This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

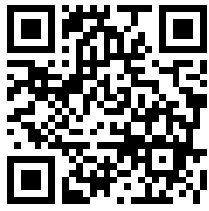

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY PAIR
32101 041843820

Digitized by Google

0814
.1097

Library of

Princeton University.

Theodore F. Savage Fund

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

TOME V. — ANNÉE 1886

AVIGNON
SEGUIN FRÈRES, IMPRIMEURS - ÉDITEURS
13, rue Bouquerie, 13

1886

Digitized by Google

0914
.1097
1.ser., t.5
(1886)

Digitized by Google

ACADÉMIE DE VAUCLUSE

FONDÉE LE 20 JUILLET 1801

BUREAU EN 1886

MM.

DUCOS, O. ✱, ancien commandant du génie, à Avignon, président.
SEYNE (de), propriétaire, vice-président.
VILLARS, docteur en médecine, à Avignon, vice-président.
DUHAMEL, ✱, ✪ I. P., archiviste du département, secrétaire perpétuel.
P. MANIVET, secrétaire.
CHANTRON, inspecteur des domaines en retraite, à Avignon, trésorier.
NICOLAS, conducteur des ponts et chaussées, à Avignon, bibliothécaire-archiviste.

MEMBRES HONORAIRES

ALLMER, épigraphiste, à Lyon.
Mgr l'ARCHEVÊQUE d'Avignon.
DELOYE, conservateur du musée, à Avignon.
FABRE, docteur ès-sciences, à Sérignan.
Le GÉNÉRAL de division, à Avignon.
GUILLAUME, statuaire, à Paris.
Le MAIRE d'Avignon.
MISTRAL, félibre majoral, à Maillane.
MORTILLET (de), père, à Paris.
PONTMARTIN (de), publiciste, aux Angles.
Le PRÉFET de Vaucluse.
Le PRÉSIDENT du Conseil général.
REVOIL, inspecteur des monuments historiques, à Nîmes.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES

au 31 mars 1886

MM.

ABRIC MAURICE, négociant, à Avignon.
ACHARD F., avocat, à Avignon.
ADHÉMAR (d'), propriétaire, à Avignon.
ANTONY-RÉAL, à Orange.
APPY, conseiller général, à Bonnieux.
ARMAND, avoué, conseiller général, à Avignon.
ARMAND, sculpteur, à Avignon.
ARNAUD DE FABRE, docteur en médecine, à Avignon.
ARNAUD ALFRED, contrôleur à la condition des soies, à Avignon.
ARNAUD, notaire, à Barcelonnette.
AUBANEL THÉODORE, ✻, libraire-éditeur, à Avignon.
BACOURT (F. de), propriétaire, à Sorgues.
BARBEYRASSY, ancien directeur des domaines, à Avignon.
BARRÉS, O. I. P., bibliothécaire, à Carpentras.
BARUÉ, propriétaire et maire, à Monteux.
BAYLE, O. I. P., ancien secrétaire d'Académie de Vaucluse.
BAZE, négociant, à Avignon.
BENOIT, O. A., président du tribunal civil, à Avignon.
BERNARD, ingénieur des ponts et chaussées, à Carpentras.
BIRET, serrurier, à Avignon.
BONNARD JULLIEN, négociant, à Avignon.
BONNEL, curé, à Lacoste.
BONNET, ex-conseiller de Préfecture, à Avignon.
BONNET LÉON, avocat, à Avignon.
BOURGES, professeur de dessin au Lycée d'Avignon.
BOUSSOT, économe à l'école normale, à Avignon.
BOUVIER, ✻, O. A., ingénieur en chef, à Avignon.
BRAUN, photographe, à Avignon.
BRIQUEVILLE (de), propriétaire, à Avignon.
BRUNEL, ancien adjoint, à Avignon.
BRUNET JEAN, ✻, O., peintre, à Avignon.
CADE, docteur en médecine, à Avignon.
CARRE, docteur en médecine, à Avignon.
CARTIER, propriétaire, à Avignon.
CASSIN fils, docteur en médecine, à Avignon.
CAUCANAS, ingénieur du canal de Pierrelatte, à Orange.
CAZIOT, capitaine au 1er rég. d'artillerie pontonniers, à Avignon.
CERQUAND, O. I. P., inspecteur d'Académie honoraire.

Digitized by Google

MM.

CHAILLOT Félix, agent général de navigation, à Avignon.
CHANTRON, ancien inspecteur des Domaines, à Avignon.
CHAPOT Gustave, propriétaire, à Avignon.
CHAUVET, secrétaire du Syndicat, à Monteux.
CLAUSEAU Joseph, propriétaire, à Avignon.
CLAUSEAU Louis, propriétaire, à Avignon.
CLÉMENT, docteur en médecine, à Avignon.
COLLIER Étienne, négociant, à Avignon.
COULON, président du Tribunal civil, à Orange.
COULONDRES, ancien juge de paix, à Avignon.
COUSIN, O. A., directeur du Comptoir d'escompte, à Avignon.
COUTAGNE Georges, ingénieur des poudres et salpêtres, à St-Chamas (B.-du-Rh).
DELPONT, inspecteur d'assurance, à Avignon.
DEYBERT, professeur au Lycée d'Avignon.
DUCOS, O. ✠, ex-commandant du génie, propriétaire, à Avignon.
DUHAMEL, ✠, O. I. P., archiviste du département de Vaucluse.
DUMAS, O. A., chef de division à la Préfecture de Vaucluse.
DURAND, ancien professeur, adjoint au maire de Bonnieux.
DUSSAUD, propriétaire, à Courthézon.
DUSSERT Victor, chef de section principal au P. L. M., à L'Isle.
ESCOFFIER, géologue, à Visan.
FÉLIX A. (comte de), propriétaire, à Avignon.
FÉRAUD, ancien percepteur, à Orange.
FERTON, lieutenant au 1er pontonniers, à Avignon.
FLANDRIN, sous-chef de section, à Pont-St-Esprit.
FONTAINE, propriétaire, à Barbentane.
FRAISSE, propriétaire, à Tresque,
FRAISSE Gabriel, à Tresque.
FRANQUEBALME Adrien, à Avignon.
FUZET (l'abbé), O. A , curé à Villeneuve.
GAYET, vicaire, à Montfavet.
GIRAUD, propriétaire, à Avignon.
GRANET Léonce, propriétaire, à Roquemaure.
GRAS, O. A., juge de paix, à Avignon.
GRIVOLAS, O. A., directeur de l'école des Beaux-Arts, à Avignon.
HUGUES, notaire, à Monteux.
GUIBERT, avoué, à Avignon.
ISNARD, docteur en médecine, à Avignon.
JAC, ingénieur des ponts et chaussées en retraite, à Montpellier.
JULLIEN, propriétaire, à Marseille.
LAJARD, propriétaire, à Avignon.

Digitized by Google

MM.

LARCHÉ, docteur en médecine, à Avignon.
LASMOLLE (l'abbé), à Carpentras.
LAVAL, médecin-major au 10e dragons, à Montauban.
LIMASSET, propriétaire, à Avignon.
LUNEAU, professeur de dessin, à Avignon.
MAILLET, O. I. P., professeur au lycée d'Avignon.
MANIVET P., à Avignon.
MAUMET, propriétaire, à Avignon.
MAURING, ancien procureur de la République, à Sarrians.
MENTASTI, O. I. P., professeur au lycée d'Avignon.
MERCIER François, chef de section des chemins de fer.
MERY, capitaine d'artillerie, en retraite, à Avignon.
MICHEL, photographe, à Avignon.
MONIER, docteur en médecine, à Avignon.
MOSSÉ, O. A., rabbin, à Avignon.
MOUZIN, receveur municipal, à Avignon.
NICOLAI, général en retraite, à Avignon.
NICOLAS, conducteur des ponts et chaussées, à Avignon.
NIEL, ingénieur civil, à Avignon.
OLAGNIER, O. A., architecte du département, à Avignon.
PALUN, négociant, à Avignon.
PAMARD, ✱, O. A., docteur en médecine, à Avignon.
PASSY (de), inspecteur général de 1re classe des ponts et chaussées, à Sorgues.
PERNOT, négociant, à Avignon.
PERRE Joseph, ingénieur mécanicien, à Avignon.
PERRIN Jules, instituteur, à Mondragon.
PERROT, négociant, à Avignon.
PICHARD, directeur de la station agronomique, à Avignon.
PIGNAT, ✱, commandant du génie en retraite.
PLANTEVIN, propriétaire, à Cavaillon.
PONCET ✱, négociant, à Avignon.
PONTBRIAND (de), à Bollène.
POURQUERY DE BOISSERIN, avocat, à Avignon.
PROTON Pierre, fabricant de meubles, à Avignon.
RASSE Emile, négociant, à Vaucluse.
REQUIN (l'abbé), vicaire à St-Symphorien, à Avignon.
REY, pasteur protestant, à Avignon.
REYNARD-LESPINASSE, négociant, à Avignon.
RICARD, ingénieur civil, à Avignon.
RIEU, ingénieur, à Avignon.
ROCHETIN, ancien magistrat, à Avignon.

Digitized by Google

MM.

ROLLAND, conducteur des ponts et chaussées, à Avignon.
ROUMANILLE ✻, félibre, libraire, à Avignon.
ROUVIÈRE, pharmacien, à Avignon.
ROUX, professeur au lycée d'Avignon.
ROUX, notaire, à Cavaillon.
SAGNIER, docteur en droit, à Avignon.
SCHAEDELIN, ✻ officier en retraite, à Avignon.
SENTON, lieutenant au 58e de ligne, à Avignon.
SEYNE (de), propriétaire, à Avignon.
TAULIER, docteur en médecine, à Avignon.
TELESPHORE, directeur du pensionnat des Frères, à Avignon.
TERRIS (de), ✻, notaire, à Avignon.
THELIN (de), ✻, ingénieur des ponts et chaussées, chargé de la navigation du Rhône, à Avignon.
THOMAS Joseph, négociant, à Avignon.
TIQUET, receveur de l'enregistrement, à Avignon.
TORCAPEL, ingénieur de la Compagnie P.-L.-M., à Avignon.
VALABRÈGUE A., propriétaire, à Avignon.
VALAYER Louis, propriétaire, à Avignon.
VALENTIN, architecte, à Avignon.
VALENTIN, juge au tribunal de Montélimar.
VAYSSIÈRE, docteur ès-sciences, à Marseille.
VERDET Ernest, négociant, à Avignon.
VERDET Gabriel, ✻, négociant, à Avignon.
VERDET Marcel, négociant, à Avignon.
VERDET Maurice, licencié en droit, à Avignon.
VERDET Théodore, propriétaire, à Avignon.
VERNET, sculpteur, à Avignon.
VERO (de), contrôleur des postes, en retraite.
VILLARS, docteur en médecine, à Avignon.

Digitized by Google

MEMBRES ASSOCIÉS

MM.

AUGUIOT, docteur en médecine, à Lyon.
AVON Emile, propriétaire, à Aramon (Gard).
BARTHÉLEMY, docteur en médecine, à Marseille.
BERTRAND, notaire, à Aramon (Gard).
BLANC (l'abbé), à Daumazan (Gard).
BLANC Hypolyte, conchiliologue, à Villa Nova (Italie).
BRÉMOND, caissier à la caisse d'Épargne, à Avignon.
BRUNO-VAISON, conseiller général, à Marseille.
CHABREL, employé à la Préfecture, à Avignon.
CHANTERET, prêtre, à Paris.
CHASSING, libraire, à Avignon.
CHRESTIAN, conservateur du musée, à Sault.
DELACOUR Théodore, à Paris.
FAUCHER (de), propriétaire, à Bollène.
FAUVEL, docteur en médecine, à Paris.
GAP, instituteur, à Roaix.
GARCIN, propriétaire, à Apt.
GÉRIN (de) fils, propriétaire, à Gréoulx.
GUIGNARD, a Sans Louis, près Chouzy (Loir-et-Cher).
JOURDAN, instituteur, à Buouz.
LAGIER, instituteur, à Avignon.
LÉGIER DE MESTEYME, avocat, à Apt.
LUTHAUD, chef de section, à Aix.
MAIRE, bibliothécaire des Facultés, à Clermont-Ferrand.
MAUCHE, ancien maire d'Arles, à Tarascon.
METGE, contr. du canal de navigation du Midi, à Beaucaire.
MOIRENC, employé des ponts et chaussées, à Apt.
MONCLAR (de), ✱, consul général de France, à Amsterdam.
NONNIER, à Paris.
MOREL, O. I. P., receveur particulier, à Carpentras.
OLLIER DE MARICHARD, à Vallon (Ardèche).
PRIAT (l'abbé), à Daumazan.
RENCUREL, conseiller de préfecture, à Avignon.
ROUVET, architecte, à Nevers.
SAURÉL Ferdinand (chanoine), à Montpellier.
VÉRAN, architecte, à Arles.

Digitized by Google

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

ALBANÈS (l'abbé), à Marseille.
ARBAUD P., propriétaire, à Aix.
AULTS (d') DUMESNIL, docteur ès-sciences, à Abbeville.
BARTHÉLEMY (A. de), membre de la société des antiquaires de France, à Paris.
BEAUREGARD, docteur ès-sciences, à Paris.
BERLUC PERRUSSIS, à Aix (B.-du-R.).
BLANCARD, archiviste des B.-du-Rhône, à Marseille.
BOISLISLE (de), membre du comité des travaux historiques, à Paris.
BOUSQUET, contrôleur des poids et mesures, à Oran.
CAZALIS DE FONDOUCE, géologue, à Montpellier.
CHAILLOT, docteur, à Barjac (Gard).
CHAPEL F., capitaine d'artillerie.
COURBET JULES, à Lyon.
DALEAN, à Bourg-sur-Gironde.
DUPUY (abbé), professeur d'histoire naturelle, à Auch.
ESTÈVE LOUIS, sous-chef de section, à Orange.
FABRE CYRIL, conducteur des ponts et chaussées, au Puy (Haute-Loire).
FLORENS, procureur de la République, à Toulon.
FONTANE, à Lyon.
FRANÇOIS, instituteur, à Saze.
GAUDRY ALBERT, membre de l'Institut, à Paris.
GERMAIN, ex-doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier.
GIRAUD, instituteur, à la Mure (Basses-Alpes).
GUILLAUME, archiviste des Hautes-Alpes.
GOSSE, docteur, à Genève.
HOFFMANN ANTOINE-J.-R., major commandant de la place de Fiume (Hongrie).
HONORAT DÉSIRÉ, chef de bureau de la construction des chemins de fer P. L. M., à Embrun (Hautes-Alpes).
HONNORAT ED., à Digne (B.-A.).
JEANDET, employé à la bibliothèque, à Mâcon.
JAUBERT, docteur, à Hyères.
LACROIX, archiviste de la Drôme, à Valence.
LAPIERRE, archiviste au Palais, à Toulouse.
LAUGIER, conservateur du musée, à Marseille.
LAURIÈRE (de), secr. gén. de la societé d'archéologie, à Paris.

Digitized by Google

MM.

LÉENHARDT, négociant, à Sorgues.
LENTHÉRIC, ingénieur, à Nimes.
LEVET, capitaine du génie, à Grenoble.
LETHIERRY, entomologiste, à Lille (Nord).
LOCART, à Lyon.
MARCY (de), dir. de la société française d'archéologie, à Paris.
MARION, professeur à la Faculté des sciences, à Marseille.
MAS, professeur, à Nîmes.
MASLATRIE (de) Louis, ancien chef de section aux archives nationales, membre de l'Institut, à Paris.
MÉRY, commandant d'artillerie, à Toulon.
MORTILLET (de), fils, à Paris.
MUNTZ, bibliothécaire de l'école des Beaux-Arts, à Paris.
NICOLAS Jacques, à Lyon.
PALUSTRE, ex-directeur de la société française d'archéologie, à Tours.
PARDIGON Émile, employé des ponts et chaussées, à Digne.
PONS D'HAUTERIVE, à Espalion (Aveyron).
PUTON, docteur en médecine, à Remiremont.
ROZIÈRE (de), sénateur, ancien inspecteur des archives départementales, à Paris.
SAUREL, publiciste, à Marseille.
STRAUB, chanoine, à Strasbourg.
TACUSSEL, directeur des postes et télégraphes, à Valence.
TAMIZET DE LAROQUE, correspondant de l'Institut.
TESTU, professeur d'anatomie, à Lille.
TURPIN, chef de bureau à la Préfecture du Cher.
VILLEFOSSE (H. de), conservateur au Musée du Louvre.
VIOLLET LE DUC, chef de bureau des Monuments historiques, au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
YUNG, professeur à l'Université de Genève.

Digitized by Google

Alpes Maritimes . . . — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.

Ardèche . . . . . — Société des sciences naturelles et historiques du département de l'Ardèche.

Aude . . . . . — Société des arts et sciences de Carcassonde.

Bouches-du-Rhône . . . — Académie des sciences, arts et belles-lettres d'Aix.

Académie des sciences, lettres et arts de Marseille.

Société de géographie de Marseille:

Société de statistique de Marseille.

Calvados . . . . . Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques, à Caen.

Drôme . . . . . — Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.

Gard . . . . . — Société scientifique et littéraire d'Alais.

Académie du Gard, à Nîmes.

Garonne (*Haute-*) . . . — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.

Hérault . . . . . — Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Société archéologique de Montpellier.

Société languedocienne de géographie.

Société pour l'étude des langues romanes.

Isère . . . . . — Académie delphinale.

Société de statistique de l'Isère.

Lot-et-Garonne . . . . — Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.

Lozère . . . . . — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Pyrénées (*Basses-*) . . — Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Digitized by Google

Pyrénées-Orientales . — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyr.-Orientales, à Perpignan

Rhône. . . . . — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Société de géographie de Lyon.
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.
Société de topographie historique de Lyon.
Société linnéenne de Lyon.

Savoie. . . . . — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Seine . . . . . — Société des antiquaires de France.
Société de l'histoire de l'art français.
Société de géographie.
Société géologique de France.

Tarn . . . . . — Société des sciences, belles-lettres et arts du Tarn.

Tarn-et-Garonne . . . — Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

Var . . . . . — Académie du Var, à Toulon.

Revues reçues par la Société.

Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques, section d'histoire et de philologie.
Id., section d'archéologie.
Id., Revue scientifique.
Revue épigraphique du Midi de la France, Lyon.
Revue des langues romanes, Montpellier.
Répertoire des travaux historiques, Paris.
Romania, Paris.
Annual report of the Board of Regents of the Smithsoniam institution, Washington.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE

DE TROIS

MONASTÈRES FORTIFIÉS

DU XIV^e^ SIÈCLE

CONSTRUITS AU SUD-EST D'AVIGNON

MONTFAVET

Par le cardinal BERTRAND de Montfavet

S^TE^ PRAXÈDE D'ESPAGNE

Par le cardinal Pierre GOMEZ de Barrosso

CHARTREUSE DE BONPAS

Par le cardinal SIMON de Langham

Le séjour des Papes à Avignon, au XIV^e^ siècle, a été pour cette ville une source de gloire et de richesses que bien des cités plus illustres lui ont longtemps enviées; c'est à eux qu'Avignon doit ses plus beaux monuments, depuis son incomparable Palais jusqu'aux luxueuses sculptures de Saint-Pierre, de Saint-Agricol, de Saint-Martial et autres. L'étude de ces différents monuments du XIV^e^ siècle nous donne la pensée de la cour pontificale sous les différents Papes d'Avignon. Au point de vue archéologique, il y a, dans ces constructions, deux tendances : sous Clément V et son successeur, Jean XXII, la Cour pontificale ne semble pas fixée à Avignon avec l'intention d'y demeurer

Digitized by Google

toujours ; Clément V n'habite pas chez lui ; il se contente durant toute sa vie, d'habiter le couvent des Dominicains, « *Venit papa de Burdegala ubi hiemaverat, Avenionem, ibique in domo Fratrum Prædicatorum, per se diligenter parata habitans longo tempore in eâdem urbe remansit* » (Joan-Canon) Jean XXII, évêque d'Avignon avant son exaltation au Pontificat, se contente de son ancien palais qu'il fait approprier à sa nouvelle dignité, mais de constructions nouvelles, aucune. La Cour pontificale fait de même : on restaure, on répare, on agrandit, mais on ne construit que fort peu. En 1334, Jean XXII meurt et, seize jours après, le 20 décembre, Benoît XII lui succède. Dès la première année de son Pontificat, Benoît XII sent qu'il n'a pas à Avignon toute la liberté qui est nécessaire à un Pontife ; il songe sérieusement à retourner en Italie, il jette les yeux sur Bologne, il fait sonder les sentiments des Bolonais à cet égard; ceux-ci ne témoignent aucun empressement ni pour recevoir Benoît XII, ni pour se soumettre à lui. C'est alors que Benoît XII se détermine à rester à Avignon, non plus, comme ses prédécesseurs, d'une façon provisoire, mais de manière à n'en plus sortir ; et il affirme son intention par la construction du palais ou mieux du château fort qui doit lui donner la liberté dont il a besoin et qu'il n'a pas suffisamment. A peine la pensée du Pontife s'est-elle manifestée, que la Cour pontificale l'adopte et agit en conséquence. Alors commencent ces constructions dont Avignon se glorifie et dans lesquelles nous comptons Montfavet, la Tour d'Espagne et la Chartreuse de Bonpas, dont l'étude va faire l'objet de ce travail.

Avignon en devenant une seconde Rome, *altera Roma*, devenait aussi un centre vers lequel allaient accourir les peuples de l'Europe, venant chercher les bénédictions du Chef de l'Église, mais venant aussi parfois avec des intentions toutes contraires : si l'humble pèlerin s'acheminait alors vers Avignon comme auparavant il marchait vers Rome, ceux que les foudres pontificales avaient frappés, allaient aussi s'acheminer vers Avignon avec de terribles ar-

Digitized by Google

mées. Voulant habiter cette ville, les Papes devaient donc la fortifier et la mettre en état de se défendre ; c'est dans ce but que fut construit le palais. Mais, si Avignon courait plus de risques, son territoire était aussi plus menacé ; les cardinaux qui élevèrent des constructions, monastères ou autres dans l'intérieur des remparts, n'avaient pas à se préoccuper de la défense de ces édifices ; mais ceux qui, comme Bertrand de Montfavet, Gomez de Barosso et Simon de Langham, voulurent bâtir hors des murs, avaient à se précautionner contre l'invasion des armées et aussi contre les incursions des grandes-compagnies, attirées à cette époque vers Avignon par l'appât d'un grand butin. C'est ce qui explique pourquoi les trois constructions que nous allons étudier affectent la forme de trois forteresses. Qu'en 1334, le cardinal de Montfavet, celui dont les constructions sont les plus anciennes, ait eu, en achetant la propriété où il bâtit, l'intention d'y élever un jour une forteresse, nous ne le croyons pas ; car, nous l'avons déjà dit, la pensée de la Cour pontificale n'était pas alors de demeurer toujours à Avignon ; peut-être n'avait-il voulu établir là qu'une maison de plaisance ; mais lorsque Benoît XII eut mis la main à la construction du Palais, lorsque surtout en 1336, au retour de sa légation en Angleterre, il trouva le palais assez avancé pour recevoir le Pape (Duhamel. Orig. du Pal.), il nous semble naturel d'admettre que, s'il n'avait eu déjà la pensée de faire une forteresse, elle lui aurait été suggérée par les constructions d'Avignon. Montfavet était, en effet, au milieu de la plaine sud-est d'Avignon ; à cette époque, la forêt qui descendait de la montagne de Châteauneuf rendait cette partie du terroir d'Avignon dangereuse par la retraite qu'elle pouvait donner aux brigands, et aussi parce qu'à l'ombre de cette forêt, l'ennemi aurait pu venir surprendre la ville. C'est, à notre humble avis, ce qui détermina Bertrand de Montfavet à bâtir cette forteresse, qui est comme un avant-poste de ce côté de la ville ; ce but du cardinal n'excluait pas celui qu'il avait déjà peut-être en achetant sa propriété deux ans plus tôt, à savoir, d'établir là

Digitized by Google

un monastère. Quoi qu'il en soit des intentions du cardinal, Montfavet était tout à la fois une citadelle et un couvent. D'autres ont étudié avant nous ce monument, mais ils ne nous semblent pas avoir assez remarqué le côté militaire des constructions ; de là, dans leur travail, certaines lacunes, certaines observations qui nous paraissent inexactes et que nous chercherons à combler ou à rectifier.

Le second cardinal qui a bâti de ce côté est Gomez de Barosso, le co-légat de Bertrand de Montfavet en Angleterre. Selon toute apparence, le monument était semblable à celui de Montfavet ; mais Bertrand de Monfavet était déjà mort en 1343, lorsque Gomez de Barosso éleva le monument qui ne fut terminé qu'en 1348. Ce dernier monument était aussi un couvent et une citadelle ; c'étaient des religieuses qui l'habitaient ; mais, comme nous chercherons à le prouver plus loin, ce couvent avait, comme Montfavet, une garnison d'Avignon. La construction d'un monastère de femmes en cet endroit et en ces temps de guerre s'explique par la protection que lui donnait celui de Montfavet déjà construit et situé seulement à quelques centaines de mètres.

La raison d'être des fortifications du troisième monument, la Chartreuse de Bonpas, est beaucoup plus évidente puisqu'il existait déjà là, et depuis longues années, un fort qui défendait l'arrivée du Pont de Bonpas.

Nous avons cru nécessaire de commencer notre travail par ce bref exposé historique. Nous allons nous occuper d'abord, suivant l'ordre chronologique, de Montfavet et de la Tour d'Espagne ; nous traiterons ensuite de la Chartreuse de Bonpas. Nous suivrons en cela l'ordre chronologique, car, bien que Bonpas soit beaucoup plus ancien que les deux autres monuments, cependant la Chartreuse, qui est l'objet principal de notre étude, est de date postérieure, ce qui nous semble autoriser l'ordre que nous avons indiqué.

Digitized by Google

MONTFAVET ET LA TOUR D'ESPAGNE

La banlieue d'Avignon au XIV^e^ siècle était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui ; cependant ce serait une erreur de croire que tout le terroir n'était que terres en friche ou forêts. Déjà, depuis un siècle, le canal de la Durançole coulait dans cette plaine ; aussi trouvons-nous, surtout entre le canal et la ville, un certain nombre de *bastides* ; dans les actes d'achat de Montfavet et de la Tour d'Espagne, nous trouvons des constructions là où s'élèvent les deux monuments et plusieurs autres autour. La plaine n'était donc pas un désert ; la végétation était aussi fort belle car, au dire de Baluze, il y avait là : « *viridaria et pascua et alia delectabilia infinita* ». (Baluze, t. I, p. 198). Tout ceci expliquerait l'opinion de tous les auteurs depuis le XVII^e^ siècle, qui nous disent que Montfavet portait déjà ce nom un siècle et plus avant l'arrivée du cardinal Bertrand, si cette opinion ne reposait sur une faute de copiste. Nous avions toujours cru avec la tradition que c'était le cardinal qui avait donné son nom au monument, et, par extension, à tout le quartier, lorsqu'on nous signala un acte de 1203, daté de Montfavet. L'histoire de Provence d'Honoré Bouche (tom. II, p. 163), Fantoni (p. 60) et ceux qui ont parlé de Montfavet après eux, citent tous cet acte pour prouver que Montfavet s'appelait ainsi avant le XIV^e^ siècle. L'acte qu'ils donnent est extrait de Théophile Rainald : *Jura Pontis Rhodani*, ou de la *Vita sancti Benedicti Pastoris et Pontificis* du même auteur. Nous avons trouvé deux copies du manuscrit de cet auteur ; dans la première, l'acte en question porte : *Datum apud Montemfirmum, ann. 1203.* Ne trouvant pas de Monsfirmus autour d'Avignon, nous avons eu recours aux Archives dé-

Digitized by Google

partementales qui possèdent aussi une copie du *Jura Pontis* et nous avons lu : *Datum apud Montemfrinum.* Il s'agit donc dans cet acte de Montfrin et non de Montfavet ; d'ailleurs, l'acte est de Raymond VI, comte de Toulouse, auquel Montfrin appartenait. Disons cependant qu'il y a en France un Montfavet plus ancien que le nôtre dans le Quercy ; c'est le château de la famille du cardinal non loin de Cahors à Castelneau-Montratier. « *Cette demeure était édifiée sur les ruines de l'ancien château des barons de Castelnau qui avait été détruit par ordre du roi, au temps de Simon de Montfort ; la partie inférieure d'une grande tour de cette demeure existe encore ; elle soutient un jardin sur un rocher escarpé et porte encore le nom de Tour Montfavez.* » (Note de M. Limayrac, propriétaire de cette tour »).

L'emplacement de Montfavet fut acheté, avons nous dit déjà, en 1334 ; nous n'avons pu voir le parchemin qui existe probablement aux archives des hospices, mais nous avons trouvé une note qui est le résumé de cet acte : « *L'année 1334, le 3e de Janvier, le Procureur du cardinal acheta d'Arnaud de Vinea les terres d'Arnaud de Vinea de St Eustache et de Bertrand Reynergues, une bastide avec jardin, vignes et terres de la contenance de huitante-cinq eyminées, situés au terroir d'Avignon par où passe le béal de la Durance entre le chemin qui va à Morières, confrontant d'une part les Palis des Garrigues et les terres des dames religieuses de Ste-Catherine, le tout pour le prix et somme de 540 florins d'or de Florence, acte reçu Nicolas de Londe, notaire* ». Les confronts donnés sont bien ceux de la propriété où est le monument ; peut-être cependant cette note contient-elle une faute de copiste : Arnaud de Vinea de St-Eustache pourrait bien être le cardinal Arnaud de Via, du titre de St-Eustache. D'abord, il existe une propriété appartenant à M. Seguin, qui porte le nom de *Via* et qui pourrait bien tenir son nom de ce cardinal ; ensuite, l'auteur de la note disant : « *les terres d'Arnaud de Vinea et de Bertrand Reynergues* », pourrait bien avoir mal

Digitized by Google

compris le sens de l'acte primitif et la propriété avoir appartenu à Bertrand Reynergues, acquéreur ou héritier d'Arnaud de Via de Saint-Eustache, mort depuis plusieurs années. Les autres propriétés du cardinal autour de Montfavet ne furent acquises que trois ans après la construction du monument, en 1341, la même année où le cardinal de Barrosso, d'accord avec celui de Montfavet, fit l'acquisition de la propriété où il bâtit un peu plus tard le couvent de Sainte-Praxède d'Espagne. Nous ne chercherons pas à déterminer la grandeur de ces propriétés ; nous ne pourrons même pas dire au juste la somme qui fut dépensée pour leur achat ; mais en disant seulement ce que nous savons, on verra que la fortune de Bertrand de Montfavet était fort considérable. Ainsi, ses propriétés s'étendaient depuis le clos de la sacristie qui touche au pont de Réal-Panier jusqu'au clos de Fraisse, au-delà de la route de Marseille. Il est vrai que nous trouvons dans ces actes l'achat de deux propriétés acquises en commun avec le cardinal de Barrosso, mais nous savons par Baluze et autres que les biens des religieuses d'Espagne consistaient moins en biens-fonds qu'en revenus ; de plus, nous ne savons pas le prix d'achat de différentes terres, mais, en additionnant ceux que nous connaissons, nous arrivons à la somme de 7695 florins d'or de Florence. Or, le florin d'or de Florence du XIV^e^ siècle, considéré maintenant comme or non monnayé, vaut 12 fr. 50 ; naturellement comme monnaie il valait davantage ; pourtant en ne le prenant que pour une valeur de 12 fr. 50, nous arrivons à la somme de 96,187 f. somme énorme pour cette époque. Nous ne connaissons la contenance que de six terres acquises ; leur superficie s'élève à 371 eminées, soit 30 hectares ; les contenances inconnues seraient probablement bien supérieures en étendue ; nous savons de plus que le cardinal acheta à l'Isle de Venaissin une étendue de 300 salmées de terre, soit 2400 eminées ou 200 hectares ; il possédait aussi des revenus considérables à Malaucène, Pernes, Mormoiron et Maillanne, revenus qu'il attribua à l'entretien des religieux de Montfavet.

Digitized by Google

Nous n'avons rien trouvé qui pût nous servir à déterminer la date exacte du commencement des constructions ; nous ne croyons pas cependant qu'on ait commencé avant 1336 : d'abord, parce que le cardinal n'était pas encore de retour d'Angleterre ; ensuite, parce que nous rencontrons sur les murs du palais de Benoît XII, surtout dans la partie inférieure des murs, des marques de tâcherons que nous trouvons aussi à Montfavet, ce qui prouverait que ces ouvriers ne sont venus à Montfavet que lorsque les constructions d'Avignon étaient assez avancées, en 1336.

Le monument de Montfavet étant tout à la fois une enceinte fortifiée et un monastère, nous allons l'étudier à ce double point de vue.

De l'*enceinte fortifiée*, il reste encore des traces évidentes : d'abord, deux tours crénelées, l'une au nord, l'autre au midi, réunies par un corps de bâtiment. L'ensemble affectait la forme d'un quadrilatère ; il reste encore le mur du levant au couchant, des fondations de mur le long du canal, c'est-à-dire au couchant, et quelques fragments de murs et de vieilles fondations du couchant au levant, du côté du nord.

Cette enceinte était-elle formée par un simple mur, au moins de trois côtés autres que le corps de logis encore debout ? A cette question, monsieur Moutonnet, ancien curé de Montfavet, dans la chronique qu'il nous a laissée, répond : « *L'édifice a perdu sinon deux, ce qui me paraît incontestable, au moins une de ses ailes.* » (P. 34.) L'aile de bâtiment dont l'existence paraît incontestable est celle qui fait face au midi ; il ne reste plus là qu'un mur, mais dans ce mur, qui a l'épaisseur des murs primitifs, on aperçoit des fenêtres semblables aux fenêtres primitives qui sont dans la tour du nord. Vers le milieu est une porte ogivale exactement dans les mêmes proportions et du même établi que la poterne de la tour du midi dont il reste encore une partie ; au-dessus des fenêtres, on voit encore plusieurs consoles semblables à celle qui sont encore à la prise des poutres des anciens planchers ; enfin, un des anciens croquis que nous

Digitized by Google

donnons ci-contre (nos 2), nous montre cette aile en entier avec sa toiture déjà effondrée. L'existence de cette aile est donc incontestable.

L'aile parallèle à celle-ci est plus difficile à étudier, parce que le mur qui en reste et les bâtiments ont subi de nombreuses restaurations; nous avons cependant des raisons sérieuses d'admettre là une aile faisant face au nord et longeant la route. Il y a d'abord, dans la partie de ce mur la plus voisine de la tour du nord, plusieurs petites fenêtres qui sont primitives; l'épaisseur du mur, au moins dans le bas, est la même que dans l'aile parallèle, dans le croquis (n° 3); la suite du mur nous donne encore de petites fenêtres, mais plus élevées. Le même croquis nous représente le sommet d'une muraille perpendiculaire à ce mur, mais dont la forme indique bien qu'elle soutenait la poutre du sommet; enfin, sur toute la longueur du mur, les pierrés au ras du sol paraissent être d'anciennes bâtisses, surtout dans la partie la la plus éloignée de la tour. Toutes ces raisons réunies nous semblent assez convaincantes pour nous ranger à l'opinion de monsieur Moutonnet, qui admet, lui aussi, l'existence de cette aile.

Il est plus difficile de déterminer ce qu'était le quatrième côté du quadrilatère, celui qui longe le canal. Y avait-il là un simple mur ou un corps de bâtiment? Le mur ne nous semble pas douteux, d'abord parce que le bord du canal est formé par de vieilles fondations, ensuite parce qu'il ne nous paraît pas vraisemblable que, les trois autres côtés étant fermés, on ait laissé celui-là ouvert. Il est vrai qu'il y avait là le canal, mais, à cette époque, sa largeur n'était pas suffisante pour être un obstacle sérieux; enfin, deux croquis nous représentent là un mur; de plus le croquis (n° 2) nous insinue l'existence d'une bâtisse. En effet, entre la porte et l'aile du midi, ce mur est plus élevé, et, dans cette élévation, on voit le bas d'une croisée; c'est peu concluant: cette ouverture peut être autre chose qu'une croisée, mais c'est au moins une insinuation.

Digitized by Google

La forme de l'enceinte fortifiée était donc celle d'un quadrilatère formé par trois corps de bâtiment, et un quatrième côté qui était au moins un mur. Nous ferons encore une réflexion qui prouve bien que Montfavet avait d'autres corps de logis que ceux encore existants. Le cardinal avait voulu que les religieux de son couvent fussent chargés du soin religieux des métayers des environs ; en cas d'attaque d'armée régulière ou de compagnies de brigands, ces religieux ne pouvaient pas refuser à ces métayers un abri dans leurs murs. D'autre part, ce qui reste était déjà tout occupé par les moines ; en cas de guerre, le second étage des tours, seule partie inoccupée, servait à la défense ; il fallait donc, en ce cas, d'autres bâtiments pour les métayers et leurs bestiaux.

Des quatre angles de cette enceinte, n'y en avait-il que deux qui, primitivement, fussent munis des tours que nous voyons encore, ou y avait-il une tour à chaque angle ? « *Les anciens métayers qui se sont succédé dans le pays de père en fils et de siècle en siècle, croient que non-seulement le monastère avait deux ailes parallèles aux tours existantes, mais encore que ces deux ailes étaient terminées par deux autres tours carrées du côté de la Durançole. Cette tradition se trouve confirmée par d'énormes fondements d'environ deux mètres d'épaisseur trouvés dans cette direction* ». (Moutonnet). Nous ajouterons à notre tour deux observations qui confirment encore cette tradition : d'abord, sur le mur du midi encore primitif, on remarque, à neuf mètres environ du bord de la Durançole, angle de l'enceinte et de la tour, que le mur, jusque-là et après en roches équarries, est en pierres de taille. Or, les tours ont neuf mètres du côté ; par conséquent, ce point est celui de l'angle de la tour du coin au sud-ouest dont nous voulons établir l'existence. A l'extrémité opposée de ce même mur existe encore une tour, et nous faisons là la même remarque : à neuf mètres environ de l'angle, le mur, jusque-là en roches équarries, est en pierres de taille, pierres qui forment l'angle de la tour. Cette similitude de construction est pour nous une preuve de

Digitized by Google

l'existence d'une tour semblable à celle qui existe. Autre insinuation de cette tour : dans le croquis (n° 2) et au même angle, le mur qui termine l'aile du midi, quoique terminé en pointe, monte plus haut que le sommet de l'aile du levant encore existante, ce qui nous insinue que ce mur était le côté d'une tour et qu'il a été, avant cette époque, démoli en partie. Quant à la quatrième tour à l'angle nord-est, nous n'avons pour son existence que la tradition ; mais, admis l'existence des trois autres, le monument aurait été incomplet sans la quatrième.

L'enceinte fortifiée de Montfavet dont nous venons de déterminer, autant qu'il est possible aujourd'hui, la forme primitive, était, avons-nous dit déjà, comme un avant-poste des fortifications d'Avignon, destiné, par la surveillance qu'on pouvait exercer de là sur la plaine, à empêcher toute surprise de ce côté. Pour exercer cette surveillance, on avait percé, dans le plus haut étage des tours, une large fenêtre, alors à une hauteur de plus de 15 mètres ; mais, outre ces points d'observation, il en était un autre beaucoup plus élevé et où rien n'empêchait de sonder toute la plaine : c'était le clocher. Le clocher, dans la construction des églises, est ordinairement une partie plutôt d'agrément que d'utilité ; les constructeurs, surtout au moyen-âge, déployaient dans ces constructions un talent infini pour les élever très-haut et les orner de leur mieux. Il est vrai qu'au milieu du XIV^e^ siècle, le style gothique n'en était pas encore à cette profusion d'ornements ; cependant le clocher de Montfavet, comparé à celui de Saint-Didier qui est à peu près de la même époque et à d'autres, se fait remarquer par la simplicité de ses décorations et surtout par le peu d'élévation de son couronnement, comme on peut le voir dans les trois croquis. Nous croyons trouver la raison de cela dans le rôle que le clocher jouait dans le plan des fortifications de Montfavet. Le dessus du clocher était un véritable observatoire, si bien qu'au commencement de ce siècle, voulant établir un poste du télégraphe aérien qui réunît le poste du rocher à celui de Gadagne, on ne trouva rien de mieux

Digitized by Google

que le dessus du clocher de Montfavet. La tourelle qu'on voit sur les trois croquis arrivait presque à la hauteur d'un petit chemin de o,8o c. faisant le tour du clocher ; là, l'escalier suivait dans l'épaisseur du mur pour arriver jusqu'à ce chemin. De là, l'œil de la vigie pouvait inspecter toute la plaine. La couverture de la tour n'était pas une flèche élevée, mais simplement une couverture octogone, ayant la forme d'un cône, mais n'ayant pas plus de 3 mètres de pente. Si les constructeurs de la flèche que nous voyons aujourd'hui s'étaient rendu compte du rôle que jouait dans le monument le chemin de ronde qui contournait la couverture de la tour, certainement ils ne l'auraient pas fait disparaître et n'auraient pas rendu inutile la gracieuse tourelle qui s'appuie contre le clocher. Le monument étant une construction tout à la fois religieuse et militaire, il nous semble vraisemblable qu'il y avait à Montfavet des moines et aussi des soldats ; la vie recueillie des uns s'alliait peu avec la vie bruyante des autres, aussi avait-on mis le corps de garde ou la caserne loin du monastère à l'autre extrémité de l'église, dans la tour du clocher. Toutefois, cette vraisemblance ne suffirait pas à nous faire embrasser cette opinion si nous n'avions d'autres raisons de l'admettre : d'abord, nous ne voyons pas à quelle autre destination pouvaient servir les deux salles superposées qui sont dans le clocher ; pourquoi au premier étage cette immense fenêtre aujourd'hui murée, mais alors formée d'un avant-corps qui permettait de voir jusqu'au pied du mur ? Si la salle d'en bas, aujourd'hui la sacristie, était une dépendance de l'église, pourquoi, alors que les sculptures de l'église ont toutes des sujets religieux, trouvons-nous dans cette salle un sujet militaire ? Enfin, et cette dernière raison ajoutée aux autres nous paraît concluante, pourquoi au couvent de Sainte-Praxède d'Espagne, alors que tout a été démoli, même l'église, n'a-t-on conservé que la tour du clocher qui est, dans son ensemble, semblable à celle de Montfavet ? Nous ne croyons pas qu'on puisse donner une autre raison que celle-ci : on a fait disparaître la partie reli-

Digitized by Google

gieuse du monument pour employer ailleurs les matériaux, et on a conservé le logement de la garnison. Quand nous parlons de garnison, nous ne voulons pas dire qu'il y ait eu à Montfavet ni à la Tour d'Espagne un nombre considérable de soldats : le but militaire des fortifications de ces deux monuments était moins d'arrêter l'ennemi que de surveiller son approche pour en prévenir, soit par des signaux, soit de tout autre manière, la garnison du palais ; dès lors, un nombre restreint de soldats suffisait. Aussi les salles des deux tours ne sont-elles pas très-vastes : elles mesurent vingt-cinq mètres carrés chacune. Une trentaine d'hommes d'armes au plus suffisaient pour la surveillance de la plaine et aussi pour la défense de la place contre les attaques des brigands ; en ce dernier cas, les moines et les métayers réfugiés près d'eux devaient prêter main forte aux soldats. En cas d'attaque par les armées régulières, ou les deux couvents recevaient du secours d'Avignon, ou tous se retiraient en ville. Ce dernier parti nous paraît le le moins probable, au moins pour Montfavet ; quant à la Tour d'Espagne, probablement les religieuses se retiraient en ville et abandonnaient leur couvent : c'est ce qui expliquerait pourquoi, soixante ans après sa construction, ce monument était ruiné et inhabitable. Enfin, en temps de paix, les soldats se remplaçaient facilement au poste de surveillance établi au-dessus de leur casernement au haut du clocher.

Nous ne trouvons pas, venons-nous de dire, d'autre raison de la subsistance de la tour du clocher d'Espagne, à la destruction complète du reste du monument, que sa destination militaire ; cette opinion nous semble confirmée par la tradition qui dit qu'un souterrain réunissait la Tour d'Espagne à Montfavet. Il est vraisemblable, en effet, que, laissant subsister cette tour au milieu de la plaine, sans magasin de vivres, sans cuisine, ayant une étendue assez restreinte, il faillait nécessairement que la garnison pût se ravitailler ailleurs ; or, Montfavet n'est pas à plus de 300 mètres. Nous ne sommes pas le premier à étudier la question de ce souterrain : M. Moutonnet, ancien curé de Montfavet, mort

Digitized by Google

depuis curé de Saint-Didier dans Avignon, nous a laissé, dans un écrit sur Montfavet, son opinion sur le souterrain : « *Nous croyons franchement*, dit-il, *que l'existence de ce souterrain est un véritable conte de fée.* (P. 31). Nous nous permettrons de ne pas être complètement de l'avis M. Moutonnet, et sans affirmer ni établir l'existence de ce souterrain, nous allons chercher à démontrer que les raisons que M. Moutonnet oppose ne prouvent rien contre son existence ; nous donnerons ensuite les raisons qui, selon nous, rendent l'existence du souterrain, sinon certaine, au moins vraisemblable. M. Moutonnet se demande qui aurait construit ce souterrain. Avec lui, nous accordons que ce n'était pas le cardinal de Montfavet, puisqu'il était mort quand la Tour d'Espagne fut construite ; par la même raison, nous convenons de l'impossibilité d'une entente entre les deux cardinaux fondateurs ; mais, ce que nous n'admettons pas, c'est la raison qu'apporte M. Moutonnet pour nier cette entente entre le cardinal Gomez et les héritiers de Bertrand : « *Il concevrait*, dit-il, *cette entente s'il se fût agi de deux couvents d'hommes, mais à la Tour d'Espagne il y avait un monastère de femmes; or, les deux cardinaux, dont la mémoire est parvenue jusqu'à nous sans tache, n'ont rien fait qui puisse motiver une supposition de ce genre* ». (P. 31). Nous admettons, comme lui, que la vertu des deux cardinaux ou de leurs ayants-cause est hors de toute supposition malveillante, mais les constructeurs de ce souterrain auraient pu avoir un tout autre but que faciliter des visites illicites. Quant à nous, c'est précisément parce qu'à la Tour d'Espagne il y avait un couvent de femmes, que nous trouverions très vraisemblable que les constructeurs aient établi une communication souterraine par où les soldats et les moines de Montfavet eussent pu leur porter secours, au cas où elles auraient été attaquées, ce qui n'était pas rare alors. M. Moutonnet trouvait, il a trente-cinq ans, la tradition du souterrain très vivace : « *Rien de mieux établi que l'existence de ce souterrain dans toutes les imaginations* ». (P. 29). Mais M. le Curé ne dit pas que ses

Digitized by Google

paroissiens lui disaient, non pas: «On nous l'a dit, mais: *Nous l'avons vu* », et quand il leur demandait où ils l'avaient vu, les anciens répondaient: « Dans les caves ». « *C'est dans les caves qu'on s'accorde à placer l'entrée de la mystérieuse cavèrne* », dit M. Moutonnet. Des recherches pratiquées dans les caves par M. le curé et M. l'architecte n'amenèrent aucun résultat. Mais la cave où l'on fit ces recherches n'est pas celle dont parlaient les anciens et où ils avaient vu; en effet, causant tout récemment avec un vieillard de 83 ans, nous lui fîmes expliquer où étaient dans sa jeunesse les caves du presbytère. Ce vieillard est le fils d'un ancien entrepreneur d'Avignon, qui était au commencement de ce siècle le maçon du presbytère; il nous répondit qu'au fond du caladat, à gauche, il y avait une porte (en effet, cette ouverture est murée) que de là on arrivait à un escalier qui descendait dans une grande cave sous la cuisine du presbytère; il se rappelait même que, sur les marches d'escalier, il y avait des débris de vieilles sculptures, et que cette cave, cellier du curé, fermée à clef, recevait quelquefois la visite des ouvriers de son père, qui avait su l'ouvrir sans clef. Ces souvenirs précis nous ont donné le désir de chercher l'escalier; malheureusement, nos recherches ont été infructueuses; l'escalier a été comblé avec des décombres jusqu'à niveau de terre et l'emplacement est aujourd'hui une dépendance de la cusine. A ce premier indice de constructions souterraines ou de cave, nous devons en ajouter un autre: en démolissant pour ouvrir une porte dans la tour, il s'ouvrit une fente dans le sol, et on nous affirme qu'il fallut quantité de décombres pour la fermer. Nous regrettons vivement qu'on n'ait pas eu en ce moment l'idée de voir ce qu'il y avait là, mais cette fente ne peut être autre chose qu'une crevasse de la voûte des anciennes caves. C'est dans cette cave que les anciens de Montfavet disaient avoir vu l'entrée du souterrain. Ce souterrain allait-il jusqu'à la Tour d'Espagne? C'est ce que la tradition raconte, mais ce que nul n'a pris la peine d'aller voir. Voici cependant ce qu'on nous affirme:

Digitized by Google

entre les deux monuments, il existe une gravière où l'on amène l'eau pour colmater. Or, à un certain point de la gravière, lorsque l'eau arrivait, il y a quelques années, elle tourbillonnait et s'agitait un peu comme l'eau versée dans un entonnoir. De ce fait, on conclut qu'il y a un vide et que ce vide, c'est le souterrain. Nous ne voyons pas dans ce fait une preuve, mais tout au moins une coïncidence qui appuie la tradition.

Toutes ces raisons nous amèneraient à conclure non seulement à la vraisemblance, mais encore à la probabilité de l'existence de ce souterrain, si nous n'avions une objection sérieuse tirée de la nature du sol. Un souterrain au moyen-âge, pratiqué dans le rocher, rien n'est plus admissible ; à défaut d'autres, le Palais nous en fournit plusieurs exemples. Mais un souterrain pratiqué dans un terrain caillouteux et à la profondeur où aurait été celui de Montfavet, c'est ce dont nous ne connaissons pas d'exemple. Toutefois, en face des travaux extraordinaires accomplis à cette époque, celui-ci ne nous paraîtrait pas impossible. C'est pourquoi nous attendrons que de nouvelles recherches amènent sur ce point quelque nouvelle découverte, et nous admettrons que, si l'existence du souterrain n'a pas une certitude absolue, elle n'est pas sans vraisemblance.

Le clocher étant le point d'observation pour éviter toute surprise de l'ennemi, et les tours l'endroit par où on pouvait le surveiller quand il était près des murs, examinons maintenant le plan de défense de la forteresse. Les tours étaient reliées entre elles par un chemin de ronde pratiqué sur l'épaisseur des murs et protégé par des créneaux ; entre les deux tours encore existantes, ce chemin était à la hauteur du second étage des tours. On voit aux angles le commencement du premier créneau ; aujourd'hui la toiture couvre l'épaisseur du mur ; nous ne savons rien de l'aile parallèle à celle-ci. Quand aux deux ailes nord et midi, ce chemin était plus bas; nous le concluons par l'inspection de l'angle des tours à arête vive jusque environ à la hauteur du premier étage ; ce n'est qu'à cette hauteur qu'on voit qu'autrefois se ratta-

Digitized by Google

chait le mur. Comment des tours descendait-on sur le mur pour se mettre en communication avec les autres parties de l'édifice? Voici ce qui nous semble la vérité. Sur la face des tours où se rattachaient les ailes du nord et du midi, il existe au second étage, outre la croisée dont nous avons déjà parlé, une porte gothique à la hauteur même du plancher. Cette porte s'ouvrait dans le vide ; nous ne lui trouvons d'autre raison d'être que celle-ci : on passait par là et on descendait par une échelle de bois sur le mur d'enceinte. D'abord, contre le mur, il n'y a aucune trace d'escalier extérieur aboutissant à cette ouverture; ensuite, l'explication que nous donnons n'a rien d'invraisemblable : le bois jouait un grand rôle dans les ouvrages de défense à cette époque; ce moyen de communication se retrouve dans d'autres monuments ; enfin, comme nous le verrons plus loin, il était quelquefois nécessaire d'isoler les deux étages des tours, ce qui était facile en retirant l'échelle en question. Le sommet des tours était une plate-forme crénelée, supportée par un plancher dont on voit encore, à l'intérieur, les consoles des grandes poutres. Nous ne trouvons pas à Montfavet des machicoulis, mais nous trouvons, comme à certaines parties des remparts d'Avignon, les trous des hourds, ouvrages en bois léger placés en avant des créneaux et destinés à remplacer les machicoulis. Ces trous ont disparu sous l'enduit à la tour du midi, mais ils restent encore à la tour du nord, il y en a même du côté du bâtiment ; en cet endroit probablement un ouvrage en bois dont on voit encore les trous servait à mettre en communication le second étage et la plate-forme ; à l'intérieur, il n'y a aucune trace d'escalier. Autour des fortifications, les mêmes ouvrages en bois existaient-ils ? Rien ne l'indique, tout ayant disparu.

Nous ne pouvons rien dire non plus de la défense des différentes parties de la forteresse. Dans les restaurations multiples qui ont eu lieu, tout a disparu. Peut-être sur le béal y avait-il un pont-levis : nous n'en avons pas trouvé trace. Les ouvertures destinées à donner du jour à l'intérieur ressemblaient plutôt à de larges meurtrières qu'à des fenêtres ;

Digitized by Google

elles étaient toutes très élevées, au moins à $3^{m},50$ du sol ; de plus, leur ouverture n'avait pas cinquante centimètres et était obstruée par deux barres de fer ; à l'intérieur, leur évasement était de près d'un mètre sur la largeur et un mètre cinquante sur la hauteur.

Il est naturel, en étudiant une place d'armes, de chercher la citadelle ou le dernier refuge de la garnison en cas de prise de la place. Cette citadelle, nous la trouvons dans les deux tours et peut-être aussi dans le clocher, mis en communication avec la plate forme par une sorte de pont-levis jeté entre la tour du nord et le sommet de l'église. En effet, l'enceinte envahie, la garnison trouvait dans les tours le moyen de se défendre en attendant du renfort d'Avignon ; le rez-de-chaussée et le premier étage des tours ne communiquaient avec le reste que par des ouvertures fort étroites et par conséquent faciles à fermer. Il n'y avait pas, il est vrai, d'escalier à l'intérieur des tours, mais on arrivait d'un étage à l'autre au moyen de trappes pratiquées dans chaque plancher et d'une échelle pour monter. Nous trouvons, en effet, dans la tour du nord, dont le plancher primitif est encore à découvert, que ce plancher régulièrement formé de petites poutrelles soutenues par deux grosses poutres, perd sa régularité contre le mur du couchant, ce qui indiquerait que, là le plancher a été rajouté. Au premier étage de la même tour, sur la face du nord, on voit encore une grande console en pierre, soutenant une des grosses poutres du plancher, saillant près d'un mètre à l'intérieur, alors que trois autres consoles sont de bien moindre dimension. C'est probablement contre cette console qu'on appliquait l'échelle pour arriver au second étage ; il n'y avait même pas d'autre chemin intérieur pour arriver là, l'escalier s'arrêtant au premier étage. Quant au clocher, étant, comme je l'ai dit, le point stratégique le plus important et aussi un des mieux fortifiés, il semble évident qu'il devait être le dernier abandonné.

Nous aurions maintenant à examiner ici les fortifications de la Tour d'Espagne, mais que dire d'un monument dont il

Digitized by Google

ne reste plus qu'une seul tour ? La seule conjecture que nous pouvons faire sur ces fortifications, c'est qu'elles étaient analogues à celles de Montfavet. La tour encore existante ressemble dans sa disposition générale à celle de Montfavet : deux salles supposées sous le campanile qui a disparu, une tourelle qui montait jusqu'au dessus du clocher. Il y a cependant cette différence qu'à Montfavet, la tourelle monte d'abord jusqu'au dessus des chapelles ; là, l'escalier s'engage dans l'épaisseur du mur jusque sur le sanctuaire, pour remonter encore dans une tourelle jusqu'au haut ; tandis qu'à la Tour d'Espagne, l'escalier monte en spirale depuis le sol jusqu'à la plate-forme de dessus. Enfin, la partie inférieure de la tourelle saillit à l'intérieur à Montfavet, ce qui n'a pas lieu à la Tour d'Espagne. — Enfin, le caractère militaire de cette dernière est plus évident ; si nous ne savions son origine, nous l'attribuerions à un monument militaire, car, à l'intérieur, les ornements des voûtes représentent des sujets profanes, des animaux fantastiques, des culs-des-lampe formés par des feuillages, et deux soldats dont l'un est un guerrier avec ses armes et son bouclier. (N^os^ 5 et 6).

En résumé, Montfavet était un fort avancé, jeté en avant d'Avignon, destiné à surveiller la plaine au Sud-Est ; le fort d'Espagne, situé seulement à quelques cent mètres, avait la même destination et peut-être lui était rattaché par un passage souterrain. Ces deux enceintes fortifiées étaient habitées par des religieux et des religieuses, mais avec une petite garnison qui, en temps ordinaire, surveillait la plaine et recevait des renforts d'Avignon pour défendre la place en temps de guerre. Nous avons étudié Montfavet enceinte fortifiée, nous allons l'étudier maintenant comme monastère ; nous parlerons encore de la Tour d'Espagne, mais incidemment, car nous connaissons moins le monastère que les fortifications.

Montfavet monastère est, dans notre travail, la partie sur laquelle nous avons le plus de données. Les documents écrits sont en assez grand nombre, et, de plus, la partie encore existante du monument contient les parties les plus importantes

Digitized by Google

d'un monastère: l'église, le chapitre, le chauffoir, les cuisines. Nous commencerons par la partie la plus importante: l'église.

L'étranger qui visite les environs d'Avignon est surpris, en arrivant à Montfavet, de voir ce magnifique monument presque isolé au milieu de la campagne; son étonnement eût été encore plus grand, il y a un demi-siècle, car son isolement était absolu. Sans notions archéologiques, le vulgaire voit tout de suite qu'il est en face d'un monument ancien ; l'homme de l'art met sur ce monument la date XIV^e^ siècle, et l'Avignonais qui a un jour examiné attentivement le Palais d'Avignon n'a pas de peine à reconnaître que c'est la même époque qui a produit les deux monuments. Mais, en entrant dans l'église, l'impression est toute autre : si on n'avait vu les vieilles pierres du dehors, on se croirait dans une église bâtie hier. C'est qu'en ces derniers temps, notre belle église a subi une restauration complète : on a eu à cœur *de la refaire ce qu'elle était au XIV^e^ siècle*. Loin de nous, la pensée de blâmer cette restauration : c'était un œuvre intelligente, une bonne œuvre, c'était bien de débarrasser les murs de l'impur badigeon qui les recouvrait, mieux encore de débarrasser les fenêtres du mortier dégradant qu'y avait mis le XVII^e^ siècle pour changer leur gracieuse forme, parfait de refaire les deux rosaces ; oui, tout cela était bon et nous le louerions sans restriction si, là, s'était arrêtée l'œuvre des restaurateurs. Mais, comme on dit vulgairement, le mieux est l'ennemi du bien ; on a voulu refaire l'église ce qu'elle était, mais on a oublié que l'église du XIV^e^ siècle avait vu passer cinq siècles et plus, que beaucoup de générations avaient passé sous ces voûtes et avaient laissé leur empreinte, et parce qu'on a oublié cela, on a remis à neuf toute l'église, mais en faisant disparaître tous les souvenirs qu'elle renfermait, depuis la tombe du cardinal fondateur jusqu'aux inscriptions et aux blasons du XVII^e^ siècle.

L'église de Montfavet est une charmante nef gothique, mesurant 37 mètres de long sur 11 de large, non compris l'abside

Digitized by Google

et les deux rangées de chapelles, qui ont 4 mètres de profondeur. L'abside ou chœur est formée par cinq faces séparées par de gracieuses colonnettes qui font suite aux nervures des voûtes. Chacune de ces faces est sillonnée par une élégante et svelte lancette tréflée ; les trois du milieu sont ornées de vitraux ; celle de droite, coupée à l'extérieur par la voûte du clocher, ne semble pas avoir été ouverte; quant à la cinquième, elle était primitivement comme les trois du milieu, car on voit encore dans la bâtisse qui la ferme l'armature de fer qui la fermait et tenait les vitres. Ces lancettes, aujourd'hui dans leur état primitif; avaient été fermées avant le XVII[e] siècle; en 1624, deux furent ouvertes et on plaça au milieu les armes du cardinal. (Cambin. P. 18.)

Comme à Saint-Didier dans Avignon, qui est bâti sur le même plan que l'église de Montfavet, l'abside s'ouvre par un arc triomphal, mais les proportions sont plus heureusement gardées ici qu'à St-Didier. Les montants de l'arceau sont à environ 2 mètres du mur de la nef, et le sommet de l'ogive vient aboutir à 4 mètres environ du sommet de la voûte, ce qui a permis de pratiquer entre deux un vaste œil de bœuf d'un effet bien supérieur à celui de Saint-Didier. Cette ouverture et celle qui lui fait face avaient été emborgnées au XVII[e] siècle ; on les avait complètement murées et les meneaux avaient disparu ; heureusement, l'œil-de-bœuf du bas de l'église, qui avait subi le même sort, avait conservé ses meneaux sous le mortier, ce qui a permis de faire revivre ces deux magnifiques rosaces en forme d'étoiles.

La nef de l'église est d'une simplicité remarquable ; c'est bien l'église d'un monastère. Nous avons entendu souvent des visiteurs connaissant l'église de Saint-Didier, dire : « C'est bien le même plan, mais il y a ici quelque chose qui plaît davantage, l'œil y est plus satisfait. » Nous avons cherché à nous rendre compte de cet effet d'optique, et voici à quoi nous l'attribuons. La voûte des deux églises est semblable : cinq grands arcs-doubleaux reliés entre eux par une voûte brisée à nervures. Les moulures des arcs-doubleaux et

Digitized by Google

des nervures des voûtes à St-Didier descendent jusqu'au sol, et à Montfavet s'arrêtent à la naissance de l'ogive, reposant sur un cul-de-lampe. Dès lors, à St-Didier, le mur de la nef est coupé six fois, tandis qu'à Montfavet ce même mur, dans lequel sont découpées les chapelles sans moulures saillantes au-dehors, est vu tout entier sur une longueur de 37 mètres et une hauteur de 17. C'est à cette vue d'ensemble dont rien n'interrompt l'uniformité des lignes, que nous attribuons l'effet saisissant de la nef de Montfavet. Plusieurs sont étonnés quand nous leur disons que Montfavet est dans des proportions plus réduites que St-Didier ; disons cependant en passant que ce qui nuit aussi beaucoup à la vue d'ensemble de cette dernière église, c'est la perspective de la tribune de l'orgue.

Nous dirons encore quelques mots des voûtes de l'église. L'appareil en est aussi petit que régulier ; de l'intérieur de l'église, on dirait des rangées de briques blanches, tant les pierres sont uniformes. La culée de ces voûtes brisées est callée avec une précision dont le temps a prouvé l'exactitude. L'architecte a parfaitement utilisé l'arc-boutant à ouverture semi-circulaire un usage déjà avant lui. Rien cependant n'est à l'abri des injures du temps ni de l'incurie des hommes : malgré toutes les garanties de solidité que lui avait données son premier architecte, la voûte a eu plus d'une fois besoin de grandes réparations. Voici ce que nous lisons aux archives de la ville en 1534 : « *Ai paga per coumandamen de Monsieur le rector Rotah, alias pastissoun garde de Mounfave per deraba li figuiera et autre en la capello de Mounfave 3 gros* ». Plus lôin, à la même année : « *Impensa facta in capella Santœ Catharinæ in Ecclesia Montisfaventii 5 flor. 85 gros.* ». Plus loin encore, dans le même volume, une dépense de 99 florins 39 gros pour : « *bard de Carron* » employés à la réparation des ancoules. (*Archives Communales. — Inventaire provisoire.* 647). Ces figuiers et autres arbres qu'on arrache sur la voûte de l'église prouvent bien que les réparations faites à cette époque ne sont pas le fait du man-

Digitized by Google

que de solidité. Environ un siècle plus tard, sous les Récollets, « *la voûte faisait eau de toute part* » (Cambin), et ne laissait à l'abri que la chapelle de Saint-Isidore, aujourd'hui des Ames du Purgatoire.

Dans toutes ces réparations, rien ne fut changé à la forme des voûtes. Ce n'est qu'aux dernières, entreprises « *pour faire revivre tout comme au XIV^e^ siècle* » que la flèche du clocher, remise dans son état primitif à la disparition du télégraphe aérien, fut démolie et remplacée par celle que nous voyons encore. Assurément, elle n'avait pas cette forme au XIV^e^ siècle ; on a voulu orner l'église et on a détruit le point le plus intéressant des fortifications.

Les nervures des voûtes, avons-nous dit, reposent sur des cul-de-lampe. Il est bien difficile de trouver la série des sujets représentés ; il nous semble cependant reconnaître la représentation de quelques vertus et de quelques vices. Ainsi, nous croyons reconnaître la Charité par un personnage, un moine probablement, les bras étendus sur deux têtes d'enfants ; un autre cul-de-lampe nous semble représenter la Luxure : c'est un groupe de trois figures ; au milieu, un démon au nez épaté et aux lèvres pendantes ; à gauche, une figure d'homme joufflu, aux grosses lèvres et aux oreilles de porc : effet physique de ce vice ; à droite, une figure d'homme pleurant : effet moral. Nous reconnaissons sur un autre l'Orgueil sous les traits d'un dragon au corps recouvert d'écailles ; une tête couronnée à la physionomie effrayée, entre deux chouettes, semble nous indiquer la peur qu'ont de la mort les grands du siècle ; un moine, chantant au lutrin, symbolise la psalmodie. (N^os^ 7, 8, 9 et 10).

Les douze fenêtres qui éclairaient autrefois la nef, et dont cinq sur six au nord sont encore fermées, n'ont rien de bien particulier ; chacune d'elles surmonte l'arceau de l'une des chapelles. Les chapelles ont une profondeur de 4 mètres sur une largeur de 5 ; leur hauteur sous voûte est de près de 7 mètres. Les moulures de l'arceau qui en forme l'entrée n'ont rien de saillant ; à l'intérieur de l'église, elles sont simplement

Digitized by Google

taillées sur l'épaisseur du mur. Chacune d'elles a aussi sa croisée à meneaux et à trèfles ; l'appui de ces croisées, comme celui des croisées de la nef, est à plan incliné pour laisser arriver le jour jusqu'au pied du mur ; mais, ici, ce plan incliné est terminé par un très fort boudin qui émerge de la croisée sur le mur jusqu'au mur transversal.

Montfavet a encore conservé dans ses chapelles quelques autels du XIV^e^ siècle : ce sont des tables de pierres supportées par 4 ou 5 colonnes basses à chapiteaux sévèrement sculptés. Il est bien à regretter qu'on ait fait disparaître plusieurs de ces gracieux petits autels sous d'autres en marbre qui ne les valent pas. Les autels primitifs étaient tous placés dans le sens du maître-autel. Chaque autel est accompagné de sa piscine pratiquée dans le mur du côté de l'épître. C'est une petite fenêtre gothique *(fenestrella)* avec ogive et lobes, servant à contenir les burettes et à recevoir l'eau du lavabo qu'un conduit au fond de la piscine, en forme d'entonnoir prismatisé, portait dans la terre. Ces piscines, transformées en grande partie au XVII^e^ siècle en armoires, ont été remises toutes en état. Nous retrouvons une de ces piscines parfaitement conservée sur le mur du couchant de la Tour d'Espagne ; seulement, la naissance de l'ogive est presque au niveau du sol, ce qui prouve combien en cet endroit le terrain a été exhaussé.

« *Le maître-autel était,* dit Monsieur Moutonnet, *semblable pour la forme aux autres autels de chapelles : pierre rase avec ses colonnes et sans gradins ; les gradins et le tabernacle qui ont remplacé l'antique ciborium sont du seizième siècle* (lisez dix-septième).

« *Notre chronique* (celle de Césaire Cambin) *fait mention du premier tabernacle qui ait été placé sur le maître-autel et à coup sûr dans l'église de Montfavet.* « *MM. des Issarts et de St-Roman étant consuls recteurs en l'année 1651, firent travailler à ce beau tabernacle qui orne notre maître-autel, lequel MM. de Servières et de la Roque, estant recteurs l'année d'après, firent dorer ainsi qu'on le voit présentement, faisant de plus faire un pavillon de satin à fleurs pour le couvrir et l'orner.* »

Digitized by Google

« *Ce tabernacle*, continue Monsieur Moutonnet, *est en effet fort beau ; il a été remplacé par l'autel en bois que la paroisse Saint-Pierre d'Avignon a vendu à celle de Montfavet, il y a une vingtaine d'années* (aujourd'hui plus de cinquante ans), *autel qu'on attribue au célèbre sculpteur Péru. Notre ancien tabernacle de 1651 se trouve actuellement à la chapelle de N.-D. des Anges. Il est tout à fait dans le style de la Renaissance ; seize petites colonnes torses géminées, chacune ayant son chapiteau corinthien, l'entourent. Six niches à plein cintre, distribuées entre les colonnes, donnent asile à autant de saints.*

« *La porte du tabernacle est ornée d'un Ecce Homo. Les statuettes de la sainte Vierge, de saint Antoine de Padoue, de sainte Elisabeth et de saint André nous paraissent fort remarquables.* » (Moutonnet. P. 41).

Nous nous permettrons quelques petites observations au sujet de l'autel de Péru, le tabernacle ayant disparu. L'autel de Péru a été redoré, mais fort mal ; quand on le considère à distance, les anges ou moutards qui entourent le tabernacle sont magnifiques de proportion et de pose ; mais, si on les examine de près, on voit que le fini des sculptures, surtout dans les figures et les mains, a complètement disparu sous une épaisse couche de mastic qui est sous la dorure ; plusieurs mêmes de ces figures, et entre autres celle de l'Ecce-Homo sur la porte du tabernacle, ont presque complètement perdu le dessin des yeux. Nous faisons des vœux pour qu'un jour on rende à ce chef-d'œuvre sa beauté première.

Monsieur Moutonnet oublie cependant une transformation, antérieure à 1651, qu'avaient subie le maître-autel et le sanctuaire. Nous la puisons à la même source : « *Madame des Issarts donna charitablement la somme de 36 livres pour le prix de l'image de Notre-Dame de pierre qu'on plaça au milieu du maître-autel en l'année 1635, le 15e jour de septembre.* » (Cambin, p. 45). A la même époque : « *M. Thomas de Breton paya ensuite le prix du tableau de S. Joseph qu'on voit encore dans le chœur d'en bas, mais le reste de*

Digitized by Google

l'ornement et de l'architecture de plastre feut payé des aumônes indifférentes du couvent. » Ces ornements et architecture consistaient en un mur qui fermait le bas de l'arc triomphal et coupait l'autel au milieu ; ceci existait encore au commencement de ce siècle, et le tableau de saint Joseph, encore à sa place, était sur ce mur, faisant face au chœur ; la Vierge de madame des Issarts qui était au haut de ce mur faisait face à la nef : c'est la statue qui est aujourd'hui sous la porche.

Nous ne quitterons pas cependant le sanctuaire sans dire un mot de la superbe balustrade en marbre blanc formant la sainte table et qu'on a mise là à l'époque des dernières restaurations : c'est un ornement qui ne déparerait certainement pas la plus belle de nos églises gothiques. Seulement, elle rend l'autel un peu bas et, à distance, elle empêche de voir une partie des sculptures fort belles du tombeau de l'autel ; le mal serait facile à guérir : il n'y aurait qu'à relever l'autel d'une marche.

A l'extérieur, nous avons encore quelques ornements à signaler. Nous ne dirons rien des gargouilles qui conduisent les eaux pluviales en dehors des arcs-houtants : nous laisserons Monsieur Moutonnet nous décrire un bas-relief qu'on voit encore sous le porche : « *Sous le porche de l'église, l'imposte nous offre un monument précieux représentant en forme de bas-relief les vingt-cinq moines de Saint-Ruf. Ces religieux sont en prière, les deux genoux en terre, les mains et le regard vers le ciel. Ils sont groupés douze à gauche et treize à droite, face à face. Le premier du côté droit, un peu séparé des autres, occupe le milieu des deux groupes ; tout annonce en lui le supérieur de la nouvelle colonie. Une mince couronne de cheveux ceint la tête des religieux, d'ailleurs entièrement rasée ; leur figure est sans barbe. Une robe monastique à grandes manches les enveloppe depuis le cou, qui reste découvert, jusqu'à l'extrémité des pieds. Les têtes, très belles encore d'expression, ont beaucoup souffert, moins des injures du temps et des révolutions que de celle des enfants de l'école....* (P. 10).

Digitized by Google

Outre la porte du porche qui s'ouvre sur le côté de l'église, il y en avait primitivement une autre sur le mur du fond, communiquant avec le couvent. Aujourd'hui, cette porte est fermée au public; c'est à regretter, car, comme on n'entre dans la nef que par le côté, l'œil n'embrasse plus du premier coup le splendide ensemble de l'édifice. Il serait cependant si facile d'obvier à cet inconvénient : il s'agirait tout simplement de démolir un petit mur en moellons et de faire disparaître la cloison en briques qui ferme l'ancienne porte ogivale qui mettait autrefois l'église en communication avec le vestibule du couvent, aujourd'hui le caladat. A cela on gagnerait non seulement le charme d'un premier coup d'œil, mais encore une chapelle, car on pourrait loger les chaises volantes qui obstruent la dernière chapelle, dans la salle qui avoisine la porte dont nous venons de parler.

Il nous resterait encore à parler des décorations en peintures de l'église et des tombes. Pour éviter des redites, nous parlerons des peintures de l'église en même temps que de celles du couvent; nous allons donc nous occuper des tombes de l'église.

Au dire des anciens de la paroisse, avant le dallage actuel, le sous-sol de l'église était comme une vaste nécropole. Aujourd'hui, vainement chercheriez-vous la trace de ces tombes, vous ne trouverez que celle de Pierre de Cohorn, celle des religieux Récollets au milieu du chœur (1), et celle de la famille Palun dans la chapelle de l'Immaculée Conception (2). Ces deux dernières nous ont été conservées : celle du chœur, parce qu'on n'a pas touché au dallage ; celle des Palun, parce que la famille, ne voulant pas laisser perdre le souvenir de ses ancêtres, en a fait couvrir l'ouverture par une dalle de marbre noir.

(1) Cette tombe fut faite sous les Récollets ; Cambin dit : « *M. Tonduty, chanoine de l'église métropolitaine d'Avignon, fit..... faire la sépulture qui est dans le chœur, laquelle il destine aux religieux.* » (Cambin).

(2) « *Sire Imbert Palun..... choisit la chapelle de Sainte-Anne pour être le lieu de sa sépulture.* » (Cambin).

Digitized by Google

A l'époque du dernier dallage disparut de l'église la pierre tombale de Bertrand de Montfavet. S'il est une chose inexplicable dans les réparations de cette époque, c'est bien la disparition de cette tombe, car, s'il y avait quelque chose à faire revivre dans l'église, c'était bien le souvenir de son fondateur. Ce souvenir, on l'a confié à un procès-verbal que personne ne connaît et qu'on nous permettra de transcrire ici : « *L'an de N. S. J. C. 1861 et le 20 du mois de juillet, nous soussigné, curé de Montfavet, ayant fait exécuter divers travaux dans le sanctuaire de notre église, avons trouvé à l'entrée dudit sanctuaire une tombe que tout nous fait présumer être celle de l'illustre cardinal Bertrand de Montfavet, fondateur de ladite église. Cette tombe nous a paru dater de la construction de ladite église, faite de la même pierre et avec le même appareil. Elle était en partie remplie de décombres et renfermait dans sa partie supérieure des ossements que nous avons crus être les restes de l'illustre cardinal. Nous avons trouvé mêlés avec ses ossements quelques fragments d'étoffes précieuses. Nous avons recueilli avec soin lesdits ossements, les avons enfermés dans une caisse de bois et avons scellé le tout dans un caveau pratiqué dans ladite tombe à l'entrée du sanctuaire* ». Renseignements pris auprès des ouvriers qui ont exécuté les travaux, la tombe que vise le procès-verbal n'était pas exactement sous la pierre tombale du cardinal ; les ossements étaient presque tous sous l'autel, ils étaient ramassés dans un coin du caveau, ce qui prouve que la tombe avait été ouverte, la pierre était un peu plus bas. Il est probable que le caveau était bien celui du cardinal et que, lorsqu'on a ouvert cette tombe, la pierre a été mise plus bas. Ce qui est certain, c'est que la pierre qu'on voyait à cet endroit était bien la pierre tombale du cardinal ; voici l'inscription qu'au XVII[e] siècle le chroniqueur des Récollets a relevée sur place : « *Hic jacet Bertrandus de Montefaventio de Castro-novo Ratherii Cardurcensis diœcesis, tituli Stæ Mariæ in Aquiro diaconus cardinalis, qui post extructam suis expensis et dotatam hanc ecclesiam et mo-*

Digitized by Google

nasterium aliaq. pie ac prœclare a se gesta, in Domino feliciter obdormivit ann. Dom. MCCCXLIII ».

Au-dessous de la tombe du cardinal, il en restait une autre qui a disparu à la même époque. Voici d'après Césaire Cambin l'inscription qu'au XVII[e] siècle. On lisait encore : « *Hic jacet humatus bonæ memoriæ domin. Richardus de Wimundrwold anglicus, doctor legum solemnis in romana curia quondam advocatus qui obiit die sexta decima mensis aprilis ann. Dom. trecentesimo quinquagesimo sexto cujus anima requiescat in pace amen.* »

M. Moutonnet qui a vu ces dalles nous en donne la description : « *Rien de plus modeste que le tombeau du bon cardinal : point de mausolée, point de statue, une simple pierre servant de dalle au caveau qui renferme sa dépouille, et que foulent tous ceux qui entrent dans le sanctuaire. Aussi, lorsque vous viendrez visiter son église, ne cherchez pas à retrouver son inscription, ce serait peine perdue : elle a entièrement disparu, emportée comme poussière par les pieds passants.....* » Voici du même auteur la description de la seconde tombe : « *Ce second tombeau est aussi simple et dans le même état de conservation que le premier. Cependant on distingue encore sur la pierre sépulcrale quelques restes de caractères gothiques, cujus anima requiescat; quelques tronçons d'ogives, quelques traits d'une figurine non encore entièrement effacés* ». (Pag. 11 et 12.

Outre ces deux tombes, l'église de Montfavet possédait de la même époque les tombes de deux illustres personnages dont le souvenir s'était conservé jusqu'au XVIII[e] siècle. Nous l'apprenons par deux inscriptions commémoratives qui ont disparu, mais dont nous avons retrouvé la copie.

Digitized by Google

Hoc in templo jacet
Pet. Gomes. Debarrosso junior
qui ex archip. Hispalensis
a Gregorio XI
S. prax. P. B. T. R. Cardis creatus
imminenti chrismatum teterrimo
in virtutis omnigenæ præmium
provida morte subtractus est.
Aven. an. MCCCLXXIV. Julii II.
hujus memoriam hic consepultam
fr. Eusebius recollectum
loci ac locati decori consulens
ac sepulchrali epigraphia
post liminio suscitavit
an MDCCLVII.

Hic alicubi latet
Bernardus Hugonis Avensis
Elnensis episcopus
Antonii minoritæ et Avensis
quem a Martino V card. volunt
gentilitius.
qui hoc in religioso secessu
cœlo mentem, solo carnem
consignavit
an. epidemiali MCCCXLVIII
Cui ne totus excideret
fr. Eusebius Didier
studio patriæ communis et hospitii
hoc qualecumque monumentum
sub penicillo dedicavit
an MDCCLVII.

La première de ces inscriptions était au fond de l'église, du côté de l'épître, la seconde sous le porche.

Plusieurs auteurs, au témoignages des archives de Sainte-Praxède, font de ce cardinal le neveu du cardinal fondateur de la Tour d'Espagne et ils ajoutent : « *On ne peut croire que les deux cardinaux soient de même famille, le plus ancien s'appelait Gomesius auquel surnom se trouve un* s *pour la 5e lettre, et au second un* t *pour la 5e lettre, savoir Gometius. Le premier est dit Debarrosso et le second Albernot Conchensis* ». (*Inventaire de Ste-Praxède par M. Nerva, 1686. — Manuscrit aux Archives départementales. fonds Ste-Praxède*). Les mêmes Archives placent le tombeau de ce cardinal dans l'église de la Tour d'Espagne ; elles ne sont cependant pas catégoriques sur ce fait : « *et l'on croit qu'il fut enseveli dans notre église de Sainte-Praxède, terroir d'Avignon..... ne se trouvant toutefois dans les archives aucun instrument ou mémoire par lesquels on puisse vérifier, on ne peut le savoir que par tradition* ». Il semble que le second cardinal dont il est ici question n'est pas celui auquel appartient l'inscription commémorative; cependant, c'est bien le même personnage, car,

Digitized by Google

entre le cardinal Gomez de Barrosso et le cardinal de Judicis, nous ne trouvons qu'un seul cadinal du titre de Sainte-Praxède ; de plus, dans deux éditions différentes de Ciaconus que nous avons consulté à la bibliothèque de la ville, ce même cardinal est appelé dans une édition reliée en parchemin, page 752 : *Petrus Gometii Albornotius Conchensis*, et dans un autre : *Petrus Gometius Debarrosso.* Quoi qu'il en soit de son nom, ce cardinal a été réellement enterré dans notre église ; en voici la preuve. Nous lisons dans Baluze, p. 1045, un extrait du testament fait à Avignon en 1388: « *Ex. testamento R. in Xto Patris E. D. Anglici Ep. Albanensis Cardinalis. — Item lego executoribus testamenti bonæ memoriæ Domini Cardinalis Hispani ultime defuncti cujus corpus sepultum est in Ecclesia monasterii ordinis Sancti Augustini Avenionensis diœcesi.....* » Comme nous savons d'ailleurs par tous les auteurs et son inscription tombale que le cardinal, fondateur de la Tour d'Espagne, y a été enterré, il est évident que ce testament ne peut viser que le second cardinal, et, par conséquent, que c'est à Montfavet qu'il a été inhumé.

Quant à l'évêque de Perpignan, Bernard Hugonis, outre cette inscription commémorative, nous connaissons sa sépulture par la Gallia Christiana : « *Eodem anno (septimo Clementis VI) mortuus est in monasterio B. Maria de Bona Requie ordinis Sti Augustini Avenionensis diœcesis, quo recuperanda sanitatis gratia recesserat* ». (T. VI. P. 1058).

On peut voir au Musée Calvet, dans la salle gothique, une tête de marbre blanc, trouvée dans les décombres de l'église de Monfavet (n° 14). Cette tête, malheureusement fort mutilée, est coiffée d'une mitre basse très ornée, avec petites fenêtres en haut et armoiries au bas des deux côtés. Ces armoiries nous ont fait un instant espérer que nous pourrions trouver le personnage auquel elles appartiennent ; malheureusement encore, elles ont beaucoup souffert de la pluie et sont indéchiffrables. Tout ce que nous avons pu voir, c'est que ce ne sont pas les armes du cardinal Gometius,

Digitized by Google

archevêque de Séville, qui sont fort simples : d'argent à la bande de gueule (n° 13); celles-ci sont plus compliqués. Nous espérions au moins qu'avec les armes de Bernard Hugonis, nous pourrions les reconstituer, mais il nous a été impossible de retrouver, même à Perpignan, le blason de cet évêque. Ce n'est donc que par conjecture que nous attribuons cette tête au tombeau de Bernard Hugonis. Ce tombeau était peut-être un mausolée; disons d'abord, ne fût-ce que pour n'en point laisser perdre le souvenir, qu'au commencement de ce siècle, la statue entière, quoique fort mutilée, existait encore. Un maçon de Monfavet se souvient qu'étant fort jeune, il a employé les morceaux d'une statue de marbre blanc à réparer un pan de mur dans l'église; il nous a même montré un morceau de ce marbre qui est le bas d'une robe, marbre identique à celui de la tête. Nous avons trouvé dans les décombres un morceau de pierre de Pernes, la pierre de prédilection des sculpteurs du XIV[e] siècle, c'est le haut d'une colonnette avec son clocheton; des deux côtés commence une ogives et l'épaisseur montre que ces ogives couronnaient deux niches à fonds plats. Les sculptures de cette pierre sont analogues à celles des tombeaux gothiques du Musée; il a cependant cette particularité que le clocheton et certaines moulures sont peints. Peut-être cette pierre appartenait-elle au même monument que la statue; l'une et l'autre nous paraissent de la même époque. (N° 19).

Nous parlerons plus loin d'une tombe du XV[e] siècle, celle du chevalier Pierre de Cohorn, trouvée à la Tour d'Espagne et placé dans l'église de Montfavet en 1742. (voir p. 41).

Sous les Récollets, plusieurs familles choisirent ici leur sepulture. En 1622, M. Malateste, général des armées du Pape,

(1) Un inventaire des trésoriers des hospices du XVI[e] siècle mentionne à Montfavet « une statue d'evesque dont la tête est détachée et qui se trouve sur un tombeau au milieu de l'église. » C'est probablement le monument funèbre dont nous parlons. »

Digitized by Google

choisit la sienne dans la première chapelle à côté de l'autel. (*Cambin*, p. 44.) La même chapelle, aujourd'hui des Ames du Purgatoire, fut concédée en 1674 à « *l'Illustre seigneur Messire Louis Balthazard de Gérente, seigneur de la Broyère, Cabanes et Pierredon, citoyen d'Avignon... écrivant M^e Barthélemy Henri secrétaire de la dite ville, en témoignage de quoi le dit seigneur de Cabanes y a fait apposer ses armes* ». (Camb. p., 21) — « *M. Antoine Dezanobis.... crut ne pouvoir mieux faire qu'en choisissant sa sépulture en cette église de Montfavet et en une chapelle qu'il voulut être soub le titre du St Ange Gardien, laquelle il fit orner d'un fort beau tableau...* » (P. 43).

Nous pourrions citer encore bien des familles ayant ici leur sépulture, puisque chaque chapelle avait la tombe de son propriétaire et portait au-dessus du retable de l'autel les armoiries de cette famille ; malheureusement, toutes ces armoiries étaient en plâtre, ce qui les a empêchées de trouver grâces après du restaurateur. Il en est encore quelques-unes que nous donnons ici sans couleurs, parce qu'elles sont badigeonnées.

Nous terminons ce sujet des sépultures par un entrefilet de Cambin que nous transcrivons : « *En l'année 1628 et le 25^e jour du mois de septembre le Révérendissime père général des Dominicains venant de Paris et passant par Avignon pour se rendre plus tôt à Rome, il se vit attaqné d'une violente maladie le jour même qu'on devait le recevoir dans cette ville, ce qui l'obligea de se retirer en quelque métairie voisine qui fut celle de M. Crozet en laquelle peu de jours après il mourut fort exemplairement. La peste pour avoir été découverte déjà en quelques villes de France, MM. les consuls jugèrent fort à propos que, pour ne donner sujet au peuple d'Avignon de s'opposer à l'entrée de ce corps daus leur ville, il falloit le mettre en dépost dans notre église de Montfavet, ce qu'on effectua avec le plus de solennité que notre pauvreté le pouvoit permettre, d'où néanmoins il fut transporté solennellement en l'église des*

Digitized by Google

Dominicains d'Avignon en l'année 1632, le 23e jour du moys de septembre ». (P. 30).

Outre les tombes qui étaient à l'intérieur de l'église, Montfavet avait, au commencement de ce siècle, un cimetière attenant à l'église. Le mur qui fait face au midi se prolongeait sur le devant jusqu'au milieu environ de la route qui vient d'Avignon, et le mur du nord venait le rejoindre à ce point.. Ce cimetière avait la forme d'un triangle. A l'extrémité du cimetière, à la jonction de la route d'Avignon et de la traverse des Marseillais, les Récollets élevèrent, en 1763, une croix de Mission en bois ; le mistral la renversa et la brisa quelques années après. Les paroissiens voulurent la remplacer par une croix de pierre ; ils découvrirent à la Fontaine-Couverte une colonne en marbre de 10 pans de longueur, dans la propriété des R. Pères Carmes ; ils la leur demandèrent et l'obtinrent à la condition de la remplacer par un terme. Cette colonne fut transportée à Montfavet, polie par un marbrier et, après bien des tracasseries qu'il serait trop long de raconter, elle fut élevée et surmontée d'un croisillon en fer, à l'endroit indiqué. Tout ceci est raconté très longuement dans le *Registre de la Confrérie du St-Sacrement*, aux Archives municipales. Cette croix fut plus tard renversée, et la colonne, coupée en deux, servit à faire les deux pierres repoussoirs qu'on voit en avant de la grille qui est au chevet de l'église.

L'église de Montfavet, paroisse dès sa fondation, devait avoir primivement une chaire et des fonts baptismaux dont il ne reste nulle trace. La chaire actuelle fut faite en 1627 par les soins et aux frais de M. de Donis. (Camb. p. 45). Les fonts baptismaux étaient de la même date, seulement ils obstruaient la porte du fond et ils ont été transportés dans la chapelle voisine.

Ceux qui ont vu l'église de Montfavet avant les dernières réparations se rappellent une inscription immense qui couvrait tout le mur de l'église au-dessus des fonts. On avait gravé là l'histoire du monument. Toutefois, cette inscription

Digitized by Google

ne date, dans sa partie la plus ancienne, que de l'année 1627. Voici le texte de la partie la plus ancienne : « *A l'honneur et gloire de Dieu et à l'éternelle mémoire de Bertrand de Montfavet, cardinal français, neveu du pape Jean XXII. Lequel avoit fondé et doté la présente église et monastère sous le titre de N.-D. de Bon-Repos rendit l'âme à Dieu l'an MCCCXLIII de qui les os reposent en paix en la présente église et monastère. — Passant, prie Dieu pour son âme* ». Cette inscription ne nous apprend rien de plus sur le cardinal que son épitaphe, sauf la qualité de neveu de Jean XXII. Nous avons longtemps cherché sur quoi reposait cette parenté du cardinal avec Jean XXII, nous ne l'avons trouvé nulle part. Le dernier travail sur ce pape, fait par l'abbé Verlaque, ne reconnaît à Jean XXII que trois neveux cardinaux : les deux frères Arnaud et Jacques de Via et Jausselin d'Ossa. Les auteurs anciens et la tradition du Quercy reconnaissent ce titre à un quatrième cardinal : Bertrand du Poyet, mais nulle part, ailleurs que dans cette inscription du XVII[e] siècle, nous n'avons vu appeler Bertrand de Montfavet neveu de Jean XXII ; ce pape avait trois sœurs dont aucune n'avait épousé un de Montfavet.

Voici maintenant la suite de l'inscription, qui a été ajoutée au fur et à mesure :

« *Ledit monastère, à présent Prieuré, fut uni à l'œuvre du Pont d'Avignon par le pape Nicolas V qui en donna l'administration, l'an MCCCXLII, Illus. et Magnif. SGRS, Consuls de la ville d'Avignon, les chargeant de faire faire à perpétuité le divin service en ladite église.*

« *En suite de quoi, l'an MDCXIII fut conclu par conseil que ledit service seroit fait à l'avenir par les religienx Réformés de ladite ville.*

« *Et dès lors fut donnée la charge aux RR. PP. Récollets.*

« *Cette inscription qui périssoit par le délabrement du mur a été copiée et réparée avec soin et le mur a été réparé sous le rectorat de MRSE.... en MDCCL.*

Digitized by Google

« *Et ladite inscription a été rétablie en son premier état sous le rectorat de MRSE..... en MDCCLII.*

« *Le Conseil de ville du 20 octobre 1759 a nommé les RR. PP. Capucins pour desservir cette paroisse* ».

L'intérieur du monastère était approprié à la vie des chanoines réguliers de Saint-Augustin ; la colonie qui vint s'établir à Montfavet, en 1338, arrivait du couvent de Saint-Ruf, selon la tradition qui est très vraisemblable. Nous n'avons aucun document écrit sur les faits et gestes des religieux Augustins, mais les constructions encore existantes à Montfavet renferment les principales parties de l'ancien couvent, et nous n'aurons, pour en retrouver la disposition primitive, qu'à faire disparaître par la pensée ce que les documents écrits ou l'inspection des murs nous disent avoir été ajouté.

Le rez-de-chaussée comprenait : le réfectoire, la cuisine, l'escalier et le vestibule, la salle du Chapitre et probablement les ateliers ; le plancher de toutes ces pièces était au même niveau dans les tours et dans l'aile qui les relie ; dès lors tous les planchers en contre-bas de celui-là sont postérieurs.

Le premier étage, l'unique de l'aile entre les tours, était composé d'une vaste salle allant d'une tour à l'autre et servant de dortoir aux religieux, et de deux vastes chambres à chaque extrémité : l'une dans la tour du Midi, que la chronique nous dit avoir été la chambre du cardinal ; l'autre dans la tour du Nord, qui était probablement l'infirmerie, comme nous le verrons plus loin.

Le second étage, qui n'existait que dans les tours, n'était guère utilisé qu'en temps de siège, comme nous l'avons déjà dit.

Le *réfectoire* occupait tout le rez-de-chaussée de la tour du Midi. Son emplacement nous est connu par la tradition et aussi par sa position tout à côté des cuisines. Cette pièce était éclairée primitivement par quatre petites ouvertures en forme de meurtrières, deux au midi et deux au levant. Une de ces dernières existe encore ; nous concluons à l'existence des autres par analogie avec celle de la tour du Nord. En 1644,

Digitized by Google

ces ouvertures, jugées trop étroites, furent agrandies sous le rectorat de MM. de Brante et de Serres. (ibid.)

Sur la face du Midi de la tour, nous apercevons encore un montant d'une porte ogivale à l'angle sud-ouest du réfectoire ; cette ouverture donnait probablement accès à l'appendice de cette tour que nous apercevons sur le croquis (nos 1, 2) et tout nous porte à croire que cet appendice, en symétrie avec les latrines de l'infirmerie à côté de la tour du Nord, servait au même usage. Toujours est-il que cette porte ne devait pas donner accès sur le jardin, puisque nous apprenons par la chronique que les religieux Récollets ouvrirent une porte pour aller du réfectoire au jardin (Cambin, p. 18), ce qu'ils n'eussent pas fait s'ils eussent eu déjà une poterne à cet usage.

A l'intérieur, deux autres portes mettaient le réfectoire en communication du côté du couchant avec les cuisines, et du côté du nord avec la salle de communauté.

Des cuisines primitives, il reste encore deux murs, et c'est tout. Grâce au croquis (n° 1) qui nous montre à peu de distance du mur de la tour, sur la face du midi, une cheminée, nous avons pu trouver la trace de l'ancienne cheminée à l'endroit indiqué ; des pierres calcinées, des cailloux noircis nous ont fait dire : la cheminée était là, et, précisément au-dessus de l'endroit où le mur est brûlé, on a ouvert une porte à la place du tuyau. Il y a cependant une chose dont nous n'avons pu trouver trace : c'est l'escalier nécessaire pour aller de la cuisine au refectoire, car le sol de la cuisine était de près de deux mètres en contre-bas de celui du réfectoire. Cela vient de ce que le monument était bâti même sur ce que les vieux actes appellent le *palis des garrigues,* c'est-à-dire, la fin du terrain caillouteux ; la partie encore existante est sur la hauteur, et celle qui a disparu, sur le terrain plus bas. Nous pourrions ici hasarder plusieurs conjectures sur l'entrée probable de la cave qui est sous la tour et dont nous avons déjà parlé, mais rien, à l'inspection des murs, ne nous indiquant l'existence d'une ouverture, nous n'en parlerons pas. La cuisine prenait du jour en dehors de l'enceinte par de larges meurtrières que

Digitized by Google

nous voyons encore, et aussi à l'intérieur, mais, de ce côté, par des ouvertures plus larges qui étaient des croisées à meneaux. On aperçoit encore, sur le pan de mur conservé, la plate-bande d'une croisée monacale.

En commençant notre travail, nous avions placé les cuisines dans la salle qui est entre le réfectoire et l'escalier. Une des raisons qui nous amenaient là était que nous ne connaissions que la porte de cette salle pour pénétrer dans le réfectoire, et que nous ignorions l'existence de la cheminée dont nous venons de parler. Plusieurs raisons cependant nous faisaient hésiter à mettre là les cuisines : c'étaient d'abord les peintures dont nous avons constaté, sous le badigeon, l'existence sur tous les murs anciens de cette pièce, et, ensuite, nous admettions difficilement que la communauté, pour aller du chapitre de l'église et au réfectoire, fût obligée de traverser les cuisines.

La découverte de la porte primitive, que des modifications récentes nous avaient fait croire une ouverture moderne, et la cheminée que nous avons constaté avoir existé là, ont modifié notre opinion, et la pièce entre l'escalier et le réfectoire est, selon nous, la salle de communauté ou le *chauffoir* des moines. Cette pièce manquait, en effet, dans la nomenclature des principaux appartements nécessaires à une communauté. Les moines de Montfavet étaient, au dire de Cambin, et aussi par ce que nous savons de la règle de Saint-Augustin qu'ils suivaient, des hommes d'étude ; or, nous ne voyons pas où pouvait être leur salle d'étude, si ce n'est là. Cette pièce était splendidement décorée de peintures murales, si nous en jugeons par un fragment de frise que nous avons découvert sous le badigeon. Elle était cependant assez faiblement éclairée, du côté du levant, par trois petites ouvertures très élevées, mais il est probable qu'elle recevait plus de jour du côté du couchant, qui est le côté intérieur de l'enceinte. Nous ne pouvons rien cependant affirmer à ce sujet, aucune ouverture actuelle ne pouvant nous donner, même approximativement, les dimensions des ouvertures primitives.

Digitized by Google

Cette vaste salle a été coupée sous les Récollets par des murs et, dans sa hauteur, par un plancher. Ils firent de la cheminée du chauffoir la cheminée de leur cuisine, puis ils divisèrent la pièce en deux pour avoir un couloir allant du vestibule au réfectoire ; enfin, entre la cuisine et le réfectoire, ils firent ce que Cambin appelle *une dépense :* « *Il y eut des autres recteurs qui firent..... dresser diverses murailles pour mieux séparer la cuisine d'avec la dépense.* » Les Récollets, trouvant ainsi leur cuisine placée là trop loin du puits primitif, obtinrent qu'on en fît creuser un autre « *les autres recteurs, en 1620, ayant déjà fait creuser le puits de la cuisine.* (P. 18).

La salle d'études et le chapitre étaient séparés par le vestibule du couvent appelé aujourd'hui le *caladat*, parce que cette pièce est pavée en cailloux appelés *calado.* Les deux portes du couvent donnant accès au levant hors de l'enceinte et au couchant dans l'intérieur s'ouvraient dans ce vestibule. A gauche de l'entrée du dehors longeant le mur de la salle d'étude et la façade du couchant, est l'escalier du monastère. L'escalier *à repos* comme l'appelle Cambin, n'est point primitif ; il nous dit lui-même qu'il fut fait, en 1636, par MM. de la Falèches et de Servières, « *achevant ensuite leur libéralité par les degrés à repos qu'ils firent faire pour monter au dortoir.* » (P. 19). Toutefois, nous serions porté à croire, quoique rien ne le prouve, que cet escalier du XVII^e^ siècle a remplacé l'escalier primitif. Nous fondons notre manière de voir : sur l'emplacement tout naturel de l'escalier dans le vestibule, au centre de la maison ; ensuite, selon le dire du vieillard qui nous a signalé un escalier qu'il avait vu, disait-il, descendant dans les caves, escalier qui était placé sous l'escalier actuel, il nous semble vraisemblable d'admettre qu'un escalier là supposait un escalier supérieur qui lui aurait donné son échappement.

Le vestibule du couvent était primitivement, comme le réfectoire et la salle entre deux, tout couvert de peintures ; l'embrasure même des portes en porte encore des traces évi-

Digitized by Google

dentes. Le mur entre le vestibule et la salle du chapitre nous montre encore plusieurs fragments de blason. [Au centre étaient les armes du cardinal Bertrand; on en distingue encore quelques parties; tout à fait au haut nous avons enlevé le badigeon sur un vestige que nous apercevions,et nous avons trouvé le blason du cardinal des Ursins, contemporain de celui de Montfavet. On apercoit encore la forme d'un autre blason, mais l'intérieur a disparu. Peut-être pourrait-on découvrir encore d'autres vestiges sous le badigeon et surtout au-dessus de la porte d'entrée. Au XVII[e] siècle, la porte d'entrée du chapitre se trouvant sous l'escalier, on en ouvrit une autre au milieu du mur; cette porte fut surmontée d'un cadre en plâtre, au milieu duquel on grava probablement une inscription qui a disparu. Ce cadre et les ajoûts au plâtre qui l'entourent ont fait disparaître une grande partie des peintures.

Le vestibule du couvent donnait accès dans la *salle du chapitre*, aujourd'hui salle de la Mairie. Au commencement de ce siècle, on l'appelait encore la salle *di conse* ou des consuls, probablement parce que les consuls, dans le remaniement qui se fit à Montfavet sous les Récollets, se réservèrent cette pièce. C'est là qu'à l'époque de la peste de 1628, se tenait le Conseil de ville, dont plusieurs délibérations de cette époque sont datées de Montfavet.

Nous voudrions bien pouvoir décrire cette salle telle qu'elle était primitivement, mais nous ne ferions que des conjectures. Ce que nous savons cependant, c'est que la vaste cheminée qui est à droite en entrant, est tout à fait moderne; peut-être y en avait-il une en face, car le croquis (n° 2) nous en montre une en cet endroit. La souche sur le toit en existe encore, ou peut-être, et c'est le sentiment qui nous paraît le plus vraisemblable, cette cheminée s'arrêtait-elle au premier étage et était celle de l'infirmerie; nous dirons aussi que les deux vastes portes vitrées qui sont dans cette salle sont tout à fait modernes. Le chapitre communiquait avec l'église par l'ouverture qui est en face de la porte du fond, et aussi avec le bas de la tour du nord par la porte aujourd'hui changée en pla-

Digitized by Google

card. Mais y avait-il des peintures sur les murs et au plancher ? c'est ce que l'enduit au plâtre et le plafond du XVII[e] siècle ne nous permettent pas de savoir.

Cambin, dans sa chronique, appelle la dernière salle du rez-de-chaussée qui occupe toute la tour du nord la *couturerie*. Etait-ce primitivement la salle destinée aux travaux manuels des moines ? C'est ce que rien ne nous démontre. Cette pièce est pour nous cependant très curieuse, parce qu'elle a été la moins restaurée. Le plancher du XIV[e] siècle reste encore ; les fenêtres y ont encore la forme primitive ; l'ouverture est d'environ un mètre de haut sur deux pans de large ; un petit évasement l'encadre sur la façade, mais, à 0,20 centimètres dans l'épaisseur du mur, les montants s'évasent de manière à avoir plus d'un mètre à l'intérieur : la platebande est presque horizontale et un peu cintrée ; l'appui descend en talus plus prononcé encore que l'évasement des montants. Chaque façade extérieure en avait deux dans le plan primitif, mais ce plan a été modifié par l'architecte lui-même, car, ayant ouvert les deux croisées du levant, il fut obligé de les fermer à cause de la voûte qui relie le mur de cette tour avec celui de l'église. Cette voûte, en effet, s'enchâsse parfaitement dans le mur de l'église, mais elle n'est qu'appuyée sur le mur de la tour et, à l'intérieur de la salle qu'elle recouvre, on aperçoit le bas des ouvertures murées par la voûte. Cette pièce est la seule, avec le vestibule, qui ait une porte primitive ouvrant sur le jardin : elle est pratiquée sur l'angle de la tour, et, à quelques mètres au dehors, est encore le puits primitif. Ce puits n'a rien de bien extraordinaire ; quant à sa profondeur, l'eau potable n'y est jamais profonde. La margelle est bâtie en pierre de taille et, des deux côtés, deux colonnes d'un mètre 25 de haut soutenaient probablement l'appareil qui devait servir à tirer de l'eau ; nous ne pourrions cependant affirmer que telle fût sa forme primitive. Dans le voisinage, le bâtiment a subi trop de transformations pour que nous ne supposions pas que le puits ait été aussi remanié.

Entre l'église et le monastère, il y avait primitivement une simple terrasse et au-dessous une pièce de toute la largeur de

Digitized by Google

l'église, coupée en deux par un petit vestibule qui faisait communiquer le chapitre avec l'église. A quoi servaient ces deux pièces ? La plus grande, peut-être de sacristie ; quant à la petite, nous croirions volontiers qu'elle servait de couloir pour mettre en communication directe le vestibule du couvent avec l'église sans passer par le chapitre ; toutefois, nous hésitons à embrasser ce sentiment, parce que la porte du vestibule a toute l'apparence d'une porte faite plus récemment.

Les deux pièces et le couloir qui relient l'église au monastère offrent cependant une particularité assez singulière pour que nous cherchions à nous l'expliquer : les deux murs qui forment cette partie au nord et au midi ont : l'un plus de 6 mètres et l'autre moins de 3, c'est-à-dire que le couvent et l'église, loin d'être placés en angle droit, forment un angle passablement aigu. On pourrait croire qu'ayant mal orienté le couvent, on ait voulu bien orienter l'église, qui a été faite peut-être tout de suite après, mais c'est le contraire qui a lieu : le couvent est mieux orienté du nord au midi que l'église. Nous ne trouvons qu'une seule raison, et peut-être ne devinons-nous pas juste : en examinant le monument dans son ensemble et à distance, grâce à cette inclinaison de l'église, le clocher se trouve occuper le centre des constructions. Est-ce pour cette simple raison du coup d'œil qu'on aura tracé l'église de la sorte (1) ? A moins que ce ne fût pour suivre l'alignement de la route; mais les ponts et chaussées, à cette époque, étaient bénins, surtout pour leurs Éminences.

Nous arrivons au *premier étage* qui, comme nous l'avons dit déjà, n'était formé que par trois grandes pièces ; tout ce que nous trouvons en dehors des murs des façades et des quatre murs des tours a été ajouté sous les Récollets, depuis 1613. Ces vastes pièces, subdivisées en petites cellules, se trouvaient beaucoup trop hautes ; c'est pourquoi, à 2 mètres environ en contre-bas de l'ancien plancher, on fit à chaque cellule un plafond en plâtre. C'est ce qui nous permet, main-

(1) La seule vue du plan de Montfavet démontre bien que telle a été la pensée du constructeur de l'église, car la perpendiculaire élevée au milieu entre les deux tours passe exactement par l'axe du clocher.

Digitized by Google

tenant encore, de voir quelques peintures du XIV^e^ siècle fort curieuses que nous allons étudier bientôt. Toutes les pièces de cet étage, avec leurs murs recouverts de peintures, étaient éclairées par des ouvertures semblables à celles que nous avons décrites dans la tour du nord ; mais celles du dortoir des moines nous semblent beaucoup plus allongées. Nous n'entrerons pas dans de longs détails sur les constructions des Récollets au XVII^e^ siècle ; nous dirons seulement qu'ils ouvrirent, dans les deux murs des tours, un immense ouverture, établirent un corridor allant du nord au midi et bâtirent leurs cellules à droite et à gauche. C'est à cette époque que furent percées sur les deux façades les fenêtres que nous voyons au premier. Ils ajoutèrent cependant à ces constructions ce qu'ils appelaient le chœur d'en haut. Entre l'église et la tour du nord, il n'y avait primitivement, avons-nous déjà dit, qu'une terrasse. Les Récollets firent percer le mur de la tour et celui de l'église et bâtirent sur cette terrasse un chœur de plain-pied avec les dortoirs. L'arceau que nous voyons sur les deux croquis (n^os^ 1 et 3) n'existait pas alors, comme il n'existe plus aujourd'hui ; il fut construit en 1656 pour « *servir de passage au lieu commun de l'infirmerie* (Camb., 19.) C'est à l'époque de la construction du chœur d'en haut que fut bâti le petit clocher qui est sur le mur du bas de l'église au croquis (n° 1) et qui a aujourd'hui disparu. (Camb., 19).

Après avoir décrit l'intérieur du monument, ce serait ici le lieu de dire un mot de son aspect extérieur. Nous ne pouvons guère juger que par l'imagination ce que devaient être au XIV^e^ siècle ces deux forteresses assises côte à côte sur le palis des garrigues, avec leurs grandes tours, carrées et crénelées et leurs deux hauts clochers dominant le tout. De ces deux grands amas de pierres analogues au Palais des Papes, il ne reste plus que ce qu'on voit encore à Montfavet. Impossible même d'apprécier au juste l'effet de la seule façade qui est à ce monument ; primitivement, rien de plus régulier ni de plus sévère : deux rangées de petites ouvertures coupaient seules la monotonie ; aujourd'hui, hélas ! rien de plus

Digitized by Google

irrégulier et de plus disgracieux. Presque sous la toiture, quelques ouvertures primitives, allongées ou raccourcies ; plus bas, les fenêtres bourgeoises du XVII[e] siècle, coupées, sans symétrie aucune, par une beaucoup plus grande ; au-dessous, donnant jour à l'entresol, les fenêtres primitives agrandies ou conservées à peu près dans leur état, mais n'étant ni sur le même niveau, ni sur l'aplomb des fenêtres du dessus ; au rez-de-chaussée, de grandes et de petites ouvertures, toutes de différentes dimensions et sans nulle harmonie avec les fenêtres des autres étages. Fort heureusement, le mur lui-même semble s'opposer au percement de nouvelles ouvertures. Nous avons vu, il y a quelques années à peine, un ouvrier, travaillant à creuser dans le mur l'avant-corps d'une fenêtre, obligé d'y renoncer ; après deux jours de travail, il n'avait pu enlever un demi mètre, sur un mètre de long, à l'ancien mur ; les pics s'émoussaient après quelques coups, tant le mortier était dur. Cette observation justifie une fois de plus celle de Viollet-le-Duc : « *Les mortiers employés dans les constructions militaires de cette époque* (XIII[e] siècle), *comme avant et après, sont excellents et valent souvent le mortier romain ; il en est de même des matériaux.* » (Dict., t. IV, p. 261).

Après avoir bâti le monument, le cardinal de Montfavet y appliqua, pour ainsi dire, son sceau en faisant placer ses armes sur la porte principale ; elles existent encore sur la façade du levant, mais elles sont tout à fait mutilées. D'après Césaire Cambin, « *elles étoient soustenues des deux costés, aussi bien que le chapeau du cardinal qui leur sert de cimier, des deux bras croisés et stigmatisés qui sont les armes que l'église a donné à l'ordre de S. François.* » (P. 15), (n[o] 15). On voit bien, en effet, au haut du blason, quelque chose qui peut avoir été les deux supports dont il parle. Mais de là à conclure avec lui qu'il voulait mettre à Montfavet les Franciscains et que Jean XXII l'en empêcha, comme le dit Cambin, il y a loin. Le contraire même n'est pas douteux, puisque Jean XXII était mort plusieurs années avant le commencement même des constructions.

Digitized by Google

Il ne nous reste plus qu'à dire un seul mot sur l'établi des constructions avant d'aborder le chapitre fort intéressant des décorations. Les murs du monument sont partie en pierres de taille, partie en roches équarries. L'église, les angles des tours, l'embrasure des fenêtres et autres petits travaux de ce genre sont en pierres de taille sur les deux faces, avec mortier, béton et rochers entre deux; chaque pierre porte sa marque de tâcheron, et nous voyons par là que plusieurs ouvriers qui avaient travaillé au Palais de Benoît XII sont venus à Montfavet: l'appareil est exactement le même que celui du Palais, excepté dans les fondations, dont les blocs sont beaucoup plus forts. Les autres murs sont en rochers équarris, mais de même dimension et formant des assises tout à fait régulières; beaucoup de ces murs sont aujourd'hui recouverts de mortier.

Par le peu de chose qu'il nous reste des *décorations* primitives des deux couvents de Montfavet et de la Tour d'Espagne, nous comprenons cependant la vérité de cette phrase de Baluze : « *In quibus sunt mansiones pulcherrimæ et omni amænitate decoræ..... et alia delectabilia infinita.* » (T. I, p. 198). A Montfavet, surtout en dehors des pièces destinées aux bas offices, toutes les murailles étaient recouvertes de peintures. Nous avons déjà parlé de celles du vestibule; nous allons essayer de décrire ce qui reste au premier étage de la tour du midi. Le plancher est formé de petites poutrelles reliées entre elles par de petites voûtes et soutenues par deux fortes poutres qui divisent le plancher en trois compartiments; les poutrelles et les voûtines sont peintes d'un gris bleu foncé et parsemées d'étoiles de différentes grandeurs, mais ne dépassant pas 10 centimètres ; la face inférieure des grosses poutres est polychrome, peinte à bâtons rompus. Sur les faces latérales de chacune et sur le mur, formant comme une frise autour des trois compartiments du plancher, court une guirlande avec feuilles et baies ; les feuilles ressemblent à celles de la vigne. Cette guirlande est coupée, tant sur les poutres que sur les murs, par de grandes étoiles espacées

Digitized by Google

d'environ deux mètres. Au milieu de chaque étoile est un blason hexagone, représentant les armes du cardinal, alternées avec celles de Benoît XII. Cette partie des peintures primitives est la mieux conservée, je dirai même que la plus grande partie est encore intacte et n'a subi quelque altération que par le travail du bois pendant cinq siècles. En dessous de cette frise, le fond du mur est d'un jaune rouge avec grandes feuilles découpées et baies rouges, ressemblant au fruit du laurier. Ce fond est coupé au milieu par un grand écusson du cardinal, encadré par de grands arcs qui se coupent aux trois quarts de chaque côté et aussi bien que dessus et sous le blason. A droite et à gauche, à la même hauteur, sont deux grands cercles de plus d'un mètre de diamètre avec un sujet au milieu ; mais, sur le mur principal, les sujets sont complètement effacés. Sur les murs perpendiculaires à celui-là, la même série de dessins continue ; malheureusement, le plafond du couloir, d'un mètre plus haut que celui des cellules, nous empêche de voir le sujet du milieu du mur ; cependant, sur un de ces murs, deux dessins sont conservés dans leurs cercles, et sur l'autre, un. Les deux premiers sont un aigle (n^{os} 16-17) aux ailes déployées ; le second, un lion rampant ; le troisième, une grue. L'aigle nous offre cette particularité : sa queue est terminée en forme de trèfle ; nous trouvons un aigle parfaitement ressemblant à celui-ci et ayant la même particularité dans les armes d'Annibal de Ceccano, contemporain de Bertrand de Montfavet. Le sujet que nous croyons être une grue représente un oiseau *noir* avec un long bec et ayant sa couvée sous lui ; la couleur de l'animal nous dit que ce n'est pas un pélican, et par conséquent que ce n'est pas le symbole eucharistique. L'aigle de Ceccano nous a conduit à chercher un animal semblable dans les armes des contemporains, et nous avons trouvé la grue dans celles du cardinal de Pellagrua ; quant au lion rampant, cette pièce est très commune dans les blasons. Peut-être ne serait-il pas invraisemblable d'admettre que dans cette pièce, que la tradition nous dit avoir été la chambre du cardinal, celui-ci ait voulu faire

Digitized by Google

peindre sur les murs le souvenir de ses amis en représentant, sinon leurs blasons en entier, au moins la pièce principale de ces blasons.

Ces peintures sont du XIV^e^ siècle ; elles sont contemporaines de Benoît XII, dont elles représentent les armes ; personne ne les a signalées encore que nous sachions, pas même monsieur Moutonnet, qui, cependant, devait en connaître l'existence, car une grosse poutre qui émerge dans l'escalier moderne de la tour montre des traces de peintures très apparentes ; peut-être le bon curé n'a-t-il pas osé s'aventurer sur les plafonds, ce qui n'est pas sans danger pour un vieillard. Nous ne nous permettrons pas de porter un jugement sur ces restes vénérables, nous donnerons seulement notre modeste appréciation : ces peintures ne nous paraissent pas l'œuvre d'un maître : rien en elles ne révèle un pinceau savant ; elles sont plutôt du genre décoratif que des peintures achevées dans les détails ; aussi, bien que nous ayons parlé du protecteur de Simon Memmi, Annibal de Seccano, nous ne croyons pas que ce maître ait mis la main à nos peintures. Leur valeur, est, à notre humble avis, presque toute dans leur ancienneté.

Le dortoir qui sépare les deux tours nous offre aussi, dans sa partie supérieure, quelques fragments de peintures semblables à celles que nous venons de décrire. Mais, ici, le plancher a disparu, les murs ont beaucoup souffert, et les restes de peintures qu'on ne voit que de loin en loin ne nous permettent pas même d'apprécier le dessin d'ensemble. De plus, il y a un réel danger à courir pour voir ces peintures, car le plafond qui les cache n'est rien moins que solide.

Au rez-de-chaussée, dans la salle de communauté ou chauffoir, il y a, avons-nous dit, des restes de peintures ; elles sont au-dessous de l'ancien plancher. Nous voyons là une frise encore de la largeur des poutres, mais le dessin est beaucoup plus riche que celui de la chambre du cardinal : des palmes dentelées s'enlacent gracieusement et passent sous un ornement circulaire au milieu duquel est un blason.

Digitized by Google

Le fragment que nous avons débarrassé du badigeon qui recouvre tout nous donne une idée de ce dessin, mais fort peu du coloris ; ce que nous distinguons bien, c'est que les palmes sont d'un vert clair, quelque peu ombrées, et le contour est dessiné par un mince filet de brun rouge ; le fond nous semble être d'un gris très clair. Au-dessous de la frise, régnait tout autour une large bordure dont nous n'apercevons que la ligne du dessous, sans dessin apparent entre deux. Nous avons cherché à dégager par ci par là quelques morceaux du mur, mais presque partout, les peintures, quoique évidentes, ne nous offrent que des morceaux épars dont nous ne pouvons rien conclure ; cependant, à un certain endroit, nous apercevons des traits tracés au burin et représentant le contour de certains objets dont nous ne pouvons, il est vrai, dire le nom, mais qui ne sont point des enroulements de feuillage. (n° 18). Nous croyons même, à un certain endroit voisin de ces figures tracées au burin, entrevoir un pan de draperie, ce qui nous conduirait à penser qu'il y avait là quelque tableau ; mais, nous le répétons, ces fragments sont si dégradés et surtout la couleur, ayant adhéré au badigeon, a tellement disparu que nous ne croyons pas qu'il soit possible de deviner ce que pouvaient représenter ces peintures. Nous le regrettons vivement et tous les amis des vieilles choses le regretteront avec nous, car la reconstruction de ces peintures, en dehors de l'intérêt qu'il y aurait à les revoir, pourrait, sur certains points, servir beaucoup à l'étude des blasons de cette époque.

L'église avait aussi primitivement des peintures ; nous en avons encore un fragment incontestable dans la chapelle des Ames du Purgatoire. Malheureusement, le sujet principal a disparu, mais la forme reste gravée sur les pierres du mur à la sanguine : c'est le Christ en croix avec la Vierge et un autre personnage ; il reste encore intact le bas d'un de ces deux derniers personnages. On distingue très bien une main retenant un pan de draperie ; il reste aussi un fragment de l'encadrement en marbre peint. Du côté opposé, dans la chapelle

Digitized by Google

dite du cardinal, est aussi un fragment de peinture murale représentant le même sujet, mais ce dernier fragment a été restauré dans ce siècle. L'église ayant été complètement raclée à l'intérieur, il nous est impossible de savoir s'il y avait d'autres peintures primitives ; les quelques rares endroits où nous avons aperçu des traces de couleurs peuvent avoir été peints au XVII[e] siècle, car nous savons qu'à cette époque, on fit plusieurs peintures murales dans l'église. « *M. de Fonture de Bonieux paya le peintre qu'on avait employé pour faire toutes les peintures de notre dortoir, du chœur haut et des armoiries du cardinal de Montfavet qu'on voit peintes aux fenêtres fermées de l'église.* » — *M. de la Palun, maître d'hôtel du roy, fit peindre les douze apôtres qu'on voit autour de l'église aussi bien que les images de Charlemagne et de saint Louis roy de France* ». (Camb. 45). M. Moutonnet, qui a vu ces peintures à travers le badigeon nous dit : « *Ces peintures ne sont peut-être pas sans quelque valeur* ». (Mout., 45). Nous avons le nom de deux peintres qui ont travaillé dans l'église de Montfavet au XVII[e] et au XVIII[e] siècle ; l'un se nommait Bonnano, l'autre Salvator Stambuki (*Archives des Hospices : Inventaire provisoire E. 12*). Les peintures du dortoir des Récollets dont parle Cambin ont complètement disparu ; nous avons pu cependant un jour en voir quelque chose, en ouvrant dans une cloison une porte là où il y avait des peintures ; le fait nous ayant été signalé, nous réunîmes les fragments de plâtre et nous vîmes que le dessus de cette porte était orné d'un tableau sur plâtre représentant une croix contre laquelle étaient appuyées la lance et l'éponge ; sur le gazon étaient les clous et quelques taches de sang. Ce tableau avait toute la ressemblance des images polychromes de la maison Bouasse ; au-dessous, sur la plate-bande de la porte, était écrit en gros caractères ce mot *benignitas*, ce qui nous fit supposer que peut-être, à Montfavet, désignait-on les chambres par le nom d'une vertu comme, ailleurs, on les désigne encore par le nom d'un saint.

En parlant des décorations de Montfavet, nous ne pouvons

Digitized by Google

pas passer sous silence certaines toiles qui ornent l'église. La plus grande représente les *Disciples d'Emmaüs*. Les anciens nous disent qu'autrefois elle décorait le fond du réfectoire des Capucins. Plusieurs l'attribuent à Parrocel; cette toile a une valeur incontestable, seulement, peut-être a-t-elle été trop retouchée. On rencontre dans l'église deux toiles plus anciennes que celle-ci et de moindre dimension, représentant le *Portement de croix* et l'*Ecce-Homo*. Peut-être sont-ce là deux stations d'un ancien chemin de croix ; elles nous paraissent fort anciennes et sont très appréciées par les visiteurs de Montfavet. Le XVII[e] siècle nous a laissé, entre autres, deux oiles de Guillaume Grève données à l'église : l'une, par M. Thomas de Breton ; l'autre, par un riche paroissien, Imbert Palun (Cambin, 43, 45). Toutes les deux représentent la *Sainte Famille* ; seulement, dans la seconde, sainte Anne remplace saint Joseph. Il ne nous paraît pas contestable que ces deux tableaux, quoique non signés, soient du peintre auquel nous les attribuons : en les confrontant avec les deux du Grand-Séminaire, signés Guillaume Grève, on remarque à première vue, non seulement le même coup de pinceau, mais encore la ressemblance parfaite des Vierges et particulièrement une mèche de cheveux sur l'oreille de la Vierge qui est dans toutes ces toiles. Le coloris des vêtements est aussi de même nuance ; enfin, dans un tableaux du Grand-Séminaire, Guillaume Grève a placé un chien aboyant à des tourterelles, ici, dans le tableau de Saint Joseph, on remarque une particularité analogue : un chat gris fort joli dans le demi-jour. Cette particularité a si bien frappé les yeux du vulgaire qu'on appelle vulgairement ce tableau : le tableau du chat.

Il y a encore une toile de maître qui a disparu de Montfavet avec les Récollets : c'était une *Visitation* de Nicolas Mignard. Ce tableau, donné aux Récollets par le marquis de Gonzague, polonais, fut, au témoignage de Cambin, donné au Père Ange, supérieur de Montfavet, « *pour orner la perspective des degrés* ». Le donateur voulut qu'on écrivît au bas

Digitized by Google

cette inscription : « *Erga patres Recollectos in monumentum pietatis posuit Illustrissimus Marchio de Gongaga, polonus. N. Mignard pinxit Avenione 1639.* (Cambin, p. 31). A l'époque du départ des Récollets, ce tableau, qui se trouvait sur l'inventaire, ayant disparu, le supérieur, questionné à ce sujet, répondit « *que le tableau avait été donné pour être accommodé et qu'il ne savait pas à qui il avait été remis* ». (Archives. Fonds de l'Evêché. Carton A, n° 1 liasse 4) Peut-être ce tableau a-t-il été retrouvé et est-il actuellement dans l'église du Lycée, car nous ne connaissons que ce tableau de la Visitation de Mignard.

Comme tableaux de quelque valeur, nous signalerons encore un *Saint-Bénézet* et un *Saint-François* dans la chapelle vis-à-vis la porte latérale, et, dans la même chapelle, deux autres représentant l'*Annonciation* et la *Nativité*.

Bon nombre d'autres toiles, entre autres une de Paul Lacroix et deux de Chautard, décorent les murs de cette église, mais leur énumération et leur histoire n'offriraient pas grand intérêt.

A la discription du monument de Montfavet, il nous semble utile et intéressant d'ajouter un mot d'histoire sur celui qui l'a bâti et sur ceux qui l'ont habité. Rien ne nous semble plus propre à expliquer son origine et aussi les différentes modifications qu'il a eu à subir depuis le XIV^e^ siècle.

Nous connaissons déjà par son épitaphe le lieu d'origine de Bertrand de Montfavet. (P. 28). Nous avons montré brièvement, mais il nous semble d'une manière évidente, qu'il n'était pas neveu de Jean XXII. (P. 35) « *Il était d'une des plus anciennes familles de Castelnau* ». (Duchesne, I. p. 427). — « *La famille de Montfavet était alliée aux principales familles du Quercy et particulièrement à celle du Maréchal de France, Desprès de Lottes de Montpezat, dans laquelle elle se fondit.* (Inventaires des Titres de la baronnie de Castelnau). Plus jeune que Jean XXII, nous ne croyons pas pouvoir placer sa naissance avant 1260, car, mort en 1342, il eût été plus qu'octogénaire, et nous ne croyons pas

Digitized by Google

qu'à cet âge, infirme surtout comme il était plusieurs années avant sa mort, il eût pu supporter les fatigues d'une longue légation en Angleterre, tâche trop pénible pour un vieillard, surtout au XIV^e^ siècle.

Ceci nous amène à rejeter également le titre de « *précepteur domestique de Jean XXII* » que lui donnent quelques auteurs, appuyés probablement sur ce mot de ce Pape à l'adresse du cardinal : « *Magister noster* ». Cette assertion a été réfutée par Bernardy dans une brochure sur l'élection de Jean XXII. Nous croyons cependant pouvoir ajouter à ces preuves celle de la différence d'âge : Bertrand de Montfavet était certainement beaucoup plus jeune que Jean XXII. Ce qui explique le « *Magister noster* », c'est que Jean XXII déjà âgé, comme il le dit lui-même, quand il quitta son pays, « *ætas provectior* », avait étudié à l'Université de Montpellier où Bertrand de Montfavet, intelligence précoce, professait déjà : « *Legem repetiit in Montepessulano Dominus Bertrandus de Montefaventio, magnus jurista* ». (Albericus a Rosate. Baluze, t. I, p. 728).

Il est aussi fort contesté, comme nous en avons dit un mot ailleurs (p. 44), que le cardinal fût franciscain.

Ce que nous croyons, c'est que Bertrand de Montfavet dut son élévation plutôt à son mérite qu'aux titres de neveu du Pape et de précepteur de Sa Sainteté.

Albéric à Rosate, après avoir parlé de son professorat à Montpellier, ajoute : « *Quem vidi postea Cardinalem magnæ reputationis in collegio Cardinalium.* (Ibib). Duchesne, l'historien des cardinaux français, dit de Bertrand de Montfavet : « *Jean XXII, le voulant faire avancer pour ses mérites dans les dignités de l'Eglise, l'honora d'abord de la qualité de protonotaire apostolique et ensuite de celle de cardinal diacre.* « T. I, p. 427) ; et plus bas : « *Pour ce qui est de la jurisprudence, dans laquelle il excellait par le témoignage qu'en rend le juriconsulte Mantua de Pavie* » (Ibid). Nous n'avons de lui que quelques lignes, dans lesquelles il donne à Jean XXII son opinion sur la pauvreté évangélique ; ces

Digitized by Google

quelques lignes, pleines d'un sage discernement et d'une prudence encore plus sage, corroborent si bien, à notre humble avis, le témoignage d'Albéric à Rosate et de Duchesne que nous ne pouvons résister au plaisir de les citer : *Nec obstat, quod vita Christi fuit quam verbo et exemplo firmavit, non habere aliquid in communi nec in speciali, quia illud verum est quantum ad superfluitatem seu thezaurisationem ; non autem intelligitur quantum ad necessitatem propriam seu aliorum, quia tale habere, ut puto, non diminuit aliquid de perfectione paupertatis, ut credo, cum augeat de perfectione charitatis*».(Odéric Raynal.Anno 1322.§65,n° 2).

Sous Jean XXII, Bertrand de Montfavet fut envoyé plusieurs fois à Paris pour traiter diverses affaires, notamment pour examiner la cause de plusieurs clercs accusés d'avoir empoisonné le roi Charles VI. (Teissier, p. 87. — Baluze, p. 673).

A l'élection de Benoît XII, Bertrand de Montfavet donna sa voix à ce pontife : « *Cujus electioni album calculum adjecerat* ». Ciaconius II, 412). Ce fut quelque temps après qu'il fut envoyé, avec le carnidal de Barrosso, légat en Angleterre pour mettre la paix entre Edouard III et Philippe de Valois. L'insuccès de cette légation ne peut être attribué ni à leur manque de pouvoirs, car la bulle qui les envoyait et dont nous avons retrouvé l'original, en partie du moins, servant de couverture à un terrier de Saint-Praxède, leur donne les pouvoirs les plus étendus ; ni à leur manque de sagesse, car Edouard III lui-même loue leur conduite dans les termes les plus élogieux : *Circa pacis negotium laudabiliter et sollicitè laborarunt* ». (Lettre d'Edouard III à Benoît XII. — Ciaconius II, p. 412).

Ce fut au retour de leur légation en Angleterre que les deux cardinaux bâtirent successivement les deux monastères fortifiés : celui de Montfavet, terminé en 1338, et celui de Sainte-Praxède d'Espagne, en 1347.

Nous savons que le cardinal dota son couvent de Montfavet pour l'entretien de vingt-cinq moines ayant à leur tête un

Digitized by Google

abbé (1). L'histoire de ces premiers habitants du monastère ne nous est pas connue. Cambin nous en dit un mot; l'inexactitude qui termine les lignes qu'il leur consacre nous fait douter qu'il ait puisé dans des documents authentiques les renseignements qu'il nous donne. Selon cet auteur, Montfavet, du vivant même du cardinal, était une maison de hautes études où vivaient « *de fameux docteurs et de savants prédicateurs dont les souverains pontifes se servaient ordinairement pour occuper leurs chaires* ». Un de ces savants fut député par Jean XXII auprès du roi de Libye, qui avait manifesté l'intention de se convertir : voilà l'inexactitude qui nous fait douter du reste, Jean XXII étant mort quand Montfavet fût bâti.

Combien de temps les chanoines réguliers de Saint-Augustin habitèrent-ils Montfavet ? C'est ce que nous ignorons. D'après Cambin, les ennuis des guerres fréquentes autour d'Avignon obligèrent ces religieux de se retirer dans une maison qu'ils avaient fait bâtir dans la ville, tout en entretenant un prêtre pour le service religieux de Montfavet ; mais cette communauté relevait seulement du Saint-Siège et n'étant affiliée à aucune autre (pas même à celle de Saint-Ruf où le cardinal avait pris ses moines, ce qui ne nous paraît pas fort invraisemblable) ; cette communauté, dis-je, venant à s'éteindre faute de sujets, le Souverain Pontife disposa de ses biens en faveur de l'abbé d'Ayguesbonnes, à qui il donna ce bénéfice en commende. Cinq abbés en jouirent successivement, entretenant à leurs frais un prêtre d'Avignon, qui venait faire le service religieux, le dimanche. Ce prêtre ne remplissant pas parfaitement ses obligations, en 1442, Nicolas V donna « *la baronnie et le prieuré de Montfavet* » aux consuls d'Avignon, et l'année suivante, 1443, par une bulle donnée au cardinal de Foix, légat d'Avignon, le même pontife pria l'abbé commendataire de se démettre de son béné-

(1) Cambin et M. Moutonnet donnent ce titre au supérieur des Augustins de Montfavet, nous ignorons pourquoi, Montfavet est partout appelé « prieuré ».

Digitized by Google

fice entre les mains du cardinal, moyennant une pension annuelle de 60 florins d'or, et joignit le Prieuré de Montfavet à l'Œuvre du Pont-d'Avignon, toujours avec la charge de faire faire le service divin à Montfavet. (Archiv. d'Avignon, boîte 27, nos 831-832-833).

De 1442 à 1613, sauf les quelques réparations dont nous avons déjà parlé, nous ignorons absolument ce qui fut fait à Montfavet. Cependant, Montfavet nous semble avoir été encore habité au moins dans les premières années, car nous savons que Pierre de Cohorn finit ses jours à Montfavet : *Monteque vere Faventi pie vixit juxta Avenionem* ». (Inscription tombale). Nous ne pouvons supposer qu'un si grand seigneur, même exilé, vécut seul à Montfavet ; mais quel était son entourage ? C'est ce que nous ignorons.

En 1613, les consuls d'Avignon, recteur de l'Œuvre de Saint-Bénézet, résolurent d'établir une communauté à Montfavet. On s'adressa d'abord aux RR. PP. Jésuites qui, d'après Cambin, refusèrent, la maison étant inhabitable. On l'offrit alors aux Récollets, qui furent sur le point d'en faire autant, mais qui finirent cependant par s'y établir, cédant aux sollicitations des habitants qui, en une semaine, leur dressèrent quatre cellules dans la Tour du midi.

Les consuls avaient mis pour condition de l'établissement des Récollets que, tous les trois ans, ils viendraient leur offrir les clefs de la maison en plein conseil ; ils y furent exacts, et dans les registres du Conseil de ville, nous avons pu relever le nom de trente-six récollets « *gardiens et curés de Montfavet* ». En 1759, pour une raison que nous ne connaissons pas, les Récollets refusèrent de remplir cette formalité ; ils furent remplacés à Montfavet par les Capucins, que nous retrouvons en 1789. Dans les mêmes registres, nous avons compté onze capucins « *supérieurs et curés de Montfavet.*

Après la Révolution, les biens de tous les hôpitaux d'Avignon, et par suite ceux de Montfavet, furent donnés à l'hôpital Sainte-Marthe ; c'est de là que cette maison tient la ferme dite le Ménage, à côté de l'église, et le tènement de cette ferme. L'église, n'ayant pas été vendue, fut rendue au culte après le

Digitized by Google

Concordat ; une partie de l'ancien monastère fut affectée au logement du curé ; l'autre partie, après avoir longues années servi d'école chrétienne dirigée par les Frères, a perdu sa destination religieuse séculaire et est aujourd'hui occupée par l'école laïque.

Nous avons traité parallèlement diverses parties existant à la Tour d'Espagne aussi bien qu'à Montfavet, mais, pour ne pas trop interrompre notre travail sur Montfavet, il est bien des points que nous avons laissés dans l'ombre et sur lesquels nous allons dire un mot.

La propriété où s'élevait au XIV[e] siècle le monument construit par le cardinal Pierre Gomez de Barrosso, ne fut acquise par son Procureur, uni à celui du cardinal de Montfavet que trois ans après la construction de Montfavet, en 1341. Voici le résumé d'un acte d'achat que nous trouvons aux archives des hospices dans un « *Factum par Pierre Louvet* » : « *En 1341, le procureur du cardinal de Montfavet joint avec le procureur du cardinal de Ste-Sabine d'Espagne* — le cardinal de Barrosso était archevêque de Sabine) *achetèrent une grange avec son tènement au clos du grand Rivan par où passe le béal de la Durance, qui confronte le chemin qui va d'Avignon à Morières et le palis des garrigues, dont le prix fut de 2030 florins d'or de Florence.* » Les confronts indiquent évidemment cette propriété.

L'histoire de Sainte-Praxède d'Espagne, comme le cardinal de Barrosso appela lui-même son couvent, est toute dans ces quelques lignes : « *Iste in sua instituit conventum nobilem dominarum sub regulâ Prædicatorum degentium, pro quarum et certorum patrum ejus ordinis eis assistentium sustentatione bona et sufficientes reditus et proventus circumquaque acquisivit earumque usui deputavit voluitque in ecclesiâ valde solemni ibidem ædificata finaliter tumulari.* » (Baluze, I, 198. Prima vita Bened. XII, edit. Bosqueti).

Le cardinal donna à ce couvent le nom de son titre cardinalice, Sainte-Praxède, peut-être n'était-ce pas sans intention, mais bien comme pour désigner comme protecteurs nés de ce couvent les cardinaux qui, après lui, auraient le même

Digitized by Google

titre. Nous voyons, en effet, par les archives du couvent, son successeur, créé cardinal de Sainte-Praxède par Grégoire XI, faire beaucoup de largesses à ce couvent, et son second successeur, le cardinal de Judicis, laisser à ces religieuses son palais de la rue des Lices. *(Inventaire de M. Nerva déjà cité).*

Les premières religieuses qui habitèrent ce couvent venaient du monastère de Notre-Dame-de-la-Prouille de l'ordre de St-Dominique ; elles y arrivèrent le 21 juin 1347 ; elles étaient au nombre de vingt, presque toutes de noble famille. Leur court séjour dans ce monastère fut souvent troublé par le fracas des guerres ou les incursions des Grandes-Compagnies; quoique protégées par le voisinage de Montfavet, elles se virent obligées de rentrer dans les murs. En 1409, Benoît XIII donna à Savonne une bulle adressée à l'évêque de Magelonne, dans laquelle il est dit en substance : « *qu'attendu que le monastère de Sainte-Praxède hors la ville était grandement ruiné à raison des guerres et que les religieuses ne le pouvaient commodément habiter ny n'avaient pas le moyen de le réparer, il ordonne que les religieuses d'ycelui seraient transférées en quelque autre maison, soit dans la ville, soit hors d'icelle pour y pouvoir demeurer assurément..... Elles vinrent donc dans une maison et église qu'elles avaient déjà acquises en 1374 et dans laquelle elles habitaient dans la ville d'Avignon, lorsqu'elles avaient des affaires en icelle.* » *(Inventaire Nerva déjà cité).* La même bulle les autorisait aussi à démolir leur couvent hors les murs pour employer les matériaux à leur nouvelle demeure, ou à vendre ces matériaux à condition de faire remploi de l'argent en nouvelles constructions.

Nous avons cherché à savoir le parti qu'avaient pris à ce sujet les religieuses et nous croyons que les matériaux furent employés à la construction du nouveau couvent de Sainte-Praxède. En effet, sur les bâtiments de ce couvent qu'on voit encore près de Saint-Agricol, à Avignon, et sur le mur duquel on distingue très bien les armes de Barrosso aux cinq lionceaux d'argent, nous avons trouvé les mêmes marques de

Digitized by Google

tâcherons que sur certains murs encore conservés de la Tour d'Espagne. Il est peu probable qu'à soixante ans de distance, les mêmes ouvriers aient travaillé aux deux endroits; de plus, au XV^e^ siècle, les marques de tâcherons n'avaient plus le même cachet qu'au XIV^e^, comme on peut en juger par l'inspection de ces marques au Palais et aux remparts. Il est vrai qu'à Sainte-Praxède d'Avignon ces marques sont moins accusées qu'à la Tour d'Espagne; ces matériaux, servant pour la seconde fois, auront été probablement raclés. Enfin, les ancoules qui sont sur la rue Ste-Praxède sont toutes, excepté une, formées par une pierre en long et le travers d'une autre, mais la dernière se trouve avoir o m. 15 c. de plus d'épaisseur au bas et o m. 07 c. en haut. Pour combler cette lacune, aux pierres de même dimension qu'aux autres ancoules, on a été obligé d'ajouter un remplissage à chaque assise, ce qui nous prouve qu'on s'est servi de vieux matériaux; car, si on eût employé la pierre venant des carrières, assurément les blocs eussent eu la dimension voulue et on n'eût pas eu besoin de recourir au remplissage. Cependant, le couvent d'Espagne étant beaucoup plus grand que celui de la ville, tous les matériaux n'y ont pas été employés; il en est resté encore une quantité assez considérable sur les lieux.

Les proportions du monument, autant que nous pouvons en juger par la tour qui reste et quelques murs primitifs enclavés dans les constructions de la campage de M. Giraudy, étaient à peu près les mêmes qu'à Montfavet; l'appareil est exactement de même dimension, les murs de même construction; les ouvertures extérieures avaient la même forme; on en voit encore deux vestiges sur la façade du couchant. Les ornements que nous voyons encore à la Tour d'Espagne, sculptures et moulures, nous paraissent d'un travail bien mieux fini que leurs analogues à Montfavet; là, il est vrai, le badigeon et les ravalements modernes ne sont point venus modifier ces différentes sculptures comme à Montfavet, car on peut attribuer à ces différentes réparations le peu de fini qu'il y a à Montfavet. Quant aux peintures, quoique le seul ves-

Digitized by Google

tige qui reste à la tour soit un tout petit fragment de bordure, cependant nous ferons ici la même observation que pour les sculptures. Quant à la disposition des bâtiments, nous ne pouvons rien dire de certain ; nous croyons cependant que les différentes parties du monument étaient disposées comme à Montfavet, car, entre la Tour du clocher encore existante et le mur enclavé dans le bâtiment que nous croyons correspondre à l'aile encore existante de Montfavet, il y a à peu près la même distance qu'à Montfavet et aussi la même disposition. En effet, l'église tombait sur un des angles du monument; en dehors de la ligne qui, du clocher, vient aboutir à l'ancien mur, il n'y a aucune trace de construction, et par contre les murs se prolongent en sens inverse.

Nous observerons toutefois que l'enceinte de ce monastère nous paraît plus vaste que celle de Montfavet, probablement parce que la clôture des religieuses étant beaucoup plus stricte que celle des moines, on leur avait ménagé à l'intérieur un jardin beaucoup plus spacieux que le préau de Montfavet.

Le cardinal voulut être enterré dans l'église de son monastère; nous ne connaissons de son tombeau que l'inscription que Ciaconius nous a conservée, encore est-elle incomplète dans la partie qui parle de sa fondation : « *Petrus Gomesii de Barrosso, natione Hispanus, de civitate Toletana oriundus, ex patre Ferdinando Petri milite de Barrosso et uxore ejus Memsia Garzia de Sotomaiori, qui cum esset episcopus Carthaginensis, per sanctæ rec. Dominum Joannem P. P. XXII fuit creatus Cardinalis ad tt. S. Praxedis, deinde per sanctæ rec. Dominum Benedictum XII fuit factus episcopus Sabinensis, de bonis a Deo sibi collatis, pro anima suâ et benefactorum suorum ecclesiam istam et monasterium fundavit et per Dei gratiam quoad fabricam eomplevit et ibi suam sepulturam..... aviem per suam misericordiam cujus et perficere, quod est..... crementum det..... introduxit autem soro..... tibus misit ad prulianum anno Domini MCCCXLV..... Mensis Julii in festo sanctæ Praxedis.* » (Ciaconius, t. II, p. 247).

Digitized by Google

Nous croyons devoir placer ici ce que nous avons à dire de la tombe de Pierre de Cohorn qu'on voit aujourd'hui dans l'église de Montfavet, première chapelle du côté de l'évangile. Si nous en parlons ici, bien qu'il soit incontestable que cette tombe appartienne à Montfavet, c'est à cause des détails nombreux que le procès-verbal de translation contient sur la Tour d'Espagne au siècle dernier. Nous donnons ici la description de cette tombe et son inscription telles que nous les trouvons dans Monsieur Moutonnet, p. 50 : « *La table de marbre qui couvre la sépulture de Pierre de Cohorn a neuf pieds de longueur sur quatre et demi de largeur; elle porte gravée la figure d'un chevalier armé de toutes pièces, couché sur le dos, les mains jointes, ayant à ses côtés deux écus aux armes de Cohorn, entouré d'un rouleau avec ces mots :* Nuntiant funera monstris, *par allusion aux cors de chasse qui en sont les principales figures. La tunique du chevalier est également couverte de cors de chasse. Sur la bordure de la table de marbre est une inscription gothique endommagée en quelques endroits par la vétusté. La voici sans abréviation* (elle en renferme beaucoup), *telle qu'elle a été donnée par les auteurs qui se sont occupés de ce monument : Hic jacet nobilis et illustris Petrus de Cohornus, Suecus, Upsaliæ episcopi fautor in electione Christierni, in ejus gratia cambellanus castrisque præfectus. Victoriæ Steno-Sturo, in Daniam venit. Regem Romanum comitatus, ibi Danum favoris æmulum singulari pugna delevit. Inde utrinque exulem Gallia suscepit Joanne filio Julianum comitante de Ruvere; Monteque verè Faventi, pie vixit juxta Avenionem.—Obiit X Julii M°CCCC° LXXIX°. Joannes de Cohorno, filius, patris optimi memoriam post procellam restituit dumtaxat M° CCCC° LXXX° VI°.* » Nous disions plus haut qu'il est incontestable que cette tombe appartient à Montfavet, bien qu'en 1741 elle ait été trouvée dans la Tour d'Espagne ; en voici les raisons : Par son testament du 30 juin 1478, Pierre de Cohorn déclare vouloir être enterré dans l'église rurale des chanoines de St-Ruf à Montfavet, s'il meurt à Avignon ; dans celle des Do-

Digitized by Google

minicains, s'il meurt à Carpentras. C'est la raison donnée par Monsieur Moutonnet; à celle-là, nous en ajouterons une autre: c'est que la Tour d'Espagne, en 1486, n'existait plus comme monastère; tout au plus si, à cette époque, la Tour servait encore de corps-de-garde aux soldats. Il est de toute invraisemblance que Jean de Cohorn ait voulu placer la tombe de son père au milieu des ruines ou sous un corps-de-garde. Nous admettons volontiers l'explication de Monsieur Moutonnet, qui dit que « *le transport de cette tombe de Montfavet à la Tour d'Espagne doit être attribué à la piété des descendants de Pierre de Cohorn, qui voulurent ainsi soustraire les restes vénérés de leur illustre aïeul aux profanations que commettaient partout sur leur passage le baron des Adrets et ses farouches sectaires.* » Nous mentionnerons cependant un petit désaccord de dates : d'après Monsieur Moutonnet, le testament de ce noble suédois, en 1478, parle « *de l'église rurale des chanoines de St-Ruf à Montfavet* » ; mais depuis trente-cinq ans, c'est-à-dire depuis 1422, les chanoines de St-Ruf n'étaient plus à Montfavet, et Nicolas V avait donné leur couvent et leurs biens à l'œuvre de Saint-Bénézet. Peut-être peut-on expliquer ce désaccord en disant qu'à cette époque on appelait encore l'église de Montfavet, l'église des chanoines de St-Ruf.

Le procès-verbal de la translation de cette tombe à Montfavet, en 1742, contient une description détaillée de la Tour d'Espagne, qui nous ramène à notre sujet et que nous allons donner in-extenso. Ce procès-verbal est aux archives de la paroisse de Montfavet : « *Arrivés devant la porte du bâtiment appelé la Tour d'Espagne où effectivement il y a une tour fort élevée, étant située du côté du midi..... nous dits commissaires ayant fait le tour du dit bâtiment..... avons vu que c'est un bâtiment qui a servi à quelque chapelle, qu'il y a des vestiges d'une ancienne église..... qu'à la face du bâtiment qui envisage le couchant, il y a des vestiges qui dénotent que c'est un presbytère, y ayant quelque reste de peinture à fresque représentant des Saints, de même qu'à la*

Digitized by Google

face du midi où on voit encore l'effigie peinte d'une Sainte Vierge tenant le saint Enfant Jésus entre ses bras, et étant entrés et descendus par trois degrés dans le dit membre de la longueur d'environ vingt-cinq pans du midi à la bise et de vingt pans du levant au couchant, le tout dans œuvre, y ayant deux fenêtres, l'une qui prend jour au levant et qui est en partie ouverte, et l'autre au nord ou bise entièrement fermée, paraissant des anciennes fenêtres d'église par leur construction et bâtisse laquelle se trouve faite en pierres de taille; les murailles ont cinq à six pans d'épaisseur et le dessus est voûté par une voûte assez élevée, avons fait monter ..... maître Jean Michel Audibran fils..... sur une échelle, portant une chandelle allumée à la main pour reconnaître des armoiries qui se trouvent au bout de ladite voûte et aurions vu au milieu d'icelle voûte et au bout d'icelle qu'il y a sur la clef de la même voûte une pierre ronde d'environ six pans de tour sur laquelle se trouvent gravées des armoiries dans un écusson portant cinq lions, quatre aux côtés, et un sur le tout, et autour dudit écusson se trouve gravé un chapeau du cardinal avec ses houppes et cordon de chaque côté que led. Bagnoly a dit être les armoiries du cardinal Bertrand de Montfavet (lisez de Barrosso) *et dans le même membre il y a une porte par laquelle on va à l'escalier qui monte à la susdite tour qui est située du côté de la bise du dit bâtiment.* » Ajoutons à cette description minutieuse quelques détails oubliés : au couchant, on aperçoit encore très bien l'arceau de la chapelle latérale qui touchait la tour ; à l'angle sud-ouest, le commencement de l'ogive de l'arc triomphal; et, à l'angle sud-est, la naissance des ogives de l'abside avec ogive unique entre deux. Cette tour a perdu son campanile ; il ne lui reste que la tourelle où est l'escalier qui conduisait sur la plate-forme ; les deux salles superposées qui la composent sont parfaitement bien conservées, surtout celle du premier. Le sanctuaire de l'église qui était au midi de la tour devait avoir trois ouvertures fort élancées, car l'arête de l'angle sud-est de la tour est évidemment le montant d'une fenê-

Digitized by Google

tre ; il a environ 7 mètres de haut, non compris l'ogive ; on aperçoit encore sur ce montant l'emplacement de l'armature de fer. De plus, les deux faces du midi et du couchant, qui étaient la face intérieure de ce mur, offrent sur tout leur parcours, dans la partie basse, des traces de peinture. Dans la partie haute, si ces murs ont reçu des peintures, elles ont été complètement effacées. Par le peu que nous venons de dire, il est facile de voir que l'expression de l'épitaphe du cardinal « *in ecclesiâ valde solemni* » n'est pas exagérée.

Nous ne pouvons raconter l'histoire de ceux qui habitèrent ce moment ; tout ce que nous savons, c'est que, pendant soixante ans environ, il servit de retraite à vingt religieuses de Saint-Dominique dirigées par quelques Pères du même ordre. Nous ne pouvons pas cependant passer sous silence le peu que nous connaissons de la vie du cardinal fondateur. Avant même d'être élevé au cardinalat, Pierre Gomez de Barroso fut délégué auprès du roi de Castille, Alphonse, pour mettre la paix entre lui et Jean-Emmanuel. La dissension survenue entre ces deux princes les empêchait de prendre part à une expédition contre les Maures d'Espagne. Ce fut même pour lui donner plus d'autorité dans cette affaire que Jean XXII lui envoya le chapeau du cardinal ; il dérogea même en sa faveur à l'usage reçu qui aurait voulu que Pierre de Barrosso vînt le recevoir des mains du Pontife : « *quamvis moris non esset nisi e Pontificiis manibus accipi* (Ciaconius, II, 598). La sagesse dont Pierre de Barrosso fit preuve en cette circonstance détermina le successeur de Jean XXII, Benoît XII, à lui confier, de concert avec Bertrand de Montfavet, l'importante légation d'Angleterre. Les lettres de créance que ce pape donna aux deux cardinaux nous disent la haute estime qu'il avait de leur mérite : « *Ad vos viros laudandæ virtutis, scientiâ et innatâ prudentiâ præditos, cultores justitiæ, licet præsentia Nobis et apud Nos Ecclesiæ universalis perutili caveamus inviti, Nostræ convertimus deliberationis intuitum* ».

Ces deux légations sont les deux seuls actes importants de

Digitized by Google

la vie de ce cardinal qui soient parvenus jusqu'à nous. Nous ne pouvons, en terminant ce que nous avions à dire sur lui et sur son œuvre, que redire le regret que nous avons de n'avoir qu'une vie si incomplète et de son œuvre que quelques vestiges, trop beaux pour nous laisser sans regrets, trop peu importants pour satisfaire notre légitime curiosité.

BONPAS

Nous nous sommes étendu longuement sur ce qui a rapport aux fortifications de Montfavet et nous serons forcé d'être plus bref sur ce qui a trait à celles de Bonpas ; cependant, la situation de Bonpas à la tête d'un Pont qui était, de ce côté, la clef des États d'Avignon, sa position stratégique bien autrement importante que celle de Montfavet, son antiquité beaucoup plus reculée, tout nous porterait à être plus prolixe. Hélas ! notre bon vouloir ne suffit pas : précisément peut-être parce que Bonpas était un point plus important que Montfavet, a-t-il subi plus que lui les vicissitudes de la guerre et du temps. Au commencement de ce siècle, les ruines de l'antique Chartreuse attiraient encore l'attention des passants. On rapporte que Napoléon, traversant en prisonnier le Pont de Bonpas, fit arrêter sa voiture et, en contemplant ces ruines, dit : « *Dans un autre siècle, un caprice du destin m'aurait peut-être jeté dans ce cloître; là, encore, je me serais fait une place. Le catholicisme remuait alors le monde; toutes ces agrégations de moines étaient autant de régiments; on pouvait en devenir le chef.* » (*Musée des familles, 1840, p. 203*, Audibert). Aujourd'hui de la Chartreuse du XIV^e^ siècle, de cette partie du monument que nous étudierions avec le plus

Digitized by Google

d'intérêt, il ne reste plus pierre ; tout ce que nous pourrons en dire, nous le dirons d'après les documents écrits.

Les constructions de Bonpas sont de trois et même de quatre époques bien distinctes. Une partie est antérieure au XIV^e^ siècle : c'est la vieille chapelle d'une part, et de l'autre le couvent et l'hospitium des hospitaliers. Ces constructions que nous groupons ensemble sont de deux dates différentes ; une autre partie est du XIV^e^ siècle : c'est la Chartreuse proprement dite ; enfin, des constructions du XVII^e^ siècle sont venues s'adjoindre à cette dernière, et c'est la troisième époque. Les plus anciennes de ces constructions, au moins dans leur ensemble, et une partie des plus récentes existent encore ; des constructions du XIV^e^ siècle, il ne reste que les caves et le souvenir.

Les commencements du Pont de Bonpas et de l'établissement des fortifications pour le défendre ne nous sont connus que par la légende avant le huitième siècle et par des documents au moins douteux jusqu'en 1166.

La légende raconte qu'avant le VIII^e^ siècle, un saint homme, nommé Sibert, vint s'établir là pour secourir les voyageurs et les pèlerins qui passaient la Durance. Les brigands qui exploitaient ce passage, n'y trouvant pas leur compte, détruisirent ce qu'avait fait le saint et le menacèrent de mort ; celui-ci, confiant en Dieu, vit, à sa prière, les constructions qu'on venait de jeter à bas, se relever d'elles-mêmes. Ce miracle convertit les brigands, Sibert se mit alors à quêter dans les fermes voisines ; ses miracles lui attirèrent beaucoup de dons et il put en peu de temps bâtir la chapelle, un hospitium et même un moyen de transport, un bac ou un pont pour passer les voyageurs. Voilà la légende. Rien d'extraordinaire que nous ne puissions contrôler le dire d'un époque si reculée, mais toute légende repose sur un fait vrai que l'imagination populaire a amplifié. Quel est le fait vrai de cette légende ? Nous croyons que ce fait est l'établissement d'un asile pour les voyageurs dans cet endroit, à une époque très reculée. L'existence d'un passage quelconque à Bonpas avant

Digitized by Google

même l'ère chrétienne ne nous semble pas douteuse. D'après les indications qu'a bien voulu nous donner M. Rochetin sur le tracé des voies romaines : « *Une voie romaine secondaire se détachait de la voie Agrippa, près de Beaucaire, au quartier appelé aujourd'hui Laurade, traversant obliquement la plaine du sud-ouest au nord-est en passant par Maillanne, desservait sur le versant oriental une petite localité gallo-romaine appelée par les anciens : « Tarasconetum » près de Noves, passait par le territoire de cette localité et parvenait à la Durance. Nous suivons encore jusque-là le tracé de ce chemin, vis-à-vis Bonpas ; au-dessus de Bonpas, nous retrouvous la voie romaine qui, d'un côté, descend vers Avignon et, de l'autre, se dirige sur Apt par le chemin appelé encore, comme de l'autre côté de la Durance, le chemin « Romieu »*. Le passage de la Durance était donc dans le voisinage. « *Le massif montagneux qui s'étend de Caumont à Bonpas, fournissait une excellente assiette, de l'autre côté de la Durance, pour une voie romaine ; la grande préoccupation des Romains était de placer leurs chemins dans le voisinage des cours d'eau, de façon qu'ils fussent en tout temps à l'abri des crues et des inondations* ». L'endroit le plus propice pour ce passage était donc Bonpas; nous croyons donc avec M. Rochetin que la voie romaine traversait la Durance, en face même du rocher contre lequel s'établirent plus tard les Hospitaliers. Nous avons cherché à établir ce fait pour expliquer la vraisemblance d'un établissement charitable en cet endroit dès les premiers siècles, établissement qui est le point d'appui de la légende du saint Sibert.

Au VIII[e] siècle commence l'histoire de Bonpas, mais une histoire que nous sommes obligé de prendre sans contrôle, faute de moyen. L'an 731, sous le pontificat de Jean II, évêque d'Avignon, aurait eu lieu, en cet endroit, un grand combat entre les Avignonais et les Sarrasins ; la supériorité du nombre aurait donné l'avantage à ces derniers. Beaucoup de nobles avignonais auraient péri dans le combat et, après la

Digitized by Google

défaite des Sarrasins par Charles-Martel, les Avignonais auraient élevé la chapelle que nous voyons encore au-dessus de la sépulture des morts, avec cette inscription : « *Sepultura nobilium Avenionensium qui occubuerunt in bello contra Sarracenos* ». Si nous en croyons l'auteur anonyme du « *Voyage d'un Anglais dans le département de Vaucluse* (1825) », cette inscription aurait encore existé à cette époque dans la chapelle. C'est à Nouguier, dans son Histoire des évêques d'Avignon, que nous empruntons ce fait sur l'origine de la chapelle de Maupas. Cette page de Nouguier commence par une rectification qui nous porte à croire qu'il a eu sous les yeux des documents qu'il a sérieusement étudiés. Il met ce combat en 731 et, « *non point en 797*, ajoute-t-il, *comme quelques auteurs modernes l'ont avancé sans fondement* ». Plus bas parlant de la victoire de Charles-Martel, après laquelle fut bâtie la chapelle ; il ajoute : « *Cette victoire fut si grande et si soudaine qu'elle parut miraculeuse, et la plupart des auteurs anciens, comme Fredegarius Scholasticus et autres, en parlent comme de la prise de Jérico* (Nouguier, ann. 720). Cet auteur ne donne donc pas ici son seul témoignage ; il est évident qu'il a pris le fait ailleurs. A ce témoignage, vient s'adjoindre la découverte de trois tombes creusées dans le roc sous la crypte de la chapelle, et d'un immense ossuaire taillé aussi dans le roc en arrière de la crypte. Nous pourrions à ces témoignages ajouter celui de Dom Polycarpe de la Rivière ; nous n'ignorons pas que le témoignage de cet auteur est, pour plusieurs, fort sujet à caution, et, pour d'autres, un témoignage digne de foi ; nous nous garderons bien de trancher la question de la valeur des documents historiques rapportés par le savant Chartreux, mais nous ne pouvons nous empêcher de constater que les deux documents rapportés par Dom Polycarpe sur l'établissement de la chapelle concordent avec le fait rapporté par Nouguier. Ces deux documents, que Dom Polycarpe dit avoir copiés aux Archives du Grand-Prieuré de Saint-Gilles, sont : un diplôme de Charles-Martel de l'an 739, fondant la chapelle de

Digitized by Google

Sainte-Marie au pont de Maupas, et un autre qui confirme celui-ci, de Charlemagne, en 805.

Avant d'arriver au XII^e^ siècle, qui va nous fournir des documents authentiques, nous mentionnerons encore un extrait d'un acte émanant de l'Archevêché d'Arles, en 1053, que nous avons copié aux Archives de Bonpas : « *Pons Bonipassus magnum et laudandum opus, laborisque et materiæ multæ super Durentiam fluvium qui celer fremensque duabus abhinc leucis in Rhodanum amnem vastissimum et rapidissimum suas invehit aquas a vivo saxo constructus eo loco quo antea in eodem trajiciendo flumine pontone per pontem Bonipassiani regulares canonic. utebantur... Actum Arelate in aulâ archiepiscopali, anno 1053. 3 kal. maii, indictione 6.* » Il nous a été impossible de retrouver l'original de cet acte. Monsieur l'abbé Albanès que nous avons consulté à ce sujet, a bien voulu nous répondre que cet acte ne se trouvait pas dans le fonds de l'archevêché d'Arles ; puis il ajoutait, et nous partageons volontiers son sentiment : « *Ce passage ne ressemble pas à une charte, surtout une charte du XI^e^ siècle. On y verrait volontiers un fragment de récit d'une époque bien postérieure.* » L'authenticité de ce document, si elle était bien établie, prouverait deux choses : d'abord que le nom de Bonpas est antérieur de près de trois siècles à l'arrivée des Chartreux, et ensuite que le pont de pierre serait antérieur de plus d'un siècle à celui de Saint-Bénézet.

Le plus ancien document authentique que nous ayons trouvé sur Bonpas est de 1166. C'est un manuscrit contenu dans le *Homagia diversorum* (p. 85), aux archives de Vaucluse, dans lequel Gaufredus, évêque d'Avignon, donne aux religieux de Bonpas la moitié des revenus du pont, « *quamdiu pons duraverit vel operis fabrica continuata fuerit* » ; de plus, cet évêque retient, pour le siège d'Avignon, la propriété du sol et de l'eau : « *et quæ ponti adjacent et subjacent, et pilis* » ; et plus bas : « *in ipso ponte et pilis.* » Il nous paraît évident qu'il est ici question d'un pont de pierre, au moins en construction. De plus, cet acte, contrairement à celui d'Arles dont

Digitized by Google

nous venons de parler, ann. 1053, nomme encore le pont : *Malipassus*. Nous avons, en outre, aux archives de Vaucluse, fonds de l'évêché, un acte de quelques années seulement postérieur à celui de Gaufredus : c'est le *vidimus* d'un acte de l'Empereur, défendant à tous ses vassaux de faire aucun fort sur le pont Malipassus.

A l'encontre de ces actes qui parlent d'un pont de pierre de l'année 1166, au moins en construction, nous avons deux bulles dont la seconde, il est vrai, n'est que la confirmation de la première et qui sont identiques dans les termes. La première est de Clément III, en 1189 : « *Laudabile piumque propositum de constructione pontis Bonipassus et suscipiendis pauperibus et egenis vos habere audivimus* » ; la seconde est de Célestin III, en 1197, il accorde divers privilèges aux religieux et parle encore du « *propositum de constructione pontis.* » Cette dernière expression semble dire que le pont n'était pas même commencé à cette époque et contredire par là l'acte de Gaufredus, à moins qu'on ne suppose que ces documents visent : les plus anciens, un pont de pierre, et les deux bulles, un pont de bateaux ; l'histoire de Bonpas à cette époque nous semble autoriser cette supposition. En effet, en 1241, quarante-huit ans après la dernière bulle, nous trouvons un acte par lequel « *Frater Guillelmus humilis prior domus Pontis Bonipassus et fratres ejus dicti loci, se plaignant à l'archevêque d'Arles et à l'évêque d'Avignon de ce que le comte de Toulouse, s'étant emparé depuis longtemps, retenait encore par la force le pont de Bonpas, et de ce que, ayant voulu dresser un pont assuré et de bateaux pour passer les gens sur la Durance, ils en ont été empêchés par ceux de Noves, qui les ont même molestés, ils avaient pourtant acheté antérieurement 7800 sous Melgariens les péages qui étaient autrefois du côté de Noves.* » D'après cet acte, dans lequel nous trouvons, en 1241, une discussion au sujet d'un pont de bateaux et un pont de pierre occupé *depuis longtemps* par le comte de Toulouse, il nous semble au moins vraisemblable d'admettre que les deux bulles de Clément III et de Célestin III visent,

Digitized by Google

en 1189 et 1197, le projet de construire le pont de bateaux dont parle l'acte de 1241.

Que reste-t-il encore de ce pont de pierre ? Bien peu de chose. A vingt mètres environ en aval de l'ancienne chapelle, dans le mur qui borde la route du côté de la Durance, est une étroite ouverture par laquelle on arrive sur d'anciennes bâtisses : c'était le commencement du pont. On aperçoit encore en cet endroit, sur un mur perpendiculaire au courant, des restes de culée contre le quai : c'était le départ de la première arche. L'établi de ce mur et de l'éperon qui le protége était à blocs très gros ; cet éperon s'élève depuis le niveau de la Durance jusqu'à la hauteur de la route en assises très-fortes et formant escalier. Entre le mur du Pont et la pointe de l'éperon, on a percé un petit canal pour écouler l'eau superflue de la Durançole, qui passe même au-dessus. Lorsque les eaux de la Durance sont très basses, on peut apercevoir quelques vestiges des anciennes arches, mais comme cette rivière charrie beaucoup de gravier, ces vestiges ne sont pas toujours bien apparents, même avec des eaux très basses. L'ancien pont de Bonpas était donc à quelques centaines de mètres en amont du pont en bois actuel.

Par quels religieux a été bâti le pont de Bonpas ? Quand nous sommes allé visiter la Chartreuse, en nous montrant l'antique chapelle, on l'a appelée la *Chapelle des Templiers*. Ce nom nous a surpris car, en parcourant les archives de Bonpas, nous n'avons trouvé nulle part, dans les documents anciens, le nom des Templiers. Ce n'est qu'en 1277, et par incident, qu'il est parlé des Templiers dans ces archives. En cette année, nous trouvons une procuration du Prieur et des moines de Bonpas au frère Pierre de Regeno, dans laquelle ce religieux est député pour aller demander au Pape la translation des religieux de Bonpas dans l'Ordre des Templiers. Cette détermination était dictée à la Communauté de Bonpas par les continuelles vexations des gens du Comte de Toulouse et des habitants de Noves au sujet du Pont. Nous ignorons pourquoi Rome réunit les religieux de Bonpas, non

Digitized by Google

aux Templiers comme ils le demandaient, mais aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Toujours est-il que les Frères de Bonpas reçurent l'habit d'Hospitaliers des mains de Frère Agulen, Commandeur d'Avignon. Ceci ne nous dit pas quels religieux habitaient Bonpas avant cette époque, mais assurément ce n'étaient pas les Templiers. On a désigné les religieux de Bonpas sous le nom de Frères Pontifes ; cette appellation ne remonte pas au-delà du XVII^e^ siècle. Ce qui est le plus probable, c'est que les habitants de Bonpas au XII^e^ siècle étaient les religieux Augustins, les mêmes qui bâtirent le pont Saint-Bénézet et que le vulgaire, après Rainaldus dont nous avons parlé déjà (p. 5), appelait les Frères Pontifes.

Le Pont de Bonpas était défendu du côté des États d'Avignon par une forteresse qu'habitaient les religieux. Quelle était la forme de cet édifice ? Nous l'ignorons ; tout ce que nous connaissons, c'est son emplacement et à peu près son périmètre. En effet, nous trouvons, dans les constructions souterraines, des arcs-doubleaux, antérieurs au XIV^e^ siècle, à côté même de la chapelle, au-dessous de la Tour de l'Horloge et aussi entre cette tour et l'abside de la chapelle. Il nous semble donc que le couvent des Hospitaliers, et avant eux des Augustins, occupait le triangle formé par la chapelle ancienne, la façade du château actuel et la ligne qui réunit la Tour de l'Horloge au chevet de l'église. Ceci posé, il nous semble naturel d'admettre que le château encore existant se trouvant tout juste en face de l'avenue du pont est sur l'emplacement du couvent fortifié, et que de l'autre côté du triangle en arrière du fort et de l'église était l'Hospitium ou l'hôtellerie des passagers et des pèlerins. Peut-être même la chapelle jouait-elle un certain rôle dans la défense du pont, car, sur l'abside, il y aurait bien pu avoir une tour.

La chapelle romane de Sainte-Marie-du-Pont voyait passer tous les arrivants, car le pont arrivait sur la petite esplanade au midi de ce monument. Cette chapelle, assurément une des mieux conservées dans son style primitif, n'a qu'une

Digitized by Google

seule nef, et, sous le sanctuaire, une crypte taillée de trois côtés dans le rocher ; les arcs-doubleaux de la voûte qui supporte le sanctuaire reposent sur des culs-de-lampe taillés dans le rocher. On y arrive par un escalier pratiqué à droite de la nef ; au fond et à gauche, se trouvait l'autel ; en avant de l'autel, on a découvert récemment deux tombes creusées dans le rocher, et une troisième en face de l'escalier. Vers le milieu de la crypte et au fond est une ouverture par laquelle on arrive sous une voûte fort basse taillée dans le rocher et qui recouvre un monceau d'ossements humains recouverts seulement d'un peu de poussière : c'est l'ossuaire dont nous avons parlé plus haut. Nous avons remarqué dans cette crypte deux choses assez singulières : un bénitier taillé dans le rocher, et, à l'endroit où nous avons indiqué l'emplacement de l'autel, un porte-missel également taillé sur place dans le rocher. Les chapiteaux des colonnes du sanctuaire sont d'un style tout à fait ancien ; le sculptures en sont plates et fort peu fouillées; les nervures des voûtes sont aussi d'une sobriété de détails en tout semblable aux voûtes de l'époque carlovingienne. Le style de cette chapelle, s'il ne justifie pas tous les détails de l'histoire et de la légende, justifie bien l'époque reculée à laquelle l'histoire l'attribue.

Les Hospitaliers occupèrent la maison de Bonpas jusqu'en 1320, sous le pontificat de Jean XXII. Comment quittèrent-ils cette maison ? D'aucuns disent qu'en 1317, la première année du pontificat de Jean XXII, ils donnèrent au Pape et à l'Eglise tous les biens qu'ils possédaient dans le Comtat ; d'autres disent que Jean XXII leur demanda la maison de Bonpas pour les Chartreux et qu'il les dédommagea de cette cession en leur donnant les biens des Templiers.

La bulle de Jean XXII donnant Bonpas aux Chartreux est du 1er décembre 1320, la Ve de son pontificat ; quelques mois après, c'est-à-dire le 21 avril 1321, la Chartreuse était déjà organisée, ce que le Procureur fait proclamer ce jour-là au Thor. *(Résumé des archives).* Les bâtiments du couvent des Hospitaliers n'étaient pas appropriés au genre de vie des

Digitized by Google

Chartreux et d'autre part peut-être étaient-ils trop étroits ; aussi les Chartreux cherchèrent-ils un autre emplacement pour bâtir leur monastère. Au nord et à l'est des constructions, la montagne descendait par une pente assez rapide jusqu'aux bords de la Durance ; ce fut l'endroit choisi par les Chartreux pour leurs nouvelles constructions. Ils prirent pour niveau de leur nouvelle demeure le niveau du premier étage de ce qui existait déjà ; ils élevèrent un fort mur allant du levant au couchant et vinrent rejoindre l'ancien à la tour de l'horloge. Entre ce mur et la pente de la montagne, il y avait naturellement un creux qu'il fallut combler pour amener le sol à la hauteur voulue ; ils construisirent dans ce creux deux couloirs superposés qui leur servirent de magasins à huiles et à d'autres usages. La partie la plus rapprochée de la tour de l'horloge, qui pouvait être éclairée par des fenêtres percées dans le mur de soutènement, fut utilisée pour les cuisines ; ces différents couloirs étaient mis en communication avec les cuisines par plusieurs escaliers, et les cuisines elles-mêmes communiquaient avec le dessus de la terrasse par un escalier. Ces constructions sont les seules du XIV^e^ siècle qui existent encore ; elles sont fort bien conservées ; les magasins à huiles ont encore leurs auges, qui sont de très grande dimension.

Toutefois, en exhaussant la partie basse au niveau voulu, l'emplacement n'était pas encore suffisant pour les constructions qu'on voulait entreprendre : c'est pourquoi on abattit jusqu'à une certaine distance la partie haute et, sur l'arête de la tranchée, on éleva le mur d'enceinte du monastère. Disons-le, toutefois, pour n'y plus revenir, il ne nous semble pas que le XIV^e^ siècle ait établi la terrasse que nous voyons encore aujourd'hui sur toute sa longueur : un coup d'œil sur le plan que nous donnons (page 64) suffira pour reconnaître où s'arrêtaient les constructions. Ne voulant pas bâtir plus loin, pourquoi aurait-on presque doublé le travail de terrassement ? et, de plus, jusqu'à la seconde partie, c'est-à-dire jusqu'à l'alignement de la façade de l'église, le dessous de la terrasse est établi comme nous venons de le dire ; mais, à

Digitized by Google

partir de là, sous les constructions modernes, il n'y a aucun caveau, aucun couloir. Ceci nous amène aussi à dire que le mur d'enceinte, à partir du même alignement, ne nous paraît pas remonter à cette époque. D'abord, nous ne nous expliquerions pas pourquoi ce mur se serait prolongé si loin au-delà des constructions ; ensuite, ce mur et les tours qu'on rencontre sur son parcours n'ont pas le caractère du XIV^e^ siècle. Nous avouerons ici notre insuffisance à déterminer à quelle époque appartient ce mur d'enceinte en entier ; nous avons bien cherché à nous éclairer là-dessus auprès d'hommes compétents, mais aucun n'a pu nous dire rien de précis. Tout ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est que ce mur existait au XIV^e^ siècle, au moins dans la partie qui avoisine les constructions de cette époque ; quant au reste, nous n'en savons rien. On pourrait nous objecter cependant que la partie que nous disons avoir existé au XIV^e^ siècle a le même caractère que l'autre partie ; à cela nous répondrons que ce mur, et la chose est évidente à première vue, a été plusieurs fois restauré dans le cours du siècle et même peut-être a-t-il été refait complètement, ce qui expliquerait la similitude des constructions partout. Nous dirons la même chose pour les deux tours qui existent à la porte et sur le parcours. Les environs sont assez riches en monuments de cette époque pour que nous puissions comparer les constructions entre elles. Nous ne trouvons ailleurs rien d'analogue aux premières assises des constructions de ces tours sans régularité, sans marques de tâcheron ; leur forme même est sans analogie avec les autres constructions. Nous croyons donc pouvoir soutenir que ces tours, pas plus que le mur, ne sont du XIV^e^ siècle.

La chapelle et tous les bâtiments qui s'y rattachent au levant furent bâtis par le cardinal anglais, Simon de Langham. Voici quelques détails sur la chapelle. La nef principale terminée par une abside avait environ 24 mètres de long ; la voûte était divisée en trois parties par deux arcs-doubleaux et était analogue à celle de Montfavet, à en juger par le cro-

Digitized by Google

quis (n° 23). Sous l'ac-doubleau du bas de l'église s'élevait un mur, ou peut-être une simple séparation, entre le reste de la nef et la première travée, qui était la chapelle des frères convers : Du côté de l'Évangile seulement, il y avait trois chapelles, dédiées à Notre-Dame, à sainte Anne, à saint Bruno, et, en-dehors des constructions, à gauche, une quatrième dont nous parlerons plus loin, dédiée à saint Hugues. La chapelle de Saint-Bruno, placée au bas de l'église, était entre celle de Saint-Hugues et celle des Frères convers. Toutes ces chapelles communiquaient entre elles par une série d'ouvertures toutes vis-à-vis entre les autels et le mur de l'église, ce qui permettait d'arriver à chaque autel sans passer par le sanctuaire ni par le nef. Les autels étaient tous dans le sens parallèle au maître-autel. L'église avait deux ouvertures : l'une sur la façade principale, l'autre sur le côté presque à la hauteur de l'arc triomphal du sanctuaire ; vis à vis de cette porte latérale était la chapelle de Notre-Dame et plus tard la porte du Chapitre. Le jour pénétrait dans l'église par trois fenêtres du côté de l'épître seulement, un œil-de-bœuf sur la façade et une lancette tréflée dans l'abside.

La partie haute de l'église était la plus régulière. Le sanctuaire était encadré entre la sacristie à gauche et la chapelle de Saint-Laurent à droite ; le maître-autel se trouvait au milieu de l'arc triomphal. Dans le plan que nous avons, les deux côtés du maître-autel sont fermés et n'ont que deux étroites ouvertures ; cette disposition est toute moderne : primitivement le maître-autel était isolé, comme à Montfavet.

La chapelle de Saint-Lautent, qui touche le sanctuaire du côté de l'épître est attribuée par les Archives de Bonpas à la munificence de deux cardinaux : Martin et Michel de Salva, l'oncle et le neveu, inhumés, le premier en 1403, le second, en 1406. Le nom de chapelle de Saint-Laurent lui fut donné probablement parce que Saint-Laurent-*in-Lucina* était le titre cardinalice de Martin de Salva.

En dehors de l'église, à l'angle diamétralement apposé à celui où se trouvait la chapelle de St-Laurent était la chapelle

Digitized by Google

de Saint-Hugues, bâtie en 1346 par « *Maître Hugues de Harlam, qui donna à la Chartreuse tous ses biens s'élevant à la somme de 1000 flor.* » (Archives de Bonpas).

Ce serait ici le lieu de parler des décorations de l'église, mais le monument ayant complètement disparu, que pourrions-nous dire de sérieusement établi ? Tout ce que nous savons, d'après le croquis d'ensemble que nous donnons (n° 23), c'est que l'église était de construction analogue à celle de Montfavet, mais dans de moindres proportions. Ceci s'explique par cette considération que Bonpas n'a jamais été ce qu'a été l'église de Montfavet dès son origine, une paroisse. La flèche de l'église de Bonpas était aussi beaucoup plus élancée que celle de Montfavet, mais notre croquis manque de détails pour que nous puissions l'apprécier.

Il y a cependant une ornementation de l'église et de la chapelle de Saint-Laurent dont nous pouvons parler : ce sont les *tombeaux*. Quatre cardinaux étaient inhumés à Bonpas : deux dans le sanctuaire de l'église, Simon de Langham à gauche et Philippe de Cabassole à droite, et deux dans la chapelle de St-Laurent, Martin de Salva et son neveu Michel de Salva.

« *Le premier cardinal enseveli dans cette église fut Simon de Langham* », nous disent les Archives de Bonpas, car, bien que ce cardinal soit mort en 1376, quatre ans après Philippe de Cabassole, il fut inhumé là avant ce dernier, qui n'y fut transporté par le soin de ses légataires que quelques années après. Les droits de Simon de Langham à être enseveli dans cette église sont incontestables puisqu'elle était son œuvre. Voici ce que nous lisons à son sujet dans les Archives de Bonpas : « *Fondatoris nomen et gloriam merito adeptus est R. D. Simon Langham qui novam ecclesiam cum pluribus officinis et aliis ædificiiis construxit, ita ut fundator ab Anglio et pluribus aliis scriptoribus appelatur, a nostris vero reparator dictus est prout legimus in chartâ capituli generalis anni 1374 quæ sic habet : Pro Domino Cardinali Cantuariensis, reparator domus Bonipassus, fiat unum tricenarium de Spiritu Sancto per totum ordinem* » (Archives

Digitized by Google

de Bonpas). *De Spiritu Sancto* et non pas *pro defunctis*, parce que le cardinal en 1374 n'était pas mort. On lisait sur le tombeau de ce cardinal cette inscription: « *Hic jacet Dominus Simon de Langham de Anglia quondam archiepiscopus Cantuariensis S. E. R : Prænestinus Episcopus Cardinalis, qui istam ecclesiam de novo construxit et obiit XXII mensis Julii. Anno D. MCCCLXXVI. Orate pro eo* ». Selon Ciaconus, à qui nous avons emprunté cette inscription, le corps de Simon de Langham fut transporté dans l'église de Cantorbery, trois ans après sa mort. Voici l'inscription en vers latins qu'on grava sur sa nouvelle tombe; à défaut de poésie, nous trouvons dans ces vers toute l'histoire de ce Cardinal; c'est pour nous une raison de plus de la citer :

« Simon de Langham sub petris his tumulatus
Istius ecclesiæ monachus fuerat Prior et Abbas,
Sede vacante fuit electus Londiniensis
Præsul et insignis Ely, sed postea Primas
Totius regni, magnus Regisque minister,
Nunc thesaurarius, et Cancellarius ejus,
Ac Cardinalis in Roma Presbyter iste,
Postque Prænestinus est factus Episcopus atque
Nuncius ex parte Papæ transmittitur istuc.
Orbe dolente Pater, quem nunc vocare nequimus
Magdalenæ festo milleno septuageno
Et tercenteno sexto Christi ruit anno.
Hunc Deus absolvat de cunctis quæ male gessit
Et meritis Matris sibi cœlica gaudia donet ».
(Ciaconius. T. II, p. 568).

Nous ferons observer en passant que c'est le troisième légat en Angleterre que nous rencontrons dans ce travail, mais il paraît qu'il ne fût pas plus heureux dans sa légation que les cardinaux Pierre de Barrosso et Bertrand de Montfavet. Voici ce que rapporte à ce sujet Ciaconius, qui a extrait ces lignes d'un auteur anonyme dans le « *Vita Urbani V. Apud Bosquetum* » : « *Tandem licet diutius circa hoc laboriosè et diligenter institerint* (son co-légat était : *Joannes Presb. Card. SS. quatuor Coronatorum*) *nihil proficere*

Digitized by Google

potuerunt, tum quia inimicitiæ erant inter ipsos reges nimium induratæ, tum etiam quia ipsi Cardinales videbantur partiales potius existere quam tractatores». (Ciaconius. T. II, p. 569).

Le tombeau de Philippe de Cabassole, que les Archives nous disent être à droite du maître-autel, faisait pendant à celui du cardinal de Langham. Philippe de Cabassole avait été évêque de Cavaillon et avait eu, par conséquent, Bonpas sous sa juridiction ; il était un des bienfaiteurs de ce couvent, auquel il avait donné 2000 florins d'or de Forence et beaucoup d'ornements « *jocalia* » (Ciaconius). Il choisit lui-même sa sépulture dans la chapelle de Bonpas, comme l'insinue son inscription tombale : « *Hic jacet R. in Cto P. D. Philippus de Cabassole Domini Isnardi militis filius, qui primo fuit Episc. Cabellicensis, deinde Patriarcha Hierosolymitanus, post. S. E. R. Card. Presb. tituli Sti Marcellini et Petri, mox episcopus Sabinensis, demum legatus a D. Gregorio Papa XI, Avenione sedente in Italiam ad gubernandum R. E. terras. Obiit Perusii sexta Kal. Sept. anno XCCCLXXII, ejus corpus ad monasterium Carthusiensium Bonipassus delatum, ibidem sepultum fuit cura Domini Ægidii de Sylva de Monteacuto, Episc. Card. Tusculani et aliorum executorum testamenti ejus* ».

En 1833, on transporta les cendres de ce cardinal à Caumont. Selon un auteur contemporain de cette exhumation, on trouva ce corps dans la crypte de l'ancienne chapelle où il avait été transporté en 1816, lors de la démolition de la chapelle du XIVe siècle. Selon le même témoin, on reconnut que le personnage en question n'avait que cinq pieds, un pouce de taille. (Echo de Vaucluse. Août 1833). L'auteur dont nous avons déjà parlé, Audibert, raconte que «*parmi les os, on découvrit* (en 1816) *une plaque de plomb sur laquelle on lisait le nom de l'Evêque* ». (Musée des Familles, 1840, page 200).

L'inscription qui est à Caumont n'est certainement pas l'inscription primitive ; elle ne concorde même pas de tout point

Digitized by Google

avec celle que nous venons de donner. L'inscription de Caumont est plus explicite sur la vie de ce cardinal, sur son épiscopat à Cavaillon ; elle nous en fixe la date, 1341 ; elle dit qu'il fut « *Cancellarius Siciliæ* » ; avant son exaltation au cardinalat, elle mentionne qu'il fut : « *Administrator Massiliæ episcopatus ;* est-ce une faute de copiste? elle porte ceci : « *obiit Pausiis* », au lieu de *Perusii*. Ce qu'aucune de ces inscriptions ne dit, c'est qu'il était l'intime ami de Pétrarque.

Les deux cardinaux de Salva étaient, avons-nous dit, inhumés dans la chapelle de Saint-Laurent que Martin de Salva avait fait construire ; le plan que nous donnons indique l'emplacement des deux tombeaux : l'un à droite, l'autre vis-à-vis. Une phrase des Archives nous indique l'emplacement de celui de Michel de Salva, le neveu. «..... *Le troisième qui est dans la chapelle de Saint-Laurent dans le cloître et parloir est celui de Michel de Salva* ». Cette phrase, quoique peu claire, nous semble signifier que ce tombeau est dans le mur, entre la chapelle et le parloir du cloître. La légende du plan nomme en effet le couloir qui longe cette chapelle le « *colloque* ». Le tombeau de Michel de Salva était donc du côté de l'épître, et celui de son oncle, du côté de l'évangile.

Martin de Salva, plus connu dans l'histoire sous le nom de cardinal de Pampelune, était un des cardinaux restés fidèles jusqu'à la mort à Benoît XIII, Pierre de Luna. Ce dernier, paraît-il, tenait beaucoup à ce vieil ami. Assiégé dans le palais d'Avignon par Bousicaut et abandonné par la plupart des cardinaux qui s'étaient retirés à Villeneuve, Pierre de Luna envoya Martin de Salva et deux autres cardinaux à Villeneuve pour conférer avec les autres cardinaux. Les trois envoyés, malgré leur dignité, furent emprisonnés par Bousicaut ; le cardinal de Pampelune survécut seul à cette captivité et ne dut la liberté qu'à la promesse faite par lui, ou peut-être par Pierre de Luna, de payer 50,000 écus d'or pour sa rançon. Il avait été fait cardinal par Clément VII à la sollicitation de Charles, roi de Navarre, dont il était le

Digitized by Google

chancelier ; il fut créé cardinal en 1390 à Beaucaire, où Clément VII s'était retiré, la peste sévissant violemment à Avignon. (Teissier, p. 386). Il mourut à Avignon ou, selon Ciaconius, «*in oppido provinciæ Narbonensis*»; il fut inhumé à Bonpas avec cette inscription : «*D.O.M. Hic requiescit R. in Xº P. D. Martinus de Salva, Navarrus de civitate Pampelonensi oriundus, primo decretorum doctor, postmodum referendarius p. D. Gregorium XI, deinde Ep. Pampelonensis factus, demum Stⁱ Laurentii titulo in Lucina Presb. Cardinalis per D. Clementem VII assumptus. Qui obiit die 27 mensis Octob. Ann. 1403. Cujus anima requiescat in pace* ».

Le quatrième tombeau de cardinal était celui de Michel de Salva, neveu du précédent et son successeur sur le siége de Pampelune. On voit, d'après son inscription, qu'il mourut à Monaco, diocèse de Nice, et qu'il fut transporté à Bonpas. Ciaconius, qui nous a conservé son inscription, n'est point affirmatif sur ce point : « *Volunt aliqui sepultum Avenione propè patruum in Bonopassu*». Les Archives de Bonpas sont cependant très affirmatives. Voici son épitaphe : « *Hic jacet R.P. Michaël de Salva, legum doctor, natione Navarrus, S. Georgii ad velum aureum diaconus Card. obiit apud Monachum Niciensis diæcesis die XVI Aug. Ann. MCCCVI et fuit nepos Domini Martini Card. Pampelonensis vulgariter nuncupati in hac capella etiam sepulti. Quorum animæ requiescant in pace. Amen* ».

Les Archives de Bonpas prétendent que ces deux cardinaux furent les instigateurs de l'union du Prieuré de Saint-Symphorien (1) avec Bonpas. Nous avons quelques doutes sur ce fait, car cette union eut lieu en 1384 et fut confirmée en 1385. Martin de Salva, le plus ancien, n'était pas encore cardinal ; il ne le fut qu'en 1390 ; il n'était même pas à la

(1) D'après les mêmes Archives, ce Prieuré remontait à l'an 960 et avait été fondé par la famille du vicomte Guichiramus. Il relevait alors du Prieuré de Saint-Symphorien d'Autun.

Digitized by Google

cour d'Avignon. Les mêmes archives disent que l'Abbaye de Bonpas leur était redevable des droits qu'on lui octroya sur la chapelle de Saint-Martin au Thor (1). Ces droits sont aussi antérieurs à la promotion du même cardinal.

Nous savons fort peu de chose de ces deux tombeaux : «*ils sont magnifiques ; un d'eux est en marbre blanc et orné de statues* ». (Archives de Bonpas). Quel est le tombeau que les Archives nous signalent ? Il nous paraît vraisemblable d'admettre que c'est celui du cardinal de Pampelune, que Michel de Salva, mort plusieurs années après, lui aura fait élever. Ces deux tombeaux ont disparu avec le reste de l'édifice. En visitant la Chartreuse, nous avons rencontré, dans la crypte de l'ancienne chapelle, deux blocs de marbre blanc. Ils représentent tous deux le haut d'une petite niche, mais les sculptures, analogues à celles du tombeau de Jean XXII, avec leurs petits clochetons, sont d'un fini et d'une délicatesse admirables ; ces deux fragments sont de la plus belle époque de la sculpture. Peut-être sont-ils les seuls restes du tombeau dont il est parlé plus haut. A côté de ces deux blocs, nous avons remarqué deux tronçons de statues, entre autres le buste et la moitié des jambes d'une statuette d'environ 0^m70 c. de haut, représentant un chevalier avec sa cuirasse, ou peut-être une femme avec son manteau. Ce fragment est aussi en marbre blanc. On nous a signalé aussi trois statuettes qui étaient fort probablement à la Chartreuse de Bonpas et qui appartiennent aujourd'hui à M. Bruno Vayson de Marseille. M. Vayson a bien voulu nous en donner la description et le croquis, (n° 25) « *L'une est en pierre peinte en noir : c'est un moine encapuchonné et les mains jointes, mesurant*

(1) Cette chapelle devint en 1602 un Prieuré fondé par Guillaume Vigne, prêtre de Carpentras, avec les charges suivantes : « *Clericus tenebitur celebrare unam missam bassam die et festo Innocentium cum oratione « Deus cui proprium...» et die S^ti Petri et Pauli unam missam cum absolutione, et 4° Octobris alteram missam Fundator, quamdiu vixerit reservans jus nominandi et præsentandi priorem* ». Après le fondateur, ce droit était pour l'Evêque de Cavaillon. (Archives de Bonpas).

Digitized by Google

o^m48 c. de hauteur. Les deux autres sont en marbre blanc: l'une, le Christ, bénissant de la main droite et portant de la gauche la boule du monde; et la seconde, un saint Marc tenant un stylet de la main droite, un vase et un rouleau de l'autre main, avec le lion à ses pieds, a o^m55 c. de haut. Ces deux dernières statuettes portent des traces de dorure dans la barbe et les cheveux. » A cette description, M. Vayson a bien voulu ajouter son opinion sur leur origine : *Il n'est pas douteux qu'elles n'aient fait partie de la décoration des niches d'un tombeau du XIV^e ou du XV^e siècle dans la Chartreuse de Bonpas... Mes deux statuettes en marbre ont absolument le même caractère comme composition et comme exécution que celles qui sont au Musée Calvet* (Salle des marbres gothiques et du *XVI^e* siècle), *et enfin que celles qui figurent dans les niches de la chaire de l'église Saint-Pierre à Avignon : grandes draperies à l'antique et plis à tire-bouchon*».

Nous attribuons ces fragments au tombeau du cardinal de Pampelune, d'après l'indication que nous donnent les Archives qu'il était en marbre blanc et orné de statues. Barjavel donne la même indication pour le tombeau de Philippe de Cabassole, mais il ne nous dit pas où il a puisé ses renseignements (1).

Mentionnons encore au sujet des tombes, celle de Michel, comte de Valpergue seigneur, de Caumont, mort en 1484 et inhumé « *à l'entrée à droite devant l'autel de N.-D. de Pitié qui est celui des Convers* », par conséquent dans la première

(1) Au souvenir de ces quatre cardinaux, il convient d'ajouter celui de dom Alphonse, frère du cardinal Armand de Richelieu, qui fut prieur de Bonpas, probablement l'année même de l'exil du grand ministre à Avignon (1618). Dom Alphonse fut quelques années après archevêque d'Aix et enfin cardinal archevêque de Lyon. Nous connaissons le séjour de dom Alphonse à Bonpas par la chronique de Montfavet. « Chaque semaine, dit Cambin, dom Alphonse venait à Montfavet se confesser au père Antoine Fouques. Ce religieux était à Montfavet dès 1617. (Manuscrit de Cambin au musée Calvet).

Digitized by Google

travée de la grande nef. Ce seigneur était considéré comme un des bienfaiteurs de la Chartreuse à laquelle « *il avait vendu à vil prix un moulin proche la maison* (celui de Tartay) *et légué un fonds pour faire brûler une lampe devant l'autel* ». (Archives).

Nous avons d'abord parlé de l'église comme de la chose la plus intéressante dans les constructions du XIV^e^ siècle ; nous ne croyons pas cependant que, sauf la chapelle de Saint-Hugues, l'église soit antérieure aux autres constructions. A Bonpas comme à Montfavet, et avec plus de raison, on dut commencer par bâtir les cellules des moines ; nous disons : avec plus de raison, parce que les Chartreux pouvaient, avant la construction de leur église, faire les divins offices dans l'ancienne chapelle.

Le *grand cloître* et les *six cellules* qui étaient à côté furent donc les premières constructions des Chartreux. Le cloître était un rectangle d'environ trente mètres de long sur dix de large ; ses dimensions et son emplacement, voilà tout ce que nous en connaissons. Il longeait du levant au couchant l'ancien bâtiment que nous croyons avoir été l'hospitium des frères pontifes et hospitaliers et au dessus duquel les Chartreux bâtirent les cellules des frères convers. Du côté du nord, dans ce cloître, s'ouvraient six cellules de religieux prêtres ou clercs. Le plan que nous avons n'en marque que quatre, mais ici une pièce écrite nous donne la vérité : c'est le compromis passé entre le Prieur de Bonpas et le sieur Demorte, maçon de Caumont, pour la démolition des anciennes cellules et la construction des nouvelles, en 1675. « *Premièrement, ledit Demorte abattra toutes les chambres, au nombre de six anciennes, servant pour le logement des Religieux, Pères et clers, dudit Ordre, qui sont du côté du septentrion et les réduira à quatre suivant le plan dressé et contresigné...., laissant les murailles anciennes du cloître et celles de la clôture dudit monastère en même état qu'elles sont* ». (Archives, carton 160). C'est bien des anciennes cellules qu'il s'agit ici : d'abord leur emplacement est bien marqué, et ensuite

Digitized by Google

parce que ce groupe de quatre cellules ne peut être celui du bas de la chapelle qui venait d'être bâti en 1631. Quelle était la disposition de ces anciennes cellules ? Encore ici, nous manquons de détails : ce que nous savons, c'est qu'entre l'abside de l'église et le mur du fond, il n'y avait pas plus de quarante mètres ; dès lors, chaque cellule ne mesurait pas plus de six mètres soixante-cinq de largeur, sur dix à douze de longueur, espace bien restreint sur lequel il fallait prendre le jardin attenant à chaque cellule. Pour ne pas revenir sur cette partie du bâtiment, nous allons donner la description des cellules bâties au XVII^e^ siècle. Réduites au nombre de quatre, les cellules devenaient plus spacieuses que les six anciennes; leur emplacement forme presque un carré de dix mètres de côté. Le bâtiment et le jardin partagent cet espace à peu près également. Chaque cellule est adossée au petit mur qui sépare chaque enclos du côté du couchant ; aucune n'est adossée à la cellule voisine ; celle du fond est adossée au mur d'enceinte. Chaque cellule avait « *trois membres* ». La porte donnant sur le cloître s'ouvrait au milieu du bâtiment ; à droite, était une petite pièce d'environ cinq mètres de long sur deux et demi de large ; à gauche, douze marches d'escalier conduisaient dans le sous-sol, probablement pour aller puiser de l'eau à un canal dérivé de la citerne et pratiqué peut-être dans les couloirs dont nous avons déjà parlé. Vis-à-vis la première porte, une seconde conduisait dans l'atelier du religieux, et une troisième, encore vis-à-vis, dans la troisième pièce plus grande que les deux autres, qui était tout à la fois la chambre à coucher et l'oratoire du chartreux ; entre le mur de clôture et cette pièce, le plan indique un petit réduit que nous croyons être le lieu d'aisance. Ces cellules étaient probablement meublées comme celles qui avaient déjà été construites en 1631 et dont nous allons parler.

Après Jean XXII et Simon de Langham, les Archives de Bonpas donnent encore le nom de fondateur à François de Seytres, seigneur de Vaucluse et autres lieux, et à sa femme Eléonore de Sade, dame de Goult et de Beauchamp. « *Ter-*

Digitized by Google

tium fundatorem his novissimis temporibus nacta est hæc domus illustrem videlicet dom. Franciscum de Seytres dom. Vallisclusæ et aliorum..... nobilis etiam uxor ejus Eleonora de Sade, domina de Goult et de Beauchamp ». Les Archives leur attribuent d'abord le Chapitre, qui était au nord le long de l'église : « *capitulum satis amplum et eximiè ornatum a fundamentis erexit* ». Il nous reste l'acte notarié des travaux du Chapitre donné par Dom Polycarpe de la Rivière, Prieur, à maîtres Jean Boyer, Louis Cardenat et Antoine Mounard, maçons, pour le prix de cinq cent trente livres tournois, notaire Bellon.

Outre le Chapitre, il fut bâti à la même époque deux petits cloîtres et sept cellules.

En entrant à la Chartreuse, arrivé dans la grande cour, on trouve à droite un escalier découvert qui conduit sur une vaste terrasse et, par là, on arrive sur l'ancienne plate-forme du XIV^e^ siècle. L'entrée de la plate-forme est une fort jolie porte, style Louis XIII ; à droite, sur le mur même de la porte, on aperçoit encore un support de voûte : c'est l'angle du petit cloître qui, sur le plan, longe l'église et qui est en partie du XVII^e^ siècle ; à quelques pas à droite de la porte, on voit la citerne indiquée sur le plan à l'intérieur de ce cloître. Vis-à-vis la porte, on aperçoit quelques assises d'un mur moderne : c'est à peu près l'alignement de la façade de l'ancienne chapelle. A l'extrémité de ce mur est, le long du mur d'enceinte, une terrasse peu élevée ; le mur qui la soutient formait un des côtés du petit cloître qui est au bas de l'église. On voit encore de distance en distance des naissances de voûte et aussi, à travers le lierre, les portes des cellules et la petite ouverture par laquelle chaque religieux recevait son repas. Les deux cloîtres dont nous venons de parler étant ainsi disposés l'un en face de l'église et l'autre à côté ; le côté du midi du premier faisait suite au côté nord du second, de telle sorte que l'angle de la chapelle et l'angle vis-à-vis étaient communs aux deux. C'est sur l'un de ces angles que l'on grava l'inscription que nous allons transcrire : « *D.J.O.M.*

Digitized by Google

Deiparæq. Virgini Mariæ et Sto Brunoni Cartus, parenti votum.

Franciscus de Seytres de Vœqueriis, Vallisclusæ, Castrinovi, Martici et Carri sacrum sibi in hac alma scete conditorium eligens et prudenter hæredum debita antevertens officia, duo hæc claustra a fundo nobili pietate suo ære erexit et in eis ad VII stellarum ordinis prænuntiarum numerum septem novas nonnas in divini cultus et piæ domus perfectius incremetum æque munificâ largitate pro se suisq. perpetuos oratores locavit, dotavit dedicavitq. anno salut. MDCXXXII. Bene precare ». Le copiste qui nous a transmis cette inscription a intercalé dans sa copie après les mots: « *duo hæc claustra* » une note que voici: *Columna ad utrumque respicit, secundum proprie non est claustrum et antea stabat.* Ceci nous indique, comme nous venons de le dire, que cette inscription était sur l'angle de l'église ou le pilier en face; la seconde partie, *secundum non est proprie claustrum, sed antea stabat*, veut probablement dire que M. de Seytres ne fit qu'accommoder la partie qui longe l'église et celle qui passe devant la chapelle de Saint-Laurent et construire à neuf les deux autres côtés et que, par conséquent, il n'a pas fait ce cloître en entier; probablement le copiste a voulu corriger en ce sens l'expression un peu trop absolue : « *duo hæc claustra a fundo erexit* ».

Les sept cellules dont il est ici question se voient très bien : six autour du cloître au bas de l'église, et la septième, qui est celle du Prieur, était dans l'angle au-dessus de la porte d'entrée et touchant la tour. Cette dernière a une grande pièce de plus que les autres : c'était probablement la salle de réception pour ceux que la règle autorisait à venir voir le Prieur. Ces cellules, comme celles que nous avons décrites plus haut, avaient trois pièces, mais autrement distribuées. Nous connaissons par le prix fait de ces cellules le mobilier de la chambre à coucher : « *Plus ledit dressera dans la chambre où l'on couche, pour chaque religieux, un lit clos et fermé, un oratoire à la façon de l'Ordre des Chartreux, un*

Digitized by Google

assemblage de menuiserie de bois d'aube fortement façonné et bien couvert au-dessus de bois de sapin avec un marche-pied; une façon de petit banc qui se puisse ouvrir et fermer devant ledit lit, et au-dessus dudit oratoire un petit armoire bien proportionné, et vis-à-vis dudit lit sera un grand banc avec son dossier qui s'appuiera contre la muraille et de la largeur d'icelle pour y tenir dedans les habits et autres commodités, comme aussi dans le cabinet dressera une table pour escrire de la longueur de cinq pans et de largeur compétente ». (Archives, carton 160). Les six premières de ces cellules furent bâties en 1632 et la dernière en 1639. Non seulement M. de Seytres bâtit le logement des religieux, mais il pourvut encore à leur subsistance : « *Il dota la charge du Prieur d'un fonds de 8000 livres sur ses biens et de deux pensions rapportant chacune deux cents livres* ».

Eléonore de Sade, sa femme, d'après un vœu qu'elle avait fait pour le recouvrement de la santé de son fils (d'un autre mariage) fonda et dota sur ses biens une huitième place de moine à laquelle elle affecta une pension de 200 livres au capital de 4000, qui furent comptées au couvent. Voici, pour terminer ce sujet, ce qu'ajoutent les Archives : « *Ils jouirent dans tout l'Ordre du privilège du monachat; ils ont dans cette maison de Bonpas un trentenaire spécial qui se dit tous les flambeaux allumés, la croix présente et avec les prières accoutumées. Chaque dimanche, leurs noms sont proclamés dans le Chapitre, afin qu'il soit prié pour eux comme ils en avaient manifesté le désir en fondant ledit Chapitre. Cette dame a eu toute sa vie le privilège d'entrer dans le couvent, accompagnée de sa servante, et d'y demeurer autant que cela lui plaisait; il lui était assigné, ainsi qu'à son mari, une chambre que, jusqu'à la Révolution, on avait toujours appelée la chambre du seigneur de Vaucluse* ».

Monsieur et Madame de Seytres furent tous deux inhnmés dans le Chapitre, mais nous ignorons à quel endroit.

Deux ans après la mort de Madame de Seytres, c'est-à-dire

Digitized by Google

en 1640, les Chartreux agrandirent leurs constructions dans la partie à niveau avec les anciennes constructions ; à la clef de voûte du couloir d'entrée, nous trouvons cette date. Peut-être tout cela fut-il dû aussi aux libéralités de M. de Seytres, qui ne mourut que quelques années après.

En 1675, il y eut encore beaucoup de restaurations, entre autres la reconstruction des vieilles cellules dont nous avons parlé et d'autres réparations « *le long de la vieille église* ».

Nous n'avons rien trouvé jusqu'à cette époque sur les travaux de canalisation pour amener l'eau à la Chartreuse ; il est à présumer que le couvent n'a été alimenté jusqu'à cette époque que par le puits qui est à côté de la vieille église. En l'année 1676, nous trouvons une somme de sept cents livres tournois dépensée à l'achat de sept cents cannes de tuyaux en terre, et, la même année, la somme de deux mille livres par Dom Semonin, Prieur, pour amener au couvent l'eau de la fontaine, quelque source de la montagne probablement. Nous avons trouvé, dans le même carton 160, un petit croquis portant cette inscription : « *Source qui passe sous le canal et à 4 cannes plus bas que le sol du couvent, trouvée par le moyen de la baguette par Barthélemy Bleton, le 16 sept. 1769* ». Le sous-sol du couvent nous est trop peu connu et ce croquis manque trop de points de repère pour que nous ayons pu trouver quelle est cette source.

Après ces constructions et réparations, le Prieur Dom Trouillas fit travailler à l'ornementation de l'édifice. Déjà, en 1647, les autels de la chapelle des Frères convers avaient été ornés de deux retables faits par Grangier et Pérun, sculpteurs et peintres de Cavaillon, pour le prix de 120 écus. En 1678, Dom Trouillas donna à Esprit Grangier, sculpteur d'Avignon, pour le prix de 1500 livres, le prix-fait d'un rétable en marbre ; l'acte fut passé chez Bagnoly, notaire à Caumont. Nous avons cherché ce prix-fait, espérant y trouver une description ; nous n'avons pu le découvrir. Il nous a été dit que ce retable était celui de l'église de Mauleucène; cette paroisse l'a acheté de M. Mariotti, après la Révolution,

Digitized by Google

mais nous ne savons si cet autel et son retable sortent réellement de Bonpas. En 1680, le même Prieur fit faire des peintures dans l'église et un tableau de Saint-Martin par Simonin Amvandre pour le prix de 1000 livres tournois ; enfin, en 1688, il fit peindre le réfectoire par Faure, peintre d'Avignon, pour 10 pistoles d'or.

Malgré les dépenses énormes nécessitées par toutes ces constructions au XVII^e^ siècle, les revenus de la Chartreuse s'élevaient, au commencement du XVII^e^ siècle, à 12.253 livres plus 140 charges de blé, 41 d'avoine et 18 de seigle ; et ses charges à 2550 livres. A la même époque, le personnel de Bonpas était de cinquante-quatre personnes, savoir: le Prieur, dix-neuf Pères religieux, neuf frères convers, un novice et vingt-quatre domestiques. Nous ne connaissons rien de bien important fait au XVIII^e^ siècle ; ce n'est cependant pas qu'on n'ait eu le projet de faire beaucoup d'améliorations, car nous avons vu aux Archives un vaste plan de la Chartreuse approuvé par les supérieurs. Mais, à part quelques détails, nous ne voyons pas qu'on ait donné suite à toutes les modifications que le plan indique, sauf peut-être sur la terrasse et le mur qui la soutient du côté de la route et aussi sur la façade du grand bâtiment actuel. Nous ne serions pas éloigné de croire aussi que la porte flamande qui ouvre l'enclos soit de cette époque, bien qu'elle nous paraisse moins riche en décorations que celle qui est sur ce plan.

Il était réservé à notre siècle de voir disparaître de ce monument au moins la partie du XIV^e^ siècle: il nous a été raconté qu'au commencement de ce siècle, la Chartreuse de Bonpas fut démolie et les pierres vendues comme vieux matériaux. L'ignorance et la cupidité détruisirent donc en peu de temps ce sanctuaire de science et d'abnégation.

Il est vrai que l'abnégation et la science en étaient exilées depuis longtemps. L'expulsion des Chartreux de Bonpas en 1792 est une des pages de notre histoire locale les moins connues peut-être, mais non les moins sinistres. Nous la citerons en entier pour clore ce travail. Nous la copions dans

Digitized by Google

un travail manuscrit du docteur Castagny de Cabales, intitulé : *Les derniers jours de la Chartreuse de Bonpas* » et dont l'original est entre les mains de M. de Montillet.

« *Voulez-vous savoir la fin tragique de ce monastère ? Allez sur la rive opposée, dirigez vos pas vers la petite chapelle qui couronne une éminence couverte d'oliviers et de pins. A ses pieds est un village bien frais, bien ombragé. Là, coule des jours paisibles un octogénaire (1), histoire vivante de tout ce qui s'est passé de remarquable dans la contrée. Allez le trouver dans son petit jardin clos d'aubépines..... parlez-lui de la Chartreuse de Bonpas, il vous racontera l'histoire suivante :*

Le 8 septembre 1792, jour de la Nativité de la Sainte Vierge, une foule considérable, accourue de tous les villages circonvoisins, se pressait morne et silencieuse dans la brillante église de la Chartreuse. Elle savait que c'était pour la dernière fois qu'elle allait prier sous cette voûte où retentissaient depuis des siècles les cantiques sacrés. Un prêtre, courbé sous le poids des ans, était agenouillé sur les marches de l'autel attendant, pour commencer la messe, que tous les fidèles eussent pris place dans la nef. A peine a-t-il fait le signe de la croix qu'une sourde rumeur se fait entendre, plus de huit cents personnes se prosternent respectueusement et baisent, en gémissant, la poussière du Saint Lieu. Bientôt le silence se rétablit et tout le monde écoute avec un profond recueillement les prières de l'office. Enfin, le sacrifice est consommé ; le prêtre se tourne et prononce d'une voix émue : Ite missa est. *Au même instant, la foule se précipite comme un flot dans le sanctuaire : hommes et femmes envahissent l'autel ; le Ministre est dépouillé ; ses ornements sont mis en pièces, on s'en dispute les lambeaux.*

(1) Ce vieillard se nommait Louis-Nicolas Vulpian ; il avait assisté à la scène qu'il raconte. Il était, en 1815, maître d'école à Noves. Le jardin et l'habitation dont il est ici question sont la propriété de M. Laguel, conseiller général, sur la route de Noves à Cabanes.

Digitized by Google

Chacun veut avoir sa relique. Le calice seul est respecté. Le vieillard le tient étroitement serré dans ses mains, puis il l'élève majestueusement au-dessus de sa tête et s'en sert comme d'un croix pour donner sa bénédiction à cette multitude égarée par le sentiment religieux.

A la même heure, une scène bien autrement dramatique se passait dans la grande cour. Une bande de gens armés, que le génie du mal avait conduits là, menaçaient d'envahir le couvent et de tout massacrer si l'on ne se hâtait d'en sortir. Un pauvre religieux que cet effrayant tumulte a fait accourir, à la vue de ces forcenés qui brandissent leurs sabres autour de lui, tombe raide mort sur le pavé : Au secours, au secours crient quelques campagnards, spectateurs innocents de ce drame horrible. Soudain, apparaît Dom Bruno, intrépide soldat du Christ ; il s'élance avec courage au milieu de cette troupe furibonde, se jette sur le corps glacé de son frère et là sous vingt poignard qui menacent sa tête chauve, il fait de vains efforts pour la rendre à la vie.

Une heure plus tard, trente individus uniformément habillés et portant une large cocarde au chapeau, traversaient deux à deux la grande cour de la Chartreuse.

C'étaient trente religieux qui s'éloignaient pour toujours de l'asile solitaire où la piété les avait conduits.

Ils sont partis, s'écrient les brigands qui s'agitaient comme des tigres dans l'enceinte par où le respectable cortège venait de passer..... Tous partis, disent-ils, satan soit loué ! — Non, non, crie avec fureur un de ces sicaires, il en reste encore un, et, de son doigt sale et crochu, il indique un petit cabinet qu'il fixait d'un regard farouche.

Dom Hilarion, en habit de Chartreux, sa large croix sur la poitrine et le yeux tournés vers le ciel, y priait à genoux. Immobile, il ne semble plus de ce monde. Un de ces infâmes, le secouant fortement par le bras, grommelle ces mots ignobles : Que fais-tu là, vieux fainéant ? Pourquoi n'as-tu pas suivi tes co..... de frères ? Lui, sans se détourner, répond avec calme : Ceci est ma maison, Dieu m'y a

Digitized by Google

placé, je veux y mourir. — Eh bien! qu'il te soit fait comme tu le désires. On se jette sur lui, on le terrasse, on lui lie les pieds et les mains. Le soir, un cadavre flottait sur la rivière : c'était celui d'un martyr.

A dix heures, la Vierge du firmament parut à l'horizon; elle jeta son voile de lis sur les murs du monastère; une fraîche brise vint doucement agiter les saules du jardin, les fleurs, mollement balancées sur leurs tiges, embaumaient l'air d'alentour; cette nuit fut belle comme toutes les autres. O mon Dieu ! il n'y a donc que ce que la main de l'homme ne peut atteindre qui ne change pas !

Ainsi tomba l'antique Chartreuse de Bonpas, la fille bien-aimée de Jean XXII, qui en avait ordonné la construction ».

Digitized by Google

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

Extraits des procès-verbaux.

JANVIER-MARS 1886.

Séance du 9 janvier 1886.— M. Nicolas donne lecture d'un travail sur une sépulture de bronze trouvée dans les environs de Beaucaire. Cette sépulture présente ce caractère particulier qu'elle doit être classée entre le tumulus et les tombes séparées on individuelles. Elle semble donc appartenir à la fin de la période du bronze, époque Larnandienne, et c'est ce qui lui donne une grande importance, malgré la pauvreté de son mobilier funéraire. Nous savons, en effet, peu de chose sur les sépultures de cette époque, qui sont fort rares. C'est à peine s'il en a été trouvé quelques-unes — tout à fait accidentellement, du reste, comme la nôtre — et sur des points différents de France La plus connue est, sans contredit, celle de Courtavant qui contenait un couteau, une épée avec bouterolle, une épingle en bronze et deux vases en terre. Et encore cette tombe confine-t-elle de bien près à l'âge du fer. Si une analogie pouvait s'établir entre elles, nous serions portés à croire à l'aurore de cet âge de fer qui a joué un si grand rôle dans notre Gaule. A ce point de vue, nous devons enregistrer cette découverte parmi les plus importantes qui se soient faites dans notre région sur l'époque du bronze. Après quelques observations faites tour à tour par MM. Cerquand, Torcapel, Pichard et Rochetin, M. le Président décide, que la communication de M. Nicolas sera insérée dans le Bulletin avec les dessins qu'elle comporte.

M. Duhamel lit, au nom de M. Bayle, une note sur l'autel du Loup à Sault, que l'auteur croit être un dolmen. Sans se prononcer entièrement,

Digitized by Google

M. Bayle appelle l'attention de ses collègues sur l'intérêt qu'il y aurait à étudier de plus près l'autel du Loup et à pratiquer des fouilles aux environs de ce petit monument.

MM. Nicolas et Rochetin partagent l'avis de M. Bayle. Il y a au pied de ces rochers des amoncellements de silex travaillé. Des fouilles pratiquées à Monnieux ont donné d'heureux résultats.

M. Duhamel lit un travail sur un épisode du procès de Jacques Cœur à Avignon. Il fait connaître que les facteurs du célèbre argentier à Lyon et à Montpellier s'étaient réfugiés à Avignon lors de l'arrestation de leur maître et que, loin de les livrer aux agents du roi Charles VII, le cardinal de Foix et les consuls les défendirent et trouvèrent les moyens de leur assurer un libre passage en Provence et même en Italie. Ces renseignements résultent de lettres inédites de Charles VII au cardinal de Foix et aux consuls et de mémoires également inédits adressés par le célèbre cardinal au roi de France, que M. Duhamel a été assez heureux de découvrir dans ses recherches.

Séance du 6 février 1886. — Le Président communique à la Société un rapport sur les Musées d'art décoratif existant à l'étranger, par M. Vachon et publié par le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. L'ouvrage est renvoyé à M. de Seyne, pour en faire le compte rendu.

Le Secrétaire perpétuel donne ensuite lecture d'un travail intitulé : *Des Sentiments et des Sensations* de M. le docteur Fauvelle. Renvoi à M. Maillé pour un compte rendu.

M. Perrin, membre titulaire, donne ensuite lecture d'un mémoire sur les stations néolithiques par lui découvertes à Mondragon. M. Perrin joint à l'appui de ses affirmations des spécimens des objets trouvés, qu'il soumet à l'examen des membres présents. La Société accueille avec le plus vif intérêt le travail de M. Perrin et l'engage à continuer ses intéressantes recherches.

MM. Nicolas, Chantron et Duhamel présentent ensuite pour faire partie de la Société, en qualité de membre titulaire, M. Caziot, capitaine au 1er régiment d'artillerie-pontonniers. Cette candidature ne motivant aucune observation, M. Caziot est admis.

Séance du 6 mars 1886.—M. Chantron donne lecture du budget, qui est approuvé. Des remercîments sont votés à l'unanimité à M. Chantron. M. de Briqueville lit un travail sur les livrets d'opéra de Lulli. Cette étude, consciencieuse et spirituellement écrite, paraîtra dans les annales de l'Académie.

M. Rochetin fait une communication sur la découverte de tombeaux gallo-romains à l'ermitage de St-Gens. En septembre 1884, les journaux de Vaucluse signalaient la découverte de tombeaux gallo-romains à l'ermi-

Digitized by Google

tage de St-Gens, en creusant les fondations d'une nouvelle église. Ces tombeaux étaient formés de tuiles à rebord et de pierres plates. Ce n'était pas la première fois qu'on trouvait d'anciennes sépultures en ces lieux sauvages et reculés. Bien antérieurement déjà, au-dessus du jardin de l'ermitage, on avait mis à découvert une vingtaine d'excavations cylindriques fermées par une pierre plate et renfermant de la cendre funéraire. Si les sépultures nouvellement découvertes sont de l'époque gallo-romaine, ces dernières, ainsi que semblent l'établir d'autres découvertes du même genre, doivent être celtiques.

Le cimetière de St-Gens fait nécessairement supposer que ces lieux étaient consacrés par la religion dès la plus haute antiquité et que les dévots avaient tenu à reposer autour du temple élevé au dieu topique. La divinité de ce vallon n'était autre que la source qui en coule et qui, d'après la légende chrétienne, aurait jailli par le seul attouchement du rocher par St-Gens.

Cette source est considérée par les pèlerins, comme ayant un propriété fébrifuge. Déjà, dans l'antiquité, alors qu'elle était divinisée, elle devait posséder une vertu analogue.

M. Duhamel donne lecture d'un travail de M. Garcin, sur les découvertes récemment faites à Apt. M. Garcin rappelle à ce sujet l'importance que joua la ville d'Apt à l'époque romaine et il passe rapidement en revue les divers monuments qui devaient s'élever dans ses murs.

M. Garcin joint à ce mémoire un *fac-simile* de l'inscription qui se trouve sur une lampe découverte.

A propos de cette découverte, M. Sagnier, qui avait lui-même préparé un travail sur le même objet, se livre à quelques considérations générales sur l'importance de la découverte faite à Apt, et signale une inscription gallo-grecque, récemment trouvée aux environs de St-Martin-de-Castillon et dont le Musée d'Avignon a fait l'acquisition.

Il est décidé que le travail de M. Garcin paraîtra dans les Mémoires de l'Académie.

On élit ensuite, conformément à la demande qui en a été faite par M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, les délégués de la Société au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Sont désignés : section d'Archéologie, MM. Cerquand, Duhamel; section d'Histoire : MM. Laval et Duhamel ; section des Sciences : MM. Pamard et Bouvier ; section des Beaux-Arts : M. Duhamel.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE LIVRET D'OPÉRA

DE LULLY A GLUCK

(1672 - 1779)

C'est au poëte à dessiner ce que le musicien doit peindre.

MARMONTEL. — Lettre à De Wismes, 4 mai 1778.

Les amateurs de spectacles seraient, pour la plupart, fort étonnés d'apprendre que deux élémens principaux entrent dans la composition d'un drame lyrique, et qu'il ne suffit pas d'une belle musique pour faire un bel opéra. A coup sûr leur surprise augmenterait, si l'on essayait de leur démontrer que, à l'encontre de l'opinion admise, la facture des vers, la conduite de l'action, l'art du poëte, en un mot, doit, si l'on se conforme aux règles, tenir le haut rang dans l'ouvrage et en imposer au talent du musicien. C'est pourtant dans cet ordre d'idées que les premières « *pièces ornées de chant* » furent écrites, de 1450 environ à l'époque où les sopranistes firent irruption dans l'opéra. On peut même, en y regardant de près, se convaincre que les différentes révolutions musicales qui se sont produites, au cours de deux siècles, ont eu pour objet principal de restituer au poëme d'opéra, au *libretto*, cette suprématie que la tyrannie du musicien, encouragée, il faut bien le dire, par le goût du public et favorisée par la faiblesse du parolier, lui avait fait perdre.

Digitized by Google

L'année même où mourut Lully, on imprima à Cologne pour, de là, la répandre en France, une « *Lettre à M. de X. touchant ce qui s'est passé à l'arrivée de J.-B. Lully aux Champs-Élysées.* » Sous la signature de *Clément Marot* (1), on n'eut pas de peine à reconnaître la personnalité de Antoine de Senecé, valet de chambre de la reine Marie-Thérèse, et l'ennemi le plus hautement déclaré du Florentin.

Inutile d'insister sur le caractère de ce pamphlet inspiré par des rancunes personnelles. Nous y relevons, cependant, quelques passages où l'auteur paraît avoir raisonné froidement, et qui fournissent, avec une définition assez curieuse de l'opéra, le thème de la présente étude :

« Je soutiens que c'est une injustice criante de considérer comme le principal moteur de ces grands spectacles (les tragédies lyriques) celui qui n'y a droit, tout au plus, que pour un cinquième. Le Peintre qui ordonne les décorations, le Maître de danses qui dispose les ballets, et même les machinistes, aussi bien que celui qui dessine les costumes, entrent, pour leur part, dans la composition totale d'un opéra aussi bien que celui qui en fait les chants.

« Le véritable auteur d'un opéra est le poëte. Il est le nœud qui assemble toutes ces parties, et l'âme qui les fait mouvoir. »

Nous nous proposons, en conséquence, d'examiner la part faite, dans le drame lyrique au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles, à l'action dramatique, à la versification, au choix du sujet, à la pièce, en un mot. Et sans vouloir rabaisser le mérite du musicien nous pourrons constater, en modifiant légèrement le texte de la *Lettre de Marot*, que, si la musique a de l'élévation et de la grandeur, elle en doit bien quelque obligation à l'énergie des vers « qui la conduisent par la main. »

(1) A cette époque le style marotique était fort à la mode, Voltaire en parle, dans son *Mémoire sur la satyre*, comme de *la pierre sur laquelle on aiguise le plus aisément le poignard de la médisance.*

Digitized by Google

I

Ce qu'il importe de considérer, d'abord, c'est que l'opéra, né d'un caprice de la mode, a servilement suivi la mode dans ses variations infinies. Parmi tant d'ouvrages dont les annales du Théâtre nous ont transmis les titres, combien en peut-on compter qui supporteraient, aujourd'hui, d'être rétablis au répertoire ? Et ceux qui jouissent d'un tel privilège ne le doivent-ils pas précisément à cette circonstance qu'ils ont fait éclater le moule où une mode absurde les forçait à venir se former ? *Iphigénie en Tauride* a précédé de plus d'un demi-siècle *Ali-Baba ;* et pourtant ne conviendrait-il pas de placer Gluck au rang de nos contemporains, quitte à reléguer *Ali-Baba* parmi les premières productions de Monteclair, de Desmarets ou de Mouret ? La musique du *Freyschütz*, chantée en 1821, n'est-elle pas incomparablement plus fraîche, plus jeune, plus *moderne* en un mot, que telle ou telle œuvre lyrique représentée d'hier ? Qui ne se rappelle les belles soirées de *Joseph*, il y a trois ou quatre ans, à la salle Favart, et, peu de tems auparavant, les triomphes de *Don Juan* à l'Académie de musique ? Avisez-vous, après cela, d'aller entendre un acte d'*Ipsiboë*, des *Bardes*, des *Abencerrages ;* et les idées que vous avez pu vous former du progrès dans l'art seront singulièrement modifiées. A ne considérer que l'œuvre d'un même maître, ne semblerait-il pas qu'il y ait un écart d'un siècle entre *la Vestale* et *Olympie*, entre *le Barbier de Seville* de Rossini et sa *Semiramide*, entre le III^e^ et le IV^e^ acte de *Robert le Diable ?* On trouve une raison de ce fait singulier dans l'humeur inégale du musicien, j'en conviens ; mais n'est il pas juste d'en rendre surtout responsable cet humble LIVRET que le compositeur dédaigne, que le virtuose affecte d'ignorer, dont la critique ne s'occupe guère, et qui, par moment, témoigne de son importance, sait affirmer ses droits en condamnant à l'oubli tel et tel opéras où on ne lui a pas fait sa part.

Digitized by Google

°°°

Les premiers essais d'opéras qui furent tentés à Rome n'étaient autre chose qu'une restauration, plus ou moins bien entendue, du théâtre des Grecs.

Dans cette transformation de la pensée humaine que vient éclairer l'aurore du seizième siècle, alors que toutes les forces vives de l'esprit, de l'intelligence, remontaient vers l'antiquité, afin d'y puiser l'inspiration aux sources mêmes du beau, il était impossible que la musique fût oubliée. Toutefois elle tarda à tirer profit des circonstances ; et quand les Muses descendirent en chœur du Parnasse rajeuni par les vers d'Arioste, Polymnie, hélas ! se montra la dernière, et non pas la plus brillamment parée des Neuf Sœurs.

L'Italie était déjà peuplée des chefs-d'œuvre de la peinture, de l'architecture, de la statuaire, qu'on en était réduit à déclamer, à psalmodier quelques tragédies accompagnées de chœurs et ornées de « feinctes » (1).

Mais patience ! la musique prépare sa revanche, et quand commencera la décadence des arts du dessin portés à leur apogée par le génie de Raphaël, de Michel-Ange, de Bramante, l'art lyrique, fondé sur les miraculeuses découvertes de Monteverde, maintiendra encore, par le monde, le renom de l'Italie.

C'est un fait étrange, cependant, que du jour où l'accent expressif a été donné à la musique, le désaccord entre les paroles et le chant ait commencé à se produire. Qui dit « expression » entend, par là, une sorte d'échange entre les ressources propres à deux arts en vue de rendre l'idée plus intelligible. Il semblerait, dès lors, que les premiers effets des innovations de Monteverde dussent consister à provoquer la fusion de ces deux agents expressifs : la parole et le chant. C'est le contraire qui arriva, et l'on peut saisir ici le vice

(1) Décorations, changements à vue, etc....

Digitized by Google

originel de l'opéra. Né en Italie, il est resté italien en dépit des transformations qu'il a subies au cours de ses voyages à travers l'Europe. Quand parurent les premiers drames lyriques, la tragédie avait perdu tous ses charmes, au lieu que la musique apparaissait dans l'éclat radieux de sa nouveauté. On laissa donc vite la première de côté, et la musique fut admirée, aimée « pour elle-même ». Que demandaient les *dilettanti ?* que la mélodie fût agréable, qu'elle divertît l'auditoire, et on la tenait volontiers quitte du reste. Quoi d'étonnant, alors, que Pergolèse ait écrit ses hymnes religieux comme s'il se fût agi d'un madrigal ? Ne supporte-t-on pas aujourd'hui encore, dans les églises d'Italie, que des orchestres exécutent des motifs d'opéras de Rossini ou de Bellini pendant la messe ou le salut ?

Ce n'est point le lieu d'étudier les influences qu'exercent le climat et les mœurs sur la conception de l'œuvre d'art. Nous nous bornerons à transcrire une appréciation de M. Taine, qui s'applique aussi heureusement à la Grèce qu'à la patrie de Mercadante, de Cimarosa et de Paesiello : « C'est un pays — dit-il — qui tourne l'âme vers la joie, et pousse l'homme à considérer la vie comme une fête (1) ».

La caractéristique de l'art italien, qu'il s'agisse de peinture ou de musique, c'est le culte exclusif de la forme, et le souci constant de maintenir une ordonnance harmonieuse dans l'agencement des parties ; c'est le dédain des préoccupations subjectives, et une répugnance instinctive pour tout sentiment profond ou compliqué : « Pour les artistes italiens, — dit encore M. Taine, — la forme est un but, non un moyen ; elle n'est point subordonnée à la physionomie, à l'*expression*, aux gestes, à la *situation*, à l'*action*. Leur œuvre est pittoresque ; elle n'est pas *littéraire* ou poétique » (2).

Dans l'esprit de l'éminent écrivain, cette critique vise la peinture ; mais les quelques mots que nous avons soulignés nous aident à défendre notre thèse. Ils expliquent

(1) *Philosophie de l'Art.*
(2) Id.

Digitized by Google

— en le condamnant — un système musical basé sur la mélodie « absolue » et réduisant l'œuvre d'art au rôle d'amusement sans noblesse comme sans portée.

Nous renvoyons, d'autre part, aux Lettres du Président de Brosses le lecteur désireux de se former l'idée d'une représentation lyrique à Rome, à Venise ou à Milan. Le spirituel voyageur assiste à l'exécution de plusieurs opéras; il nous parle des virtuoses, des violons, des chœurs, des décors, des machines, des entrées de ballet. Il décrit l'aspect de la salle, où la voix des chanteurs a peine à dominer le bruit des conversations, les rires des joueurs de pharaon installés dans les loges, tandis que les valets circulent avec des plateaux chargés de sorbets et autres friandises. Pourtant un détail lui échappe: je veux dire le sujet de la pièce, et il n'a garde de nous transmettre les noms des poëtes de *Partenope*, de *la Frascatana* ou du *Maestro di musica*.

°°°

Incapable de concentrer pendant quelques heures son attention sur un sujet sérieux, l'Italien a surtout du goût pour la comédie musicale; il excelle dans l'opéra bouffon. Mais dans la tragédie lyrique, il a été, il est, il sera toujours inférieur, faute de pouvoir ou de savoir régler l'action de la musique sur le caractère du drame et équilibrer, comme le goût l'exige, les divers élémens dont se compose un opéra.

On ne manquera pas d'objecter, à cette critique du livret italien, les noms de Métastase et d'Apostolo Zeno, qui ont su donner à leurs productions lyriques une existence presque indépendante du charme de la musique. Mais il est à remarquer que l'on cite constamment Métastase et Zeno, sans songer que, depuis deux siècles, il s'est bien produit, au delà des monts, un millier de librettistes; et de ceux là, combien en doit-on compter dont les poëmes vaillent qu'on s'y arrête?

Aucun argument ne vient mieux à l'appui de notre thèse, que l'empressement des compositeurs italiens à s'emparer

Digitized by Google

d'un petit nombre de drames et de comédies où ils trouvent de la conduite et de beaux vers.

Voici, pour les plus connues des œuvres de Métastase, le nombre d'opéras dont elles ont fourni le canevas : *Allessandro nell' Indie, 36. — Didone abbandonata, 37. — Demofonte, 33. — Olimpiade, 32. — Adriano, 32. — La Clemenza di Tito, 18. — Ipermestra, 18. — Nitteti, 18. — Siroë re di Persia, 16. — Il Re Pastor, 12. — Issipile, 12. — Zenobia, 10. — L'Isola disabitata, 10. — L'Eroë Cinese, 9. — Semiramide, 7. — Temistocle* et *Artaserce*, chacun 6. — Zeno, de son côté, n'est point trop mal partagé. Il existe, à notre connaissance, *14 Griselda; — 20 Ifigenia; — 17 Merope; — 12 Mitridate; — 10 Lucio Papirio; — 6 Sesostri; 6 Ormisda; — 4 Temistocle.* — Enfin on compte sept musiciens qui ont mis en opéras le *Telemaco* de C. Cappece, et quatorze autres maëstri qui ont traité le *Tamerlano* de Piovene.

L'œuvre de ces trois ou quatre poètes lyriques était vraiment devenue, dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, cette *publica materies* dont parle Horace en un passage de son Art Poétique.

Métastase avait-il pleine confiance dans ses nombreux collaborateurs ? Il est permis d'en douter, en lisant une phrase de la lettre qui accompagne l'envoi de *Demofonte* à un de ses amis : « Quel que soit ce pauvre drame, écrit-il, ce ne sont pas assurément nos musiciens d'aujourd'hui qui le feront valoir.... Contens d'avoir dans leurs airs le plus souvent ennuyeux chatouillé les oreilles avec une sonate de gosier *(sonatine di gola)*, ils ont fait de notre théâtre dramatique un amas d'invraisemblances honteux et intolérable. »

Et pourtant, ces musiciens s'appelaient Caldara, Duni, Leo, Hasse, Sarti, etc., tous illustres, tous en pleine possession de la faveur du public. Mais ce que Métastase désespérait de rencontrer, c'était un compositeur d'opéra qui consentît à plier son talent aux nécessités de l'action dramatique, et qui sût borner son art, comme aurait dit Gluck, à « seconder

Digitized by Google

la poésie pour fortifier l'expression des sentimens et des situations ».

N'oublions pas que *Demofonte* a été écrit en 1733, et que l'Epître dédicatoire d'*Alceste* fut rédigée trente ans plus tard.

°°°

La satire la plus mordante, la plus spirituelle, la plus juste qui ait été faite de l'opéra italien, nous la devons à un musicien de génie, Benedetto Marcello (1), qui la data de Venise vers 1720. Les extraits suivans en donneront le ton général, en même tems qu'ils résumeront admirablement la question qui nous occupe. La brochure a pour titre : *Il teatro alla moda, o sia metodo sicuro e facile per ben comporre ed asseguire le opere italiene in musica*, etc... (Le théâtre à la mode ou méthode sûre et facile pour bien composer et exécuter les œuvres italiennes en musique.)

L'auteur, tout d'abord, prodigue ses conseils au fabricant de livrets; le début est assez plaisant : « Premièrement, le poëte moderne doit bien se garder de lire les auteurs anciens par la raison que les auteurs anciens n'ont jamais lu les modernes. Il ne se mettra pas en peine non plus d'apprécier la nature du mètre et du vers, il lui suffira d'en avoir une connaissance superficielle.

« Avant de se mettre à l'ouvrage, il prendra une note exacte de la quantité et de la qualité des scènes que l'entrepreneur désirera qui soient introduites dans le drame. Si celui-ci veut y faire entrer un ciel, un festin, un sacrifice, il faut alors que le poëte s'entende avec les machinistes, et qu'il sache par combien de dialogues, de monologues et d'ariettes il doit allonger les scènes précédentes, pour donner aux ouvriers le tems de tout préparer.

(1) Marcello, auteur des *Psaumes*, naquit en 1686 et mourut en 1739. L'abbé Arnaud, le savant Gluckiste, a publié une analyse et une traduction du *Teatro alla moda*, qui se trouve dans le 1er volume de ses œuvres complètes, pag. 315.

Digitized by Google

« Il composera son poëme vers à vers, sans se mettre en peine de l'action.

« Le musicien donne au poëte la mesure et la quantité des vers qui doivent entrer dans les ariettes ; il n'est pas nécessaire d'ailleurs qu'il ait une teinture quelconque de poésie, ni qu'il sente la force des scènes ou l'esprit de la pièce.

« Quant au poëte, il devra introduire des ballets de jardiniers dans les salons des rois ; et, dans les bosquets, des danses de courtisanes, etc., etc. »

Et enfin :

« Si le virtuose prononce mal, le poëte doit bien se garder de le corriger, attendu que, si la prononciation était nette et exacte, le débit des livrets deviendrait beaucoup moins considérable. »

Ne dirait-on pas que, cinquante ans avant le *Barbier de Séville*, de Beaumarchais, Marcello paraphrase le mot si souvent répété de Figaro :

« Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante. »

II

Quand la musique dramatique s'intronisa en France, sous le patronage d'un premier ministre, italien de naissance et de cœur, elle tomba en pleines bergeries (1). A cette époque, les poésies idylliques de Segrais étaient dans toutes les mains. Madame Deshoulières conduisait en imagination ses chères brebis

Dans les prés fleuris
Qu'arrose la Seine.

Enfin, il s'était trouvé une société pour suivre, dans ses dérèglemens champêtres, cet étonnant abbé des Yveteaux dont on connaît, par le détail, la singulière existence. Nicolas

(1) Dans la *Comédie des Opéras*, Chrisard dit, en parlant de la folie de sa fille Chrisotine : « Les *Astrées* lui avaient donné la fantaisie des bergères, et ce que nous voyons aujourd'hui est l'ouvrage des opéras. »

Digitized by Google

Vauquelin, abbé des Yveteaux dans les derniers tems de sa vie, s'était habillé en berger, et, dans cet accoutrement, la houlette à la main, la panetière au côté, le chapeau de paille sur la tête, accompagné d'une chanteuse des rues déguisée en bergère, il se promenait dans son petit jardin du marais, s'imaginant qu'il menait paître son troupeau. Pour compléter ce tableau pastoral il chantait des airs de circonstance, et attirait ainsi des oiseaux de volière péniblement dressés à ce manège.

Lorsqu'il sentit que la mort approchait, des Yveteaux se fit coucher sur un lit de fleurs et dit à sa bergère : « Maintenant, ma mie, jouez-moi cette gentille sarabande que vous savez, afin que je m'en aille plus doucement. »

Et le soir venu, il expira.

Ce récit fait sourire aujourd'hui ; en 1649, il fit couler bien des larmes, et plus d'une grande dame envia secrètement le sort de la bergère des Yveteaux.

L'opéra eût manqué son but en ne pas s'accommodant du premier coup à la manie du jour. L'abbé Perrin imagine d'écrire un livret dont Cambert fera la musique. Que produit-il ? une Pastorale. De ce moment les bergers et les nymphes envahissent la scène française, et s'y maintiennent pendant un siècle presque sans interruption. Heureux ceux qui les aiment : on en a mis partout, non seulement dans les divertissemens où leur présence sert à animer un tableau champêtre, mais dans les plus sombres tragédies. Il y en a dans *Proserpine,* dans *Roland,* dans *Armide ;* dans *Phaëton* on voit figurer une troupe de bergers égyptiens ! Quinault et Lully débutent en collaboration par une pastorale : *les Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, pleine de faunes, de pasteurs, de dryades, etc.

Nous verrons, tout à l'heure, en examinant les opéras du XVIII^e^ siècle, à quels ridicules abus conduisit cette passion pour la pastorale.

Digitized by Google

Il est à remarquer que, de Lully aux premières productions de Gluck, la question d'art musical n'intéressait qu'une faible portion du public. L'opéra, qui était en Italie la fête des oreilles, devint en France le spectacle des yeux. On écoutait avec plaisir les airs composés par le musicien, mais ce qui faisait par dessus tout le succès de la pièce, c'étaient la danse, la décoration, les machines. Rivani, Bérin, Torelli, le marquis de Sourdéac, Servandoni, le Père Sébastien, Vigarani, ont, dans ce dernier genre, accompli des merveilles.

Les différentes scènes où l'on joua l'opéra au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles, étaient machinées mieux qu'aucun de nos théâtres de féeries. On en vint à donner des spectacles uniquement composés de trucs, de danses, d'apothéoses. Dans la *Sémiramis* de Destouches, trois théâtres s'élevaient sur le parquet, et l'on dansait ainsi à trois étages. *Atys*, joué en 1676, porte ce titre : *Tragédie en musique, ornée d'entrées de ballets, de machines et de changemens de théâtre.*

Le goût si vif qu'ont aujourd'hui encore les Français pour la mise en scène, s'est manifesté dès l'introduction des opéras à Paris. Lisez plutôt la préface d'*Andromède* écrite par le grand Corneille en 1650 : « Vous trouverez cet ordre gardé dans les changemens de théâtre, que chaque acte, aussi bien que le prologue, a sa décoration particulière, et du moins une machine volante avec un concert de musique que je n'ai employé qu'à satisfaire les oreilles des spectateurs, tandis que leurs yeux sont arrêtés à voir descendre ou remonter une machine, ou s'attachent à quelque chose qui les empêche de prêter attention à ce que pourraient dire les acteurs..... Les machines ne sont pas, dans cette tragédie, comme des agrémens détachés ; elles en font en quelque sorte le nœud et le dénouement, et y sont si nécessaires que vous n'en sauriez retrancher aucune que vous ne fassiez tomber tout l'édifice », etc.

Autrefois, comme à présent, pour qu'une pièce réussît, il fallait qu'on y pût admirer ce qu'en langage de coulisses nous

Digitized by Google

appelons un « clou », le *great attraction* des pantomimes anglaises. Au V^e^ acte de la *Toison d'or*, Zethès et Calaïs fondaient l'un après l'autre sur le dragon qui porte Médée, et le combattaient au milieu de l'air. Dans les *Peines et les Plaisirs de l'Amour*, de Cambert, le « clou » consista en une sorte de cérémonie funèbre célébrée par les chœurs autour du monument qu'Apollon vient de faire élever au souvenir de Climène. Cela s'appelait le « Tombeau de Climène », et dans toutes les pièces qui suivirent le public réclama un « tombeau ». Plus tard, dans les *Indes Galantes*, on montra deux Illinois échoués, par je ne sais quel hasard, sur le pavé de la capitale, et on leur fit danser une chaconne composée expressément pour la circonstance. Tout Paris voulut voir les jardins d'*Armide*, le cheval savant de *Persée* et les forges d'*Isis*.

A-t-on jamais dépassé, de nos jours, la richesse de décoration de *Zoroastre?* Au V^e^ acte de cet opéra, les spectateurs se virent transportés dans un temple superbe, dont vingt colonnes cannelées d'or rayonnaient sous les feux des rubis et des escarboucles qui s'y trouvaient incrustés. Ces colonnes soutenaient une voûte en mosaïque au fond relevé par des compartimens d'argent. Enfin un dôme dont la dimension paraissait immense, grâce à un artifice de perspective, bornait le sanctuaire, séparé du reste de l'édifice par une balustrade d'or; et, au centre de cet appareil éblouissant, le feu sacré brûlait sur un autel enguirlandé de fleurs rares.

Au premier acte des *Fêtes de l'Amour*, dans le tems que les démons habillent Florestan et que la scène est remplie, selon la coutume, de magiciens et de sorcières, des lutins partent des quatre coins du théâtre et, soutenus par un mécanisme ingénieux, volent, se croisent, pirouettent à six pieds au dessus du parquet.

On conçoit que, pendant ce ballet aérien, le livret soit la dernière des choses dont se soucient les loges et le parterre. Aussi Quinault en profite-t-il pour faire chanter à un des personnages de la pièce la strophe suivante, dont semble s'être inspiré l'auteur du *Postillon de Lonjumeau :*

Digitized by Google

Ah ! qu'il est beau
Le jouvenceau !
Qu'il va faire mourir de belles !
Auprès de lui les plus cruelles
Ne pourront tenir dans leur peau.
Ah ! qu'il est beau
Ah ! oh ! oh ! oh !
Qu'il est gentil,
Joli, poli.
Est-il des yeux qu'il ne ravisse !
Il passe en beauté feu Narcisse
Qui fut un blondin accompli,
Qu'il est joli !
Hi ! hi ! hi ! hi !

Cela se chantait en 1672. Si Boileau, comme il est probable, a saisi ces versicules au passage, il n'a pas dû regretter ses épigrammes de jeunesse dirigées contre l'auteur d'*Astrate* et d'*Amalasonte*.

°°°

Il s'est produit, vers la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, une réaction assez vive en faveur de Quinault. Ce n'est pas que le poëte n'ait trouvé, de son vivant, d'ardens panégyristes; mais ceux-ci, par malheur, se nommaient Pradon, Boursault, Perrault, Desmarets, et, pour le public toute leur éloquence ne valait pas un vers malin de Despréaux. Les défenseurs qui leur succédèrent méritaient mieux qu'on les prît au sérieux. Bien avant la Harpe, Voltaire se déclara contre le satyrique, et l'on connaît son apostrophe virulente à celui qu'il appelle

Zoïle de Quinault et flatteur de Louis.

Seulement, en examinant les dates, nous constatons que *Cadmus* a été joué en 1672, alors que la III^me^ satire, où notre librettiste est le plus malmené, parut en 1665. Quinault n'était encore connu, à cette époque, que par quelques comédies et tragédies où il était très loin de se montrer excellent.

On a été surpris que l'*Art poétique* n'ait fait aucune mention de l'opéra, bien que, en 1673, on eût déjà vu en France

Digitized by Google

Pomone, les *Fêtes de l'Amour* et *Cadmus*, sans parler de la *Festa teatrale della Finta Pazza*, de la *Pastorale* représentée à Issy, de la *Toison d'Or*, et de deux autres drames lyriques, joués devant le roi, en 1660, dans une salle du Louvre.

Mais en se reportant au chant où le législateur du Parnasse traite de la tragédie, on comprendra, par les règles qu'il en donne, que le genre de spectacle inauguré en France par Perrin n'était pas fait pour le satisfaire. Il fallait donc encore critiquer Quinault, et ce redoublement d'attaque eût été de mauvais goût.

°°°

Dans ce recueil de poëmes d'opéras qui ont fourni à Lully, et plus tard à Gluck, le canevas de leurs plus belles œuvres musicales, il est nécessaire de considérer, à part, le fond et la forme.

Du fond, Quinault ne se sentait point le maître. L'opéra, nous l'avons vu, était, de par le goût du tems, et plus encore de par la volonté du roi, condamné à un certain nombre de formules dont il n'avait pas le droit de s'écarter. Toutes les pièces devaient développer un seul sentiment : l'amour ; elles n'avaient qu'un thème : la mythologie, les romans de chevalerie ou des épisodes des *Métamorphoses d'Ovide;* qu'un seul objet: la glorification du monarque, au moyen d'allusions extravagantes, d'éloges amphigouriques, de dithyrambes insensés, dont Louis XIV savourait l'encens avec une satisfaction nullement dissimulée.

Chaque opéra devait donc être précédé d'un prologue, où il est invariablement question

> De joindre les soins et les voix
> Pour plaire au plus grand roy des Roys,

soit qu'il réduise ses ennemis à merci, soit qu'il fasse goûter aux peuples les bienfaits de la paix. Dans *Alceste* on célèbre

> Le Batave interdit après le Rhin dompté.

Digitized by Google

Dans *Atys*, Neptune fait comprendre que, cette fois, c'est sur son humide empire que se sont livrés les plus brillans combats. Duquesne venait, en effet, de détruire, dans les mers de Sicile la flotte de Ruyter. En 1683, c'est Saturne qui annonce au monde la naissance du Dauphin. En un de ces prologues dont le titre nous échappe, on va jusqu'à attribuer à Louis XIV le pouvoir de faire épanouir les fleurs au milieu de l'hiver. *Cadmus* est précédé d'un acte intitulé : *Le Serpent Python*. On y trouve cette phrase que nous transcrivons sans y changer un seul mot : « Le sens de ce sujet est clair. Il suffit de dire que le Roy s'est mis au-dessus des louanges ordinaires, et que, pour former quelque idée de sa grandeur et de l'éclat de sa gloire, il a fallu s'élever jusqu'à la divinité même de la lumière qui est le corps de sa devise (1) ».

Mais toute médaille a son revers, et plus tard, après la défaite des troupes françaises à Hochstedt, le prince Eugène, qui avait la plaisanterie un peu lourde, fit représenter devant les officiers prisonniers quatre prologues de Quinault soudés bout à bout.

La Gloire, on le devine, y jouait — hélas ! — son rôle accoutumé.

Après les louanges au Roy, l'exaltation de l'Amour.

Ici, Boileau ne s'est point fait faute d'exprimer son jugement, et tout le monde a présens à la mémoire ces vers de la Satire X :

(1) Il ne faut pas oublier que Corneille avait tracé la route à Quinault dans le prologue d'*Andromède*. Melpomène dit en parlant de Louis XIV :

Je lui montre Pompée, Alexandre, César,
Mais comme des héros attachés à son char.

Dans la *Toison d'or* du même poëte, l'Hymen n'a qu'à montrer le portrait de la Reine, pour qu'aussitôt le théâtre se change en un jardin magnifique, fontaines, fleurs, bocages

tels qu'avec quatre mots
Le grand art de Médée en fit naître à Colchos.

Digitized by Google

Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra,
De quel air penses-tu que ta sainte verra
D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,
. . . . . .
Entendra ces discours sur l'amour seul roulant,
Et tous ces lieux communs de morale lubrique
Que Lully réchauffa du son de sa musique.

Quinault n'est point nommé, mais l'allusion est claire, et, cette fois du moins le coup porte juste. On ne trouverait pas dix vers d'une de ces tragédies où le verbe « aimer » ne soit conjugué dans tous ses tems et dans tous ses modes. Il faut qu'une jeune fille ait l'âme bien trempée pour laisser passer, sans s'y arrêter un peu, des maximes telles que celles-ci :

On a beau fuir l'Amour, on ne peut l'éviter,
On n'oppose à ses traits qu'une défense vaine ;
On s'épargne bien de la peine
Quand on se rend sans résister (1).
La peine d'amour est charmante ;
Il n'est point de cœur qui s'exempte
De payer son tribut fatal ;
Si l'amour épouvante,
Il fait plus de peur que de mal.

Écoutez maintenant les conseils que donne Céphise, au premier acte d'*Alceste*.

Jeunes cœurs, laissez-vous prendre,
Le péril est grand d'attendre,
Vous perdez d'heureux instans
En cherchant à vous défendre.
Si l'amour a des tourmens
C'est la faute des amans.

(1) Danchet, dans le prologue d'*Idoménée* (1712), a reproduit presque textuellement ces quatre vers de Quinault. Vénus chante :

Vous aussi, jeunes cœurs,
Vous avez beau vous défendre
Des tendres ardeurs ;
Dans l'empire d'Amour vous viendrez tous vous rendre.

Digitized by Google

Nous devons borner là les citations. L'œuvre entière de Quinault n'est, quant au fond, que la paraphrase des quelques pensées qu'on vient de lire. Saint-Evremont met dans la bouche d'un personnage de sa spirituelle comédie : *Les opéras*, un mot quelque peu brutal, mais qui résume en une phrase la diatribe de Boileau contre cette sempiternelle litanie à Eros : « Voyez-vous, ma femme, dit le bonhomme Chrisard, tous ces opéras-là n'aboutissent qu'à donner la grande envie d'opérer. »

°°°

Donc nous avons déjà :

1° Le prologue consacré au plus grand roy des Roys.

2° Le sujet de la pièce, qui n'embrasse rien en dehors des dieux, des déesses ou des héros pour le moins.

3° Le thème invariable : un insipide roucoulement. A cela, il convient d'ajouter qu'à tout instant les bergers, les nymphes, les magiciens, les furies, les muses prennent possession de la scène pour s'y livrer à des sarabandes, des pirouettes, des chaconnes et des grimaces de l'effet le plus inattendu. L'action est ainsi traversée par des personnages qui n'ont rien à y faire (1). Dans la distribution des rôles de *Cadmus* nous voyons figurer :

4 Vents souterrains ;
4 Vents de l'air ;
5 Vents dansant ;

et enfin l'inévitable Soleil, *nec pluribus impar*.

Ne quittons pas cet opéra sans mentionner un détail typique. Lorsque les soldats de la Terre, nés des dents du Dragon, tournent leurs armes contre le fils d'Agénor, celui-ci jette au

(1) « Et je vis des danseuses et des danseurs sans nombre et sans fin. Et leurs danses troublaient les acteurs à chaque moment. Et quand ils étaient dans le meilleur de leur dire, les sauteuses arrivaient, et l'on renvoyait les acteurs dans un coin pour faire place aux sauteuses. »

(Grimm, *Le Petit Prophète*, chap. VII.)

Digitized by Google

milieu d'eux une *grenade,* qui, en éclatant, tue ou blesse la plupart des combattans.

C'est faire remonter peut-être un peu haut l'invention de la poudre.

°°°

Quinault, on l'a vu, ne pouvait pas disposer, à son gré, du sujet de ses pièces, lequel lui était imposé, par la mode, d'une part, et de l'autre par le goût de ce roi dont la tyrannie se faisait sentir jusque dans l'organisation des plaisirs destinés à sa cour.

On sait, par les mémoires du temps, de quelle manière s'effectuait la collaboration du poëte et du musicien. Aussitôt que le premier a l'idée d'une pièce, il en soumet le canevas au roi, qui l'approuve ou le désapprouve et le renvoie à l'Académie, laquelle à son tour exerce une critique dont le droit n'apparaît pas très clairement. Les scènes une fois distribuées, les vers composés, Quinault porte son travail à Lully. C'est ici que commence l'œuvre du musicien, moins empressé de composer ses ariettes, ses duos, ses chœurs, qu'à mutiler, saccager la poésie de son collaborateur. Voici donc Quinault rapportant son manuscrit au logis et lui faisant subir toutes les transformations qui lui sont imposées par le metteur en musique.

Lorsque, cédant aux instances de Boileau et de Racine, Louis XIV eut chargé Thomas Corneille d'écrire le livret de *Bellérophon,* le malheureux auteur, désespérant d'en venir à bout, obligé de refaire cent fois son œuvre au gré de l'Académie d'abord, au goût de Lully ensuite, n'avait plus qu'à supplier le roi de lui retirer sa commande. Ce fut Quinault qui, en bon prince, s'obligea à le secourir. Il commença par redresser le sujet de la pièce, puis retrancha la moitié des scènes, en ajouta de nouvelles, si bien que, pour sept ou huit cens vers que contient *Bellérophon*, Corneille fut contraint d'en faire plus de deux mille. L'auteur d'*Armide* jouait là un peu le rôle du philosophe Scythe. Au reste, la pièce réussit pleinement.

Digitized by Google

C'est à regret que Lully s'était privé des services de Quinault. Quinault lui était à tel point nécessaire, qu'il n'hésita pas, pour retrouver cette collaboration précieuse, à tourner contre lui Boileau et La Fontaine. Boileau, encore, se consola assez facilement de la perte de son *Phaéton ;* mais La Fontaine, qui se voyait refuser un livret de *Daphné,* objet de tous ses soins, mit en révolution la république des Lettres aussi bien que la cour. Il fit parler au roi, il écrivit à M^me^ de Thianges, il mit en jeu toutes les influences ; rien n'y fit, Lully refusa le livret. On connaît la satyre qu'il écrivit pour se venger du Florentin. Notons toutefois que cette transformation inattendue de l'immortel fabuliste en parolier d'opéra mettait le public en défiance. Avant même que l'on connût la rupture des négociations, Lignères avait fait circuler le couplet suivant :

Ah ! que j'aime La Fontaine
D'avoir fait un opéra !
On verra finir ma peine
Aussitôt qu'on le jouera.
Par l'avis d'un fin critique,
Je vais me mettre en boutique
Pour y vendre des sifflets ;
Je serai riche à jamais.

Nous ferons observer que, deux ans avant qu'il mît la main à son premier opéra (1), La Fontaine, dans une épître à M. de Nyert (ou de Nielle), jugeait assez sévèrement ce genre de spectacle et le « déchaînement » d'enthousiasme qu'il provoquait dans le public. D'après le poëte, ces machines si vantées péchaient le plus souvent par quelque défaut d'agencement :

.... Au plus beau char le contrepoids résiste,
Un dieu pend à la corde et crie au machiniste ;
Un reste de forêt demeure dans la mer
Ou la moitié du ciel au milieu de l'enfer.

(1) *Daphné* a été composée en 1679 ; l'épître est de 1677.

Digitized by Google

Quant à l'union des arts que l'opéra a pour objet de consommer, voici ce qu'en pense le fabuliste :

Ces beautés néanmoins, toutes trois séparées,
Si tu veux l'avouer, seraient mieux savourées.
De genres si divers le magnifique appas
Aux règles de chaque art ne s'accommode pas.
. . . . . .
Le bon comédien ne doit jamais chanter.
Le ballet fut toujours une action muette.
. . . . . .
Si les yeux sont charmés, l'oreille n'entend guères,
Et tel, quoiqu'en effet il ouvre les paupières,
Suit attentivement un discours sérieux,
Qui ne discerne pas ce qui frappe ses yeux.
Car ne vaut-il pas mieux, dis-moi ce qu'il t'en semble,
Qu'on ne puisse saisir tous les plaisirs ensemble,
Et que, pour en goûter les douceurs purement,
Il faille les avoir chacun séparément ?
La musique en sera d'autant mieux concertée ;
La grave tragédie, à son point remontée,
Aura les beaux sujets, les nobles sentimens,
Les vers majestueux, les heureux dénoûmens ;
Les ballets reprendront leurs pas et leurs machines,
Et le bal éclatant de cent nymphes divines,
Qui de tout tems des cours a fait la majesté
Reprendra de nos jours sa première beauté.

A cette critique de l'opéra, il convient d'ajouter deux ou trois traits assez acerbes, décochés à Lully :

De Baptiste épuisé les compositions
Ne sont, si vous voulez, que répétitions
. . . . . .
On laisse là Dubut, et Lambert, et Camus,
On ne voit plus qu'*Alceste*, ou *Thésée*, ou *Cadmus*.

Et un peu plus loin :

On ne va plus au bal, on ne va plus au cours
Hiver, été, printems ; bref, opéra toujours ;
Et quiconque n'en chante ou bien plutôt n'en gronde
Quelque récitatif, n'a pas l'air du beau monde.

Digitized by Google

Mais que l'heureux Lully ne s'imagine pas
Que son mérite seul fasse tout ce fracas.
Si Louis l'abandonne à ce rare mérite
Il verra si la ville et la cour ne le quitte.

On avouera que La Fontaine prenait mal le chemin pour se concilier l'intérêt du public et l'amitié du Florentin.

°°°

C'est une opinion généralement admise que les grands poëtes sont incapables de rimer de bons vers d'opéras.

Boileau est au dessous du médiocre dans le prologue de *Phaéton* qu'il composa à la prière de Racine. Voltaire a dit de La Fontaine qu'il avait fait parler à ses héros d'opéras la langue de Jeannot-Lapin et de dame Belette. Le prologue de *Daphné*, en effet, est inférieur à ce que le dernier poëtereau du XVIII[e] siècle a écrit de plus plat. *Astrée*, mis en musique par Colasse, n'eut pas le moindre succès, et pourtant ce second opéra du fabuliste valait cent fois mieux que le premier. Enfin on se plaît à citer cette opinion de Voltaire sur ses propres livrets : « J'ai fait une grande sottise de composer un opéra, mais l'envie de travailler pour un homme comme M. Rameau m'avait emporté. Je ne songeais qu'à son génie, et je ne m'apercevais pas que le mien n'est point fait pour le genre lyrique (1) ». Au fond il n'y a là qu'une boutade ou, si l'on préfère, un petit accès de modestie de commande. Dans une seconde lettre, adressée, celle-ci, à M. Thiriot, Voltaire écrit : « Je ne songe point à la musique de Rameau que je n'aie de tendres retours pour *Samson*. Est-ce qu'on n'entendra jamais à l'Opéra :

Profonds abîmes de la Terre,
Enfer, ouvre-toi ! (Act. V sc. 1.)

« Allons, ne pensons plus aux vanités du monde » (2).

(1) Lettre à M. Berger.

(2) *Le Temple de la Gloire* fut joué pour la première fois à Versailles en 1745. *Pandore* n'a jamais été représentée et figure seulement dans les

Digitized by Google

Nous ne sommes pas les premiers à avoir fait remarquer à quel point la critique de Voltaire est sujette aux contradictions et aux inconséquences. Quoi qu'il en soit, l'illustre philosophe a exprimé, au moins une fois dans sa vie, le regret d'avoir écrit quelques vers destinés à être mis sous musique, et ce *meâ culpâ* d'un génie fourvoyé nous l'allons retrouver dans une lettre de J.-B. Rousseau, dont le *Jason* est digne d'être comparé à *Daphné*, à *Samson* et au *Temple de la Gloire* : « Ne me parlez jamais de mes opéras, ils font ma honte. » Et il ajoutait que l'on pouvait bien faire un bon opéra, mais non pas un bon ouvrage d'un opéra.

Cette sentence est trop sévère.

De ce que tous les livrets d'opéras jusqu'à ce jour ont été plus ou moins défectueux, on aurait tort d'en conclure que la musique ne peut accompagner que les plus médiocres poésies.

On rapporte à ce propos que, dans une assemblée où Lully se trouvait, une des personnes présentes soutint que tout le succès des opéras nouveaux venait de la façon heureuse dont Quinault savait couper les vers du poëme, et qu'il serait malaisé au musicien de composer des airs sur une poésie d'un genre plus relevé. A ce moment Lully se lève, court au clavecin, et après s'être un instant recueilli, chante la magnifique période d'*Iphigénie* qui débute ainsi :

> Un prêtre, environné d'une foule cruelle,
> Portera sur ma fille une main criminelle, etc.

L'effet produit fut, paraît-il, superbe. Mais, n'en déplaise au narrateur, on pourrait trouver dans l'œuvre de Quinault — nous le montrerons tout à l'heure — plus d'un alexandrin digne de supporter la comparaison avec ceux qu'on vient de

œuvres complètes de Voltaire ; la musique est de Royer. Quant à *Samson*, il fut refusé en 1732 par les directeurs de l'Opéra, que l'interdiction toute récente de *Jephté* rendait prudens à l'endroit des pièces bibliques. Ce refus exaspéra Voltaire, ainsi qu'on peut le voir en parcourant sa correspondance.

Digitized by Google

citer. Reste à savoir si Lully aurait pu soutenir la gageure jusqu'au bout,..... à moins de mettre en récitatifs les cinq actes de la tragédie.

L'opéra, est, avant tout, ne l'oublions pas, un ouvrage essentiellement musical ; ses règles sont aujourd'hui, à peu de choses près, ce qu'elles étaient au XVII^e^ siècle ; la forme n'a pas changé, le moule est exactement le même, et le musicien dispose toujours du livret au gré de son inspiration et, le plus souvent, de sa fantaisie. On conçoit que les poëtes d'une réelle valeur, obligés de s'astreindre à des formules de convention et de s'annihiler, pour ainsi dire, devant la toute puissance de leur collaborateur, se soient trouvés dans l'alternative ou d'écrire de mauvais ouvrages, ou de dédaigner l'opéra.

Cette opinion a été partagée par Fontenelle, qui, ayant à prononcer, à l'Académie Française, l'éloge de La Motte, s'exprime ainsi :

« Un autre théâtre a encore plus souvent occupé cet auteur : c'est celui où la musique s'unissant à la poésie la pare quelquefois et la tient toujours dans un rigoureux esclavage. De grands poëtes ont fièrement méprisé ce genre, dont leur génie trop raide et trop peu flexible les excluait ; et quand ils ont voulu prouver que leur mépris ne venait pas d'incapacité, ils n'ont fait que témoigner par des efforts malheureux que c'est un genre fort difficile. »

N'oublions pas que Fontenelle était l'auteur de deux opéras, *Thétis et Pelée*, *Enée et Lavinie*, dont il disait lui-même : « Ces ouvrages sont tombés, et personne n'a jamais dit que ce fût la faute du musicien. »

Le fragment d'éloquence académique que nous avons reproduit plus haut peut donc être pris pour un plaidoyer *pro domo suâ*.

°°°

Et maintenant que nous savons à quels obstacles venaient se briser la volonté et l'inspiration de Quinault, nous jugons inutile de faire une critique détaillée de ses vers ; nous

Digitized by Google

en citerons seulement un certain nombre par où il sera aisé de juger les qualités et les défauts du style.

Voyons d'abord ce qu'a produit la *Musa pedestris :*

Au premier acte de *Cadmus* le dialogue suivant s'établit, à l'issue du ballet, entre le Géant et Hermione.

LE GÉANT

Où voulez-vous aller ? Vous fuyez, inhumaine !

HERMIONE

J'étais venue pour voir une dame africaine :
Les Africains ne dansent plus.

LE GÉANT

Vous craignez les raisons dont je puis vous confondre,
Vous ne m'écoutez plus, vous voulez m'éviter.

HERMIONE

A quoi sert-il d'écouter
Quand on n'a rien à répondre ?

Un peu plus loin Cadmus, s'adressant à Arbas, lui dit :

Préparons tout en diligence,
Hâtons-nous, la princesse avance.

ARBAS

Allons !

CADMUS

Toi, ne suis pas mes pas
Je vais voir le Géant, il faut que tu l'évites.

Voici enfin un vers que nous rencontrons dans *Thésée*, et que nous retrouverons textuellement reproduit dans *Alceste :* (1)

Ciel ! ô Ciel ! Qu'est-ce que je vois !

(1) Ce vers se retrouve pour la troisième fois, dans le prologue de *Biblis*, par Danchet (1732). En bien cherchant on en trouverait d'autres éditions.

Digitized by Google

Mais à côté de cette prose rimée, combien de vers magnifiquement frappés et d'inspirations élevées viennent mettre en lumière les qualités dramatiques de Quinault, aussi bien que son talent de versificateur !

Faut-il citer le récit de Phinée dans *Persée*, l'admirable scène des Enfers dans *Alceste*, le célèbre monologue d'*Armide :*

Enfin il est en ma puissance,

le pompeux début de *Proserpine* :

Ces superbes géans, armés contre les dieux,
Ne nous donnent plus d'épouvante,
J'ai vu tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brûlante, etc..

et tant d'autres passages qui vengent leur auteur de la critique et suffisent à lui assurer, dans le genre qu'il a traité, un rang où personne encore n'est venu l'égaler.

EUG. DE BRICQUEVILLE.

(A suivre).

Digitized by Google

INSCRIPTIONS INÉDITES

DE L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON

Toutes les inscriptions de cette ville sans exception, ont été effacées, arrachées ou brisées : celles du Palais, de l'hôtel de ville, *de l'Université,* des églises, des hôpitaux, des portes de la ville, enfin de tous les monuments publics ou particuliers, soit dans l'enceinte des murs, soit dehors.....

Calvet. MSS. tome V, pag. 376.

Bien que l'Université ait été pendant près de cinq siècles, le plus grand corps de l'État Avignonais et que, pendant toute la durée de son existence, elle ait joué un rôle fort considérable dans l'histoire de ce pays, elle nous a laissé cependant un fort petit nombre de monuments épigraphiques. Le temps qui détruit tout — *tempus edax rerum* — l'incurie et la négligence, avec bien d'autres causes encore, expliquent la pénurie que nous déplorons. N'est-ce pas une raison pour que les quelques souvenirs de cette Université qui ont pu échapper au vandalisme des hommes et des choses, soient plus intéressants à rappeler et plus dignes d'être religieusement conservés ?

Tel est le but de ce travail, en ce qui concerne certaines inscriptions inédites que nous avons eu la bonne fortune de retrouver après de longues et patientes recherches.

I. — Celle qui suit a trait à un événement considérable dans nos fastes universitaires. C'était au début de l'année

Digitized by Google

1698. La situation matérielle et morale de l'Université était des plus précaires. Peu ou pas d'étudiants; ses cours étaient désertés au profit des universités de France. Le prestige de ses grands jours s'affaiblissait de plus en plus, et le temps paraissait peu éloigné où, tombée en pleine décadence, on ignorerait même jusqu'à son existence.

La cause d'une pareille crise est facile à trouver.

Bien que placée sous la domination temporelle des papes, Avignon n'en était pas moins resté de tout temps essentiellement français, non seulement de cœur et d'aspirations, mais encore de mœurs, de langage et d'habitudes. Les rois de France de leur côté, n'avaient jamais cessé de regarder cet état comme un fleuron de leur couronne, considérant toujours ses habitants comme *régnicoles* et traitant notamment son Université à l'égal des plus fameuses du royaume. Mais un certain jour, le 26 janvier 1680, le très chrétien Roi de France, oubliant ses anciennes bontés envers cette Université, la déclara étrangère et ses gradués inaptes à être nommés à aucun bénéfice de France, ni reçus à aucun Parlement et autres juridictions du royaume, pas plus du reste qu'à la postulation d'avocat ou à quelque magistrature que ce fût. L'exercice de la médecine était pareillement et par le fait même, interdit en France, aux docteurs d'Avignon. N'oublions pas qu'en 1680, quand cet édit fut rendu, il y avait conflit entre Louis XIV et le St-Siège ; apparemment, il semblait juste qu'Avignon et son Université en supportassent les conséquences. Or, trois ans plus tard, le roi ayant réglementé l'étude du droit canon en France et la situation des écoliers en général, l'Université de Valence, mal intentionnée vis à vis de celle d'Avignon, jalouse surtout du grand nombre de docteurs et d'écoliers que cette dernière attirait chez elle, pour cette raison capitale qu'à Avignon, on enseignait toutes les sciences, sans aucune rétribution de la part des étudiants, ce qui n'avait pas lieu à Valence, abusa de la mésintelligence qu'il y avait entre les cours de France et de Rome, et *quel-*

Digitized by Google

que diable aussi la poussant (1), vint présenter à sa Majesté le cahier de ses articles, dont l'un, le XXVI^e^, spécifiait que les étrangers seraient reçus chez elle à tous les degrés, en satisfaisant aux clauses portées par les règlements, à la réserve toutefois du temps d'étude pour lequel il suffirait à ceux qui viendraient prendre leurs grades à Valence, de présenter des attestations authentiques, rédigées dans la forme prescrite par la déclaration du Roi du 26 janvier 1680. Là était bien la malice, car suivant cette déclaration aucun sujet de sa Majesté, de quelle qualité ou condition qu'il fût, ne pouvait être reçu à aucun degré, sur des attestations rapportées des Universités d'Avignon, d'Orange et autres étrangères. Louis XIV approuva et confirma le nouveau règlement de l'Université de Valence, et par ce fait même — qu'il y eût surprise ou non — l'université d'Avignon fut de rechef et solennellement déclarée étrangère et partant déchue à nouveau de ses privilèges de régnicole.

Le tour, pour être habilement joué, n'en était pas moins cruel pour nous.

Avignon et le Comtat n'étaient ni assez grands, ni assez peuplés pour fournir d'une part, à l'Université un nombre suffisant d'écoliers et assurer de l'autre, l'existence de ses gradués. C'était en temps ordinaire, de France que lui arrivaient le plus grand nombre de ses étudiants et c'est en France que retournaient en majeure partie, les théologiens et les médecins qu'elle recevait; ce débouché une fois fermé, l'Université devait fatalement périr. Aussi Avignon n'eut-il désormais qu'un seul but, celui d'obtenir la révocation de l'édit fatal et n'épargna pour cela ni peines ni argent. Des règlements et des programmes d'études en tout conformes à ceux des Universités de France et aux édits les plus récents furent rédigés et envoyés en France pour les y faire approu-

(1) Cette querelle de l'Université de Valence avait été suscitée en effet par les menées secrètes de l'Université d'Aix, dont le procès séculaire avec celle d'Avignon durait encore.

Digitized by Google

ver ; on travailla ensuite à la fois Rome et Paris, qui furent inondés de suppliques, de mémoires et de factums.

De longues années cependant se passèrent avant que justice fût rendue à notre Université ; mais enfin, le 14 février 1696, M. Vallin, son avocat à Paris, l'informait que, grâce à la puissante protection de Marc Daniel Delphini, archevêque de Damas et nonce apostolique de Sa Sainteté auprès du Roi, il avait obtenu un arrêt définitif du Conseil d'État, le 29 janvier 1698, annulant et cassant le XXVI[e] article des statuts de l'Université de Valence, dans lequel celle d'Avignon était qualifiée d'étrangère. L'arrêt confirmait de plus purement et simplement les privilèges de l'Université d'Avignon et la rétablissait dans ses droits de régnicole.

Les lettres patentes de confirmation de l'arrêt du 29 janvier arrivèrent, en effet, à Avignon, le 28 avril 1698. Le 30, le collège des docteurs agrégés se réunissait. Voici le procès verbal de cette réunion, il mérite d'être reproduit textuellement : « .... Le Primicier dit aux sieurs assemblés que ne « pouvant remercier M. le Nonce de ses bontés extraordi- « naires, de ses bons offices et de la protection continuelle « qu'il veut bien accorder à cette université, comme il a fait « la grâce de luy tesmoigner, non seulement auprès de « Monseigneur le chancellier et conseiller d'Estat, mais en- « core par la dernière grâce qu'il vient d'obtenir en faveur « de l'Université, à l'occasion de l'expédition tant de l'arrêt « que des lettres patentes sans aucuns frais, ce qui paroist si « extraordinaire, comme il l'est en effet, qu'on ne peut trou- « ver des paroles assez fortes pour marquer les tres hum- « bles remerciements de tout le corps, et que des pareilles « faveurs doivent estre grandes, non seulement dans le cœur « de ceux qui composent cette célèbre Université, mais en- « core sur la pierre ou sur le marbre ; ce qui a donné lieu « audit seigneur Primicier de proposer aux dits sieurs assem- « blés de *faire mettre une inscription* à la gloire de Mgr le « Nonce dans l'auditoire des loys de la dite Université sur une « pierre de marbre à l'endroit qui sera la plus en veüe, et

Digitized by Google

« qu'il estoit de ce sentiment, et ayant prié les dits sieurs « assemblés de luy dire les leurs; tous unanimement ont esté « du sentiment du dit seigneur Primicier, qu'ils ont prié de « faire exécuter la dite proposition incessamment avec tout « l'ordre possible, et de conserver la dite inscription comme « un monument éternel de gratitude envers son Excellence « mondit seigneur le Nonce » (1).

On se mit donc immédiatement à l'œuvre, et dès les premiers jours d'août 1698, le marbre commémoratif était en place (2).

On y lisait :

MARCO DANIELI DELPHINI
INNOCENTII XII^mi D. P. M. P^cis
AD
LUDOVICUM MAGNUM
NUNCIO APL^co
ACADEMIA AVENIONENSIS
OPTIMO SUO PATRONO
Q. APUD GALLOS RESTITUTÆ DIGNITAT^is
DEFENSORI
DECRETO ∞ PATRUM
ANNO POST C. N. MDCXCVIII ID. MAI
PRIMICERIO MICHELE BENOIT

II° — C'est aussi en reconnaissance d'un service rendu que fut encore gravée sur le marbre l'inscription que nous allons rapporter. Mais cette fois, le témoignage de gratitude monte plus haut. Ce n'est plus à un dignitaire de l'Église qu'il s'adresse, c'est à son chef même, au pape Benoit XIV. Aussi bien avait-il grandement mérité de l'Université.

Depuis une bulle donnée par le pape Léon X, en mars

(1) Archives de l'Université. D. 39 fol. 96.

(2) On peut voir encore cette inscription dans l'ancien auditoire des lois qui sert aujourd'hui de remise. Le marbre placé en saillie contre le mur mesure hauteur : 1 m. 13 ; largeur 1 m. 38 ; épaisseur 0 m. 03.

Digitized by Google

1514, le Primicier, qui était le chef du corps universitaire, exerçait tant sur les docteurs agrégés que sur ceux qui avaient simplement pris leurs grades à l'Université d'Avignon, une juridiction aussi étendue et aussi complète que celle des juges ordinaires de la cité d'Avignon sur les autres particuliers. Aussi ne tarda-t-elle pas à éveiller les jalouses susceptibilités des uns et des autres, à ce point même que, dès la fin du XVI[e] siècle, on en était venu à contester au Primicier une partie de ses droits. Les mécontents s'étaient adressés à Rome, mais la Sacrée Congrégation du concile de Trente, devant qui avait été portée l'affaire, s'en était dessaisie et en avait renvoyé l'examen, en même temps que la sentence à rendre, à l'archevêque d'Avignon, Jean François Bordini. Un double arrêt rendu par celui-ci (4 décembre 1599) mit fin à toute contestation et le Primicier fut confirmé dans la possession de sa juridiction privative tant à l'égard des causes civiles que des criminelles concernant les agrégés ou les docteurs simples.

Cependant vers la fin du XVII[e] siècle, la vieille querelle se ralluma et ce furent les officiers de la cour de la légation d'Avignon qui, à nouveau, vinrent contester à l'Université ses privilèges de juridiction spéciale. Le plus acharné contre elle fut *l'auditeur général*. Son tribunal était, dans le principe, de peu d'importance et ne procédait que par voie de commission; mais peu à peu, d'empiétements en empiétements, d'usurpations en usurpations sur les attributions des autres judicatures de la ville, l'auditeur général était devenu, en quelque manière, un juge à la fois ordinaire et extraordinaire, connaissant de toutes les causes tant en première qu'en deuxième instance. Le Primicier seul n'avait encore rien perdu et, grâce à son énergie et à sa vigilance, avait su défendre contre toute attaque et maintenir intactes, ses attributions de juge spécial des causes universitaires. Tout à coup le 26 juin 1679, les docteurs agrégés en droit réunis en collège, apprennent de la bouche de François de Tache, Primicier en exercice, qu'il avait eu avis de divers côtés à la fois, que la congrégation du concile de Trente s'était occupée der-

Digitized by Google

nièrement de la juridiction de la conservation de l'Université d'Avignon et que, devant elle, l'auditeur général avait porté ces deux doutes : 1° Les docteurs simples doivent-ils jouir de cette juridiction ? 2° Tous les docteurs agrégés sans exception doivent ils y être soumis seuls et à l'exclusion de tout autre ? que d'autre part et toujours d'après le bruit qui en courait, la congrégation sans consulter l'Université et sans l'entendre, avait répondu négativement sur le premier doute et renvoyé la solution du second au mois de novembre 1679. On comprend l'émoi que jeta cette nouvelle au sein du collège. Car, l'on se demandait comment la sacré congrégation avait pu rendre une pareille décision, alors que *la conservatorerie* de cette Université reposait sur des titres aussi excellents que les bulles des souverains pontifes, confirmées d'ailleurs par les sentences relativement récentes de Mgr Bordini, en même temps que sur une possession immémoriale. Aussi nos agrégés ne doutaient ils point qu'il n'y eût eu là une véritable surprise de la bonne foi des cardinaux et décidèrent-ils d'en appeler de ce jugement. C'est pourquoi séance tenante, ils désignèrent deux avocats fameux de Rome, Jean Thomas Sabatinus et Charles Nicolas Severini, pour défendre leur cause et confièrent à Crivelli de Villegarde, docteur agrégé, le soin d'aller à Rome même surveiller cette affaire.

Nous passerons sur les différentes phases de ce procès ; et nous ne dirons pas comment, un instant abandonné par les deux parties, il fut repris en 1737, par l'auditeur général qui fit circuler un imprimé dans lequel il renouvelait ses prétentions contre le tribunal universitaire. Les N^os^ D. 64 et D. 65 des archives de l'Université, contiennent les pièces principales de cette lutte mémorable; nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qu'elle pourrait intéresser. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après plusieurs années de plaidoiries — les procès s'éternisaient en cour de Rome — le pape Benoît XIV donna le 6 octobre 1745, une bulle qui mit fin à cet interminable procès en fixant à chacun les limites de sa juridiction respective. En réalité, c'est l'auditeur général qui triomphe

Digitized by Google

sur presque tous les points contestés ; ce qui n'empêche pas l'Université de faire contre mauvaise fortune bon cœur, et de se montrer d'autant plus satisfaite de ce jugement, qu'ayant craint un instant de tout perdre, elle était maintenant certaine de garder au moins quelque chose à l'abri de toute contestation. On peut voir au N° D. 46, un témoignage non équivoque de ce sentiment. C'est une lettre du Cardinal Valenti, secrétaire d'Etat, au Primicier et aux docteurs agrégés, écrite sur l'ordre de Benoît XIV, au sujet du monument en pierre que l'Université se propose d'élever en mémoire des bienfaits du Souverain, et des livres dont ce corps lui a fait hommage, parmi lesquels un fameux manuscrit du droit civil avec gloses et commentaires, ouvrage d'une très grande valeur, et dont on se souvenait avoir réfusé jusqu'à septante ducats d'or.

Bientôt, en effet, le monument fut élevé dans la salle des actes de l'Université. Il consistait en une niche superbe avec sculptures et riches ornementations. Dans la niche fut placé le buste en marbre de Benoît XIV et au-dessous cette inscription :

BENEDICTO XIV
P. O. M
SCIENTIARUM PARENTI
OB RESTITUTA ET ASSERTA
ACADEMIÆ JURA
P. P. POS.
ANNO MDCCXLVI, 5° IDUS JANUARII
PRIMICERIO
NOB. JOSEPHO DE BARTHELEMY (1).

(1) Cette inscription fut choisie parmi les trois qui avaient été proposées en dernier lieu, et dont voici les deux autres :

1° BENEDICTIO XIV PONT. MAX.
STUDIA BONARUM ARTIUM
PROMOVENTI
PRIVILEGIUM FORI ACADEMIÆ

Digitized by Google

La reconnaissance de l'Université pour Benoît XIV le sui-

RESTITUENTI
NOBILITATEM PRIMICERIO ET POSTERIS
ASSERENTI
PERENNE MONUMENTUM
POSUERE PATRES
ANNO.....
PRIMICERIO.....

2° BENEDICTO XIV PONT. MAX.
STUDIA BONARUM ARTIUM
PROMOVENTI
JURA ET ORNAMENTA
ACADEMIÆ ET PRIMICERIO
ASSERENTI
P. P.
ANNO....
PRIMICERIO....

Mais on ne saurait croire combien laborieux avait été un pareil enfantement. Cent fois sur le métier on avait dû remettre l'ouvrage et appel avait été fait à tout ce que renfermait de littérature et de tact le cerveau de nos docteurs agrégés.

L'un d'eux avait d'abord composé cette inscription :

BENEDICTO XIV
P. O. M.
DISCIPLINARUM OMNIUM
CULTORI ET VINDICI
OB
RESTITUTA ET ASSERTA
ACADEMIÆ PRIVILEGIA
P. P. P. P.
ANNO.....
PRIMICERIO....

Mais le mot *vindici* parut devoir être *choquant* pour ceux qui avaient contesté les privilèges, et on imagina celle-ci :

BENEDICTO XIV
PONTIFICI MAXIMO
PRINCIPI OPTIMO
OB
RESTITUAM ACADEMIÆ DIGNITATEM
ET
PRIMICERII JURA APOSTOLICA
CONSTITUTIONE FIRMATA
MON U MENTUM
ANNO.....
PRIMICERIO....

Digitized by Google

vit du reste jusqu'au tombeau. Ce pape étant mort le 3

Ici, on trouva que l'expression *apostolica constitutione* était lâche et redondante, car le mot *Benedicto* disait tout cela, et sans plus de façon on passa à cette autre :

BENEDICTO XIV
P. O. M.
DIVINI HUMANIQUE JURIS ASSERTORI
SCIENTIARUM, BONARUMQUE ARTIUM
UBIQUE TERRARUM
PATRONO MUNIFICENTISSIMO
TUM CONFIRMATIS, TUM NOVIS JURIBUS ET PRIVILEGIIS
AUCTA
PRISTINO SPLENDORI RESTITUTA
ALTERIUS ROMÆ ACADEMIA
HOC ÆTERNUM GRATI ANIMI MONUMENTUM
PIE ET OBSEQUENTISSIME VOTET
ANNO.....

Pas plus de succès ! Elle était trop longue. Le terme *ubique terrarum* superflu ; les particules *tum confirmatis, tum, etc...* cadraient peu avec l'inscription ; et puis les deux qualificatifs *aucta, restituta,* sans liaison entre eux, empêchaient de saisir immédiatement le sens général.

A la suivante :

BENEDICTO XIV
DOMINO SUO CLEMENTISSIMO
AMATISSIMOQUE
BONARUM ARTIUM POSSESSORI OMNIUM OPULENTISSIMO
ET PROPAGATORI EMERITISSIMO
QUI EIUS CONSERVATORIÆ IAM SUBLATUM RESTITUENDO
ACADEMIÆ AVENIONENSI
HANC PENITUS COLLAPSAM A FUNDAMENTIS
ITERUM MUNIFICENTISSIME EDIFICAVIT
COLLEGIUM DOCTORUM EIUSDEM ACADEMIÆ
ÆTERNUM HOC MEMORIS ANIMI MONUMENTUM
LUBENTISSIME POSUIT

On reconnut que celle-ci avait du bon ; malheureusement le mot *propagatori* ne convenait pas, et d'ailleurs il n'était pas justifié, puisqu'en définitive Benoît XIV n'avait fait qu'assurer à l'Université la jouissance de ses antiques privilèges.

Le collège passa alors à l'examen de cette autre :

Digitized by Google

mai 1758, Avignon lui fit des obsèques magnifiques. Un riche catafalque fut élevé au milieu de l'église Notre-Dame-

ALTERI
ACADEMIARUM UTRIUSQUE URBIS
RESTITUTORI
BENEDICTO XIV
PONTIFICI OPT. MAX.
DISCIPLINARUM OMNIUM
CULTORI AC VINDICI
QUOD
JUDICIBUS SUIS REDDITA FUERIT
ÆTERNUM MEMORIS ANIMI
MONUMENTUM
ACADEMIA AVENIONENSIS

Le mot *restitutori* était de trop mauvais goût ; il emporta la condamnadu texte tout entier.

Voici enfin, une série de quatre inscriptions, qui, pour une raison ou pour une autre, ne gagnèrent pas non plus les suffrages de nos délicats autant que rigoristes docteurs :

I. BENEDICTO XIV. PONT. MAX
BONARUM ARTIUM AC SCIENTIARUM STUDIA
PROMOVENTI
ALMÆ UNIVERSITATI PRIVILEGIUM FORI
PRIMICERIO ET POSTERIS VERÆ NOBILITATIS TITULUM
ASSERENTI
PERENNE TANTI BENEFICII MONUMENTUM
PATRES CONSCRIPTI POSUERE
ANNO.....
PRIMICERIO....

II. ACADEMIA AVEN
BENEDICTO XIV. PONT. MAXIMO
SUPREMO PRINCIPI SUO OPTIMO
PRIMICERII SUI JURISDICTIONEM
AC JUDICUM CONSERVATORIAM
PRÆFINIENTI
NOBILITATEMQUE PRIMICERIATUS
AD DESCENDENTES TRANSMISSIBILEM
ASSERENTI ET CONFIRMANTI
ÆTERNÆ MEMORIÆ
POSUIT
ANNO.....
PRIMICERIO.....

Digitized by Google

des-Doms; il était couvert d'inscriptions rappelant les vertus, les talents et les bienfaits du glorieux défunt, tant envers la

III. BENEDICTO XIV P. MAXIMO
QUOD
ALMÆ UNIVERSITATIS SUÆ STUDII GENERALIS AVEN
DECUS, JURA ET ORNAMENTA
ASSERUIT
PRIMICERII JURISDICTIONEM AC JUDICUM CONSERVATORIAM
PRÆFINIERIT
NOBILITATEM PRIMICERIATUS AD DESCENDENTES
TRANSMISSIBILEM CONFIRMAVERIT,
ÆTERNÆ MEMORIÆ TANTI PONTIFICIS
SUPREMI SUI PRINCIPIS OPTIMI
ACADEMIA DECRETO PATRUM
HOC MONUMENTUM DECREVIT
ANNO.....
PRIMICERIO

IV. ÆTERNÆ MEMORIÆ
BENEDICTI XIV, PONTIFICIS MAXIMI
ALMÆ UNIVERSITATIS SUÆ STUDII GENERALIS AVEN.
DECUS, PRIVILEGIA ET ORNAMENTA
ASSERENTIS
PRIMICERII JURISDICTIONEM AC JUDICUM CONSERVATORIAM
PRÆFINIENTIS
NOBILITATEM PRIMICERIATUS AD DESCENDENTES TRANSMISSIBILEM
CONFIRMANTIS
PATRES POSUERE
ANNO....
PRIMICERIO.....

J'en omets et de nombreuses, tour à tour éliminées, soit, parce qu'elles contenaient des mots qui n'étaient pas de bonne latinité, tels que *jurium*, alors qu'au pluriel on dit seulement *jura ;* soit, parce qu'elles ne rendaient pas exactement le sens de la pensée. Dans l'une, par exemple, on employait le verbe *restituit*, lequel faisait supposer qne les privilèges de l'Université avaient été abolis pendant un temps ; le verbe *auxerit* qu'on rencontrait dans l'autre, ne convenait pas, puisque par le fait, le pape ne venait pas d'accorder à l'Université plus de privilèges qu'elle n'en avait auparavant. Dans celle-ci, c'était le terme *præfinienti* qui indiquait tout autre chose que ce qu'on voulait lui faire dire, puisqu'il signifiait *mettre des bornes*, etc., etc.

Terminons là ce que nous pourrions appeler les métamorphoses d'une inscription. Tous ces essais avortés et bien d'autres encore se trouvent dans le volume de la collection manuscrite Requien, intitulé : Université d'Avignon ; documents divers : 2e partie ; *A la Bibl. d'Avignon.*

Digitized by Google

chrétienté qu'en faveur d'Avignon en particulier. L'Université y avait la sienne, sur laquelle on lisait :

AVENIONENSEM ACADEMIAM
IN PRÆROGATIVARUM JURA
RESTITUIT (1).

III. — Nous venons de voir que le monument en l'honneur de Benoît XIV fut élevé dans la *salle des actes*. Avons-nous besoin d'une autre transition, pour rappeler une deuxième inscription qu'on y voyait jusqu'au moment où la Révolution fit disparaître l'une et l'autre ?

Primitivement, le collège des docteurs agrégés de la faculté de droit, à qui appartenait le gouvernement de l'Université, n'avait pas de local spécial pour ses réunions. Celles-ci ayant lieu généralement à la suite d'une cérémonie religieuse ou de tout acte qui avait nécessité le concours de la majorité des agrégés, tels par exemple qu'une réception au doctorat ou une messe solennelle, on s'assemblait à l'endroit même où l'on se trouvait : à la Vice-Gérence, à l'église St-Pierre, dans une des salles du collège St-Martial, etc., etc. Mais à partir du XVI[e] siècle, toutes les assemblées universitaires se tinrent dans la classe de médecine, ainsi que mention en est faite en tête de tous les procès-verbaux de délibérations du corps. Depuis longtemps cependant, le collège réclamait un local spécial qui fut, à proprement parler, le siège de l'Université, sans appartenir à aucune de ses facultés en particulier, et qui non seulement devrait servir aux assemblées, mais encore à la soutenance des thèses des aspirants au baccalauréat ou à la licence dans les quatre facultés : véritable *salle des actes*, où ces mêmes grades pourraient être solennellement conférés.

(1) Voy. à la bibliothèque d'Avignon : Mémoires, Mss. de J. Laurent Drapier, docteur ès-droits de l'Université d'Avignon, tome III.

Digitized by Google

A la fin du XVII[e] siècle, telles circonstances se présentèrent qui permirent de réaliser ce vœu. D'une part, l'interminable procès Feraudy venait de prendre fin par un arrangement à l'amiable intervenu entre l'Université et les héritiers de ce dernier, par lequel l'Université abandonnait à ceux-ci les quinze cents écus que ce docteur agrégé lui avait laissés dans son testament, moyennant la somme une fois donnée de cinquante louis d'or, soit sept cents livres en monnaie royale. C'était donc une première réserve que l'Université avait dans sa caisse. D'autre part, le 18 août 1698, le Primicier représenta que le corps donnait à rente « *un membre des estudes* » situé entre les classes de théologie et de philosophie à un prix si modique que c'était en réalité, un revenu négatif, puisqu'il fallait presque chaque année, en employer le montant aux réparations nécessitées pour son entretien ; alors qu'on pourrait faire de ce local une belle salle à peu de frais et sans avoir recours à aucun emprunt, en y employant seulement les 700 livres disponibles. L'accord s'étant fait sur cette motion, les travaux furent poussés si activement que dès le 24 février 1700, on se réunissait dans cette nouvelle salle dite des *actes et des assemblées*, ainsi qu'en témoignait l'inscription qu'on avait fait graver sur le fronton de la porte :

Q. D. B. V. (1)
ACADEMIA AVENIONENSIS
COMITIIS SUIS HABENDIS
ET CANDIDATIS
AD DOCTRINÆ ET HONORUM GRADUS
PROMOVENDIS
CAMPUM ASSIGNABAT
Ex S. C. DOCTORUM IN UTROQUE JURE
AGGREGATORUM
ANNO MDCXCIX.

(1) Q. D. B. V. : Nous traduisons : *quam Deus benedicere velit*, ou mieux : *quod Deus bene vertat.*

Digitized by Google

IV. — Indépendamment de la *Salle des actes*, l'ensemble des bâtiments universitaires comprenait encore, à la fin du XVIII[e] siècle, un auditoire pour le droit, un autre pour la théologie, un troisième pour la médecine, un quatrième pour la philosophie (faculté des arts); toutes ces classes avaient leur entrée sur la place dite *des Études*. Une statue de la Vierge placée à l'endroit le plus apparent de cette place, témoignait des sentiments hautement religieux de l'Université avignonaise et de sa particulière dévotion envers la Mère de Dieu, sous la protection de laquelle elle s'était mise dès sa fondation. Cette place était d'ailleurs contemporaine de l'installation même de l'Université dans ce quartier, ainsi que le prouve bien cette note que nous avons relevée dans le journal manuscrit du primiceriat de Henri du Laurens, de 1644 :

« Nota, écrit-il, qu'ay vérifié dans les archives de nostre « Université, que l'année 1440, l'Université pour lors « achepta toute ceste place vuide qu'est au devant des estu- « des, pour faire là une belle place pour l'auditoire des loix « et fit démolir des maisons qu'il y avoit là, et achepta la « directité du sacristain qui estoit pour lors de Nostre-Dame « des Doms, etc. » (1).

L'auditoire des lois, le plus ancien et le plus important des quatre, était situé en face de la salle des actes, de l'autre côté de la place. C'était une construction du XV[e] siècle, d'un seul étage, avec deux grande croisées géminées et porte semi-monumentale. A l'intérieur, on y voyait, indépendamment du marbre commémoratif placé en l'honneur de Mgr Delphini, les statues des deux grands légistes Barthole et Alciat, qui tous deux avaient enseigné à Avignon, et au dessus de la chaire sur laquelle s'était assis autrefois un autre grand maî-

(1) Henri du Laurens : Journal manuscrit de ses deux primicériats (1644 et 1656); Bibliothèque d'Avignon, *Fonds* Requien.

Digitized by Google

tre, on lisait: SESSIO ÆMILII FERRETI, et au dessous : PERITUM ORNO, IMPERITUM DEDECORO.

L'inscription placée au dessus de la porte d'entrée datait du primiceriat de Henri du Laurens. Lui-même a pris soin d'en informer la postérité. On lit, en effet, dans son journal précité : « Nota qu'ay faict mettre une inscription sur la « pierre dessus la porte des estudes, qui denote toute la fon- « tion de notre Université, laquelle moy ay composé et en « ay payé au sieur Borde sculpteur, tant pour l'achapt de la « pierre que gravure des lettres, *noirceures*, et mettre en place « sans me mesler de rien, six escus et quinze sols ; suit la « teneur d'icelle inscription :

D. O. M.
AVENIONENSIS ACADEMIA
ABHINC QUADRAGINTA CIRCITER ANNIS PER BONIFACIUM P. VIII
ET SERENISSIMUM CAROLUM HIEROSOLYMÆ AC SICILIÆ
REGEM, PROVINCIÆ COMITEM FUNDATA ; SUMMORUM DEIN
PONTIFICIUM PRIVILEGIIS ET LIBERTATIBUS, CHRISTIANISSIMORUM
REGUM LIBERALITATE, EMINENTISSIMORUM CARDINALIUM
DONIS, IN HUNC QUI HODIEQUE MANET SPLENDOREM
PERDUCTA, CELEBERRIMORUM ORBE TOTO PROFESSORUM
LECTURIS ILLUSTRATA, SEPTEM COLLEGIIS I. U. STUDIOSORUM
GRATIA ERECTIS LOCUPLETA, HANC AMPLISSIMAM EXHÆDRAM,
DECUS GYMNASII, DIRUTIS ÆDIBUS PROPRIO ÆRE COEMPTIS,
AREA IN HANC FORMAM REDACTA, EIUSQUE AC OMNIUM
QUÆ CIRCUMSTANT ÆDIUM, QUIRITARIO DOMINIO CONSTRUENDAM
CURAVIT ANNO 1440.
QUOD NE POSTEROS LATERIT, HOC MONUMENTUM
HENRICUS DE LAURENTIIS PRIMICERIUS ET RECTOR, ROTÆ
SACRI PALATII APOSTOLICI AVEN. AUDITOR POSUIT
ANNO 1644.

Déjà l'année précédente le primicier Robert avait fait apposer sur la façade de ce même auditoire, les armes sur

Digitized by Google

pierre de l'Université, c'est-à-dire un chérubin membré de six ailes; ce qui avait grandement orné cette façade (1).

V°. — La faculté de théologie venait immédiatement après celle du droit dans l'ordre des préséances. Jusqu'en 1665, elle ne compta qu'un seul professeur. Et encore savons-nous que l'enseignement réel et régulier de cette science ne datait, à vrai dire, que de la fin du XV° siècle et de la bulle d'Alexandre VI, réglementant les cours de notre Université et fixant à 50 florins, par an, le traitement du professeur de théologie. Cette situation, en somme, assez précaire, changea, grâce aux libéralités de Mgr Marinis, archevêque d'Avignon. Ce prélat fit le 6 octobre 1655, une première donation de 3,100 livres monnaie royale, pour l'entretien d'un deuxième professeur de théologie, qui enseignerait dans toute sa rigueur la doctrine de S. Thomas, telle qu'elle est contenue dans sa *Somme théologique* et en suivant ponctuellement l'ordre des questions et des articles. Cette donation ayant été reconnue insuffisante, le même archevêque fit, plus tard, un nouveau cadeau à l'Université de 2.900 livres; ce qui porta le capital de fondation à la somme totale de 6.000 livres. Enfin, les registres de l'Université nous apprennent encore, qu'une classe pour enseigner la théologie, fut construite aux frais de ce généreux bienfaiteur, dès l'année 1656, mais que l'inauguration solennelle n'en fut faite que dix ans plus tard. Voici, au reste, le procès verbal de cette dernière cérémonie, tel qu'il est contenu dans les registres de l'Université. (D. 37, fol. 184 *aux archives départementales*).

« L'an 1666 et le 29 septembre, jour et feste de S. Michel,

(1) « Nota quod die 23 octobris 1644, fuerunt apposita insignia lapidea « Universitatis super magnam portam auditorii legum, pro quibus de « bursa Universitatis per dominum Robertum Primicerium domino Borde, « sculptori insigni, summa duorum scutorum 60 solid. pro quolibet et vi- « genti solidorum. « (Fol. 150 du volume de la collection Mss Requien, intitulé : Université d'Avignon, historique I; *à la bibliothèque d'Avignon.*

Digitized by Google

« Monseigneur, illustrissime et excellentissime Dominique « de Marinis, archevesque d'Avignon et chancellier de l'U- « niversité du général Estude de ladite ville, ayant fait ad- « vertir perillustre seigneur, monseigneur Louys de Garcin, « comte aux loys, Primicier, recteur et conservateur des pri- « vilèges de ladite Université et régent ordinaire au droit « canon, qu'il désirait l'après-dînée dudict jour sur les quatre « heures, aller bénir la classe de théologie qu'il avait fait « construire de nouveau, réparer et orner tant des bancs, « chaire, porte et fenestres dans l'enclos des estudes de ladite « Université ; ledit seigneur Primicier, pour honorer ladite « action, auroit ordonné à moy Jean Bernard, bidel et se- « crétaire de ladite Université, d'advertir messieurs les ré- « gents et professeurs de toutes les facultés de se rendre à « ladite heure dans ladite classe, pour assister à ladite action, « et de commander au campanier du chapitre de S. Deydier « de sonner la cloche de ladite Université, incontinent après « avoir sonné vespres, pour donner connaissance au public « de ladite action. Et en effait, ladicte cloche ayant sonné « asses longtemps après trois heures dudict jour, ledict sei- « gneur Primicier se rendit incontinent en ladite classe, en « compagnie de messieurs les régents du droict canon et civil « et de moy secrétaire soubsigné, avec une robe et la masse, « où il rencontra encore le professeur et régent ordinaire de « la faculté de théologie en compagnie de tous les messieurs « docteurs agrégés de ladite faculté de théologie, comme « aussy le régent et professeur ordinaire de la faculté de mé- « decine et grande quantité des habitants de la présente ville, « tant nobles que bourgeois qui avaient accouru au dit lieu « pour voir la célébrité de ladite action ; s'y trouva encore « grande quantité des meilleurs musiciens de la présente ville « qui estoient exprès dans ladite classe, pour y chanter pen- « dant la bénédiction et honorer ladicte action. Mondit sei- « gneur l'archevêque estant quasi arrivé à mesme temps à « ladite classe, il se fit revêtir de ses habits pontificaux à « l'endroit de la porte de ladicte classe, ayant prins sa crosse

Digitized by Google

« en main, et un de ses prestres portant la grande croix au « devant d'yceluy, seroit allé hors ladicte classe et *au de-* « *vant de la statue de S. Thomas d'Aquin qui est posée sur* « *la porte d'icelle classe*, auroit dit plusieurs oraisons pro- « pres pour la bénédiction des statues des saints et en après, « auroit benict ladite statue. En tenant d'une main ladite « crosse et l'asperge de l'aultre, seroit rentré dans ladicte « classe, jettant de l'eau bénite, tantôt d'un côté, tantôt de « l'aultre, jusqu'à ladicte chaire, en disant le psaume du *Mi-* « *serere ;* ou estant arrivé, les musiciens auroient chanté un « très beau motet, à la fin duquel mondit seigneur auroit dict « plusieurs oraisons propres à ladicte cérémonie. Laquelle « estant parachevée, ledict seigneur Primicier auroit remercié « ledict seigneur, archevesque de l'affection qu'il a pour l'Uni- « versité et qu'il a témoignée, tant par la fondation de la régence « de théologie qu'en la construction, ornement et réédifica- « tion de ladicte classe, comme aussi de ce qu'il veut encore « que dans icelle l'on lise la philosophie. Et l'a prié de vou- « loir bien continuer la même affection à ladite Université et « que tous les messieurs d'icelle prieront Dieu pour sa pros- « périté et grandeur. A quoy ledict seigneur, archevesque, a « reparti que tant qu'il vivroit, il aymeroit l'Université d'Avi- « gnon, puisqu'il en estoit le chef et qu'il employeroit tous « ses soings pour la rendre très célèbre et que ce qu'il avoit « fait n'estoit qu'un échantillon de ce qu'il avoit désiré faire « à l'advenir. Et en même temps, un jeune homme héréti- « que s'estant présenté à luy pour abjurer l'hérésie, il le « receut dans ladicte classe et fit les cérémonies accoutumées « pour ladite abjuration. Et pour éternelle mémoyre des « bienfaits dudict seigneur archevesque, ledict seigneur Pri- « micier a voulu faire escrire dans ce livre des conclusions de « ladicte Université le présent mémoyre. En Avignon, les an « et jour susdicts. »

* *Signé :* Garcin, Primicier, recteur et conservateur.

Digitized by Google

A quelques mois de là, fut placée à la classe de théologie l'inscription suivante, pour consacrer la mémoire de Mgr de Marinis et perpétuer le souvenir de ses bienfaits :

DOMINICUS DE MARINIS
ARCHIEPISCOPUS AVENIONENSIS, POST
FUNDATAM SANCTI THOMÆ CATHEDRAM
STUDIOSIS AULAM PARABAT
ANNO SALUTIS MDCLXVI

Vicissitudes des choses humaines ! Cette classe où fut enseignée pendant plus d'un siècle la théologie de S. Thomas est aujourd'hui une laiterie, et la façade avec sa grande porte et l'élégante niche, vide maintenant, qui la surmonte est le seul vestige de sa destination première !

VI. — En humble sœur de la théologie, la philosophie n'eut longtemps avec elle qu'un même toit. L'enseignement de l'une suivait aux heures laissées libres par l'autre. Mais un jour il fallut se séparer. Les Jésuites restent devant l'histoire responsables de cette cruelle extrémité. Que le lecteur leur pardonne néanmoins ce nouveau méfait, comme l'Université le leur pardonna, et comme nous serons tout disposé à le faire nous-même, après que pour leur châtiment, nous aurons mis une fois encore leur crime à jour.

Eh bien ! ces Jésuites appelés à Avignon, dès l'année 1564, par le conseil de ville pour y établir un collège, y avaient eu un tel succès, que moins de dix ans plus tard, en 1571, ils avaient déjà quatre cents élèves, chiffre qui s'éleva successivement jusqu'à seize cents, et deux mille pendant le cours du XVII^e^ siècle. De pareils résultats n'avaient pas tardé à exciter contre eux la jalousie des autres ordres religieux. Fort heureusement qu'elle ne se traduisit chez les uns et les autres que par une plus grande émulation et le désir de mieux faire. Ce fut surtout avec les Dominicains que la lutte fut vive et la rivalité ardente. Dominique et Loyola ne sont décidément

Digitized by Google

frères que dans le ciel ! Les Jésuites avaient quatre professeurs de théologie et de philosophie, enseignant chacun dans sa classe une heure par jour. Les Dominicains voulurent faire plus, et, comme leur personnel était insuffisant, un seul se chargea de faire la besogne de quatre. Il fallait absolument vaincre les Jésuites ou succomber à la peine ; il y allait de l'honneur de l'ordre. La lutte, en somme, était tout au profit de l'Université, qui, d'après les volontés de Mgr de Marinis, avait chargé les Dominicains de ce double enseignement. C'est, en effet, pour attirer les élèves, que le Père Patin, successeur du Père Bancel dans la régence de théologie, faisait quatre heures de leçons tous les jours, bien qu'il ne fût tenu quotidiennement qu'à une seule leçon d'une heure, d'après l'acte même de fondation de cette chaire; mais cet excès de zèle lui permettait de finir son cours en trois ans, alors que les Jésuites ne le faisaient qu'en quatre. C'était un premier triomphe.

De son côté, le Père Barbat, non moins zélé pour la philosophie, dont il était le régent à l'Université, voulut aussi faire ses quatre heures de leçon par jour, au lieu des deux auxquelles il était tenu. De là naquit un grand embarras ! La journée ne devenait pas assez longue pour que nos deux Dominicains pussent occuper chacun quatre heures durant la même classe ; si bien que la théologie ayant la priorité, se cantonna chez elle et que le malheureux régent de philosophie dut chaque jour se mettre à la recherche d'une salle pour faire sa leçon. Et c'était vraiment grande pitié que de le voir ainsi, à la tête des cinquante élèves qui suivaient son cours, attendre tristement sur la place des Études que quelque régent aux lois ou de médecine, ayant fini sa classe voulût bien lui prêter son local... Vite alors on s'y précipitait.... Mais souvent il arrivait que la leçon était à peine commencée qu'il fallait l'interrompre et déloger, « parce que le régent qui lit après le premier, venoit enseigner ses escoliers dans la mesme classe, et que par ainsi, le Père Barbat ne pouvoit enseigner la philosophie qu'à des moments pour [ainsi dire interrompus ; ce qui obligeoit

Digitized by Google

quelques-uns des escholiers à aller étudier ailleurs ». Cet ailleurs, on ne le comprend que trop, c'étaient les Jésuites !

Enfin, à bout de patience, le Dominicain adressa une dolente requête au Primicier à la date du 20 décembre 1694. Pour mettre fin à une pareille situation, il demandait que l'Université voulût bien lui concéder d'une façon définitive, certain local qu'elle louait pour la rente minime de dix écus. Il s'offrait d'ailleurs à lui en supporter le même loyer, à y faire les réparations nécessaires, à la meubler d'une chaire et de bancs, et à l'approprier en un mot, à sa nouvelle destination ; le tout à ses frais.

Cet immeuble, propriété de l'Université, avait été pendant longtemps loué à des particuliers, soit comme habitation, soit comme magasin ou entrepôt. Vers 1617 ou 1620, à une fin de bail, ce local fut une première fois converti en classe pour la théologie, destination qu'il garda jusque vers 1655, où l'enseignement de cette science prenant un grand développement, en raison de la fondation faite par Mgr de Marinis, on dut songer à la transporter ailleurs, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Depuis ce moment, l'auditoire primitif de la théologie fut de nouveau mis en location, et il y était encore lorsque intervint la requête du Père Barbat.

Il semblait, en vérité, qu'aucune objection n'était possible et que cette demande allait être accordée sans aucune difficulté ; mais on comptait sans les mille petites passions qui agitaient l'Université au-dedans. On le vit bien, quand on en vint au vote sur l'opportunité de cette concession. Sur 69 votants, il y eut 9 opposants. Qu'advint-il au juste de leurs protestations ? — car ils protestèrent *per fas et nefas*—; comment le Primicier parvint-il à triompher de leur mauvais vouloir ? Mystère assurément; mais ce que nous savons bien, c'est qu'à peu de temps de là, le Père Barbat était en réelle possession du local demandé, qu'il y fut le héros d'une aventure que nous raconterons en son lieu, et que la destination nouvelle de la salle était affirmée et expliquée par cette inscription gravée sur le mur :

Digitized by Google

ANNO DOMINI MDCXCV
HÆC AULA ILLUSTRIUM DD. JURIS UTRIUSQUE DOCTORUM
AGGREGATORUM CONCESSU ET BENIGNITATE,
PROMOVENTE NOBILISSIMO DOMINO JOANNE BAPTISTA DE BLANCHETY
DOMINO DE LA MOTTE, PRIMICERIO PERILLUSTRI,
STUDIOSORUM ANGELICÆ PHILOSOPHIÆ USUI AC COMMODO
REFICIEBATUR, APTABATUR, ORNABATUR;
REFECTA, APTATA, ORNATA DOCTORI ANGELICO DICABATUR.
ANNO VERO SEQUENTI
MODERANTE NOBILISSIMO AC R^do ADMODUM DOMINO PHILIPPO DE TULLIA
COMITE PALATINO, ECCLESIÆ AVENIONENSIS CANONICO, PRIMICERIO PERILLUSTRI
MEMORIÆ TRADEBATUR.

VII. — Venons enfin à la médecine; car elle aussi avait son inscription.

Quand l'enseignement de cette science à Avignon fut organisé d'une façon convenable; ce qui ne remonte pas plus haut que le commencement du XVIII^e siècle, les cours qui précédemment avaient lieu dans un véritable réduit décoré du nom de « *les chirurgies* » furent transférés dans un bâtiment qui, à défaut de confortable, présentait du moins une superficie plus grande, et était situé au levant de la place des Études, tout à côté de la salle, devenue peu de temps après la nouvelle classe de théologie.

Comme cette dernière, la médecine eut aussi sa part des libéralités de Mgr de Marinis, et ce fut à son instigation et en partie avec son argent, qu'en l'année 1655, Henri du Laurens, Primicier en exercice, put y faire les réparations nécessaires et dont il nous a conservé la mention dans le journal de ses deux primicériats :

« Nota, dit-il, qu'ay faict bastir une porte neuve à l'estude « de la médecine et induire tout le devant d'icelle de gyp « et mortier et y mettre une belle porte d'aube en façon « de noyer, avec une inscription au-dessus et les armes de « l'Université qui sont le chérubin; cé qui orne toute ceste « place. »

Digitized by Google

Suit le détail de la dépense :

« Ce 14 janvier 1656, donné à maître Richard Chabrier, « masson, un écu d'arres pour la façon de la porte de pierre « que je fais à l'estude de la médecine, et lui ay faict marché « de treize escus, fournissant toute la pierre, et mettant l'ins- « cription en place que je fais pour embellir ceste classe qui « auparavant sembloit une estable. Dieu soit loué ! »

L'inscription était du reste magnifique. Qu'on en juge, puisque messire Henri du Laurens a bien voulu nous en conserver le texte :

DEO TRINO ET UNI
SICUT CIVITAS AVEN. IN TRES ORDINES, SIC ACADEMIA
IN TRES FACULTATES DISTINCTA,
SACRO TERNARIO NUMERO COMPLETUR ;
UNA IN TRIBUS SUBSISTENS, SINGULIS OFFICIUM SUUM EXHIBENS
DEO QUÆ DE THEOLOGIA,
PATRIÆ QUÆ DE LEGIBUS, ET AMICIS QUÆ DE MEDICINA DOCET ;
TRIPLICEM AGNOSCENS FUNDATOREM : BONIFACIUM VIII,
JOANNEM XXIII. P.P.M. ET CAROLUM SECUNDUM REGEM HIERUSALEM ET SICILIÆ ;
QUIBUS NOVISSIMÈ QUARTUS ACCEDIT :
ILLmus ET Rmus D.FR. DOMINICUS DE MARINIS ARCHIEP. ET CANCELLARIUS AVEN.
LARGITOR MUNIFICENTISSIMUS, TRIPLICI PALÆSTRA DECORATUS.
HANC AUTEM MEDICINÆ DESTINATAM, VETUSTATE DIRUTAM
RESTAURARI CURAVIT
PROCURANTE SUO PRIMICERIO ET SECUNDUM RECTORE
HENRICO DE LAURENTIIS D. DE L'OLIVE
ROMÆ SACRI PALATII APOSTOLICI AUDITORE
ANNO MDCLVI

VIII. — Les inscriptions qui suivent se lisaient dans la grande chancellerie de l'Université. Nous avons vu que le grade du baccalauréat, tant en médecine qu'en droit et en théologie, était conféré dans la salle des actes. Il n'en était pas de même du bonnet doctoral. La remise en était faite beaucoup plus solennellement et dans une cérémonie magnifique, dont nous donnons les détails dans notre *Histoire de la faculté de médecine d'Avignon*. Quant à la chancellerie elle-même, lieu ou se fait la solennité, c'était une belle et

Digitized by Google

grande salle faisant partie du palais archiépiscopal : *Magna Cancellariæ aula Palatii archiepiscopalis*. Elle avait été bâtie en 1442 par Alain de Coëtivi, évêque d'Avignon, devenu plus tard cardinal.

Vers le milieu du XVIII[e] siècle, elle avait dû être abandonnée provisoirement (1768). A ce moment, la principale muraille du côté nord menaçait ruine ; déjà la tour qui était à l'un de ses angles s'était écroulée, et la voûte de la salle présentait si peu de solidité, qu'il avait été reconnu dangereux de s'y assembler.

A défaut de l'Université, dont les finances étaient toujours obérées, François-Marie de Manzi, archevêque d'Avignon, et, en cette qualité son chancelier, fit immédiatement travailler à ses frais, aux reconstructions et réparations urgentes. Le grand mur fut refait depuis la base et garni sur toute sa largeur, au niveau du sol de la salle, d'une belle terrasse ayant vue sur le Rhône — elle existe encore — les voûtes furent consolidées, le dallage se fit à neuf, et tout cela si rapidement que le 7 juin 1772, les travaux étaient terminés, et que le collège des docteurs agrégés pouvait ce même jour, y faire solennellement l'élection du Primicier.

C'est maintenant aussi le moment de rappeler que Mgr Guyon de Crochans, prédécesseur de Mgr de Manzi, avait quelques années auparavant, orné et embelli à ses frais aussi, cette salle, où il avait lui même été reçu docteur agrégé ès droits en l'an 1692.

Non seulement c'est lui qui y avait fait peindre les armes d'Alain de Coëtivi, qu'on voyait reproduites plusieurs fois, sur les murs, mais c'est encore à sa munificence qu'on devait un superbe tableau représentant le pape Benoît XIV, insigne bienfaiteur de l'Université, avec cette inscription :

ACADEMIÆ COLUMINI ET PRIVILEGIORUM
ASSERTORI BENEDICTO XIV
JOSEPHUS DE GUYON DE CROCHANS ARCHIPRÆSUL
ET UNIVERSITATIS CANCELLARIUS
AN. MDCCXLIX POSUIT.

Digitized by Google

Ce tableau, disent les contemporains, était d'un grand effet et rehaussait magnifiquement la majesté du lieu. Aussi l'Université dans sa gratitude, avait-elle décidé, « afin qu'il en « constat à la postérité, de placer contre un des murs de la « chancellerie, à l'endroit qui paraîtroit le plus convenable, « une inscription sur le marbre. »

Ce qui fut exécuté. L'inscription en lettres d'or sur fond noir, placée au fond de la salle au dessous d'un grand crucifix, portait :

AULAM HANC ACADEMICAM
JOSEPHUS DE GUYON DE CROCHANS
ARCHIPRÆSUL ET UNIVERSITATIS CANCELLARIUS
ÆRE PROPRIO
REFICIEBAT, AUGEBAT, ORNABAT
ANNO MDCCXLIX
SIMONE REBOULET PRIMICERIO.

L'Université ne fut pas moins reconnaissante envers Mgr de Manzi qu'elle l'avait été envers son prédécesseur, et le 26 janvier 1773, elle renouvela en sa faveur, la proposition faite quelques années auparavant, pour Joseph Guyon de Crochans.

Voici le texte de cette nouvelle inscription, œuvre personnelle de Louis de Poulle, abbé de Nogent, alors Primicier en exercice :

FRANCISCO MARIÆ EX COMITIBUS DE MANZIS
PATRICIO CŒSENNATENSI
ARCHIEPISCOPO AVEN. PROLEGATO
CANCELLARIO EMERITISSIMO
QUOD HANC AULAM AB IMMINENTI OCCASU
VINDICAVERIT
MURIS ET FORNICE NOVO, OPERE SUBSTRUCTIS
REPARAVERIT
PAVIMENTUM IN ELEGANTIOREM FORMAM
RESTITUERIT
UNIVERSITAS GRATI ANIMI MONUMENTUM POSUIT
ANNO DOMINI MDCCLXXIII
PRIMICERIO LUDOVICO DE POULLE PRÆDICATORE REGIO
ABBATE COMMENDATARIO NOSTRÆ DŌNÆ DE NONGENTO.

Digitized by Google

Le chanoine Deveras, dans son *Recueil*, etc., mentionne cette inscription, « gravée, dit-il, en lettres d'or majuscules « sur un grand marbre fort décoré, à la tête duquel sont les « armoiries de l'archevêque de Manzis, et inscruté dans le « mur à côté du portrait de Benoît XIV. »

Aujourd'hui tout a disparu. Il n'y a plus ni marbres ni peintures. L'archevêché est devenu lui-même le petit séminaire, et l'antique salle de la chancellerie sert de réfectoire aux élèves.

Telles sont les inscriptions que nous avons eu la bonne fortune de retrouver. A l'exception de la dernière (1) et de celle consacrée à Mgr Delphini, les marbres ou les pierres sur lesquels elles étaient gravées ont disparu, et il est à craindre qu'on ne les retrouve jamais. Quant aux textes eux-mêmes, nous avons indiqué à qui, pour quelques-uns, nous étions redevables de leur conservation. Les autres, pieusement recueillis par une plume inconnue, n'ont jamais été publiés avant nous. Longtemps nous les avions cherchés, fouillant les archives de l'Université et les bibliothèques d'Avignon et du Comtat, toujours sans succès, et cependant ne désespérant jamais du succès final. Car, sachant par les registres universitaires, qu'à telle époque, telle inscription avait été placée en tel lieu et dans telle circonstance, nous ne pouvions nous résoudre à croire qu'il ne se fût point rencontré au moins un homme assez ami du passé de notre Université, pour n'avoir pas été jaloux de les sauver du grand naufrage, alors qu'il en

(1) Elle fait partie actuellement de la collection épigraphique du Musée d'Avignon. Le marbre qui la porte est blanc et mesure, largeur : 0,89 ; hauteur : 0,54 et épaisseur : 0,04. Il est surmonté d'une deuxième plaque de marbre blanc également, oblongue et arrondie à ses extrémités, sur laquelle on voit les armes de l'archevêque de Manzi : écartelées au 1er et au 4e d'argent à la bande d'azur, chargées d'une étoile à six raies d'argent ; au 2e et au 3e de gueules à la vache passante d'or (la patte droite levée) ; sur le tout d'azur au château de trois tours d'argent ; celle du milieu plus haute.

Digitized by Google

était temps encore. Peut-on douter de l'indicible satisfaction que nous avons éprouvée, lorsque, après de long mois d'infructueuses recherches, parcourant un jour, à la bibliothèque de Carpentras, un volume manuscrit de la *Collection Tissot*, nos yeux rencontrèrent une feuille détachée qui les contenait toutes ? Ce fut comme un éblouissement ! Et combien ce petit carré de papier nous dédommageait maintenant, de nos patientes et persévérantes investigations ! Certes, si, à ce moment, notre joie ne fut pas comparable à celle de Christophe Colomb découvrant un monde, du moins nous ne pûmes nous empêcher de reconnaître qu'il y a bien véritablement aussi un Dieu pour les chercheurs !

Dr V. LAVAL.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

CARTULAIRE

DE L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON

(1303 - 1791)

Publié avec une Introduction et des Notes par le Docteur Victorin Laval, médecin-major au 10e dragons, membre de la Société française d'Archéologie, de l'Académie de Vaucluse et de plusieurs autres Sociétés savantes. — Officier d'Académie.

Compte-rendu fait à la Société des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Montauban

Par M. MONZIÈS, membre résidant

C'est avec un soin aussi consciencieux qu'éclairé que M. Laval s'est préparé à son double rôle d'éditeur du Cartulaire et d'auteur de l'Histoire de l'Université d'Avignon. Les Archives départementales de Vaucluse, les Archives communales d'Avignon, la Bibliothèque d'Avignon, la Bibliothèque de Carpentras sont les sources vives où il a puisé avec patience et savoir les matériaux de son ouvrage.

Le premier volume, dont vous avez bien voulu, M. le Président, me confier le soin de rendre compte à l'Académie, contient la première partie du Cartulaire. Cette première partie est «l'ensemble des Bulles, « Brefs, Edits, Déclaration, Lettres-patentes et autres actes pontificaux « et royaux... concernant l'organisation et les privilèges de l'Univer- « sité ».

Le plus ancien de ces titres est daté des kalendes de juillet 1303 : c'est la Bulle de fondation de l'Université par le pape Boniface VIII.

Le moins ancien est du 8 décembre 1790 : c'est un décret de la commune d'Avignon, abolissant les titres de noblesse concédés à l'Université.

Digitized by Google

Près de cinq siècles séparent ces deux dates — la naissance et la mort.

Les quatre-vingts documents de haute origine, qui forment cette première partie du Cartulaire sont accompagnés de notes sur Avignon, géographiques, biographiques, archéologiques, — toutes savantes — de l'éditeur qui, déjà, dans une « Introduction » avait si bien préparé le lecteur à l'étude et à l'interprétation des Chartes elles-mêmes.

Cette « Introduction » est à elle seule toute une Histoire de l'Université d'Avignon. Je l'ai lue avec un vif intérêt, je vais essayer de vous en montrer les grandes lignes.

La querelle fameuse du sacerdoce et de l'empire, éteinte ou presque éteinte en Allemagne, venait de ce rallumer en France. — Boniface VIII, dans la bulle célèbre : *Ausculta, fili,* disait au roi de France : « Dieu nous a établi sur les rois et les royaumes pour arracher, dé« truire, disperser, édifier et planter en son nom. Ne te laisse donc « pas convaincre que tu n'as pas de supérieur et que tu n'es pas « soumis au chef de la hiérarchie ecclésiastique, celui qui pense ainsi « n'étant qu'un insensé ou un infidèle. »

Philippe-le-Bel fit brûler la Bulle par le bourreau et répondit au Pape : « Philippe, par la grâce de Dieu roi des Français, à Boniface, se « prétendant souverain pontife, peu ou point de salut. Sache votre très « grande fatuité, que nous ne sommes sujet de personne pour le tempo« rel, que la collation des bénéfices et des prébendes nous appartient, « etc. ; enfin que nous tenons pour faquin et fou quiconque pensera « autrement. »

Ceci se passait en 1302, et dès 1303 le pape fondait l'Université d'Avignon dans le but avoué de semer la bonne doctrine, « pour en « recueillir les fruits salutaires ». Ce sont là les termes mêmes de la Bulle.

Avignon et son territoire n'étaient point, vous le savez, MM., dans les Etats du Roi de France, et Philippe-le-Bel dut subir l'Université nouvelle, ultramontaine, et antagoniste, presque en pays gallican, de l'Université de Paris, celle-ci le fléau des Canonistes flatteurs de la Cour de Rome.

Quant à l'Université d'Avignon, ultramontaine d'origine, ultramontaine elle vécut et mourut.

« ... Le caractère d'Université exclusivement pontificale et dans le « sens que nous venons d'indiquer (*Intr., p. V*), dit M. Laval, do« mine tout entier l'histoire de cette grande institution avignonaise, « et lui donne une importance capitale au point de vue du rôle qu'elle « a joué à travers les siècles, dans une foule de questions ou d'évène« ments qui passionnèrent leurs époques.

« Quand Philippe IV voulut exiger de Clément V qu'il notât d'in« famie la mémoire de Bonifice VIII, l'Université fit cause avec le Pon« tife dans sa résistance à la volonté royale ; elle approuva la conduite « du même pape dans l'affaire des Templiers ; elle défendit les opi« nions de Jean XXII sur la *Vision béatifique,* même contre l'Uni« versité de Paris ; elle combattit Guillaume Occam et se prononça ré-

Digitized by Google

« solument contre Louis de Bavière et l'anti-pape Pierre de Corbiè-
« res ; elle prit fait et cause pour Benoît XIII, et cela avec d'autant
« plus de zèle que l'autorité de Paris le combattait avec plus d'achar-
« nement. Cette conduite lui valut la reconnaissance de Pierre
« de Luna, qui, invité à déposer la tiare, consentit à s'en remettre
« là-dessus à l'avis des docteurs d'Avignon (1385), après avoir du
« reste, l'année précédente, déjà donné une autre preuve de sa
« haute estime pour l'Université de cette ville, en envoyant en dépu-
« tation au Roi de France Gilles de Bellamera, qui en était le chance-
« lier. Et qu'on ne s'y trompe point, en se prononçant ainsi et de
« bonne foi pour Benoit XIII, l'Université combattait en réalité pour
« le principe d'autorité et l'unité de l'Eglise, car elle ne pouvait ou-
« blier que l'élection de Pierre du Luna au Souverain pontificat avait
« été sincère, et que, malgré la Cour de France, il restait le seul pape
« vrai et légitime. Plus tard, quand, abandonné de tous, Benoît XIII
« n'eut plus qu'une ombre de pouvoir, force fut à l'Université d'Avi-
« gnon de se détacher de lui, non sans conserver cependant encore
« dans son sein des partisans convaincus de l'anti-pape, à qui ils par-
« donnaient ses fautes, ne voyant en lui, avant tout, que l'adversaire
« résolu du Roi de France.

« Tant d'énergie grandit du reste l'importance de notre Université. Et
« dans le grand schisme, les papes et les conciles ne cessèrent de se dis-
« puter ses suffrages. Mais toujours et tout entière dévouée à la papauté,
« elle affirma constamment la suprématie du pape, même sur les déci-
« sions des conciles œcuméniques, et tandis que, l'Université de Pa-
« ris, de concert avec les autres Universités de France, se prononçait
« pour le concile de Bâle, contre Eugène IV, celle d'Avignon se décla-
« rait hautement pour le pape contre le Concile et proclamait dès ce
« jour l'infaillibilité absolue du chef de l'Eglise.

« Cette doctrine, elle la professera à toutes les époques de son his-
« toire dans toute sa rigueur et sans compromission d'aucune sorte.
« Ultramontaine dans toute l'acceptation du mot, elle se constitue,
« ainsi que l'écrira plus tard un de ses régents, la gardienne et la
« sentinelle avancée par delà les monts de la foi romaine ».

La Réforme au XVI[e] siècle, le Jansénisme, les libertés gallicanes au XVII[e] rencontrèrent dans l'Université d'Avignon l'adversaire toujours militant que vous pensez. L'Université avait fait, — bien avant les Jésuites, — le vœu particulier d'obéissance au pape.

Vous pressentez aussi, Messieurs, la grande situation de l'Université dans Avignon. L'Université tient la Ville et le Comtat lui-même. — Comblée de faveurs, elle les justifie par ses doctrines, qui sont celles de tant d'esprits de ces temps lointains ; et ce mot de lointains, je l'applique, dans ma pensée, même au XVII[e] siècle : Louis XIV me semble déjà plus loin de nous que Charlemagne ne l'est de Louis XIV.

Mais c'est dans le livre même de M. Laval, qu'il faut voir se développer l'histoire politique et théologique de l'Université d'Avignon. En lisant ces pages instructives et les événements qu'y raconte notre

Digitized by Google

nouveau collègue, on ne peut aujourd'hui s'empêcher d'espérer que, dans l'histoire des passions humaines, notre époque n'aura pas le triste privilège de l'intolérance et de la violence. Mais on doit reconnaître que dans les hauts temps on fut intolérant et dur sans avoir le mauvais goût de se piquer de tolérance et de mensuétude : Soyons tolérants, si nous pouvons jamais l'être, mais soyons-le simplement.

Tout à fait brillante, Messieurs, est l'histoire pédagogique de l'Université d'Avignon.

« Ecole de plein exercice, alors que les Universités de France se can-« tonnaient généralement chacune dans une spécialité, » elle possède à côté de la faculté de Théologie, une faculté de Droit, une faculté de Médecine, une faculté des Arts.

Elle eut en médecine des professeurs ou des élèves comme Arnauld de Villeneuve « le grand alchimiste » qui a donné l'alcool ; Guy de Chauliac, l'auteur de la grande chirurgie ; André du Laurens, qui fut médecin du roi Henri IV; Louis François Manne, opérateur de premier ordre; Esprit-Claude-François Calvet, le fondateur à Avignon du Musée qui porte son nom, médecin, naturaliste, numismate et antiquaire dont les écrits, de haute de valeur encore, furent, — dit M. Laval, — comme le chant du cygne de la faculté de médecine d'Avignon. — J'en passeet des meilleurs.

A la faculté des Arts, Guillaume Imbert, docteur célèbre de Montpellier, enseigna la physique et la philosophie. A ce dernier succéda Gilles Bernardin, auteur du premier ouvrage connu qui soit sorti des presses avignonnaises ; à l'Ecole des Arts étudiait César Nostradamus en 1520.

Plus tard, les Jésuites, les Minimes, les Carmes Déchaussés, les Oratoriens enseignèrent, et brillamment, sous le contrôle de l'Université et de la faculté des arts.

L'Enseignement de la jurisprudence — surtout — brilla à Avignon du plus grand éclat. Guillaume de Grimoard, qui fut plus tard Urbain V ; le légiste espagnol Antoine de Comarcy ; Oldrade et son disciple le fameux Barthole ; Paul de Castro, surnommé le second Barthole, fondateur de la *Jurisprudence Avignonaise* qui fit école, auteur d'ouvrages pour l'acquisition des quels Cujas voulait qu'on vendît sa tunique ; André Alciat, Cujas lui-même professèrent à la faculté d'Avignon.

Et quels élèves !

« Parmi les huit cents auditeurs (*Introd., p. XXIII*), qui, au dire « de Perruzzis, se pressaient autour des chaires des légistes étrangers, « on distingue les papes Innocent VI, Innocent IX ; les cardinaux « Pierre Bertrand ; de Brogniac, fondateur du Collège des Savoyards « à Avignon ; Philippe de Cabassole, un instant recteur du Comtat « Venaissin ; Gérard Pétrarque, le frère du chantre de Laure ; Clé-« ment de la Rovère, neveu de Sixte IV et cousin-germain de Jules II, « Primicier de l'Université après en avoir été l'élève, puis évêque de « Mende, recteur du Comtat, et enfin cardinal ; le toulousain Joseph

Digitized by Google

« Bellon ; le portugais Antoine Govea, l'adversaire du philosophe « Ramus, etc., etc.» Tels furent, Messieurs, les hommes d'élite qui fondèrent ou développèrent la jurisprudence avignonaise, honneur de l'École du Droit et de l'Université tout entière.

« Ce serait, dit M. Laval, sortir des limites de cet aperçu sommaire « sur l'Université d'Avignon, que nous étendre sur la valeur de l'ene « seignement donné par la faculté de Droit, et sur l'influence que de « tels professeurs durent exercer sur le développement de la scienc « juridique, et sur la gloire qui enre jaillit sur l'Université à laquelle ils « appartenaient. Nous ne pouvons cependant passer sous silence que la « jurisprudence de l'école avignonaise, fondée par les *prælectiones Aven- « nicæ* de Paul de Castro, développée par Louis de Belli, dans ses « consilia, et par Jérôme des Laurents dans ses *Decisiones Rotæ sacri « Palatii Avenionensis*, approuvée à diverses reprises par la suprême « Rote romaine devint le code des tribunaux de l'Europe entière, et « comme une autorité infaillible dans tous les points controversés.

« Nous devons rappeler aussi, que c'est à la jurisprudence de cette « même école que les juifs d'Avignon et du Comtat durent un adou- « cissement à la dure législation à la quelle ils étaient soumis dans « les Etats pontificaux. Ce sont ses professeurs, les jurisconsultes « illustres Oldrade, Balde de Ubaldis et Gilles de Bellamera qui per- « sonnifient l'enseignement de cette Université au XIV^e^ siècle, dont « les idées larges et généreuses et les principes véritablement humains « mitigèrent dans l'application les rigueurs du Code romain en leur « endroit.

« C'est là un grand titre de gloire pour notre Université, car sa doc- « trine sur ce point, une fois acceptée par les gouvernements et les « municipalités, n'eut pas seulement pour effet d'arracher fréquem- « ment les israélites à une mort certaine, mais aussi de propager dans « les classes de la société, ces principes de tolérance, sauvegarde de la « liberté individuelle, et d'habituer les ennemis nés de cette race, le « clergé et le peuple, à les supporter à côté d'eux sans trop les molester.

« C'est aussi grâce à l'application libérale des doctrines de l'Univer- « sité que ces mêmes juifs avignonais et comtadins jouirent de la fa- « veur, peu commune au moyen-âge dans les autres Etats de l'Europe, « d'avoir, avec le droit de cité, la liberté de conscience, le libre exer- « cice de leur culte et le droit à la protection des lois.

Jean de Boyssonné, conseiller au Parlement de Chambéry, savant et bel esprit du XVI^e^ siècle, écrivait à *Messieurs d'Avignon :*

« J'estime bien ce palays et ce pont ; *(Intr., p. XXXIII.)*
« J'estime bien du Rhosne la rivière ;
« J'estime bien ces grands dames qui ont
« Grâce, doulceur et beauté singulière ;
« J'estime cette muraille entière ;
« J'estime bien ces riches fillements,
« De soye ; mais je suis fort incité,
« Meu par raison et par droits jugements :
« *D'estimer plus votre Université.*

Digitized by Google

Laissons à de Boyssonné la responsabilité de sa préférence ; mais avec lui, constatons la saisissante vigueur et la fécondité de l'antique institution avignonaise, — si vigoureuse qu'elle ne pouvait, comme le chêne de la fable, mourir que de mort violente. Vous savez quel ouragan l'emporta.... Elle pouvait dire : je ne pliai jamais.

En même temps s'opérait la réunion d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France. Avignon était bien désormais en terre gallicane, Mais Philippe-le-Bel n'était plus là.

« A la tâche que j'ai entreprise, j'ai consacré, nous dit M. Laval, « tout que j'ai en moi d'ardeur au travail et d'amour pour le sol natal».

Eh bien, on le sent à la lecture de ce premier volume, tout plein d'érudition et de bonne grâce littéraire.

Vienne donc le second, et l'auteur aura certes publié et fait la véritable histoire de l'Université pontificale d'Avignon.

M. Monzièz.

Digitized by Google

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

Extraits des procès-verbaux

AVRIL - JUIN 1886

Séance du 4 avril 1886. — M. Cerquand fait observer que l'inscription gallo-romaine dont nous a entretenus M. Sagnier, dans la dernière séance, a été découverte par M. Rochetin.

M. Duhamel lit un travail très intéressant sur le pape Jean XXII à Avignon. Ce travail paraîtra dans les Mémoires de la société.

M. de Briqueville continue ses études sur les livrets d'opéras au XVI^e^ siècle. M. le Président félicite l'auteur de cette étude et le remercie d'apporter à notre Académie un élément nouveau. La musique trouvera désormais en M. de Briqueville un critique distingué.

M. Nicolas lit une communication sur différents ouvrages traitant d'archéologie préhistorique.

Séance du 1^er^ mai 1886. — M. le docteur Villars ouvre la séance en disant qu'il doit au deuil qui vient de frapper le Président l'honneur de le remplacer aujourd'hui.

Madame Ducos, est morte le 29 avril. Il croit être l'interprète de la société, en indiquant ici toute la part qu'elle prend au malheur qui vient de frapper son Président, auquel elle adresse ses compliments de condoléances les plus sympathiques et les plus affectueux.

M. le docteur Villars fait ensuite part des succès remportés par deux membres de la société. Dans le Congrès des sociétés savantes, qui a eu lieu à la Sorbonne, M. le docteur Laval, membre titulaire et auteur de travaux considérables sur l'histoire de l'Université d'Avignon, délégué de la société, a été fait officier d'Académie. Cette distinction est la juste ré-

Digitized by Google

compense des travaux de M. Laval, et elle est d'autant plus flatteuse pour la société que le nombre en a été, cette année, fort peu considérable.

D'autre part, la Société française pour l'avancement des sciences, à la suite du Congrès qui a eu lieu à Grenoble et où M. Nicolas a fait part de ses travaux préhistoriques, travaux qui ont été vivement appréciés, a accordé à notre collègue, une subvention de 300 fr. pour continuer ses fouilles et ses intéressantes études.

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance. Il fait part à la société du don fait par M. Garcin d'Apt, d'une collection des Mémoires de la Société littéraire d'Apt, qui ont été déposés à la Bibliothèque. Des remerciements seront adressés à M. Garcin.

M. Sagnier lit ensuite son travail sur une inscription gallo-romaine au Ventoux. A la suite de cette lecture, MM. Cerquand et Bouvier présentent quelques observations. M. Bouvier signale à M. Sagnier des objets en verre, en forme de trompettes trouvés au sommet du Ventoux et qui pourraient se rapporter peut-être à l'époque romaine. D'autre part, la démolition prochaine de la chapelle de Sainte-Croix, qui sera remplacée par un édifice plus vaste, fera peut-être reconnaître les traces de quelque monument antique, surtout dans ses fondations. Il a pu se produire là, ce qui s'est produit si souvent ailleurs, c'est-à-dire la construction de chapelles chrétiennes sur des débris de petits temples antiques. Il y aurait également lieu d'explorer les alentours de la fontaine de la Grave pour vérifier si on n'y rencontrerait point de traces de l'occupation romaine.

En l'absence de M. Feraud, le Secrétaire perpétuel donne lecture de son travail sur l'industrie des toiles peintes à Orange. Quelques membres expriment le désir de voir reproduire la tapisserie dont M. Feraud donne la description dans le cours de son travail et qui représente l'usine établie à Orange au XVIII^e^ siècle, avec tous ses détails. En terminant cette lecture, le Secrétaire perpétuel signale l'intérêt qu'il y aurait à ce que l'exemple de M. Feraud fût suivi et que des travailleurs sérieux s'occupassent de rechercher les origines des principales industries du pays, en suivant leurs transformations et en signalant leur importance. A ce propos, M. Cerquand fait connaître qu'il a recueilli quelques renseignements qu'il communiquera à la société, sur l'industrie des faïences à Avignon, industrie qui fut assez florissante au XVIII^e^ siècle, dans cette ville, et dont les produits sont aujourd'hui fort recherchés par les amateurs.

Il est procédé au vote sur l'admission en qualité de membre titulaire, de M. Nègre, commandant du génie à Avignon, présenté par MM. Ducos, Tiquet et Villars. M. Nègre est élu à l'unanimité des membres présents.

Séance du 5 juin 1886. — M. Bayle fait une communication sur un manuscrit de la Bibliothèque d'Aix. Ce sont des lettres adressées par Nicolas de Clamangis à Pierre de Luna. Cette étude paraîtra dans les Mémoires de la société.

Digitized by Google

M. Sagnier lit un mémoire sur une statue en marbre achetée par le Musée-Calvet et qui est la réprésentation de la *Vénus pudique*.

M. Manivet lit trois sonnets extraits de la deuxième édition de son volume : *Les Glas de l'âme*.

M. Rochetin fait une communication sur l'oppidum de Baumes-de-Venise.

Cet oppidum gallo-romain avait été précédemment une station de la pierre polie et de bronze, ainsi qu'en témoignent les tessons de poteries et les haches qu'on y trouve. Ces hauteurs ont été habitées de tout temps. Après les époques de la pierre et du bronze sont venus l'occupation celtique et gallo-romaine. La chapelle de Saint-Hilaire a succédé à un temple romain ; les tombeaux en tuiles à crochet qu'on a découverts autour d'elle, l'établissent. On a continué à y enterrer au moyen-âge. Le cimetière de cette dernière époque qu'on y a trouvé était celui de la petite commune d'Urban, dont on voit les ruines à l'extrémité orientale de la montagne.

La chapelle de Notre-Dame-d'Aubune, qui s'élève à mi-côte et autour de laquelle existait une agglomération gallo-romaine, a pareillement remplacé un temple païen consacré à la prophétesse *Albuna*. C'est ainsi que ce surnom est encore écrit dans les chartes ; il est tout latin et désigne à n'en pas douter la prophétesse de ce nom qui avait habituellement un temple auprès des eaux sulfureuses et que les Romains consultaient. Les sources de Montmirail et d'Urban, les plus importantes de la région, sont situées dans le voisinage et expliquent la présence de la prophétesse *Albuna*. Les étymologistes qui font venir ce mot d'*Alba bona*, en souvenir d'une aube favorable qui avait permis à Charles-Martel de triompher des Sarrasins en ces parages, font, comme trop souvent, de la fantaisie. Le reste du récit peut bien être historique.

La légende qui raconte que le diable voulut écraser la chapelle de Notre-Dame-d'Aubune sous un énorme quartier de roc, mais que la Vierge l'en empêcha, reproduit, sous sa forme populaire du moyen-âge, la lutte qui s'est continuée, à la fin des temps antiques, entre les vieilles croyances païennes, représentées par le démon, et le christianisme qui finit par triompher. Comme beaucoup d'autres, cette légende renferme un enseignement.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE LIVRET D'OPÉRA

DE LULLY A GLUCK

(1672-1779)

(Suite et fin)

III

LULLY mourut en 1687. Son fidèle collaborateur lui survécut à peine une année, qu'il employa à tracer le plan d'un poème apologétique de la Religion chrétienne. Ce fut Campistron qui rima le livret d'*Acis et Galathée*, le dernier et non pas le meilleur des opéras du Maître florentin. On doit également à Campistron les vers d'*Achille et Polyxène* et d'*Alcide*, deux ouvrages connus surtout par les épigrammes qu'ils attirèrent à leurs auteurs. On prétendait que poète et musicien s'étaient disputé l'honneur d'avoir amené la chute d'*Achille* :

Entre Campistron et Colasse
Grand débat s'élève au Parnasse,
Sur ce que l'opéra n'a pas un sort heureux :
De son mauvais succès nul ne se croit coupable ;
L'un dit que la musique est plate et misérable ;
L'autre que la conduite et les vers sont affreux ;
Et le grand Apollon, toujours juge équitable,
Trouve qu'ils ont raison tous deux.

Digitized by Google

Il est peu d'ouvrages où l'on ait à tel point abusé de l'épithète. Ainsi, dans le monologue de Vénus, vers la fin du Prologue :

Vous, divinités *aimables*
Du plus *grand* des héros calmez le *triste* cœur
Et faites succéder à sa *vive* douleur
Les plaisirs les plus *agréables* ; etc.

Dieu sait si, le plus souvent, ces qualificatifs tombent juste. Achille parlant d'Andromaque s'écrie :

Ah ! que sa douleur est *tendre* !
Que ses soupirs sont *puissans* !

Il nous faut encore citer une phrase mise par le poète dans la bouche d'Agamemnon, et dont la syntaxe est, pour le moins, singulière :

Ranimons mon courage abattu,
C'est nourrir trop longtems une vaine tendresse.
Surmontons ma faiblesse
Par un dernier effort digne de ma vertu.

Le *Triomphe d'Alcide* joué six ans plus tard (1693), ne valait guère mieux, si l'on en croit le quatrain suivant :

A force de forger on devient forgeron;
Il n'en est pas ainsi du pauvre Campistron.
Au lieu d'avancer il recule :
Voyez *Hercule*.

L'auteur de cette satire avait encore présens à la mémoire les beaux vers de Quinault. S'il vécut assez pour connaître La Marre, Duché, Cahuzac, il dut regretter, parfois, d'avoir bâillé aux opéras de Campistron.

°°°

Quinault disparu, tout son or s'en alla en menue monnaie, et l'on pourrait compter cinquante poètes d'ordre inférieur, qui, dans une période de quarante années environ, accommo-

Digitized by Google

dèrent avec plus ou moins de bonheur les restes de l'auteur d'*Armide*. Le plus connu, j'oserais presque dire le plus célèbre, fut l'abbé Joseph PELLEGRIN ; Pellegrin voué au ridicule par sa misère, comme Cassagne et Colletet; Pellegrin à qui il eût suffi peut-être de posséder quelques écus pour obtenir le renom d'un grand poète.

Nous n'avons pas à entrer, ici, dans les détails de cette existence bizarre, tourmentée, sans cesse besogneuse, et dont le pauvre abbé, il faut le dire, accepta l'âpreté avec une résignation pleine de philosophie.

Il dînait de l'autel et soupait du théâtre.

Mais l'archevêque de Paris, oubliant que l'opéra devait, en France, son existence à un cardinal (Mazarin); son premier livret à un abbé (Perrin); une de ses machines les plus ingénieuses à un religieux carme (le P. Sébastien) (1) et son histoire à un Jésuite (le P. Ménestrier) ; l'archevêque mit le prêtre-parolier en demeure d'opter entre la messe et la poésie lyrique. Pellegrin, tout bien considéré, préféra se démettre de son modeste bénéfice ecclésiastique, et, de ce jour, comme à Chimène la *moitié de sa vie* eut *mis l'autre au tombeau*. Il n'en est pas moins vrai que l'auteur de *Pélopée* et de tant d'autres tragédies pitoyables eut, dans sa vie, une idée de génie. Le premier, il osa débarrasser la scène de l'Opéra du fatras mythologique qui y traînait depuis *Pomone*, et le sujet de son premier drame lyrique, il l'alla chercher tout droit dans l'ancien Testament, au livre des Juges.

L'émoi fut grand lorsqu'on apprit que *Jephté*, mis en musique par Montéclair, allait, pour la première fois, se montrer aux chandelles. Mais, comme l'action était, en somme, bien conduite, les vers correctement tournés, et les ariettes point mauvaises, l'ouvrage réussit au-delà de toute espérance.

Voici en quels termes le *Mercure de France* rendait compte de la représentation :

(1) Il inventa la machine qui, en une demi-heure, haussait le plancher de la salle au niveau de celui de la scène pour les bals de l'Opéra.

Digitized by Google

« L'Académie royale de musique a donné le premier jeudy de carême, *Jephté*, tragédie tirée de l'Écriture Sainte. La nouveauté du genre en avait rendu le succès si douteux, qu'on ne croyait pas qu'elle pût être jouée deux fois. Cette prévention presque générale n'a pas tenu contre les beautés du poëme et de la musique. M. l'abbé Pellegrin et M. de Montéclair, qui en sont les auteurs, peuvent se vanter qu'il y a très peu d'opéras que le public ait honoré de plus d'applaudissemens. (Mars 1732) ».

Hélas ! le malheureux poète avait compté sans les scrupules de l'autorité ecclésiastique. *Jephté* fut interdit en pleine vogue, vers la dixième représentation (1), et ce n'est que cinq à six ans plus tard qu'il put s'installer au répertoire de l'Opéra, où il a tenu, jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, une place très honorable.

Jephté mérite de faire époque dans l'histoire de l'Académie de musique ; non pas seulement à cause du sujet de la pièce, qui rompt avec toutes les conventions de l'opéra, mais encore parce que c'est le premier drame lyrique dont l'action soit régulièrement conduite. Les amours d'Ammon et d'Iphise, que l'imagination du poète y a introduits, n'ont rien qui détonne avec le caractère d'une scène biblique ; enfin il s'y trouve des effets bien ménagés pour le théâtre, par exemple, à la fin du 1^er^ acte, le passage du Jourdain par l'armée israélite, en faveur de qui se renouvelle le miracle de la mer Rouge, et la superbe procession de l'Arche d'alliance, accompagnée par les fanfares de trompettes, les cantiques des prêtres et les cris de joie de la multitude.

Dès le début, le public fut prévenu que le spectacle qui allait se dérouler sous ses yeux était d'un genre tout nouveau. Le prologue, en effet, met en scène Apollon et les Muses. Le

(1) Il n'est pas une seule Histoire de l'Opéra, pas un seul Dictionnaire ou recueil d'anecdotes dramatiques qui ne mettent cette interdiction au compte du cardinal de Noailles. Or *Jephté* fut joué en 1732, et Monseigneur de Noailles était mort en 1729. Ce fut son successeur, Monseigneur de Vintimille du Luc, qui mit à l'Index l'opéra de Pellegrin.

Digitized by Google

dieu invite Polymnie et Terpsichore à étaler toutes leurs séductions sur ce théâtre qui leur sert de refuge depuis que les divinités de l'Olympe ont été bannies du reste de la terre.

Mais voici que la Vérité descend sur un nuage, chasse Phœbus et son cortège, puis, s'adressant aux Vertus qui l'accompagnent, leur dit :

Troupe immortelle comme moi,
Vertus, ornez ces lieux pour un nouveau spectacle.
.....
Au soin d'instruire ajoutez l'art de plaire;
Vous pouvez adoucir votre sévérité ;
Mais qu'aucun faux brillant n'altère
La splendeur de la Vérité.

M. de la Harpe fait grand cas de *Jephté*, mais il faut reconnaître que les vers qu'il en cite ne sont pas les meilleurs. On peut s'étonner qu'il n'ait pas mis en lumière la belle réponse du chef israélite à Abdon :

Dis plutôt que je me défie
D'un cœur trop prompt à s'attendrir.
Non, je ne veux rien voir qui m'attarde à la vie,
Quand, pour sauver mon peuple, il faut vaincre ou mourir.

Il n'existe pas, dans toute la littérature d'opéra, cinquante vers plus admirablement rhythmés pour le chant.

Écoutez, maintenant, la charmante invocation d'Iphise, au IV^e^ acte :

Ruisseaux, qui serpentez sur ces fertiles bords,
Allez loin de mes yeux répandre les trésors
Qu'on voit couler avec votre onde.
Dans le cours de vos flots l'un par l'autre chassés,
Ruisseaux, hélas ! vous me tracez
L'image des grandeurs du monde.

Certes, il s'en faut de peu que nous ne soyons en présence d'un chef-d'œuvre, et l'on peut affirmer que la plus honnête part de l'héritage de Quinault est tombée entre les mains de l'abbé Pellegrin. Nous apprécierons mieux le mérite de *Jephté* quand nous aurons affaire à Danchet, à la Bruère, à La Marre, à Cahuzac.

Digitized by Google

Piron disait plaisamment : « Fontenelle a engendré Marivaux. Marivaux a engendré Moncrif, et Moncrif n'engendrera personne. »

La même progression descendante est constatée, en ce qui regarde le poëme d'opéra, dans une épigramme inspirée par le *Zoroastre* de Cahuzac :

Ombre de Pellegrin, sors du fond du Ténare ;
Pauvre rimeur, sifflé si longtems et si haut,
L'Opéra t'a vengé, ta gloire se répare ;
Le poète gascon à qui l'on te compare,
Est au-dessous de toi, plus que toi de Quinault.

o°o

Avec *Issé*, *Œnone*, *Castor et Pollux*, *Dardanus*, *Scylla*, *etc.*, *etc.*, nous retombons dans la mythologie, le Madrigal, les petits sujets chantés en petits vers. *Scanderbeg* semble faire exception à la règle; encore s'aperçoit-on vite que le titre seul de l'ouvrage est emprunté à l'histoire, et que l'épisode mis en opéra est simplement inspiré par le roman d'*Amurat* et les *Mémoires du Sérail* de Mme de Villedieu. Jean Castriot, l'*Alexandre* des Turcs, le vainqueur farouche de Croïa et de Belgrade n'est plus qu'un amoureux digne de figurer dans le cortège de Vénus ou d'Armide (1). Tous ces opéras de La Motte, d'ailleurs, n'offrent autre chose qu'une longue suite de bouquets à Chloris gentiment tournés pour la plupart, mais qui deviennent, à la longue, d'une insupportable fadeur. Ce ne sont que fleurettes, chansonnettes,

(1) La mort surprit La Motte avant que *Scanderbeg* fut achevé. Le cinquième acte est de La Serre qui composa également le prologue. De cette collaboration posthume résulte une certaine incohérence dans l'ouvrage. Outre que le dénouement de l'action ne répond pas à l'engagement, on s'étonne de voir brusquement disparaître, dès le 1er acte, cet Osman, ami et confident de Scanderbeg, qui s'annonçait comme devant être le *deus et machina* de la pièce.

Digitized by Google

galanteries, peines et tourmens d'amour, *concetti* à la manière italienne, tels que dans cet air de l'*Europe galante* :

Doris était ma première amourette,
Vous êtes mon premier amour, etc.

Campistron avait déjà fait dire à son *Achille :*

On m'a privé de l'objet que j'adore,
Ce serait trop d'horreur de me priver encore
De l'objet de mon amitié.

Et avec cela un abus ridicule de l'apostrophe, qui fait que chaque monologue commence invariablement par une invocation. Ainsi, dans *Issé* :

Vous, ruisseaux amoureux de cette aimable plaine,
Coulez si lentement et murmurez si bas
Qu'Issé ne vous entende pas.
Zéphirs, remplissez l'air d'une fraîcheur nouvelle,
Et vous, échos, dormez comme elle.

Et quelques scènes plus loin :

Arbres sacrés, rameaux mystérieux,
Troncs célèbres par qui l'avenir se révèle,
Temple que la nature élève jusqu'aux cieux,
A qui le printems donne une beauté nouvelle,
Chênes divins, parlez tous.

Dans les *Élémens*, du poète Roy, on s'imagine entendre une litanie à la Nature :

Coulez, ondes, coulez, volez, rapides feux,
Voile azuré des airs, embrassez la nature.
Terre, enfante des fruits, couvre-toi de verdure,
Naissez, mortels, pour obéir aux Dieux.
Brillez, naissantes fleurs ; vous êtes à la terre
Ce que les astres sont aux cieux.
Coulez, ruisseaux, amans de la verdure.
Chantez, oiseaux, chantez, peuple toujours heureux.
Torrens, qui descendez de la voûte céleste,
Arrêtez, demeurez suspendus dans les airs.
Vous, ormeaux, relevez vos languissans feuillages ;
Oiseaux intimidés à l'aspect des orages,
Reprenez vos concerts.

Digitized by Google

Ce qui distingue encore les opéras de cette époque c'est l'idée bien arrêtée, chez le poète, de parler pour ne rien dire. Le logogriphe même est accepté si on réussit à le faire passer à la faveur d'une mélodie agréable. Que peuvent bien vouloir dire ces vers de *Dardanus:*

D'un amant empressé lui parler le langage
C'était me prévaloir du titre de vainqueur,
Et je ne veux, pour obtenir son cœur,
Employer d'autre avantage
Que l'excès de mon ardeur.

Un peu plus loin Iphise dit, en parlant de Dardanus :

D'un penchant si fatal rien n'a pu me guérir ;
Jugez à quel excès je l'aime
En voyant à quel point je devais le haïr.

Boileau s'étonnait qu'un auteur de son tems eût choisi Childebrand pour héros d'un poème. Qu'eût-il pensé, bons dieux! des noms de personnages introduits dans les opéras de La Motte. Ceux-ci s'appellent Dodone, Marthésie, Campaspe, Canente, Arcabonne, Arcalaüs, Ceïx, Beroë, etc. Il est à remarquer, d'ailleurs, que les noms barbares sont en faveur. Après Coronis, Théagène, Chariclée, Hippodamie, nous aurons Callirhoë, Télèphe, Théonoë, Pyrithoüs, Télégone, Nittetis, Zébindor, Zelisca, Ismenor, Arneris, etc., etc.

Les deux volumes du *Dictionnaire de la Fable* sont indispensables à qui veut se débrouiller dans ces pièces mythologiques, qui n'ont de la tragédie que le titre. Quant à la forme, elle ne varie pas, que l'opéra soit de La Motte ou de Danchet, de Roy ou de Cahuzac, de La Marre ou de Marmontel ; et qui, par hasard, a lu un seul de ces opéras peut se dispenser d'étudier les autres. C'est le même amalgame froid et prétentieux

De doux, de tendre et semblables sornettes,
Petits mots, jargons d'amourettes
Confits au miel

Digitized by Google

au moyen desquels Lully avait jadis tenté d' « *enquinauder* » le bon La Fontaine (1).

Nous pensions, à un moment, avoir trouvé le modèle des livrets d'opéras en lisant, dans les *Trois siècles*, l'appréciation suivante d'un ouvrage de La Marre : « On remarque dans *Zaïde, reine de Grenade*, de l'ordre dans le plan, de l'intelligence dans la distribution des scènes, du naturel et de la vérité dans les idées et les expressions, du sentiment et du pathétique dans les situations ».

Or, voici le sujet de la pièce : deux chefs maures, Zuléma et Almanzor, se disputent la main de la reine Zaïde. Le premier, se doutant que son rival lui sera préféré, tente de l'assassiner au milieu d'une chasse ; mais Almanzor se défend avec courage sous les yeux de Zaïde, poursuit Zuléma, l'atteint et le blesse à mort. On devine qu'un bel et bon mariage couronnera ce haut fait d'armes. Deux personnages épisodiques, Isabelle et son amant Octave, servent de confidens à chacun des amoureux et s'épousent à leur tour. Il n'y a rien là de bien remarquable comme action, et les scènes sont distribuées de telle sorte, que l'auditeur, au commencement de chaque acte, est obligé à deviner ce qui a pu se passer dans l'entr'acte précédent. Il est à remarquer aussi que l'idée est le plus souvent noyée dans des réticences, des sous-entendus, des ellipses, qui justifient peu l'éloge que nous citions plus haut. Écoutez plutôt cet aveu d'Isabelle :

Zaïde choisit un époux,
Ses sujets de sa main vont recevoir un maître.
Zuléma trop fier, trop jaloux,
Si j'en crois mes soupçons, pourrait bien ne pas l'être.

La scène qui suit n'est pas de beaucoup plus claire ; c'est Octave qui parle :

Ménageons avec adresse
Ce prince dangereux;
Dans la fête qui l'intéresse,

(1) *Le Florentin.*

Digitized by Google

Ne parlons que de nos feux,
Et laissons à la princesse
A nommer l'amant heureux.
Si je perds ce que j'aime,
Quel sera mon secours,
Si je cours ?
Quand l'amour est extrême
La crainte l'est toujours.

Enfin, nous remarquons dans la pièce un chœur de chasseurs, qui pourrait être signé par Scribe :

Prends tes armes, fais un choix
Des plus beaux traits de ton carquois, etc.,

et un ballet, dansé à Grenade *par des soldats turcs.*

Le lecteur conclura avec nous que *Zaïde* n'est point un chef-d'œuvre. Mais pourrons-nous en vouloir à l'abbé Sabathier (1) de se montrer aussi accommodant, maintenant que nous savons à quel niveau inférieur l'opéra est tombé depuis la mort de Quinault ?

Louis XIV a bien essayé, dans le règlement du 11 janvier 1713 (2), de réhabiliter le poëme d'opéra, en assimilant le parolier au musicien pour la répartition des droits d'auteur. Par malheur, le même décret instituait un comité de *gens d'esprit* chargés de juger les œuvres présentées à l'Académie de musique ; et chacun sait que les gens d'esprit sont les ennemis de la littérature, comme les dillettanti sont la plaie de la musique.

°°°

Voici près de cent ans qu'on joue l'opéra en France, et il est aisé de voir que la valeur esthétique de la tragédie lyrique ne s'est pas sensiblement modifiée. On va toujours à

(1) Auteur des *Trois siècles de la littérature.*

(2) Règlement concernant l'Académie royale de musique, fait et arrêté à Versailles.

Digitized by Google

l'Académie, afin d'y *voir* quelque spectacle grandiose ou seulement original. Dans *Scanderbeg*, on montre la grande mosquée de Constantinople fidèlement reproduite en papier peint. Tous les écrivains, critiques et gazetiers, exaltent à l'envi cette décoration. Bachaumont lui-même borne sa tâche à en décrire les splendeurs : « On parle beaucoup de l'opéra de *Scanderbeg* exécuté avec la plus grande magnificence. La décoration de la Mosquée surpasse tout ce qu'on peut dire ; les colonnes en sont garnies de diamans et font un effet des plus surprenans » (1). Et c'est tout. De la pièce, pas un mot.

Dans les *Fêtes Vénitiennes*, on admire la place Saint-Marc à Venise. Seulement Casanova, qui assiste à la représentation, fait remarquer à ses voisins que le Palais ducal doit être à droite, et le grand clocher à gauche, c'est-à-dire à l'opposé de ce que le décor indique (2). *Castor et Pollux* doit une bonne part de son succès au ballet qui s'y trouve intercalé ; et ce ballet représente, — le croirait-on ? — le système de Copernic ! La Terre bat des entrechats, les Planètes dansent le rigaudon, et le Soleil pirouette à plaisir. Lors de la reprise de *Thésée* (1744), le roi d'Athènes fait son entrée sur un énorme bœuf en carton, que deux comparses font mouvoir, dissimulés dans les flancs de la bête. On a vu les merveilles de décoration du *Zoroastre* de Rameau.

L'Académie est littéralement en *fête*. On donne successivement les *Fêtes Galantes*, *Italiennes*, *Vénitiennes*, les *Fêtes de l'Été*, de *Thalie*, de *Diane*, d'*Hébé*, de *Polymnie*, de l'*Hymen*, de *Pamylie*, de *Paphos*, d'*Euterpe*, les *Fêtes lyriques*, les *Fêtes nouvelles*, etc., etc.

Les poètes qui mènent cette bande joyeuse s'appellent Duché, Danchet, Lafond, Mlle Barbier, Massip, etc., etc., tous seigneurs de peu d'importance, comme l'on voit.

C'est dans les *Fêtes de Polymnie*, notons-le en passant,

(1) *Mém. sec.*, octobre 1763.

(2) Casanova. *Mémoires*, chap. VIII.

Digitized by Google

que se trouve une ariette commençant par ce vers harmonieux :

Hélas ! est-ce assez (1) ?

digne pendant au

Qu'est-ce que je vois ?

d'*Alceste* et de *Biblis*.

La mort de Louis XIV porta un rude coup au Prologue. Il était malaisé de reporter sur Louis-le-Bien aimé les louanges dont on avait accablé son grand-père. *Zoroastre*, et plusieurs autres opéras de Rameau sont tout uniment précédés d'une ouverture symphonique ; quand le prologue reparaît, par intervalle, il est rare que le poëte s'adresse directement au roi. Dans *Jephté*, l'éloge de Louis XV n'a rien de dithyrambique.

Un roi qui me chérit dès l'âge le plus tendre

(c'est la Vérité qui parle)

Fait son unique soin de marcher sur mes pas,
Il veut qu'en ces heureux climats
Ma voix seule se fasse entendre.

Le compliment n'est pas moins banal dans l'*Idoménée* de Danchet :

A tout l'éclat de la victoire
Il saura préférer les charmes de la paix.
Beaux-arts, reprenez votre gloire ;
Vos utiles travaux ont pour lui des attraits.

A un moment, pourtant, il sembla que la Gloire dût reprendre sa place accoutumée dans le prologue. Les *Fêtes de*

ARGELIDE

(1) Hélas ! est-ce assez pour charmer
D'avoir un cœur tendre, sincère ?
Il ne faut point d'art pour aimer
Et toujours il en faut pour plaire.
Les Fêtes de Polymnie, Act. III.

Digitized by Google

Polymnie célébrèrent convenablement la bataille de Fontenoy, et dans les *Fêtes de l'Hymen*, Cahuzac solemnisa le traité de Vienne, où la diplomatie française cueillait les fruits des victoires de Berwick et de Villars. Mais, on l'avouera, Louis XV n'était pas un monarque à mettre sur les dents les distributeurs de louanges, et dans *Achille et Déidamie*, de Danchet, le prologue est consacré à Lully et à Quinault dont on couronne les bustes sur la scène.

Nous serons quittes envers le prologue du XVIII[e] siècle en signalant celui de *Scylla* (2), qui mérite une mention spéciale. Thétis et les Nymphes, assemblées sur un rivage quelconque, supplient Jupiter de venir honorer de sa présence la fête qu'on prépare.— Silence prolongé. — A la longue, le ciel s'ouvre, et on en voit descendre le dieu Mars, qui excuse en ces termes son maître empêché :

L'ordre de Jupiter sur ces rives m'attire ;
Ce Dieu, pour consacrer vos jeux,
Descendroit bien de son Empire;
Mais les géans, contre lui rassemblés,
Cherchent à venger leur outrage, etc., etc.

Donc, la fête commence (et Mars la préside gravement) « par délégation spéciale. »

Sous le règne de Rameau, plus encore que sous celui de Lully, les bergeries sont à la mode (1). Le marquis de Saint-Aulaire, à quatre-vingt-dix ans, s'intitule « Berger de la duchesse du Maine ». C'est maintenant le triomphe des airs de tambourins, des musettes et des loures. Au moment où les noces de Zoroastre avec Amélite sont consommées, le ballet fait son entrée sur cette invitation du héros de la pièce :

(1) Opéra de Danchet et de Théobald.

(2) Et je vis arriver un berger, et l'on cria : Voilà le dieu du chant, le voilà ! Et je vis que j'étais à l'opéra français. (Grimm, le *Petit Prophète.*)

Digitized by Google

Bergers, mêlez vos jeux aux festes de la cour ;
Que dans ce temple auguste on n'entende sans cesse
Que des chants d'allégresse
Et des vœux pour l'amour.

Et aussitôt le rigaudon commence, dansé par les bergers, auxquels viennent se mêler les prêtres. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'exemples d'une aussi singulière cérémonie religieuse. Dans *Jephté*, les bergers des rives du Jourdain viennent présenter leurs hommages à Iphise. C'est encore des bergers que Scylla envoie comme ambassadeurs pour annoncer la paix au monde. Bien mieux : lorsque s'établit en 1725 le concert spirituel, les chanteurs chargés de faire valoir les hymnes, les motets, les psaumes et autres fragmens de musique sacrée, s'avisent un jour de paraître sur l'estrade dans le costume de l'abbé des Yveteaux. On sera même forcé d'introduire à l'Opéra un emploi de berger, confié au ténor de demi-caractère, comme nous avons maintenant des rôles de financiers, de duègnes, d'amoureux, où s'incarne, pour ainsi dire, le talent de tel et tel acteur (1).

Nicolas Barthe, le poëte marseillais, rédigeant en 1777 les *Statuts de l'Opéra*, en vingt-deux articles, fait le dénombrement des emplois tenus par les pensionnaires de l'Académie chantante et dansante :

A tous mes fidèles sujets
Vents, fantômes, démons, déesses infernales,
Dieux de l'Olympe et de la mer
Habitans des bois et de l'air
Monarques et *bergers*, satyres et vestales,
Salut !

La Révolution elle-même respectera les bergers d'opéra, se contentant d'orner les houlettes de rubans tricolores et de

(1) Dans le ballet le public rend justice à la demoiselle Prévost et au sieur Dumoulins le jeune, qui se surpassent tous deux, surtout *dans la bergerie* (*Mercure*, juillet 1722.)

Digitized by Google

mettre dans la bouche des personnages champêtres quelques paroles empreintes du plus pur civisme.

En 1793, en pleine Terreur, nous verrons représenter à l'Opéra la *Rosière républicaine*, paroles de Sylvain Maréchal, musique de Grétry, où un berger nommé Lysis, vêtu de la carmagnole et coiffé du bonnet rouge, chante des couplets dans le goût de celui-ci :

Conçois-tu bien, mon père
L'ivresse de mon cœur,
Si ma tendre bergère
De ce beau jour a l'honneur ?
Oui, l'amour doit ce prix à mon patriotisme,
De tes leçons j'ai profité,
Ennemi de tout cagotisme,
J'idolâtre la liberté.

°°°

N'oublions pas que le despotisme de Rameau ne le cédait en rien à la tyrannie de Lully, et qu'il fallait au parolier une dose considérable de patience et d'abnégation pour subir les exigences, les rebuffades, l'intolérable égoïsme de ce grand musicien « sombre, triste, hargneux, dont personne n'a égalé la mauvaise humeur, pas même une jolie femme qui se lève avec un bouton sur le nez (1). » On ne connaît pas de compositeur qui ait affiché un plus profond dédain du livret d'opéra. A l'une des répétitions des *Paladins*, comme il disait à l'actrice, Mademoiselle Cartou, d'aller plus vite, plus vite encore : « Mais, objecta celle-ci, on n'entendra plus les paroles. » — « Eh ! qu'importe ? reprit Rameau ; il suffit qu'on entende ma musique. »

L'auteur des paroles avait jugé prudent de garder l'anonyme ; on sut un peu plus tard, qu'il s'appelait Monticour.

En attendant, les épigrammes pleuvent sur l'Opéra ; les

(1) Diderot, *Le Neveu de Rameau.*

Digitized by Google

pamphlets, les satires, les parodies se succèdent. Au Théâtre Français aussi bien qu'à l'Ambigu, à la foire Saint-Laurent comme à la foire Saint-Germain, c'est à qui s'efforcera de tourner l'Académie en ridicule.

Après la *Comédie des opéras* de Saint-Evremond, voici l'Épître en vers de l'abbé de Villiers, les Critiques de Rousseau; puis le *Petit Prophète de Boehmischbroda* de Grimm, et l'*Histoire de la musique* de Burney, où nous lisons cette phrase : « L'auditoire rit et bâille à l'Opéra jusqu'à ce qu'il se réveille avec les danses et les décorations. » Pannard fait jouer, en 1753, le *Départ de l'opéra comique*, où l'on chante ces couplets sur l'air du menuet d'*Hésione :*

J'ai vu des guerriers en alarmes,
Les bras croisés et le corps droit,
Crier plus de cent fois Aux armes !
Et ne point sortir de l'endroit.
J'ai vu des gens à l'agonie,
Qu'au lieu de mettre entre deux draps,
Pour trépasser en compagnie,
On apportoit sous les deux bras.

A son tour Favart intercale dans la *Parodie du Parnasse* une recette plaisante dont nous transcrivons un passage :

Quiconque voudra
Faire un opéra,
Fuira de la raison
Le triste poison.
Il fera chanter,
Danser, concerter,
Et puis le reste ira
Tout comme pourra.

Une autre parodie a beaucoup de succès; c'est celle de *Scylla*, où, faisant allusion au nœud de l'action imaginé par Duché, d'après Ovide, à ce fameux cheveu pourpre auquel est attaché le sort du roi Nisus, un personnage chante :

Ce n'est donc qu'un cheveu qui fait mourir Scylla !

à quoi un autre personnage répond :

Et ce n'est qu'un cheveu qui lie un opéra.

Digitized by Google

N'oublions pas de signaler *la Nouveauté*, pièce de Legrand, jouée au Théâtre français en 1727. Le public y applaudit avec transport un dialogue épique entre M. de la Rimaille qui confectionne et vend des vers d'opéras à cent dix sols le cent, et M. de la Cascade qui rêve de composer un opéra d'où les paroles seront bannies. Le premier affirme que tous ces opéras sont tombés grâce à la musique; le second proteste que sa musique serait allée aux étoiles sans la mauvaise qualité du poème. Enfin, pour quelques écus, La Cascade achète *une garniture complète d'opéra,* soit 6,000 vers qui, «à les prendre à six pieds l'un portant l'autre, devront faire cent toises ».

Jusqu'à Audinot, le célèbre impresario de l'Ambigu-Comique, qui fait rire aux dépens du livret d'opéra :

A l'Opéra
L'on ne cherche que la musique,
A l'Opéra
Sonne la si ut re mi fa.
Chez nous l'on vend le sel attique,
Et l'on n'en tient jamais boutique
A l'Opéra.

Voilà un siècle que l'opéra se jouait en France, et le public français ne cessait de répéter sur toutes les gammes, de paraphraser en vers et en prose la plainte de La Bruyère. L'opéra était bien décidément ennuyeux.

Il était temps que Malherbe vînt.

Le Malherbe de la tragédie lyrique, c'est un allemand, le plus hardi novateur du XVIII[e] siècle, le plus grand nom de la musique après Beethoven.

C'est Christophe Gluck.

IV

Avant de nous engager dans l'examen du nouveau système d'opéra, et d'y rechercher par quels côtés il se

Digitized by Google

rattache à notre sujet, nous devons dire quelques mots de cette fameuse *Guerre des Coins* que fit naître l'arrivée à Paris d'une troupe de chanteurs italiens, (1752). C'est le prélude des grandes disputes entre Gluckistes et Piccinistes; l'émeute avant la révolution, l'escarmouche avant la bataille.

Dieu nous garde de passer en revue toutes les brochures qui furent publiées à cette occasion. Il ne se passait pas de jour qu'on n'en vît naître quelques-unes de format, de genre et d'esprit variés. C'est un véritable torrent d'encre qui se répand sur la capitale. On bataille partout: dans les salons et dans les boutiques, à la ville et à la cour, à l'Opéra et à la Comédie. De la discussion naissent les injures et les coups ne tardent pas à se mettre de la partie. Un chercheur patient qui a tenté de dresser le catalogue des écrits éclos dans un espace de deux ans, en a réuni soixante quatre, sans tenir compte des publications qui, sans être inspirées essentiellement par la dispute des Bouffons, peuvent, toutefois, se rattacher à cette polémique musicale.

On voit, coup sur coup, paraître des *Lettres* suivies aussitôt de *Réponses*, des examens et des justifications, des apologies, des satires, des réflexions, des dialogues, des comédies, des prophéties en prose, en vers, même en style poissard *à l'imitation de Vadé*, et des couplets, des quatrains, des épigrammes par centaines. De tous ces ouvrages, condamnés pour la plupart à l'oubli dès le lendemain de leur apparition, il en est deux qui méritent qu'on s'y arrête : c'est la *Lettre sur la Musique française* de J. J. Rousseau, et le *Traité du poème lyrique*, de Grimm, encore que ce dernier écrit parût en 1765, alors que la question semblait depuis longtemps enterrée.

Le baron de Grimm, tout uniment homme de lettres, part d'un principe faux quand il fait de la musique un art d'imitation ; la musique, en effet, n'imite pas, elle traduit. Dans son admirable *Symphonie pastorale*, Beethoven s'efforce à rendre en langage musical la sensation produite, sur son imagination, par la contemplation d'un tableau champêtre.

Digitized by Google

Il n'*imite* la nature, que lorsqu'il reproduit, au moyen de quelques notes de hautbois et de flûte, le cri du coucou et le chant de la caille, à la fin de la *Scène au bord du ruisseau*. On aurait tort d'affirmer que c'est la partie la mieux réussie du morceau.

L'auteur du *Traité*, en outre, tombe dans le travers des critiques de son tems, quand il avance que « le poète doit se soumettre en tout au musicien, et qu'il ne saurait prétendre qu'à un rôle inférieur ». Mais, la part de ces erreurs une fois faite, la dissertation abonde en idées justes, en raisonnement sensés, en remarques judicieuses, et tout est à lire dans la partie du travail qui traite du merveilleux et de l'invraisemblance au théâtre. Ces critiques, du reste, avaient été déjà formulées dans le *Petit Prophète de Boehmischbroda*, sous forme d'un spirituel badinage.

Quant à Rousseau, musicien d'instinct, artiste de tempérament, entraîné par nature à soutenir le paradoxe, mais capable, par boutade, de défendre la cause du bon sens, Rousseau, mit, avec un rare bonheur, le doigt sur la plaie. D'après lui, ce qui établissait la différence entre l'opéra français et l'opéra italien, c'était, bien plus que la mélodie ou l'harmonie, l'anatomie des deux langues ; l'une claire et correcte, mais froide et toujours un peu roide, ne trouvant nulle part son emploi mieux indiqué que dans le récitatif ; l'autre vive, souple, alerte, colorée, procédant volontiers par monosyllables, se prêtant à toutes les facilités de l'élision, riche en voyelles ouvertes, sonore et déjà expressive par elle-même, avant de s'être unie à la musique.

On avait, ainsi, publié cinquante brochures, on avait discuté à tort et travers ; tous les gens de lettres du royaume s'étaient escrimés sur la question, et à pas un d'eux cette idée n'était venue de rendre la langue française responsable, dans une certaine mesure, de l'échec subi par l'opéra français. La *Lettre sur la Musique* souleva des tempêtes, mais les adversaires furent obligés de reconnaître qu'elle avait frappé juste, lorsqu'on entendit les opéras italiens tra-

Digitized by Google

duits en français. Il suffirait, pour s'en convaincre, d'entendre chanter, dans l'une et l'autre langue, le célèbre monologue de Figaro au 1er acte du *Barbiere* de Rossini :

Largo all' fattotum della città. Largo !

et l'adaptation, dont le premier vers doit être, de par la volonté du chant, rhythmé ainsi que suit :

Pla/ce au facto / o tum / de la cité. / Pla- / ceu / (1).

Toutefois, il faut prendre garde à ceci : c'est que la gravité un peu sèche de la langue française servira à merveille dans la pompeuse déclamation lyrique de Lully et de Gluck, et préservera le chant des ornemens de mauvais goût, des vocalisations à perte d'haleine ; au lieu que les qualités de la langue italienne se retourneront contre elle, dans l'opéra sérieux.

Il n'entre pas dans le cadre de notre étude de pousser plus loin le parallèle, ni de prodiguer des exemples.

Pour nous en tenir à la vérité historique, nous nous bornerons à constater que les tenans du coin du roi et les champions du coin de la Reine, Les Lullystes et les Bouffonistes firent, de la question musicale qui les divisait une affaire nationale. Mme de Pompadour et Louis XV à sa suite prirent parti pour l'art français ; on expulsa les Bouffons, et l'opéra de Lully se vit solennellemant restauré à l'Académie de musique.

N'oublions pas que de cette *Guerre des Coins* naquit un nouveau genre de spectacle lyrique qui ne vaut que par le talent du compositeur ; genre hybride, faux, absurde, espèce de monstre dramatique, disait Grimm (2), moitié chanté, moi-

(1) Il est vrai que Rossini est lui-même tombé dans le défaut que nous signalons. Mais grâce à l'accent tonique, et avec un peu de bonne volonté de la part du chanteur, il sera bien plus aisé de sauver la fausse longue de *Largo* que la mauvaise désinence féminine de *Place*.

(2) *Correspondance littéraire*, Janvier 1759.

Digitized by Google

tié parlé, qui a jeté le livret dans un discrédit absolu : nous avons nommé l'opéra comique.

Fort heureusement l'opéra comique tend à disparaître, à en juger par le petit nombre d'ouvrages de ce genre que l'on représente aujourd'hui. Les compositeurs les plus fêtés, depuis une quinzaine d'années, à la salle Favart ont réduit le dialogue parlé à son expression la plus simple, et même la plupart de leurs partitions, *Carmen, Mignon, Lackmé,* pour citer les plus célèbres, ont passé à l'étranger, ornées de récitatifs. L'opérette a pris, de nos jours, la place de la comédie musicale de Sedaine, de Grétry, d'Adam et d'Auber.

V

Lorsque Gluck parut en France, tous les fermens de disputes n'étaient pas étouffés, et nous avons vu que *le Traité du poème lyrique* de Grimm fut publié vers 1765. Le *Neveu de Rameau,* qui ouvre sur l'esthétique musicale des aperçus très originaux fut écrit en 1762 ; enfin l'apparition de l'*Encyclopédie* vint raviver les vieilles querelles. La musique accentuée, expressive des Italiens, tout en succombant sous un arrêté du lieutenant de police, n'en avait pas moins gardé des partisans nombreux. Pour tout dire, les esprits étaient préparés à une réforme de l'opéra, et les littérateurs, les savans, les artistes qui faisaient profession de diriger le goût public, appelaient de tous leurs vœux un réformateur. Le musicographe le plus érudit du XVIII[e] siècle, le Père Martini, écrivait dans son *Histoire de la Musique* : « Il est à désirer qu'il se présente enfin quelque professeur doué d'un rare talent, et parfaitement instruit de toutes les parties de la musique, lequel, sans se mettre en peine des propos impertinens de tous ses rivaux, fasse renaître, à l'imitation des Grecs, l'art d'émouvoir les passions, et délivre

Digitized by Google

enfin les auditeurs de l'ennui que leur fait éprouver la musique de nos jours (1)».

Ce maître, *istruito di tutte le parti della musica*, ce restaurateur de l'art antique était enfin trouvé, et la première représentation d'*Iphigénie en Aulide* témoigna, par l'enthousiasme qu'elle fit naître, qu'il y avait entente complète entre le musicien novateur et le public appelé à le juger.

Cette dernière partie de notre tâche doit être forcément abrégée. L'abbé Leblond, en réunissant dans un volume (2) les écrits les plus marquans qui parurent à l'occasion de Gluck ; M. Gustave Desnoiresterres, en faisant l'historique de la Révolution d'une manière fidèle et très complète (3), nous dispensent de nous étendre sur une question épuisée.

Inutile, aussi, de citer cette *Epître dédicatoire* au Grand-Duc de Toscane, qui résume avec la plus admirable clarté les idées théoriques de l'auteur d'*Alceste*. Il nous suffira, pour demeurer dans le cadre de cette étude, de faire remarquer que, sous couleur de musique, il y est presque uniquement parlé du drame. La conduite regulière de l'action scènique, la conception du plan aussi bien que le soin de la forme préoccupaient Gluck à l'égal des effets musicaux. Et lorsqu'on entendit *Armide* remise en musique par l'Orphée allemand, on trouva, dans cette tragédie de Quinault, des beautés qui, jusque-là, n'avaient frappé personne. C'était à douter que les mêmes vers eussent pu provoquer deux inspirations musicales aussi différentes l'une de l'autre. Lully,

(1) E desiderabile che rinasca qualchè professor di raro talento, e ben istruito di tutte le parti della musica, il quale, senza curarsi dei propositi impernitenti di tutti i suoi rivali, faccia risorgere, all' esempio dei Greci, l'arte di muovere le passioni, e liberi finalmente gli ascoltanti dal tedio che loro fa provare la musica dei giorni nostri (Martini. *Storia della musica.*) Préf.

(2) *Mémoire pour servir à l'histoire de la révolution opérée en France, par M. le chevalier Gluck.* — A Paris, chez Bailly, 1781 un vol. in-8° de 491 pages.

(3) *Gluck et Piccini* (1774-1800) à Paris, chez Didier, 1 vol. in-12 de 416 pages.

Digitized by Google

à la vérité, n'avait considéré le livret que comme un prétexte à sa musique ; Gluck, au contraire, faisait, de ce même livret, le soutien et le guide de sa composition.

« Avant de mettre en musique un opéra, disait-il, je ne fais qu'un vœu : celui d'oublier que je suis musicien (1) ». On rit beaucoup de cette prétention ; mais il se trouva, en fin de compte, qu'elle était — c'est le cas de le dire — renouvelée des Grecs.

Plutarque, qui vivait au 1er siècle de notre ère, nous apprend que les *anciens* poètes, après avoir composé des vers, y ajoutaient les sons convenables à l'expression du mot, et comme créateurs de l'œuvre poétique, connaissaient, mieux que quiconque, quelle était la force de cette expression. Les tragédies d'Eschyle, d'Euripide, de Sophocle pouvant être considérées comme de véritables opéras, on doit conclure que le travail du musicien ne trouvait sa raison d'être nulle part en dehors des exigences du poème (2).

Au reste cette préoccupation de faire du drame lyrique une imitation de la tragédie antique est constante chez Gluck. Il a scandé, par exemple, la marche religieuse d'*Alceste* en dactyles et en spondées, non point par un hasard de composition, ou par une fantaisie puérile, mais, parce qu'il a remarqué que les hymnes composés pour les temples sont construits avec cette succession de brèves et de longues (3). Le mot d'ordre est donné, et l'abbé Arnaud, le grand pontife des Gluckistes, qui va toujours s'inspirant des idées du Maître, affirme avec le plus grand sérieux que dans un certain passage de l'ouverture d'*Iphigénie en Aulide* les instrumens à cordes frappent «l'anapeste». Grimm, dans sa correspondance, exalte à son tour cette déclamation lyrique fondée sur des principes déjà vieux de vingt siècles. « Quand j'entends, dit-il, *Iphigénie*, j'oublie que je suis à l'Opéra. Il me

(1) « *L'opèra italien*, disait-il encore, *pue la musique* (puzza di musica.)
(2) *Dialogue sur la musique*, trad. de Burette — *passim*.
(3) Conversation entre Gluck et Corrancez. — *Journal de Paris*, n° 237.

Digitized by Google

semble écouter une tragédie grecque dont Le Kain et M^lle^ Clairon auraient fait la musique. »

Nous devons insister sur ce point, que Gluck, le premier, a tenté de réhabiliter le livret d'opéra. Quelle joie c'eût été pour Quinault, pour l'abbé Pellegrin, pour Cahuzac, de voir rendre hommage à l'un de leurs confrères en termes aussi flatteurs ! « Je me ferais un reproche bien sensible, écrit Gluck au *Mercure de France*, si je consentais à me laisser attribuer l'invention du nouveau genre d'opéra italien dont le succès a justifié la tentative. C'est à M. de Calzabigi (1) qu'en appartient le principal mérite. Et si ma musique a eu quelque éclat, je dois reconnaître que c'est lui qui m'a mis à portée de développer les ressources de mon art. »

Certes l'*Orphée*, de Calzabigi, l'*Iphigénie en Aulide* du bailli du Roullet, l'*Iphigénie en Tauride* de Guillard sont à cent pieds au dessous des livrets de Quinault comme valeur littéraire. Mais ce qu'on y trouve, ce sont des situations énergiques, des vers bien coupés pour le chant, de la sobriété dans les détails, des caractères nettement tracés, des effets habilement ménagés, et, par dessus tout, cette vérité dans l'action, cette charpente vigoureuse, — pour ainsi parler, — que l'on chercherait vainement dans la plupart des poëmes destinés à Lully.

Ici encore le musicien prenait sa part de la besogne du versificateur. Mais combien différent est son rôle de collaborateur ! Lully s'attachait à la forme, et le fond lui importait peu ; Gluck, au contraire, avec un sens artistique prodigieusement affiné, avec une connaissance remarquable des exigences du théâtre, Gluck trace lui-même le plan de l'œuvre d'art et force le poète à devenir son secrétaire. Avec une science plus approfondie des ressources de la langue, il eût réalisé sans doute le type du compositeur, tel que Richard

(1) Raniero de Calzabigi, conseiller à la Cour des Comptes de Hollande ; auteur de *Orphée*, *Alceste*, *Hélène et Pâris*.

Digitized by Google

Wagner le comprend, et en qui viennent se fondre l'inspiration du poëte et le travail du musicien.

Castil-Blaze raconte même que, pour satisfaire un de ses amis, mécontent du dénouement du 3e acte d'*Armide*, Gluck composa les vers qui, succèdant au chœur des Esprits de haine, terminent la scène d'une manière plus dramatique.

Ah Ciel ! quelle horrible menace !
Je frémis; tout mon sang se glace.
Amour, puissant Amour, viens calmer mon effroi,
Et prends pitié d'un cœur qui s'abandonne à toi.

Ce n'est vraiment pas trop mal pour un *Jongleur de Bohême*, comme l'appelait Marmontel.

Pour terminer, nous devons citer un fragment d'une lettre écrite à Guillard, l'auteur d'*Iphigénie* en *Tauride*. On y verra quelle importance l'illustre musicien attachait aux moindres détails de l'opéra, et le soucis qu'il prenait du *libretto*. « ..... Dans ce que vous appelez le cinquième acte, il faudra retrancher la troisième strophe de l'hymne ou en faire une plus intéressante ; on ne comprendroit pas les mots : *le spectre fier et sauvage*, qui d'ailleurs ne prêteraient guère au pathétique de la situation. Il faut aussi nécessairement que vos vers soient de la même coupure, quatre à quatre; enfin j'ai arrangé moi-même la deuxième strophe de la façon que voici :

Dans les cieux et sur la terre
Tout est soumis à ta loi ;
Tout ce que l'Erèbe enserre
A ton nom pâlit d'effroi !

« Si donc vous voulez écrire une troisième strophe, il faut qu'elle marche comme la seconde, et ne pas oublier, chose essentielle, que l'on fait en chantant la cérémonie et que le même air doit servir à la cérémonie. Je voudrois ainsi que Thoas, mon grand-prêtre, arrivât furieux, à la quatrième scène, en chantant un air d'invectives, et que tous les vers soient faits sans récitatif pour être chantés jusqu'à la catastrophe. Le dénouement y gagneroit une émotion, une chaleur

Digitized by Google

incontestable, qui se répandroient sur tous les acteurs et sur tous les chœurs avec un mouvement d'un effet irrésistible.

« Ainsi, pour peu que mon idée ait votre approbation, hâtez-vous de m'envoyer vos paroles, sinon je me tiendrai aux paroles qui sont déjà faites.

« Venons maintenant au grand air qui finit l'acte pendant les sacrifices funèbres. Je voudrois ici un air dans lequel les paroles expliqueraient la musique en même temps que la situation. Donc, il faudroit que le sens se reposât toujours à la fin du vers et ne fût pas renvoyé, soit au commencement, soit à la fin du vers suivant. Ceci est une condition essentielle pour les vers ; le récitatif s'en passe assez volontiers, et d'autant mieux que cette coupure est un sûr moyen de distinguer l'air chanté du récitatif et de venir en aide à la mélodie.

« En même tems, pour les paroles que je vous demande, il me faut un vers de dix syllabes, en ayant soin de mettre une syllabe longue et sonore aux endroits que je vous indique ; enfin, que votre dernier vers soit sombre et solennel, si vous voulez être conséquent avec ma musique.

« Après ces quatre vers ou ces huit vers, si vous voulez, pourvu qu'ils obéissent au même mètre, viendra le chœur *Contemplez ces tristes apprêts !* et ce chœur me semble très propre pour la situation. Je voudrois aussi que l'air dont il s'agit eût à peu près le même sens. Après le chœur, on reprendra l'air *da capo*, ou bien on chantera les quatre vers seulement que vous avez faits (1) », etc., etc.

On comprendra mieux les appréhensions de Gluck si l'on se rappelle qu'*Alceste* avait dû son insuccès passager au manque d'intérêt du poëme. C'est sur l'*Iphigénie en Tauride* que Gluck jouait sa réputation ; c'est également sur l'*Iphigénie en Tauride* de Piccini que les partisans de la musique italienne comptaient pour relever leur prestige.

La palme, comme on sait, resta à la partition dont Guillard

(1) Lettre de Gluck à M. Guillard ; de Vienne, le 17 juin 1778. Cette lettre est presque tout entière reproduite dans l'ouvrage de M. Desnoiresterres.

Digitized by Google

avait écrit les paroles, et qui n'a guère de commun avec l'*Iphigénie* du poëte Dubreuil (1) que les grandes lignes du sujet.

***

La réforme imposée par Gluck à l'opéra ne survécut guère à son auteur. On ne cessa jamais, à la vérité, d'admirer comme ils méritaient de l'être les chefs-d'œuvre du Maître ; mais les principes d'esthétique sur lesquels ils sont établis, l'ensemble des règles proposées dans la préface d'*Alceste*, tout cela ne tarda point à être oublié. Ce retour à la routine s'accentua du vivant même de Gluck, et le grand artiste ne dissimula pas son découragement dans l'Épître au duc de Bragance qui précède la partition d'*Hélène et Pâris*. Encore Gluck mourut-il sans avoir connu le théâtre de la Révolution, et ne soupçonnant même pas les poëmes dramatiques de M. Eugène Scribe.

Les grandes découvertes se heurtent inévitablement aux préjugés de la foule, et plus encore à ceux qui tirent profit de l'ignorance du public. Il a fallu cent ans, de Lully à Gluck, pour que le drame lyrique entrât résolument dans une voie de progrès. Il s'écoulera encore cent ans entre les théories de Gluck et l'esthétique de Richard Wagner qui en est le couronnement.

Heureux, donc, ceux qui vivront dans un siècle. Peut-être verront-ils le triomphe d'un ensemble de procédés qui feront de l'opéra la synthèse de toutes les forces d'expression propres à la poétique, à la musique, à l'art plastique et décoratif, à la peinture et à la mimique ; œuvre d'art par excellence, système admirable, ayant la poésie pour base, et pour unique objet la glorification du Beau, splendeur du Vrai.

Eugène DE BRICQUEVILLE.

(1) Auteur du poème qui servit à Piccini.

Digitized by Google

Noms des Auteurs dont les opéras ont été représentés à l'Académie royale de musique

de 1672 (*Fêtes de l'Amour et de Bacchus*)
à 1779 (*Écho et Narcisse*).

ALBARET (d'), BOYER (Claude), BARBIER (M^lle^), BORDES (de), BERNARD (dit Gentil), BONNEVAL (de), BOULLAY (du).

CAHUZAC (de), CAMPISTRON (de), CORNEILLE (Thomas), COLLÉ, CHABANON, CHAPPUZEAU DE BEAUGÉ, CALZABIGI (1).

DUCHÉ, DANCHET, DUCLOS, DESFONTAINES.

FONTENELLE (de), FUSELIER, FERMEL'HUYS, FLEURY.

GUICHARD, GUILLARD.

LA FONTAINE, LA MOTTE, LA FARRE (de), LA BRUÈRE (de), LEFRANC DE POMPIGNAN, LAGRANGE-CHANCEL (de).

LA SERRE (de), LA RIVIÈRE, LEFEBVRE DE SAINT-MARC, LANOUE (de), LAUJON, LEMONNIER.

MENESSON, MONCRIF (de), MASSIP, MONDORGE, MONTICOUR, MARMONTEL, MONDONVILLE (2), MORAND (de).

NÉRICAULT-DESTOUCHES.

PIQUE (l'abbé), POINSINET, PELLEGRIN (l'abbé).

QUINAULT.

ROY, ROUSSEAU (J.-B.), ROUSSEAU (J.-J.) (1), RAZINS.

SEDAINE, SAINCTONGE (M^me^ de), SAINT-JEAN.

TSCHUDY (baron de).

VOLTAIRE, WATELET.

(1) Traduit par le bailli du Roullet et Molines.
(2) Auteur des paroles et de la musique de *Daphnis et Alcimadure*.
(3) Auteur des paroles et de la musique du *Devin du village*.

Digitized by Google

LA

COLONIE APTÉSIENNE

DU Ier AU IVe SIÈCLE

Les découvertes archéologiques qui ont été faites jusqu'à nos jours, depuis 1820, date de la publication de l'*Histoire d'Apt* par l'abbé Bose, ont amené, soit sur la constitution civile, militaire et religieuse, soit sur la topographie de notre ville, des données complètement nouvelles et inédites qui s'éloignent des errements de nos anciens historiens.

Aidé des découvertes récentes, nous allons essayer, dans quelques pages, de faire connaître ce qu'était la colonie d'Apt sous les Romains.

Notre cité fut érigée en colonie *(Colonia Apta Julia Vulgentium)* par Jules César, disent les uns, par les triumvirs, disent les autres. Elle était de droit latin et avait pour tribu d'affiliation celle appelée *Voltinia*. Depuis sa nouvelle constitution jusqu'au IIIe siècle, elle acquit une importance relativement considérable et renferma dans son sein une population trois fois plus considérable que celle d'aujourd'hui.

Son territoire colonial, qui a servi plus tard à former celui de son diocèse, touchait, du nord, aux Memini (Carpentras), du levant aux Reci Apollinares (Riez), du midi aux Saliens (Aix), et du couchant aux territoires d'Avignon et de Cavaillon.

Assise au centre d'une étroite et longue vallée arrosée par les eaux alors très abondantes de la rivière du Calavon (et non Caulon, comme persistent à écrire les administrations) alimentée, pour ses temples et ses habitations

Digitized by Google

particulières, par les sources limpides qui descendaient de la montagne de Taulerie (N.-D. de la Garde), plus verdoyante qu'aujourd'hui, et des vallons de Saignon et de Rocquesalière, traversée par la large voie Aurélienne qui conduisait d'Italie à Arles, à Nîmes et en Espagne, nous sommes convaincu que les empereurs romains qui sont venus en Gaule, ont presque tous traversé et même séjourné dans la cité Julienne, et y ont fait célébrer ces fêtes dont les anciens étaient si amoureux. Ils ont dû même contribuer à l'érection de maints édifices publics. Les Antonin surtout, qui avaient une prédilection marquée pour Nîmes, leur patrie d'origine, et les Constantin, qui reportèrent cette affection sur Arles, dont ils firent la Rome des Gaules, durent plus particulièrement laisser des traces de leur passage.

De cette situation géographique exceptionnelle découle la conséquence qu'Apt dut être ornée de monuments aussi grandioses que ceux élevés dans les colonies voisines.

D'après les inscriptions et les anciens auteurs, Apt avait de nombreux temples; les principaux étaient consacrés à Jupiter, à Mars, à Minerve, à Silvain, à Liberpater (Bacchus), aux Parques, aux Mères Elitivæ, à Cybèle. Le divin Auguste y avait aussi un sanctuaire. Je crois même que les cultes de Mithra et d'Isis y avaient des adeptes, j'en ai trouvé la trace dans deux tombeaux découverts sur la voie Aurélienne quartier de Saint-Quintin. Un théâtre aux nombreux portiques se dressait sur l'emplacement même où se trouve notre nouvelle halle ; un amphithéâtre aux vastes proportions faisait face au théâtre et occupait tout l'espace compris par notre vieille cathédrale, les maisons Dessane, banquier, veuve Constantin, Reynaud, notaire, et peut-être aussi la maison curiale. Un forum s'étendait entre ces deux édifices et le prétoire(aujourd'hui le postel) (1), et renfermait dans son enceinte,

(1) Ce prétoire, ou tribunal, est encore une preuve que notre ville marchait de pair avec celle d'Arles. Il fut édifié sous Claude et Néron, puis transféré à Arles, remis à Apt par Marc-Aurèle et enfin de nouveau rendu à Arles par Commode.

Digitized by Google

entr'autres monuments, un arc-de-triomphe dédié, dit-on, à César ou à Auguste, et dont les ruines étaient encore visibles au XVII[e] siècle, entre le sanctuaire et le Corpus Domini de notre église. A l'extrémité méridionale de la ville se trouvait le cirque ou hippodrome, destiné aux courses des chars, construit sous Lépide et réparé sous Marc-Aurèle. On croit que son grand côté se trouve sous la sous-préfecture et le séminaire (Asile) et se prolonge jusqu'à la rue de Ste-Catherine. On sait que les cirques étaient divisés en deux dans leur longueur par un mur autour duquel tournaient les chars. Sur ce mur formant estrade ou plate-forme, et que l'on appelait *spina*, se trouvaient comme ornements les statues des dieux, celles des patrons et des bienfaiteurs de la colonie, des trophées, des obélisques, des autels, des objets précieux ou curieux, sorte de musée antique en plein vent. Dans l'enceinte s'élevaient des chapelles consacrées aux dieux tutélaires topiques ou locaux, ce qui prouve que les Romains, loin de porter atteinte à toutes les religions antérieures à la conquête, les respectaient, et que le temple du Génie local dut avoir ses dévots peut-être en plus grand nombre que les temples où l'on invoquait les empereurs divinisés.

Une autre preuve de la haute situation d'Apt dans la Gaule Narbonnaise, c'est la nombreuse magistrature qui existait dans son sein, et que nous connaissons complètement grâce aux recherches de M. Allmer, de Lyon, l'un des plus grands épigraphistes de France. En voici la nomenclature :

Le patron de la ville, qui appartenait toujours à la plus haute noblesse romaine ;

L'ordo (assemblée ressemblant au Sénat) ;

Les décurions ;

Un quattuorvir ; un flamine d'Auguste (fonctions équivalent à celles de l'évêque) ; une flaminique d'Auguste ; un augure ; des sévirs augustaux, etc., etc.

Nous n'avons pas à donner ici l'explication de toutes ces fonctions, elle se trouve dans tous les bons ouvrages archéologiques.

Digitized by Google

Parmi les patrons de la cité nous en ferons connaître deux : Fronto, patricien romain, dont les titres et la magnificence sont inscrits sur une admirable frise en marbre blanc trouvée dans les ruines de sa villa, à Saignon, placée aujourd'hui à une place d'honneur du musée lapidaire d'Avignon.

Quintus Soillius Valerianus, natif de Nîmes, chevalier romain, flamonium de toute la Narbonnaise, curateur des cités de Cavaillon, d'Avignon et de Fréjus, titres accordés aux favoris de l'empereur ou à des consuls et qui donnaient le droit de présider et de faire célébrer les sacrifices et les cérémonies du culte impérial. Les citoyens d'Apt, de leurs propres deniers, élevèrent devant le temple de Diane, à Nîmes, une statue en marbre en l'honneur de leur patron, dont le nom serait resté dans l'oubli si, en 1875, en creusant sur son emplacement, pour y établir la statue du poète Reboul, on n'avait pas mis à jour son piédestal de près de deux mètres de hauteur, aussi en marbre, contenant des ornements et portant tous les titres de ce puissant protecteur de notre colonie au I^er^ siècle de notre ère.

De tous temps, de nombreuses découvertes d'objets antiques sont venues corroborer ce que nous avançons. Sans parler des milliers de tombeaux romains que nous ont fourni les voies romaines, nous citerons quelques morceaux capitaux : les trois statues du Clos, trouvées en 1720, et données à Louis XIV ; le Bacchus en marbre de grandeur naturelle ; la Minerve colossale des Tourrettes ; le Mars de Croagne ; le trépied plaqué en argent trouvé à 4 kilomètres en amont d'Apt, aujourd'hui au musée de Londres ; la lampe d'or portant une statue de Cupidon ; le buste d'Hercule au musée Calvet.

A ces magnifiques restes de notre sol antique vient aujourd'hui s'ajouter la trouvaille faite dans l'enceinte de la ville, maison Reboulin, près de l'Asile, et sur l'emplacement présumé du Cirque. En janvier dernier, en creusant un puits, l'ouvrier, à 12 mètres de profondeur, a rencontré une excavation faite dans le rocher entouré de mur. De cette cachette

Digitized by Google

il a retiré : vingt-six vases en bronze, la plupart dorés, de formes et de dimensions diverses ; cinq chaudrons de forme arrondie. Dans un de ces derniers se trouvait soigneusement placée, au fond, une lampe en bronze.

Cette lampe est fort curieuse, d'une dimension rare et de forme ronde, ayant trois anneaux et trois becs. Sous chacun de ces trois luminaires se trouve une tête grimaçante de satyre très bien modelée et ciselée. Elle est suspendue par trois chaînes, s'accrochant aux anneaux, alternant avec les becs et qui viennent, à 60 centimètres de hauteur, aboutir à une plaque en queue d'aronde également en bronze. De la partie supérieure de cette plaque, monte une chaîne de 40 centimètres de hauteur portant à son extrémité l'anneau destiné à la suspension de la lampe. La plaque porte une inscription gravée d'un côté en creux et de l'autre côté en reliel avec variantes de leçon dans leur contexte. Elle nous apprend qu'un certain Caïus-Julius Validus (nom encore inconnu je crois dans l'épigraphie du midi) a accompli son vœu au Génie de la Colonie (d'Apt). Nous donnons ici le fac-simile exact de la grandeur de la plaque et de ses deux inscriptions. La forme des lettres indique qu'elle est antérieure au III^e^ siècle.

Les vases sont en cuivre doré, mais fortement atteints par le feu et beaucoup sont bosselés et n'ont point de fonds. Il y a des aiguières avec leur couvercle et aux panses arrondies, des urnes aux bords évasés, des chaudrons exactement semblables à ceux de nos cuisines, des bassins à côtes martelées très habilement; le tout formant une collection de 27 pièces variant entre 10 et 30 centimètres de hauteur. Tous ont des anses portant des ornements ciselés représentant des masques de théâtre, des mascarons, etc.

Il est fort possible que tous ces objets, ramassés dans une cachette, soient des ex-voto offerts par des citoyens d'Apt au temple du Génie de la colonie ; les chaudrons mêmes ont pu être offerts par des individus pauvres, et les prêtres du temple devaient s'en servir pour les restes des victimes offer-

Digitized by Google

tes en sacrifice. Leur destruction doit être attribuée à un vaste incendie, soit accidentel, comme celui qui détruisit presque complètement la ville de Narbonne en 145, soit à un incendie causé par une des nombreuses invasions barbares qui se succédèrent depuis le IV^e^ siècle jusqu'à Charlemagne.

Plusieurs médailles fort communes de Constantin le Grand, trouvées parmi les débris de construction tirés du puits, peuvent, jusqu'à un certain point, fixer l'époque de l'enfouissement de ces objets, malheureusement bien bosselés et bien endommagés.

Un second puits, creusé à un mètre du premier, a produit cinq nouveaux vases en bronze de diverses formes et grandeurs, des débris de meubles, d'ossements de bœufs, de cerfs, plusieurs chaudrons, une casserole et la partie supérieure d'une cariatide en marbre blanc, offrant en demi-nature une tête de faune, le tout dans un monceau de cendres. Le manche de la casserole, long d'environ 50 centim. sur 6 centim. de largeur, présente une particularité curieuse : il est mobile et se replie sur le dessus de l'ustensile lorsqu'on fait courir un anneau sur ce manche. La tête de faune est d'un travail médiocre. De l'ensemble des fouilles, il résulte la preuve que ce petit trésor a été renfermé dans un réduit carré de quelques mètres formé de murs construits en bel appareil moyen. Un de ces murs se trouve sur la limite de ma propriété, et il est fort probable que bientôt des fouilles auront lieu de mon côté. Il serait fort possible que l'on fût sur les traces d'un temple et de ses dépendances, peut-être celui dédié à Bacchus.

M. G.

Digitized by Google

UNE

SÉPULTURE DE L'AGE DE BRONZE

Pour la première fois, les environs de Beaucaire (Ugernum), viennent de nous révéler une sépulture de bronze, offrant un très grand intérêt pour l'étude de cet âge.

Comme toujours, les circonstances de cette découverte ne sont dues qu'à l'effet du hasard. Rien, certes, ne pouvait faire présumer et prévoir qu'à quelques décimètres au-dessous du sol labourable existait une de ces rares tombes qui, tout en jetant un jour nouveau sur ces époques lointaines, apportent un appoint de matériaux pour reconstituer l'époque du bronze, rencontrée quelquefois seulement dans ce pays, et nous permettre de compléter nos études.

Le propriétaire, M. Sabatier Jean, avait tenté vainement, à diverses reprises, de planter un arbre fruitier sur un coin de sa terre, et l'arbuste mourait à chaque plantation, malgré des essais répétés mais infructueux. Enfin, persuadé qu'il existait en dessous un obstacle naturel ou non, qui devait priver les racines naissantes d'un terrain nourricier propice à leur développement, il se décida, il y a quelques jours, à fouiller plus profondément le sol et à remanier complètement l'endroit choisi pour sa plantation, lorsque, à sa grande surprise, l'ouvrier piémontais employé à ces déblais fit résonner son pic sur une pierre, en disant à M. Sabatier : « Nous avons une cachette. » On remit alors au lendemain la continuation de la fouille.

Digitized by Google

Avec un de ses amis, M. Favier (1), il se rendit de bonne heure pour reprendre les déblais, et bientôt se montra le côté d'une grande dalle horizontale, dont les sons creux indiquaient qu'elle cachait certainement un vide, une cavité quelconque.

La dégager complètement, en déblayant la terre qui la recouvrait pour la soulever après, si c'était facile, fut affaire, on le comprend, rapidement exécutée ; mais une difficulté les attendait, car le poids considérable de cette belle dalle, cubant environ 0,60 à 0,70, ne permit pas de l'enlever d'une seule pièce; on dut alors la briser en quelques morceaux assez volumineux pour la sortir de la fouille.

Or, ils furent largement dédommagés des peines et des fatigues de cette opération, en mettant à découvert une tombe inconnue, contenant quelque peu de terre, où reposaient, depuis des siècles, un squelette entier replié sur lui-même, couché sur le côté droit, la face au nord; une poterie entière et complète, à la hauteur du crâne; devant la tête, une lame en bronze, couteau d'une forme particulière à proximité des mains, et une épingle de même métal dont la situation exacte ne m'est pas connue, mais qui était probablement derrière la tête.

La lame en bronze est coupée en deux et l'épingle divisée en quatre ou cinq morceaux.

Avant d'aller plus loin, félicitons MM. Sabatier et Favier d'avoir compris toute l'importance d'une pareille trouvaille, en conservant religieusement tous les objets qu'elle renfer-

(1) M. Favier nous a déjà fourni des indications précieuses sur la constitution du sol de la Camargue. Aussi habile qu'intelligent, il avait compris depuis longtemps tout l'intérêt que présentait l'étude du sous-sol de la plaine de Beaucaire, et c'est au moyen des puits qu'il creusait partout, — car l'intérêt de la science passait, certainement, avant ses propres intérêts personnels, — qu'il a recueilli des indications assez complètes sur la composition de ces terrains. Nous sommes heureux de saisir cette occasion de le remercier d'avoir bien voulu nous permettre de puiser à de si bonnes sources, en mettant le plus obligeamment et le plus gracieusement toutes ces données à notre disposition.

Digitized by Google

mait, et surtout de nous permettre, par les mesures qu'ils prirent sur place, de replacer tout ce mobilier funéraire tel qu'il était dans la fosse au moment de l'inhumation.

Généralement les poteries sont brisées par ceux qui les trouvent, et combien de fois ne regrettons-nous pas de pareilles profanations qui privent tout à la fois l'histoire et les collections d'objets si précieux !

Description. — A l'ouest de Beaucaire, construit en partie sur les puissantes assises du sol néocomien, à la partie terminale, sur la rive droite, de cette longue chaîne secondaire qui longe le Rhône, presque parallèlement à son cours, depuis Montfaucon, se trouvent les couches de miocène (molasse) déposées dans les fiords nombreux que présentait le rivage néocomien, et formait d'agréables contours où s'étalait une flore presque exotique.

Ces assises, largement exploitées depuis des siècles pour fournir partout ces beaux matériaux de construction dont les carrières de Beaucaire ont presque le monopole, supportent, lorsque les autres étages tertiaires *semblent* manquer, les graviers des hauts niveaux sur une vaste étendue du territoire, allant même jusqu'aux portes de Nîmes, plaine caillouteuse dont l'épaisseur variable montre souvent sur les pentes ravinées qui la limitent des sables purs ou argileux constituant certainement un des sous-étages nombreux du pliocène.

Ces graviers s'inclinent doucement vers la plaine en fixant, par Bellegarde, St-Gilles et la pointe de la tour d'Anglas, un des côtés du delta du Rhône, et présentent leurs talus arides aux brûlants rayons du soleil.

Lorsque jadis la vigne mêlait aux plantations d'oliviers ses sarments vigoureux chargés de raisins aux grappes brunes et colorées, ces coteaux, presque déserts aujourd'hui, retentissaient des chansons joyeuses des vignerons, succédant aux concerts plus chauds encore des bruyantes cigales. Plus rien ne trouble le silence de ces champs solitaires et la vigne n'enlace plus ses pampres aux rameaux d'oliviers. Chants méridionaux éteints désormais ! Seuls, les échos nous apportent

Digitized by Google

quelquefois, par une belle journée de novembre, le bruit des conversations froides de la cueillette des olives, puis celui plus monotone encore du soc de la charrue préparant les semailles, en soulevant les cailloux qu'elle heurte souvent.

Je me représente alors ces antiques paysages où les chênes couvraient la contrée, où les collines disparaissaient sous des bois épais, sombres, mystérieux, impénétrables, et où les Gaulois et leurs bardes, par des poésies guerrières troublant cette solitude profonde, se préparaient ainsi à défendre leur sol sacré. Puis plus avant, dans le lointain des âges, sans rien changer à ce spectacle grandiose, qui a vu aussi l'époque du bronze, j'entends les sanglots contenus d'une tribu attristée, alarmée, s'associant à la famille éplorée de son chef, pour conduire, avec un rite funéraire particulier, ces restes que nous venons d'exhumer après tant de siècles de silence et d'oubli.

Telles étaient les réflexions que me suggérait l'état des lieux, lorsque j'abordai ces jours-ci (18 décembre), cette sépulture pour en étudier les détails et en donner une description fidèle.

Les dalles qui la composent (fig. n^{os} 1 et 2), sont plates, assez régulières comme épaisseur et ne présentent aucune trace de taille. Elles proviennent toutes des carrières de molasse de Beaucaire, situées non loin de là, d'où elles ont été extraites par l'action séculaire du temps, qui les a détachées des bancs disloqués affleurant le sol, comme tant d'autres dalles qui s'observent encore sur place (1).

Deux d'entre elles forment les côtés, elles ont 1,70 de longueur sur 0,80 de hauteur et une épaisseur de 0,12 à 0,15, elles débordent les deux autres des extrémités qui achèvent de former la tombe ainsi fermée, offrant alors un rectangle intérieur de 1,07 de longueur sur 0,65 à 0,70 de largeur.

(1) C'est ainsi qu'à la montagne de Gordes, près d'Arles, à la grande et splendide Grotte des fées, nous trouvons des blocs qui n'ont pas moins de 3,00 de côtés sur plus de 0,80 d'épaisseur, qui sont restés en route, destinés sans doute à recouvrir cette belle allée couverte creusée dans le massif de molasse qui constitue entièrement ce mamelon isolé.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Le fond de la fosse est aussi recouvert d'une pierre ou dalle, qui remplit assez exactement l'espace réservé entre les murs. Vient ensuite le dessus recouvrant largement ces 4 dalles droites, le dépassant même dans le sens de la largeur, non dans celui de la longueur. Mais tandis que les dalles droites ne présentent aucune trace de taille et de retouche, le dessus, au contraire, offre sur sa face inférieure les caractères bien accusés d'un outil pointu évidé et creusé ayant la surface à son contact, avec les murs droits qui sont comme encastrés dans ces larges rainures (C et C' de la coupe en travers). La partie ainsi attaquée est rugueuse, très irrégulière, comme bosselée, martelée à la pointe ; enfin, et tandis que nous constatons des essais de taille, on reconnaît aussi que certaines pointes accusent une usure, par frottement, qui rend alors ces surfaces lisses et les arêtes des rainures bien accusées pour arriver à l'adhérence de nos joints.

Les constructeurs de cette tombe ont été très soucieux d'obtenir une fermeture aussi complète que possible pour le dessus seulement ; les murs n'ont pas été l'objet d'une attention soutenue, les dalles se rencontrent mal, des joints, des vides même existent ; mais les terres des côtés, pensaient-ils, obturent et ferment ces fissures ; de là l'indifférence bien marquée pour arriver à une perfection relative de l'assemblage des dalles formant l'enceinte ; puisqu'ils l'auraient obtenue s'ils avaient voulu prendre les mêmes précautions que pour recouvrir la tombe.

Cette sépulture, entaillée dans le poudding, est ensuite surmontée de gros cailloux roulés, de blocs de molasse de faibles dimensions, qui semblent former, par leur élévation, un léger tumulus. On avait certainement entassé ces matériaux parmi lesquels quatre accusent des tentatives de taille. Deux d'entre eux, B" et B' présentent une surface conique, obtenue par l'usure et le frottement (voir fig. 6), et rappellent nos pierres en basalte destinées à broyer, sous les

Digitized by Google

Gaulois. Moulins primitifs (1), qui suivirent les pierres en grès, en calcaire, employées à écraser les grains.

Ces deux pierres sont coupées et proviennent aussi des carrières de molasse.

Deux autres ont chacune une écuelle au centre A' A" (voir fig. 7), d'un diamètre variable de 0,08 à 0,05, et nous mettent ainsi en présence d'un signe retrouvé ailleurs, dont le sens réel est encore inconnu. Nous insistons sur cette figure, car des signes analogues ont été découverts gravés sur la 4e dalle de la grotte de la Source, à Castellet. (Voir les *Allées couvertes de Provence,* par Cazalis de Fondouce, 1883, planche II, figure B).

Que ces pierres aient été placées sur cette tombe intentionnellement, c'est ce qui est incontestable ; mais que nous puissions en tirer une déduction quelconque, nous ne saurions le faire sans risquer de manquer peut-être le but qu'on s'était proposé en les plaçant ainsi. Leur signification serait tout autre si on les avait retrouvées dans la tombe même : nous laissons donc le champ libre aux discussions et interprétations qu'elles pourront soulever.

Nous retrouvons au-dessus de cet amas de pierre une certaine épaisseur de terre, comprenant en tout environ 0,80 d'épaisseur. Nous pensons toutefois que cet apport a pu se produire après, et qu'en réalité cette tombe est restée longtemps n'ayant que le tas de pierres diverses pour la dissimuler et la protéger contre toute profanation ; plus tard, la terre s'est accumulée, par suite du ravinement des eaux, du sectionnement des territoires par parcelles ou tout autre cause, et le tas de pierres a disparu à son tour sous les terrains meubles. Enfin la construction de gradins étagés en terrasse, établis au gré de chaque propriétaire a complètement dénaturé le

(1) Un de ces moulins en basalte de grande dimension, et complet, sert de vase à la devanture d'un café à St-Andiol (Bouches-du-Rhône), à 17 k. d'Avignon. C'est un des plus parfaits que j'ai jamais rencontré ; un laurier rose y est planté ; le propriétaire l'avait trouvé dans sa terre il y a quelques années.

Digitized by Google

sol de cette époque en transformant ainsi la pente première en une série de nombreux plans horizontaux.

Notre tombe touche presque un de ces multiples gradins au pied duquel elle est établie. Certainement cette disposition particulière du lieu en espèce d'amphithéâtre n'existait pas lorsque la sépulture fut creusée dans le gravier du grand talus primitif.

Enumérons rapidement les caractères du squelette, dont le crâne, malheureusement brisé, ne permet que quelques mensurations. L'orientation du corps, quoiqu'elle ait peu d'importance, est d'ouest à l'est, la tête tournée du côté du nord.

La boîte crânienne a pour indice 88 et rentre dans les vrais brachycéphales ; son épaisseur n'est pas considérable et peut atteindre de 8 à 9 millimètres. Les sutures sont en partie soudées, l'arcade sourcillière est assez accusée et proéminente, la mâchoire inférieure, dont le menton est brisé, est faible : les dents sont fortement usées et viennent à l'appui des soudures du crâne pour nous démontrer que le sujet était vieux. L'angle facial nous est inconnu.

Son âge avancé est encore confirmé par les expansions osseuses des vertèbres, excroissances séniles qui, moins accusées que celles que j'ai observées sur une vertèbre trouvée dans les grottes de Montfaucon, n'en accusent pas moins un vieillard. Les tibias sont platycnémiques, les peronés fortement canelés ; les humérus non perforés ont les parois de la fosse épitrochléenne épaisse, obscure, sans affaiblissement notable, les insertions musculaires profondes, les crêtes osseuses saillantes, raboteuses, comme dentées. Cet ensemble de robusticité et d'ancienneté semblerait indiquer le genre masculin, que l'épingle en bronze pourrait contredire, si ces ornements étaient comme aujourd'hui presque exclusivement réservés aux femmes.

Nous ne pouvons préciser sa taille, et toutes les mensurations que nous pourrions prendre sur les ossements longs n'indiqueraient qu'imparfaitement sa stature. L'humérus seul conservé entier mesure dans sa plus grande longueur

Digitized by Google

0.31; néanmoins, la position pliée du cadavre, logé sur une longueur de 1.07 seulement, signale un mode de sépulture particulier dans la région.

Volontiers nous ferions ici une distinction du rite funéraire entre l'homme fossile qui n'enterrait pas ses morts et les laissait là ou la mort les frappait, ceux des grottes sépulcrales, naturelles d'abord, artificielles ensuite, où le défunt placé à l'entrée même, n'était enlevé que pour être remplacé par un autre cadavre plus récent; puis les dolmens où les mêmes usages subsistent et ne sont que de simples modifications entraînées par des circonstances locales, les matériaux à disposer, etc., et enfin notre sépulture, qui ouvre l'ère des tombes individuelles ou chaque mort est allongé dans son cercueil.

Si on établit la priorité de la grotte sépulcrale naturelle sur les allées couvertes d'Arles, que nous touchons presque, et les dolmens, je ne vois rien qui empêche de placer nos allées couvertes de Gordes et de Castellet avant la sépulture de Beaucaire.

Notre sépulture de Chante-Perdrix (*Cantou-Perdri* en patois), non du quartier où elle a été découverte, offre un commencement de taille sur la face inférieure du dessus, pour emboîter, recouvrir et retenir bien mieux les murs droits; les autres dalles n'ont rien absolument et sont cependant dérasées par usure et frottement, ce qui nous est aussi indiqué par la dalle couverte; mais n'oublions pas que cette perfection de construction était bien dans les moyens de ces populations. Les allées de Gordes, de Castellet et de Montmajour, contenant celle des Fées, de la Source, de Bounias, de Castellet ont été taillées entièrement dans la même pierre que nos dalles de Beaucaire, et le cube ainsi enlevé dépasse de plus de 1000 m. c., la grotte des Fées à elle seule, en cubant au moins 600; et vous ne voulez pas qu'on ait taillé la face inférieure de la dalle du dessus de la nôtre? La grotte des Fées est entaillée de quatre mètres de profondeur de la masse molassique, les autres un peu moins, mais de bien peu; celle de Castellet nous a offert, en outre, de nom-

Digitized by Google

breuses dalles parfaitement taillées en courbe convexe sur les deux faces. Encombrant le couloir d'entrée qui, en plan lui-même, avait une courbure parabolique des plus gracieuses et du meilleur effet, toutes ces dalles semblaient donc en obturer et défendre l'accès.

Une dernière similitude rapproche notre sépulture des dolmens. Dans le dolmen (1), le dessus déborde largement partout sur les dalles droites qui forment le pourtour et s'avance au-delà de ce mur. Mais il est brut, tel qu'il a été obtenu au sortir de la carrière d'où il a été détaché, puis le monument est tout extérieur, en relief sur le sol. Notre sépulture présente cette même disposition du dessus dépassant de beaucoup le mur d'enceinte, et en plus, se différencie par les essais de taille sur sa face inférieure que nous constatons. C'est en réalité un progrès sensible qui s'accuse dans le rite, et nous fait placer cette tombe après nos allées couvertes de Provence.

Il resterait à indiquer la tribu à laquelle elle a pu appartenir. Nous voudrions, en effet, faire rentrer les caractères que nous avons remarqués sur les ossements dans une des peuplades que nous soupçonnons avoir habité nos régions : Ligures, Ibériens, Celtes ou Celto-Ligures, tous types protohistoriques déjà signalés dans nos grottes ; mais il serait imprudent, sur un seul squelette dont le crâne a été en partie brisé, d'attribuer à telle ou telle race ces restes, que nous livrons d'ailleurs à la science. Notre intention et notre but sont plus modestes : nous signalons la tombe sans rien conclure, sinon cependant qu'elle appartient au bronze, métal fortement accusé par les deux objets suivants :

Le premier, fig. 3, est un couteau à bout arrondi fortement oxydé, de 0,016 de largeur, 0,025 de longueur et d'une faible épaisseur, quelques millimètres.

(1) Nous donnerons bientôt une étude descriptive de dolmens découverts, dont deux dans le Gard et un dans Vaucluse, les premiers bien constatés que nous connaissions.

Digitized by Google

Deux rivets de 0,01 de longueur fixés à la lame se montrent à une de ses extrémités et retenaient le manche, complètement dissous. Le dos présumé offre une ligne un peu incurvée mais assez régulière, tandis que le bord opposé ou tranchant présente, au contraire, à partir des rivets jusqu'à demi-longueur de la lame, des accidents assez réguliers, espèces de dents, simulant une scie, l'autre demi-longueur n'a plus ces ébréchures aussi visibles.

Outil ou arme, cette pièce est des plus intéressantes ; elle est peut-être la seule que nous connaissions de cette époque.

La seconde, fig. n° 4, plus commune dans les palafittes de la Suisse, est une épingle d'environ 0,10 de longueur, brisée en quatre ou cinq morceaux, à tête sphérique, creuse, dont deux ouvertures diamétralement opposées sont les seuls ornements constitutifs qu'elle possède. L'oxydation avancée a pu détériorer quelque dessin, ou les cacher sous sa croûte épaisse ; nous laissons cette patine protectrice qui, en supposant même qu'elle recouvre quelque dessin, n'apprendrait rien certainement.

Le mobilier se termine par une poterie complète, d'une pâte noire, très fine avec petits grains de quartz blanchâtres noyés dans la masse (fig. n° 5). Le fond plat, de 0,06 de diamètre, déborde légèrement. Sa forme, évasée d'abord jusqu'à la panse, se rétrécit au-dessous d'une carène pour reprendre par une courbe concave, la largeur de l'ouverture de 0,15 de diamètre. La hauteur totale est de 0,18, dont 0,07 pris par la partie inférieure ventrue ayant un diamètre de 0,17, et 0,11 pour produire l'étranglement, dont le plus petit diamètre a 0,12. Une anse de 0,07 de hauteur, large de 0,025 et épaisse de plus d'un demi-centimètre, est plate, solide. Soudée à 0,04 en contre-bas du bord supérieur pour saillir de suite de 0,03, elle se retourne à angle droit et vient se fixer en un léger épatement à la carène de la panse.

Son épaisseur est régulière et paraît faite au tour ; elle constitue donc une fort jolie pièce, malgré l'écornure qu'elle a reçue depuis longtemps, embrassant une partie au-dessus et

Digitized by Google

au-dessous de la carène. L'absence de toute ornementation extérieure ne permet, en fait, aucun rapprochement, à part sa forme générale.

Le peu de terre que contenait cette sépulture, amenée par les infiltrations des joints des dalles, a été pourtant criblé sans résultat: aucune pièce nouvelle, perle, disque, bracelet, etc., n'a été découverte. Nous sommes donc rassurés, par cette précaution prise en principe, qu'aucun objet n'a pu passer inaperçu à MM. Sabatier et Favier.

Ils ont fait ensuite quelques tentatives de droite et de gauche pour découvrir d'autres sépultures, et se promettent même de mieux explorer la région par quelques sondages. Elle doit, certainement, contenir d'autres tombes. Nous devons les encourager, les engager à continuer des fouilles qui ne peuvent être confiées à meilleures mains.

Nous ne pouvons pas, malheureusement, leur préciser les points où doit se porter plus spécialement leur attention, malgré un examen très attentif des lieux.

Ces tombes n'ont pas de direction suivie ; isolées ou réunies, rien ne peut les indiquer extérieurement, et leur assigner une place plutôt qu'une autre : la nécessité du moment et le caprice seul désignaient leur emplacement. Enfin, l'aspect des lieux a tellement changé depuis, qu'il est désormais impossible de se représenter le sol de cette contrée à l'époque du bronze.

H. Nicolas.

Digitized by Google

L'AUTEL DU LOUP

(A SAULT)

Au levant de la chaîne du Ventoux, près de la limite administrative qui sépare le département de Vaucluse de celui des Basses-Alpes, s'étend, du nord au sud, une vallée profonde, longue d'un myriamètre, sur une largeur de trois kilomètres. A son extrémité septentrionale est la source de la *Nesque,* petite rivière dont le cours paisible égaye et fertilise une succession non interrompue de prairies, jusqu'au village de Monnieux, où elle entre tout à coup dans une gorge sauvage et extrêmement pittoresque, avec une impétuosité torrentueuse. La berge orientale de cette vallée s'élève brusquement et forme, sur certains points, comme un rempart de roches au sommet duquel commence un vaste plateau qui se prolonge jusqu'aux premiers contreforts des Alpes. Sur le bord le plus escarpé de ce banc calcaire est assise la ville de Sault, qui fut jadis la capitale d'un petit état dont les seigneurs ont joué un rôle important dans les annales de la Provence. Le nom de ce pays, qui n'est plus aujourd'hui qu'un modeste chef-lieu de canton, rappelle les immenses forêts au milieu desquelles il prit naissance. Les historiens provençaux attribuent son origine à une branche des d'Agoult, issus de l'illustre famille des Caseneuve-Simiane ; mais ils admettent généralement que la vallée de Sault et les collines environnantes avaient été habitées, dans les temps antiques, par une tribu de la peuplade gauloise des *Méminiens,* et plus tard, par des colons gallo-romains. L'un d'eux, s'appuyant sur l'autorité du savant Letronne (1), veut même que Sault ait été construit sur l'emplacement d'*Aéria,* une des principales villes de la confédération des Cavares, d'après les géo-

(1) M. Jules Courtet, article publié dans la *Revue archéologique,* 2e année, page 565.

Digitized by Google

graphes Artémidore et Strabon. Cette opinion est sans doute bien contestable, mais ce qui est évident, c'est le séjour, dans les montagnes de Sault, d'une population de race celtique. A cet égard, les preuves abondent, et les documents, on peut le dire, sortent de dessous terre. Nous pourrons peut-être un jour traiter cette question avec les développements qu'elle comporte, en joignant nos observations personnelles aux faits recueillis par l'abbé Constantin, ancien curé d'Aurel, et relatés dans sa savante correspondance avec le docteur Calvet (1). Nous consulterons aussi pour ce travail l'étude intéressante et neuve que M. Rochetin, membre de l'Académie de Vaucluse, a faite sur les *Castellas* des gorges de la Nesque ; enfin le musée de Sault nous fournira un grand nombre de pièces probantes, collectionnées par ses fondateurs, notamment par M. Henri Chrestian, maire actuel de Sault. Pour le moment, nous nous bornons à signaler à l'attention des amis de nos antiquités nationales un site particulier du territoire de Sault, auquel s'attache une tradition très ancienne, exprimée par une dénomination populaire caractéristique.

A une demi-lieue de Sault, dans l'ancienne forêt seigneuriale, appelée *Défends,* à gauche du chemin de Forcalquier (vieille route de Lombardie), on voit cinq petits groupes de rochers disposés sur une ligne demi-circulaire, au bord d'une sorte de bassin formé par un affaissement du sol. Eloignés les uns des autres par de très courts intervalles, ces rochers ont une hauteur inégale variant de 2 à 3 mètres. Quelques-uns se terminent en pointe assez aiguë, d'autres ressemblent à d'énormes dents ébrechées. Ils sont de nature calcaire et légèrement teintés de rouge par l'oxyde de fer dont les terrains environnants sont imprégnés. Le groupe le plus remarquable est celui qui occupe le deuxième rang, à gauche, sur le croquis que nous joignons à cette notice. Il se divise en deux parties séparées, l'une devant l'autre, par un espace libre de 50 centimètres. Le rocher le plus élevé de la partie antérieure, marqué A sur notre dessin, portait autrefois sur son

(1) Manuscrits des Bibliothèques publiques d'Avignon et de Marseille.

Digitized by Google

sommet une longue pierre plate, représentée par la ligne C D. Cette pierre a disparu ; elle a été, nous a-t-on dit, brisée par des cantonniers. Elle s'appuyait par derrière sur une saillie du rocher E, couvrant ainsi, comme un toit, tout l'intervalle existant entre ce rocher et le rocher A. C'est cette espèce de table qui, évidemment, avait fait donner à l'ensemble des groupes rocailleux que nous essayons de décrire, le nom très significatif d'*Autel du Loup, Autar doù Lou,* en provençal.

Un trou circulaire F, percé à la base du rocher E, rappelle la *cuvette* de certains monuments celtiques.

Quelques fouilles pratiquées au pied de tous ces rochers montreraient s'ils ont été placés de main d'homme dans le lieu qu'ils occupent, ou s'ils ont été formés en ce lieu même par la nature. Cette seconde hypothèse est, à notre avis, la plus vraisemblable ; cependant il faut noter, chose curieuse, que sur toute l'étendue du *Défends,* large et long de deux kilomètres, aucun autre rocher n'apparaît à la surface du sol. Le terrain presque plat, couvert de bruyères roses, comme les landes armoricaines, parsemé de petits bouquets de chênes nains, ne présente, épars çà et là, que quelques amas de cailloux roulés à noyau silicieux. Beaucoup sont brisés, et en quelques endroits, leurs éclats amoncelés offrent de tels caractères, que l'on est fondé à y voir les vestiges d'anciens ateliers d'armes de pierre. On y a recueilli autrefois un assez grand nombre de couteaux et de pointes de flèches ; le musée de Sault en possède quelques spécimens.

Nous n'oserions pas conclure de ce qui précède que l'*Autel du Loup* recouvre une sépulture gauloise, et que sur la table de pierre si malencontreusement détruite ont été offerts des sacrifices sanglants au dieu Teutatès ; mais il nous semble que la question mérite d'être étudiée : ce nom singulier, conservé d'âge en âge, dans la mémoire des habitants de de Sault, avec une sorte de respect superstitieux, est à lui seul un problème dont il serait intéressant de trouver la solution.

Gustave Bayle,
Sous-Bibliothécaire à la Bibliothèque d'Avignon.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

LE CAPITAINE MERLE, BARON DE LAGORCE, et ses descendants, avec lettres et documents inédits, par le COMTE DE PONTBRIANT. — Paris, A. Picard, 1 vol. in-8°, 1886.

Durant la longue et lamentable période des guerres religieuses, on vit renaître, à la faveur des évènements, surtout dans le sud-est, les successeurs de ces fameux routiers du XIV^e^ et du XV^e^ siècles dont le souvenir n'était pas encore éteint et qu'avaient si tristement illustrés en Dauphiné et en Provence, les Montbel, les Tinteville, et le fameux Raymond de Turenne. Il y eut parmi les papistes, comme parmi les huguenots, une foule de gentilshommes ayant la même intrépidité dans l'attaque, le même courage, le même mépris du danger, la même vie aventureuse et chevaleresque, entourés des mêmes éléments, poussés par les mêmes passions aux mêmes excès ; étranges existences qui tiennent du roman et sur lesquelles l'histoire n'a pas dit son dernier mot.

Le hardi et valeureux capitaine dont M. de Pontbriant, membre de l'Académie de Vaucluse, vient d'écrire la vie est de ce nombre. C'est bien, dans son originalité, l'une des figures les plus intéressantes, sinon les plus douces, que nous puissions rencontrer au milieu de ces batailles, de ces sièges, de ces pillages, de ces horreurs sans fin, laissant comme d'immenses traînées de feu et de sang dans les Cévennes, le Gévaudan et la basse Auvergne. « Le capitaine Merle était, d'après « un vieux portrait, de taille moyenne, avec un corps épais et renforcé : « sa barbe et ses cheveux étaient d'un blond vif ; il portait de grandes « moustaches retroussées ; ses yeux gris et vifs exprimaient à la fois « la finesse et l'énergie ; il était d'une force prodigieuse et supportait « des fatigues extraordinaires, toujours le premier à l'assaut et au « combat, et conservant dans les situations les plus périlleuses une « présence d'esprit et un coup d'œil extraordinaires. »

Tel était, à 28 ans, cet homme singulier, qui, né à Uzès en 1548, avait débuté tout jeune au service de Jacques de Crussol, baron d'Acier, l'un des principaux chefs de la Réforme, avait suivi sa vie aventureuse, comme Lesdiguières suivit M. de Gordes, comme Montluc avait servi d'abord dans la compagnie du maréchal de Foix.

Digitized by Google

Il passa ensuite au service du comte de Peyre, devint successivement gouverneur du château de Peyre et de la ville de Marvéjols et assista au sombre drame de la Saint-Barthélemy, où périt Crussol, son protecteur et son ami, et où il n'échappa à la mort que par hasard. Emporté par son affection, par son dévouement à la cause calviniste, comme par son humeur batailleuse et aussi par les exhortations de Marie de Crussol, qui lui réclamait la vengeance de son mari, il guerroya pendant dix ans dans les Cévennes, le Gévaudan, l'Auvergne méridionale. Il devint la terreur des catholiques ; il se maintint partout en maître, et partout son autorité fut presque incontestée. Il achète Marvéjols ; il prend Issoire. C'est aux notables de cette ville, assemblés dans une salle où il se trouve entouré d'un appareil militaire imposant, qu'après le pillage, il adresse ces mots qui caractérisent l'homme :

« Vous savez tous les massacres de Paris, Lyon, Toulouse et autres « lieux du royaume ; on a fait mourir femmes, enfants, vieillards, j'ai « le droit d'en faire autant et de même ici pour venger devant Dieu et « devant les hommes tous les innocents qui ont péri, je ne le veux « point, si vous faites ce que j'ordonnerai ; sans quoi vous passerez « mal votre temps : j'ai amené ici beaucoup de gentilshommes, capi- « taines et soldats qui n'ont pas butiné ; l'honneur de vos femmes et « de vos filles a été conservé ; il faut que je récompense ces gens « d'honneur qui m'ont assisté ; je désire que vous me donniez cin- « quante mille livres, et j'entends que ceux qui se sont rendus papistes « pour éviter le massacre et la prison ne soient compris dans cette « imposition. Mes ordres, je les intime avec mon épée ; elle est plus « sûre que la colombe qui inspire les mandements de vos papistes. »

Un mandataire de la ville répond que les habitants déjà pillés par les soldats ne peuvent payer une si forte rançon : « Vous en avez menti « par la gorge, s'écria Merle, mes soldats sont plus gens de bien que « vous ! »

Il avait une manière originale de faire rentrer les impositions : « S'il « trouvait quelque résistance, il envoyait aux récalcitrants une lettre « dont les coins étaient brûlés ; c'était un avis du sort qui attendait « le village ou les maisons de ceux qui tardaient à obéir. »

Après les États-Généraux de Blois, Merle reprend la campagne un instant interrompue. Il s'empare d'Ambert et ne peut conserver Issoire. A la fin de l'année 1579, nous le trouvons sous les murs de Mende, dont il s'empare. Les excès commis pendant le pillage, qui dura trois jours, ont souvent été reprochés au capitaine Merle. « On ne peut que « gémir sur de pareils excès, dit M. de Pontbriant, mais il est impos- « sible de les juger avec sang-froid et impartialement sans s'être rendu « compte de la surexcitation des esprits et de la violence des passions « dans ces temps néfastes. »

Mais l'un des chapitres les plus intéressants et les plus neufs du livre de M. de Pontbriant est celui où il nous raconte les relations du capitaine de Merle avec le prince de Condé et Henri de Navarre. Ce prince de Condé, mû par l'ambition et le dépit, tenta de se constiuer

Digitized by Google

un vaste apanage avec une puissance égale à celle des anciens grands vassaux de la couronne, et se sépara de son cousin Henri de Navarre pour devenir le chef des huguenots de Languedoc, de Dauphiné et de Provence, de tous ceux que le traité de Fleix avait affligés. Or, cet acte avait ruiné l'autorité de Merle sur Mende et le Gévaudan. Il devint donc, avec Lesdiguières, le principal lieutenant du prince de Condé, jusqu'à la fin de cette entreprise qui n'aboutit point, et jusqu'à ce qu'il se retirât dans sa terre et baronnie de Lagorce, à laquelle étaient joints les comtés d'Elbo et de Salavas. C'est là qu'il mourut au commencement de 1584, dans la fleur de l'âge, puisqu'il avait à peine trente-cinq ans.

« En somme, dit M. de Pontbriant, il résulte des documents originaux que Merle fait la guerre comme on la faisait de son temps, ne « se distinguant des autres que par la hardiesse et le succès de ses entreprises ; s'il prenait une ville, elle était saccagée, pillée, puis mise « à rançon et forcée d'entretenir les troupes victorieuses. Dans le feu « de l'action, on tuait ceux qui se présentaient et particulièrement ceux « que signalait un costume religieux. Que des soldats échauffés par le « carnage aient, en pareil cas, commis des excès, cela doit être, mais « qu'après l'action Merle ait commis ou toléré des actes de cruauté, « c'est ce qui n'est nullement justifié. »

C'est donc une sorte de réhabilitation de la mémoire du capitaine de Merle que M. de Pontbriant a entendu écrire, en se basant surtout sur les nombreuses pièces justificatives qui terminent l'ouvrage, que l'auteur a eu le bonheur de trouver dans ses papiers de famille et qu'il a mises en œuvre avec une connaissance parfaite des évènements de l'époque. Si la thèse soutenue par M. de Pontbriant peut sembler hardie à quelques-uns, tous ceux qui s'intéressent à l'histoire vraie, à celle qui se fait non point avec des légendes, des mémoires ou des livres, mais avec des documents originaux, la seule qu'admette aujourd'hui la critique, lui sauront gré d'avoir jeté une lumière nouvelle sur une époque peu étudiée et mal connue et surtout sur l'un des principaux personnages que nous voyons y jouer les plus grands rôles. Il s'est rappelé le mot de Quintilien ; il a écrit la vie du capitaine de Merle non pas tant pour écrire que pour chercher la vérité et nous la faire connaître.

L. D.

LES ÉVÊQUES DE CARPENTRAS. Etude historique, par M. J. DE TERRIS. (1)

Le livre dont nous venons saluer l'apparition présente l'ensemble complet d'une histoire à laquelle n'ont manqué ni les faits éclatants, ni les figures illustres. De saint Valentin à Joseph de Beni, de l'an 265

(1) 1 vol. in-8°, Avignon, Seguin frères, éditeurs.

Digitized by Google

à la Révolution, la ville de Carpentras a vu passer sur son siège épiscopal une suite de quatre-vingt-dix-sept prélats, dont M. de Terris, membre de l'Académie de Vaucluse, a entrepris d'écrire la biographie en l'accompagnant de vignettes, de fac-simile, qui donnent au travail historique déjà si bien rempli, un attrait et une valeur de plus. L'auteur a réussi à s'entourer de documents précis ; il s'est aidé de tous les ouvrages qui pouvaient jeter quelque lumière sur le sujet traité ; mais ce que l'on ne saurait trop louer, c'est l'esprit de discernement qui l'a guidé dans ses recherches, c'est le soin, on peut dire méticuleux, avec lequel il a classé tant de notes éparses, tant de renseignements dont l'authenticité doit être soumise au contrôle ; c'est par dessus tout la bonne foi dont il fait preuve.

L'histoire des évêques de Carpentras est l'histoire même de ce charmant petit pays qui a su inspirer à ses enfants un si fidèle attachement. Les écrivains n'ont pas manqué qui ont recherché avec empressement, dans les archives de leur ville natale, tous les faits de nature à relever son importance, à signaler le rôle qu'elle a joué dans l'histoire, aussi bien que dans le monde de la littérature et des arts. Parmi ceux-là, M. de Terris tiendra un des premiers rangs, et son livre aura une place marquée à côté des études historiques les plus intéressantes qui ont notre vieux Comtat pour objet. C'est un hommage pieux rendu au passé, à ce passé dont l'image nous console de l'état d'affaissement où nous a réduits la centralisation administrative ; à ce passé auquel il faut toujours revenir quand on cherche l'esprit de suite dans les évènements et la fermeté dans les caractères.

E. DE BRICQUEVILLE.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE VAUCLUSIENNE

LES SOURCES

DE VAUCLUSE ET DU GROSEAU

DIVINISÉES DANS L'ANTIQUITÉ

Les sources ont été en grande faveur auprès des populations primitives de la Gaule. Ces eaux limpides, si nécessaires à l'alimentation de l'homme, et qui répandent autour d'elles la fraîcheur et la fécondité, avaient en outre, en s'échappant de terre ou des flancs du rocher, quelque chose d'inexplicable, de mystérieux, qui a frappé l'imagination des premiers peuples. Ce phénomène a étonné leur ignorance, et cet étonnement s'est traduit par un véritable culte religieux. Aussi voyons-nous la plupart de ces eaux jaillissantes recevoir un nom consacré, et devenir, de la part des Gaulois d'abord et des Gallo-Romains ensuite, un objet de dévotion. On s'explique en même temps comment un grand nombre de localités, villes ou villages, ont pris naissance : souvent les populations se sont groupées autour des eaux qui leur étaient si utiles, et auxquelles elles avaient voué un culte. Bordeaux, Cahors et, plus près de nous, Nîmes, parmi beaucoup d'autres cités, doivent leur origine à la source qui coule non loin de leurs murs. Celles de Bordeaux et de Cahors, avaient reçu le nom de *Divona*, c'est-à-dire source divinisée, et celle de Nîmes un qualificatif équivalent,

Digitized by Google

Nemausus, ayant le sens de fontaine sacrée (1). La déesse-fontaine *Divona* avait donné son nom à la ville de Cahors, comme le dieu *Nemausus* de la source de Nîmes donna le sien à celle-ci.

Lorsque la civilisation romaine eut pénétré en Gaule, et que les divinités de ce pays eurent été adoptées par le peuple vainqueur, le culte qui avait été voué aux sources se continua avec d'autant plus de facilité qu'il avait été très répandu en Italie (2). « Nous vénérons, a écrit Sénèque, les sources des grands fleuves ; là où le flot impétueux s'échappe du gouffre qui le dérobait à nos yeux, s'élèvent des autels ; les sources thermales ont leur culte, et maint lac est réputé sacré, à cause de la teinte sombre ou de l'insondable profondeur de ses eaux (3). » « Partout où l'eau apparaissait par la force même de la nature, où elle avait, comme disait le droit romain, une cause perpétuelle, on reconnaissait un *numen*, une divinité particulière qu'on honorait d'un culte spécial ; aussi près de toutes les sources et le long des ruisseaux importants on trouvait des bois, des autels et des temples, et on observait des usages religieux (4).» Ainsi donc, en

(1) Le mot latinisé *Divona*, qui s'est quelquefois légèrement modifié et est devenu *Dibona* ou *Diona*, était, suivant Ausone (*Clar. Urb. XIV*), d'origine celtique et s'appliquait aux sources divinisées. Un assez grand nombre d'entre elles ont conservé leur antique dénomination ; une des plus connues est celle du département de l'Ain, près de laquelle existe un établissement hydrothérapique très fréquenté.

Tout en célébrant dans ses vers la source divinisée de Bordeaux, Ausone mentionne la fontaine de Nimes avec laquelle, dit-il, celle de sa patrie pouvait lutter de limpidité. Le nom de *Nemausus*, *deus Nemausus*, que celle-ci avait reçu, a la même racine que le mot *nemetum*, temple, sanctuaire, un des mots gaulois dont les auteurs latins nous ont révélé la signification.

(2) En Italie, « c'était *Janus* et son fils *Fons* ou *Fontus* qu'on regardait comme l'origine commune des sources et des rivières. Le dieu *Fontus*, qu'on représentait comme *Janus*, sous une forme plus jeune, avait sa fête à Rome le 13 octobre. Ce jour-là, on jetait des couronnes dans les sources et on ornait les fontaines. » (L. Preller, *Les Dieux de l'ancienne Rome*, trad. Dietz, p. 348.)

(3) Senèque, Lettres, 41.

(4) L. Preller, *Idem*, *ibidem*.

Digitized by Google

Gaule comme en Italie, s'éleva auprès des sources un *sacellum* consacré à leur divinité, et où les dévots purent laisser une offrande : les uns déposaient dans l'*area* qui le précédait un petit autel en pierre, sur lequel ils avaient fait graver à côté de leur nom celui de la divinité. Les autres suspendaient à ses murs, en manière d'*ex-voto*, une petite plaque en bronze ou en bois portant aussi avec leur nom celui du dieu topique. D'autres crayonnaient sur les parois ou les colonnes du sanctuaire quelques paroles de piété ou de reconnaissance. Beaucoup enfin jetaient, avant de se retirer, dans le creux de la source, une pièce de monnaie en or, en argent ou en bronze, ou quelque autre objet de même métal, tel que statuette, fibule, bague, etc. (1). A Nîmes, le temple si connu sous le nom vulgaire de *temple de Diane*, et dont les ruines subsistent encore à quelques pas de la source, est considéré comme ayant été dédié à la divinité de ces eaux, au dieu *Nemausus*, et du gouffre d'où elles s'élèvent, ont été retirés une foule d'objets que les dévots du temps lui avaient laissés en offrande ; outre un grand nombre de pièces de monnaies et de menus objets de pa-

(1) Cet usage antique de jeter en offrande, à la divinité topique des eaux, des pièces de monnaie ou d'autres menus objets en or, en argent ou en bronze, ne s'appliquait pas seulement aux sources ordinaires, mais encore aux sources minérales, aux lacs, aux étangs et aux rivières ; il a donc été aussi général que possible. On remerciait ainsi la divinité des services que l'on en avait reçus ou on cherchait à se la rendre favorable. Il n'est pas une de nos sources minérales, encore aujourd'hui fréquentées, d'où l'on n'ait extrait des quantités plus ou moins considérables de monnaies ou de petits objets de la nature précitée. Relativement aux étangs, il nous suffira de rappeler, à titre d'exemple, les étangs sacrés de Toulouse, ancienne capitale des Volces Tectosages, où s'étaient entassées des masses énormes de lingots d'or, en l'honneur de Belen-Apollon, la principale divinité de cette cité. Dans les rivières, au passage de certains gués, le voyageur jetait des pièces de monnaie, afin que la divinité du cours d'eau lui procurât une heureuse traversée. « Il y avait, dit M. de Caumont, un certain danger à s'aventurer dans l'eau, surtout quand elle était haute et troublée par les pluies. On devait craindre non seulement d'être entraîné par le courant, mais encore de prendre une fausse direction et de quitter la voie ». (*Abécédaire d'archéologie*, p. 32).

Digitized by Google

rure, on y a trouvé plusieurs autels votifs et un petit *ex-voto* en bronze (1).

Par la gorge sauvage au fond de laquelle elle prend naissance, par l'antre profond qui l'abrite, par l'abondance et la limpidité cristalline de ses eaux, la fontaine de Vaucluse était prédestinée à devenir une de ces sources sacrées. C'est une des plus remarquables qui existent non seulement en France, mais dans le monde entier. Elle était certainement aussi connue dans l'antiquité que de nos jours, et de tout temps une foule d'admirateurs et de curieux se sont pressés sur ses bords. Le culte de la source y attirait aussi les dévots, et elle dut être le but de nombreux pèlerinages. Le passage de Pline l'ancien dans lequel parlant d'une source de la Narbonnaise qu'il appelle *Orge*, il la qualifie de célèbre, *fons nobilis*, ne saurait s'appliquer qu'à la fontaine de Vaucluse, car quelle autre, dans tout le midi de la Gaule, était plus digne de le devenir (2)? Ajoutons que, si nous nous transpor-

(1) Les autels votifs qu'on a trouvés dans le bassin de la fontaine ou aux abords, étaient dédiés au dieu *Nemausus, deo Nemauso*, ou aux nymphes ; ce qui a fait penser que, suivant un système d'association de dieux et de déesses assez répandu, la source de Nîmes était consacrée à la fois, au dieu topique *Nemausus* et aux nymphes. (Ménard, *Hist. de Nîmes*, t. VII, p. 183, et Allmer, *Revue épigraphique*, n° 314.)

D'un autre côté, par suite d'une récente restitution de l'inscription qui décorait le fronton trouvé au midi du bassin carré de la fontaine, on conjecture que le temple qui subsiste encore près de la source, pouvait être dédié à *Nemausus*, le dieu de la fontaine et de la cité, et à Diane. Ce serait alors, en vertu d'une tradition sérieuse, qu'on aurait conservé à ce temple la dénomination de *temple de Diane*. (Allmer, *Idem*, p. 271.)

L'*ex-voto* trouvé dans le bassin de la fontaine est une petite plaque en bronze rectangulaire, ornée, de chaque côté, d'un appendice en queue d'aronde percé d'un trou. On y lit l'inscription suivante : DEO NEMAVSO | VALERIA | PROCILLA. (Ménard, *Hist. de Nîmes*, t. VII, p. 183.)

(2) « *In Narbonnensi provincia nobilis fons Orge nomine est; in eo herba nascuntur in tantum expetitæ bobus, ut mersis capitibus totis eas quærunt.* » (Pline, *Hist. Nat.* XVIII, 22)

Ainsi que l'ont supposé certains commentateurs, *Orge* pourrait bien être une faute de copiste et avoir été mis pour *Sorge*. Ce mot qui, par sa désinence, semble appartenir à la langue gauloise, aurait donné lieu au Σούλγας de Strabon, et ensuite au provençal *Sorgo*, d'où est venu le mot

Digitized by Google

tons par la pensée à ces temps reculés, nous trouverons le paysage de Vaucluse plus beau et plus attrayant : cette vallée étroite, retirée, à laquelle on pourrait aujourd'hui reprocher sa trop grande nudité, était alors recouverte de bois, dont les ombres donnaient au site ce caractère religieux qu'aimaient particulièrement les anciens (1). C'est par là que chez eux le sentiment de la nature se distinguait de celui de nos jours : « Quand vous apercevez, dit encore Sénèque, un bois sacré formé de vieux arbres bien serrés les uns contre les autres et de haute futaie, où la masse touffue des branchages, entrelacés dans tous les sens, masque la voûte du ciel, le développement gigantesque des arbres, le mystère du lieu et l'admiration des ombres, fortes et continues, qu'ils projettent sur la rase campagne, font que vous vous sentez comme en présence d'une divinité (2). » Il ne faut donc pas s'étonner si Vaucluse était devenu un de ces lieux privilé-

français *Sorgue*. *Sorge* qui a une analogie frappante avec le latin *surgere*, sortir de terre, sourdre, se reproduit, en effet, à peu près complètement dans le mot Σούλγας, employé par Strabon, où le λ grec à fait place à l'*r* romain, et les mots provençaux *sorgo*, *sourgènt*, qui l'ont continué, signifient source et expriment le mouvement de l'eau qui sort de terre.

(1) La petite vallée de Vaucluse était encore, au moyen-âge, plus verte et plus boisée que de nos jours : dans ses lettres, Pétrarque parle « des ombrages sous lesquels il espérait adoucir l'ardeur amoureuse qui le consumait », et dans sa X^e^ églogue, « de la verdure, et de la forêt de chênes qui entouraient la chapelle et la citadelle ». Cette verdure, qui était un des charmes de Vaucluse et contrastait agréablement avec l'aridité des rochers d'alentour, a fait place aujourd'hui à de nombreuses usines qui, au grand regret de l'artiste et du voyageur, ont déparé ce site consacré par la poésie et l'amour.

Une des sources divinisées de l'Italie qui attirait le plus de visiteurs, autant par la beauté de ses eaux que par le caractère religieux du paysage environnant, était celle de Clitumne, dans l'Ombrie. Comme la fontaine de Vaucluse, « elle s'échappait du pied d'une colline, transparente et froide comme la glace, avec un éclat verdâtre, puis ne tardait pas à devenir, en s'élargissant, une rivière navigable. Un vieux temple et une multitude de chapelles s'élevaient près de l'endroit où elle prend naissance. » (Pline le jeune, *Lettres*, VIII, 8 ; Friedlaender, *Mœurs romaines*, trad. Vogel, II, p. 475.)

(2) Sénèque, *Lettres*, 41.

Digitized by Google

giés et consacrés par le culte des belles eaux. On s'explique ainsi comment un temple antique a pu exister dans cette solitude. Les découvertes qui ont été faites de ses débris autour et sous le pavé même de l'église, ne peuvent laisser de doute à cet égard. Elles montrent que là, comme en tant d'autres lieux, le christianisme, nouveau venu en Gaule, avait édifié une église sur les ruines du temple antique. Placé au bord de la rivière, à l'endroit où la vallée, se rétrécissant tout-à-fait au milieu de roches abruptes, n'était plus que très difficilement accessible, il élevait ses sveltes colonnades sous les voûtes mystérieuses d'un bois sacré, au milieu d'un profond silence, interrompu seulement par le murmure des eaux fuyantes. Laissant à la vallée son recueillement, la population agricole de la contrée s'était groupée sur la montagne. C'est là, en effet, au levant et à quelque pas seulement des ruines du vieux château de Vaucluse, qu'on a retrouvé les traces du *vicus* gallo-romain (1).

Au VI[e] siècle, lorsque saint Véran, le futur évêque de Cavaillon, se retira dans la solitude de Vaucluse, pour y vivre en ermite, il y trouva sans doute le temple encore subsistant, et afin d'extirper l'hérésie qui s'attachait à ses murs, il dut le démolir et en faire servir les pierres à édifier à sa place la petite chapelle dans laquelle il fut inhumé. C'est ainsi qu'en substituant le culte de la Vierge à celui de la source, il convertit au christianisme les populations gallo-romaines du pays. En continuant à se rendre au même lieu, elles prirent peu à peu l'habitude d'adresser leurs vœux à la nouvelle divinité (2). Le récit populaire, symbolisant

(1) « Les restes de cet ancien village, qui disparaissent tous les jours sous le fer du cultivateur, en indiquant l'étendue qu'il occupait, montrent qu'il était plus considérable que dans sa construction actuelle. Quoiqu'on n'ait aucun renseignement sur les premiers temps de son existence, les monuments trouvés en diverses occasions dénotent tout seuls son antiquité. » (M. l'abbé F. Arnavon, *Retour de Vaucluse*, p. 85.)

(2) Afin de ne rien changer aux traditions des populations qui avaient l'habitude de se rendre aux endroits consacrés par la religion, les premiers chrétiens firent élever des églises ou des chapelles sur l'emplace-

Digitized by Google

le triomphe du Saint, l'a représenté terrassant un dragon monstrueux qui désolait la contrée (1). Cette légende qui

ment des temples païens. Presque toujours, soit dans les villes, soit dans les villages, soit en pleine campagne, les églises chrétiennes ont remplacé des temples et sont même quelquefois construites avec leurs débris.

Outre la chapelle dont nous parlons et où saint Véran fut enseveli, il en avait construit une autre au sommet du rocher qui s'élève au dessus de la source. Celle ci, dont on voit les débris et qui subsistait encore au milieu du XVII[e] siècle, portait le vocable de Saint-Victor.

(1) M. Cerquand, notre confrère à l'Académie de Vaucluse, a cherché à expliquer le symbole du dragon terrassé par un saint local, qui se retrouve en France, dans tant de lieux différents, par un très ancien mythe scandinave représentant la lutte du dieu Thor contre le serpent et qui aurait pareillement existé dans la religion des Gaulois : « Dans le système cosmogonique des Scandinaves, a écrit M. Cerquand (*Taranis et Thor, Revue Celtique*, t. VI, p. 417-456), le séjour des hommes (Mitgard, la forteresse du milieu) est représenté comme un plateau au milieu de l'Océan. Le serpent Jörmungand l'entoure comme un anneau. Odin l'a jeté dans l'abîme dès sa naissance, sachant qu'il causera un jour la mort des Ases et des hommes. Quand l'Océan s'agite, c'est que le serpent en soulève les flots pour envahir avec eux la terre. La tâche de le repousser dans l'Océan a été donnée à Thor, le plus fort des Ases, et c'est pour cela qu'il est appelé le défenseur des hommes et le champion des dieux. » Partant de ces prémisses, M. Cerquand cherche à démontrer que, dans la mythologie gauloise, un serpent ou dragon habite aussi le lit des rivières, et que lorsqu'elles débordent, c'est le dragon qui s'agite. Comme Thor, Taranis est appelé à le combattre, et c'est à Taranis que, dans l'imagination du peuple, a été substitué plus tard le saint local, vainqueur du monstre.

Devons-nous adopter cette explication de notre excellent confrère, et considérer tous les dragons vaincus en Gaule, par les premiers évêques, comme un symbole de l'inondation de nos cours d'eau, dont chaque saint local aurait délivré le pays, ou n'est-ce pas plutôt le récit populaire, représentant sous une forme grossière et saisissante, le triomphe du christianisme sur les croyances païennes et particulièrement sur le culte des sources et des rivières ? C'est surtout contre la divinisation celtique des arbres, des rochers et des sources que nos évêques de Gaule ont eu à lutter, les premiers conciles sont là pour le démontrer, et la victoire spirituelle remportée par eux a d'autant plus frappé l'imagination de la foule. En ce qui a trait particulièrement au triomphe de Veranus sur le dragon de Vaucluse, nous serions tenté de croire que cette ancienne légende a symbolisé l'abolition du culte de la source, et cette croyance se fortifie, lorsque nous lisons, dans l'hymne de l'office du saint, que le monstre habitait l'antre même du fond duquel sort la fontaine :

« *Sorgiæ serpens latitans in antro*
Vinculo vinctus..... effugatur. »

Une autre légende qui se rapporte à saint Véran, est celle d'après laquelle, pour faciliter l'accès de la fontaine, il aurait creusé de ses propres mains,

Digitized by Google

rappelle celle de sainte Marthe, à Tarascon, prouve qu'au VI^e^ siècle, lorsque saint Véran s'établit à Vaucluse, le

dans les flancs du rocher, le passage souterrain situé sur la rive gauche de la Sorgue. Pétrarque l'a consignée dans son traité : *De vita solitaria*. Mais ce travail remonte à l'époque romaine, et avait été exécuté pour livrer passage à l'aqueduc, dont on retrouve des traces tout le long de la vallée ; si l'on en croit une tradition encore vivante à Vaucluse, il aurait conduit les eaux de la fontaine à Arles.

Nous avons voulu examiner si, conformément à cette tradition, on retrouve des traces d'aqueduc entre Vaucluse et Bonpas, où les eaux, dit-on, traversaient la Durance, et au delà de cette rivière, dans la direction de Château-Renard, qu'aurait dû suivre le canal pour conserver la pente naturelle du sol. Malgré de consciencieuses recherches, les seuls vestiges d'aqueduc que nous avons pu constater, sont ceux qui subsistent dans la vallée de Vaucluse et qui ne dépassent pas son entrée près de la chapelle de Saint-Nicolas. Guérin (*Description de la Fontaine de Vaucluse*, p. 61 et suiv.) se trompe donc lorsqu'il dit qu'on en trouve des traces *jusque auprès de la Durance, et de l'autre côté de la rivière, sur un côteau peu éloigné du village de Noves*. Ce qui viendrait cependant corroborer la tradition, c'est la découverte que l'on fit à Bonpas, il y a une quarantaine d'années, de gros tuyaux en plomb dans le lit de la Durance. Notre excellent confrère à l'Académie de Vaucluse, M. Bayle, nous a affirmé les avoir vus dans une des salles de l'ancienne Chartreuse, et tenir des gens du pays qu'ils avaient été retirés des graviers de la Durance. Nous sommes bien aise de consigner ici ce fait généralement ignoré et qui n'a été relaté dans aucun auteur.

Étant donnés le prodigieux volume des eaux de Vaucluse (16.000 litres par seconde), et cette circonstance qu'Arles recevait toutes les sources qui découlaient des deux versants des Alpines, il ne serait pas étonnant qu'une partie de ces eaux seulement eût été conduite dans cette ville, et l'autre à Avignon, et peut-être aussi à Cavaillon ; cette fontaine magnifique aurait largement suffi à toutes les trois. Pour Avignon et Cavaillon, c'était la seule de la région qui pût fournir l'eau nécessaire à leurs besoins, et ces villes étant situées plus bas que Vaucluse, les eaux pour y parvenir, n'avaient qu'à suivre la pente naturelle du sol. Certains auteurs avignonais ont pensé, en effet, qu'Avignon avait reçu les eaux de Vaucluse. Guérin (*Panorama d'Avignon*, p. 135), et de Cambis-Velleron (*Annales d'Avignon*, t. I, p. 284 au verso), rapportent qu'on remarquait autrefois au Pontet, près du château de Fargues, les bases d'un aqueduc antique. La grande solidité de cette ancienne construction lui avait fait donner la dénomination vulgaire de *mur des Sarrasins*. Les restes d'aqueduc mentionnés par Mérimée (*Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, p. 132 et suiv.) comme existant sur la route de Carpentras, appartenaient sans doute au même monument. En passant par Védènes pour aboutir à Avignon, du côté du nord, l'aqueduc aurait suivi la pente naturelle, et serait parvenu plus facilement jusqu'au Rocher, point culminant de la ville ; tandis que le gouffre d'où sort la fontaine de Vaucluse est à 99 mètres d'altitude, le Rocher d'Avignon n'atteint que 55 mètres.

Digitized by Google

culte des divinités du paganisme s'y était conservé, et elle vient confirmer ce que nous savons déjà, que les populations des campagnes étaient restées plus longtemps que celles des villes fidèles à leurs anciens dieux. Plus tard, lorsqu'au X[e] siècle, on édifia, près de la chapelle primitive, une église plus vaste, on continua à se servir des débris du temple romain, et c'est alors que furent comprises dans la construction nouvelle les colonnes antiques qui décorent l'intérieur de l'église (1).

Afin de donner une idée du temple gallo-romain de Vaucluse, il est nécessaire de mentionner tout ce qu'on a découvert, à différentes époques, de cette première construction :

On remarque dans la petite chapelle du VI[e] siècle, et au dessous du sarcophage de saint Véran, qui est peut-être antique, et auquel elles servent de supports, les bases des deux colonnes dont nous parlons ci-après (2).

Dans l'église, il y a lieu de signaler les deux belles colon-

(1) Le peuple des campagnes fut toujours plus fortement attaché aux vieilles traditions religieuses, et le culte des lacs, des rivières et des fontaines résista plus longtemps et plus énergiquement aux efforts du clergé qui voulait le faire disparaître. Un grand nombre de conciles des premiers siècles, parmi lesquels ceux d'Arles, contiennent des exhortations tendant à extirper ces restes d'idolâtries. On lit dans le 23[e] canon du second concile d'Arles tenu en 442 : « Un évêque ne doit pas permettre que dans son diocèse les infidèles allument des torches ou qu'ils adorent des arbres, des sources ou des rochers ; s'il néglige de détruire cet usage, il se rend coupable d'un sacrilège. Le seigneur du lieu qui souffre de pareilles choses, malgré l'avertissement qui lui en a été donné, doit être excommunié. »

L'église de Vaucluse, qui porte le vocable de la Vierge Marie et de Saint-Véran, est intéressante au point de vue architectural : elle appartient, par ses constructions, à trois époques différentes ; au VI[e] siècle, fut bâtie par saint Véran la petite chapelle dans laquelle il fut inhumé ; au X[e] siècle remonte la construction du sanctuaire et de la moitié de l'église qui y fait suite ; et, enfin, au XI[e] appartient le reste. Ces deux dernières constructions répondent la première, à la fondation par Walcandus, évêque de Cavaillon, d'un monastère de religieux dépendant de celui de Lérins, et la seconde, à la donation qui fut faite de ce monastère à Isarn, abbé de Saint-Victor de Marseille, par Clément, un autre évêque de Cavaillon.

(2) M. l'abbé F. Arnavon, *Retour de Vaucluse*, p. 86 et suiv.

Digitized by Google

nes en calcaire, qui ont été placées à l'entrée du sanctuaire. Hautes de 7 m. 50, elles sont cannelées et surmontées d'un chapiteau roman à feuilles découpées. Comme elles étaient trop élevées pour l'église, leur base a été retranchée et leur fût repose sous le pavé du sanctuaire.

A gauche de la chapelle de la Sainte-Croix, on a placé une autre colonne antique, également sans base, et surmontée d'un chapiteau roman primitif. Cette colonne est en marbre blanc et mesure 3 m. 33 de hauteur (1). Malheureusement, par un goût plus que douteux, elle a été, comme le reste de l'église, recouverte de badigeon. Le chapiteau roman qui la termine et qui est trop étroit pour son diamètre, a dû appartenir à la chapelle du VI[e] siècle, à en juger par ses petites dimensions et le caractère archaïque de son ornementation.

Un autre tronçon de colonne antique, en calcaire gris d'un grain très fin, comme celles qui ornent l'entrée du sanctuaire, et qu'on voyait autrefois dans le jardin du presbytère, a été transportée non loin de là, au bord du petit chemin qui conduit à la minoterie de M. Ernest Rey. Ce fragment, qui a 3 m. 37 de long sur 0 m. 56 de circonférence, vers son milieu, est orné d'une cannelure en spirale, et doit appartenir, comme toutes les colonnes ainsi ornementées, à l'époque du Bas-Empire. Il fut découvert enfoui devant la porte de l'église (2).

On voit encore aujourd'hui dans le jardin du presbytère plusieurs autres débris antiques, tels qu'un tronçon de fût de colonne, en calcaire, n'ayant que 0 m. 68 de longueur sur 0 m. 32 de diamètre, et un chapiteau composite en marbre blanc, assez dégradé à sa partie supérieure.

Enfin, un autre chapiteau, également en marbre blanc, d'ordre toscan, qui a dû servir autrefois de bénitier, ainsi

(1) Cette colonne fut découverte par M. l'abbé André, ancien curé de Vaucluse, dans les murs de l'église, en même temps qu'un autel table roman qui a été placé dans une de ses chapelles.

(2) J. Guérin, *Description de la Fontaine de Vaucluse*, p. 61, et M. l'abbé F. Arnavon, *loco citato.*

Digitized by Google

que le fait supposer la retaille qu'il a subie et la cavité qui existe à sa partie supérieure, a été déposé devant l'église.

Tous ces vestiges, qui établissent la préexistence à cet endroit d'un temple antique, ne sont pas les seuls qu'on y ait trouvés, et il nous suffira de nous reporter au livre que M. l'abbé F. Arnavon a consacré à Vaucluse, où il était prieur, à la fin du siècle dernier, pour y trouver consigné le résultat des fouilles qu'il y fit pratiquer. On y lit ce qui suit :

« L'ancien temple, dont les restes attestent la magnificence, était dans le même endroit où saint Véran fit élever son église. En effet, là même, sous le pavé, et à quelques pieds de profondeur, on a trouvé, en diverses occasions, des colonnes tronquées dont plusieurs de marbre blanc et cannelées, toutes travaillées dans le goût du bon temps de la sculpture, c'est-à-dire de ce siècle où les Romains, ayant amené les arts de la Grèce, les répandirent par tout l'empire.

« Une fouille que je dirigeais en 1779, sur la rive du petit canal qui passe derrière l'église, et à quelques pas de son embouchure dans le fleuve, me donna le plaisir d'une découverte, qui toute seule attesterait en ce lieu l'existence de ce temple du paganisme..... C'était une colonne creuse, semblable à celle dont on voit la description dans celle des oracles où, comme on sait, les prêtres qui venaient consulter la divinité, se tenant cachés, la faisaient parler à leur manière et selon qu'ils étaient inspirés par leur propre intérêt.

« Dans des fouilles semblables, j'ai rencontré plusieurs autres colonnes ordinaires et de différents ordres d'architecture, des bases et des chapiteaux de marbre, ornés d'une bonne sculpture dans l'ordre corinthien, d'autres marbres cassés de diverses couleurs, de grandes tables aussi de marbres blanc fort épaisses, ayant la forme d'un carré long, dont la surface porte tout autour sur ses bords un cadre en relief formé de baguettes à la grecque, et dans leur totalité, de 5 pouces de largeur. Une de ces tables fut placée sous le berceau des jardins de la maison presbytérale, et sur les bords du canal qui les traverse, en lui donnant pour soutien deux tronçons de colonnes antiques.

Digitized by Google

« Un autre monument non moins digne de curiosité est une coupe de métal de Corinthe, dont je fis également la découverte dans le cours de mes recherches. Les antiquaires la considéraient avec beaucoup d'intérêt, et M. l'abbé Barthélemy, l'auteur d'Anacharsis, garde des médailles de la bibliothèque du Roi, à qui je la présentai en 1785, en le priant de me dire ce qu'il en pensait, après l'avoir retenue quelque temps pour en faire l'étude, décida qu'elle était d'une antiquité très reculée et qu'elle ne pouvait avoir été destinée à d'autres usages qu'à des libations religieuses ; mais il n'osa s'expliquer d'une manière précise sur les rapports des objets qui s'y trouvent gravés par toute la surface, attendu que la gravure, quoiqu'elle présente encore des singularités remarquables, est fort usée. Cette coupe, de forme circulaire, a 6 pouces de diamètre. Le dedans en est uni, à l'exception qu'il porte, au milieu du fond, une figure analogue au pays, qui est un groupe de poissons » (1).

Enfin, s'il faut en croire Joudou, on aurait trouvé, à Vaucluse, un torse grec en marbre blanc, qui passa en la possession d'un artiste d'Avignon, professeur à l'école de dessin de cette ville. Nous regrettons infiniment la perte de ce morceau, que nous n'avons pu retrouver, malgré toutes nos investigations, et dont nous aurions voulu publier une reproduction photographique, en tête de cette étude. Etait-ce l'image de la divinité qui présidait à la source, comme celle du bel adolescent qui, à une certaine époque et sous l'influence de l'art grec, représentait le dieu *Nemausus* de la fontaine de Nimes? Dans tous les cas, ce débris de statue en marbre blanc vient attester encore une fois la magnificence du *sacellum* (2).

(1) M. l'abbé F. Arnavon, *Ibidem.*

(2) Voir le feuilleton de M. Joudou, au *Mémorial de Vaucluse,* n° du 4 avril 1852.

« A Nîmes, le dieu *Nemausus* avait pris, sous l'influence de la civilisation grecque, les allures et les traits d'un héros éponyme, dont le culte se confondait, comme le nom, avec celui de la célèbre fontaine qui avait précédé et préparé la ville..... Ce culte, tout gaulois d'origine, paraît s'être transformé d'assez bonne heure dans l'esprit et sous la main hardie

Digitized by Google

De ces vestiges d'antiquités, dont la plupart ont malheureusement disparu, nous concluons que le temple de Vaucluse était de grandes proportions et richement décoré à l'intérieur : les hautes colonnes cannelées, en fin calcaire, qui devaient orner son portique, indiquent des dimensions peu ordinaires. Dans la *cella* s'en élevaient d'autres, en marbre blanc, comme celle qui a été placée à l'angle de la chapelle de la Ste-Croix. Les murs avaient des revêtements de marbre, ainsi qu'il résulte des tables de marbre blanc, en forme de carré long, ornées de moulures à la grecque. Les différents détails d'architecture étaient indiqués par des marbres de couleurs variées, comme le prouvent les nombreux fragments de ces marbres trouvés sur place.

On a découvert à Vaucluse des inscriptions antiques. Ces monuments épigraphiques auraient pu jeter quelque jour sur son passé et nous auraient peut-être révélé le nom topique sous lequel cette source sacrée était invoquée. Les dévots qui s'y rendaient en foule, avaient certainement laissé des traces de leur passage, soit en suspendant aux murs de la *cella*, ces *tabellæ votivæ* dont nous avons parlé, soit en déposant dans l'aire du temple des petits autels en pierre. Un certain nombre de gens de la contrée avaient dû se faire ensevelir autour du monument. Malheureusement il n'est rien resté de ces intéressants témoignages de la piété antique (1).

des Grecs qui donnaient, comme on le sait, des héros ou des demi-dieux pour fondateurs à la plupart des cités..... Certaines monnaies autonomes de Nîmes, dont le revers offre le type du *sus gallicus* (le sanglier en arrêt) dessiné d'une manière barbare, portent du côté droit une tête jeune, dans laquelle un éminent numismatiste, M. le marquis de Lagoy, croyait reconnaître l'image de la fontaine (*fons et deus Nemausus*) couronnée de roseaux, comme l'est celle de la nymphe Aréthuse, dans les belles monnaies des Syracusains. » (*Histoire du Languedoc*, par dom de Vic et dom Vaissette, éd. Privat, t. I, p. 85, 141 et suiv., 242 et suiv., en note).

(1) M. l'abbé André avait adressé au Comité des Sociétés savantes l'estampage d'un fragment d'inscription provenant de Vaucluse. Cet estampage fut transmis à M. Léon Renier, qui ne l'a pas publié. Il est dit dans le procès-verbal de la séance des Sociétés savantes (*Revue des Sociétés savantes*, an. 1861, 6, p. 107) que ce fragment d'inscription a été trouvé dans les ruines *de la maison habitée par Pétrarque*. Il faut sans doute entendre par ces mots le vieux château féodal, dont on voit les

Digitized by Google

« Il y a vingt-cinq ans environ, nous dit M. l'abbé André, l'on voyait encore dans le jardin du presbytère... deux sarcophages gallo-romains ou carlovingiens avec longues inscriptions et figures. Quel jour auraient pu jeter sur notre travail deux monuments aussi précieux ! Or, comme on trouva cela bien vieux et bien inutile, on fit scier les deux tombeaux, on les découpa en fragments, et on s'en servit pour entourer les plates-bandes du jardin. Nous avons la douleur de les voir chaque jour couronnées de ces reliques de l'art, de la science et peut-être de la religion (1) ».

Nous avons ainsi énuméré les derniers vestiges du *sacellum* pouvant servir à démontrer que, comme une foule d'autres, la source de Vaucluse fut l'objet d'un culte, dans l'antiquité, et nous avons dit qu'étant donnés la beauté du site, son caractère religieux, la pureté et l'abondance merveilleuses des eaux, cela n'a rien qui doive nous étonner. La nature avait elle-même préparé ces lieux et en avait déjà fait comme un sanctuaire. Par un rempart de roches escarpées, elle avait séparé des campagnes environnantes cette retraite profonde, cette vallée fermée, *vallis clausa*, qui a eu de tous temps le don d'attirer les âmes méditatives, avides de solitude et de recueillement : aux dévots du paganisme succéda saint Véran, qu'on devait arracher aux douceurs de son ermitage pour le faire asseoir sur le siège épiscopal de Cavaillon, et, longtemps après, le grand homme qui goûta, pendant quinze ans, les charmes de ce paysage, à jamais illustré par un rayon de sa gloire de poète amoureux et de lettré (2).

ruines sur le rocher qui domine le village de Vaucluse, et qui est connu sous la dénomination vulgaire de *maison ou château de Pétrarque*. C'est près de là, au levant, qu'existait le *vicus* gallo-romain.

Nous n'avons vu à Vaucluse qu'un seul débris d'inscription antique ; il est encastré dans un mur du jardin du presbytère, mais il est tout à fait tronqué, et il n'y reste que quelques lettres isolées, sans signification.

(1) M. l'abbé André, *Notice historique sur le tombeau de saint Véran*, page 11.

(2) Pétrarque a dit lui-même en parlant de la Fontaine de Vaucluse : « *Fons..... qui per se olim notus, me longo postmodum incolatu meisque carminibus notior.* » (Pétrarque, *Ep.* III, 1).

Digitized by Google

Il existe une autre source dans le département de Vaucluse qui a pareillement été divinisée ; c'est celle du Groseau, près de Malaucène. Si pour attester son culte, lors de l'occupation romaine, nous avons aussi quelques vestiges de son *sacellum,* nous possédons, à l'effet de démontrer sa divinisation, dès l'époque gauloise, un document bien autrement décisif et probant ; c'est une inscription gallo-grecque, où se lit distinctement son nom primitif. Mais avant de nous en occuper, mentionnons une inscription de même nature et découverte dans des conditions identiques. La ressemblance frappante des milieux dans lesquels elles ont été trouvées toutes les deux, et la comparaison que nous en ferons, serviront à démontrer encore plus clairement que celle du Groseau se réfère au culte de cette belle source.

L'inscription gallo-grecque, dont nous voulons tout d'abord parler, est celle que M. F. Germer-Durand a publiée dernièrement dans le *Bulletin épigraphique*. La pierre sur laquelle elle est gravée, est encastrée dans le mur méridional de la petite chapelle romane de Notre-Dame-de-Laval, territoire de Collias (Gard). « Comme elle est très fruste, nous dit M. F. Germer-Durand, rongée par le temps et sans moulure aucune, que de plus les caractères ne sont pas bien nets, il est possible que, comme moi, d'autres aient renoncé à en tirer quelque chose. Cependant à quelques linéaments qui m'ont frappé, et à la singularité de quelques lettres, il est permis de croire que nous avons un nouveau texte présumé celtique (1).»

(1) *Bulletin épigraphique*, sept.-oct. 1884, p. 253.

On doit féliciter M. F. Germer-Durand d'avoir signalé cette nouvelle inscription gallo-grecque ; c'est une découverte qui lui fait honneur, car il n'était pas facile de l'apercevoir. Elle est tellement mal gravée et fruste, que malgré les indications qu'il avait bien voulu nous fournir, nous étions allé une première fois à l'ermitage de Collias, sans pouvoir la découvrir. Ce n'est que lors d'une seconde excursion et avec l'aide de notre excellent ami, M. J. Berriat-Saint-Prix, que nous sommes parvenu à la voir. Ce qui contribue à la rendre invisible, c'est que la pierre sur laquelle elle est gravée est à une certaine hauteur, et qu'au lieu d'avoir été engagée dans le mur de la chapelle verticalement, dans le sens de l'inscription, elle l'a été horizontalement, de façon qu'on ne peut la lire qu'en s'aidant d'une échelle, et de bas en haut.

Digitized by Google

Sur l'estampage que M. F. Germer-Durand a pris de cette inscription et qu'il a longtemps étudié, voici ce qu'il croit lire :

ΞΚΟΛΙΟ
CPIOϒ
M A N
EϒAN
AO/ΨΛ
NΛ/OΔE
ΔEBPATO
ϒΔEKAN
TEN/

Après avoir vu nous-même la pierre et avoir pris un estampage de ce texte, nous complèterons tout d'abord les indications que M. F. Germer-Durand nous a données, et nous relèverons plusieurs inexactitudes qui se sont glissées dans sa description.

Le petit monument en calcaire sur lequel l'inscription fut gravée n'est plus entier ; afin de le faire entrer plus facilement dans le mur de la chapelle, on le coupa juste au sommet des lettres qui composent actuellement la première ligne. La section ayant été grossièrement faite, on s'en aperçoit aux inégalités de la face supérieure restée suffisamment à découvert. Cette mutilation nous a sans doute privés des deux premières lignes de l'inscription. Si nous nous reportons au texte votif du Groseau, dont il sera parlé plus loin, la première ligne devait se composer du nom du dévot, et la seconde, d'un adjectif gouvernant le mot suivant qui est le nom de la source au génitif. Ainsi tronquée, la pierre mesure encore une longueur de $1^{m}28$. Sa largeur, qui est intacte, étant de $0^{m}22$, c'était, comme on le voit par les dimensions, une longue et étroite stèle. La longueur de $0^{m}45$, dont parle M. F. Germer-Durand, n'est pas celle du monument, mais seulement de l'aire de l'inscription. Dans le sens de la largeur, elle occupe toute la surface de la pierre. Cette stèle n'a pas été placée dans le mur verticalement, mais horizontalement, de façon que l'inscription se lit de bas en haut, et de gauche à droite.

Digitized by Google

Les trois petits traits horizontaux que l'on remarque au commencement de la première ligne, au lieu d'être isolés, comme les a marqués M. F. Germer-Durand, s'appuient sur la haste verticale du K, et forment, au moyen de celle-ci, comme un E retourné ; on dirait deux lettres adossées : ⋿K. Nous ignorons ce que signifie cette sigle. M. Allmer croit que ce pourrait être un Ξ, joint indûment au K par la maladresse du graveur, et serait tenté d'y voir la dernière lettre d'un nom d'homme, beaucoup de noms gaulois se terminant en rix = ριξ, comme Vercingétorix, et tant d'autres (1).

Au lieu d'avoir la forme de l'E français, comme l'avait cru d'abord M. F. Germer-Durand, les epsilon de cette inscription sont lunaires ; on peut en juger par celui du mot KANTENA de la dernière ligne qui est apparent (2).

Les seules lignes de ce texte suffisamment conservées et dont la lecture nous paraisse assurée, sont les trois premières et les quatre dernières. La 4me et la 5me sont très frustes, et à peu près indéchiffrables. A notre tour, nous en proposons provisoirement la lecture suivante :

⋿K O Λ I O
C P I O ϒ
M A N
/ / / A N
/ / / O / / /
N A / / O Δ
EΔE BRATO
ϒ Δ E K A N
T E N / /

Ce qui attire d'abord l'attention dans ce texte épigraphique,

(1) Lettre de M. Allmer, du 17 avril 1885.

Ces trois traits horizontaux qui s'étendent du K jusqu'au bord de la pierre ne seraient-ils pas simplement la trace d'une griffe en fer destinée, à une époque postérieure à l'inscription, à maintenir et consolider la pierre, qui aurait pu servir à nous ne savons quel usage vulgaire ?

(2) Dans sa lettre du 8 avril 1885, M. F. Germer-Durand nous avait signalé lui-même son erreur et nous faisait remarquer que les E sont lunaires.

Digitized by Google

ce sont les trois mots qui le terminent : AEΔE BPATOYΔE KANTENα, en suppléant pour ce dernier l'α final existant dans d'autres textes. Ces mots se retrouvent sur plusieurs autres inscriptions gallo-grecques : sur celle du Groseau que nous étudierons plus loin, et sur deux autres trouvées à Nîmes. L'une de celles-ci, également signalée par M. F. Germer-Durand, fut découverte rue de la Lampèze, et est ainsi conçue :

KACCITAΛOC
OYEPCIKNOCΔ
EΔEBPATOYΔ
EKANTENA...
.....

L'autre, qui fut découverte au siècle dernier, près de la fontaine, contient les deux mots : ΔEΔE BPATOYΔE ; le mot KANTENA qui suit habituellement BPATOYΔE et que nous supposons être un substantif à l'accusatif, régi par le verbe BPATOYΔE, fait défaut et doit être sous-entendu. Les deux lignes dont cette inscription se compose, ont été publiées comme suit :

////APTAB/ΔIΛΛANOYIAKOCΔEΔE
MATREBONAMAYΣIKABOBPATOYΔE

Ces différentes inscriptions étant, selon toute vraisemblance, gallo-grecques, et devant être considérées, ainsi que tout semble l'établir, comme des textes votifs, nous ne croyons pas nous tromper en disant que les mots BPATOYΔE KANTENA, habituellement répétés et rejetés à la fin de la phrase, devaient représenter, dans la langue des dévots gaulois, une formule votive sinon semblable, tout au moins analogue au *votum solvit* qui termine les inscriptions votives romaines ; BPATOYΔE serait un verbe au parfait, et correspondrait au *solvit*, et KANTENA, un substantif à l'accusatif, régime direct de ce verbe, représentant le *votum* ; l'N final, qui parait être, en gaulois comme en grec, la marque de l'accusatif singulier, aurait été omise graphiquement dans le KANTENA, bien que prononcée, suivant un procédé assez fréquent dans

Digitized by Google

les inscriptions et les textes. En outre, il y a lieu de remarquer qu'ici, comme en beaucoup d'autres exemples, l'inversion latine n'existerait pas dans la phrase gauloise, et que le régime suivrait le verbe au lieu de le précéder.

M. Allmer croit, comme nous, que BPATOΥΔE est un verbe au parfait, mais il ne pense pas que les mots BPATOΥΔE KANTENA répondent à la formule latine *solvit votum* : d'après lui, BPATOΥΔE se traduirait en latin par *posuit* ou *dedicavit* et aurait le même régime que ΔEΔE, c'est-à-dire le monument votif lui-même ; KANTENA ne serait donc pas un substantif à l'accusatif régi par ce verbe, mais représenterait plutôt un adverbe correspondant au mot latin *libens* : « Si BPATOΥΔE était l'équivalent de *solvit*, nous écrivait-il, il ne pourrait pas avoir été employé seul, sans régime direct, comme cela se voit sur l'inscription aux mères de Nîmes : ΔEΔE MATREBO NAMAΥΣIKABO BPATOΥΔE. Puisqu'il est employé seul, c'est que son régime est sous-entendu, parce qu'il n'est autre que l'autel même sur lequel se lit l'inscription ; il se rapporte donc à cet autel, et non au vœu (1) ».

Quant au mot ΔEΔE, que renferment les textes de Nîmes et de Collias, MM. Pictet et d'Arbois de Jubainville sont disposés à y voir une forme de parfait redoublé, correspondant au parfait latin : *dedit*. Dans ce cas, le ΔEΔE gaulois correspondrait à la formule que l'on rencontre quelquefois dans les inscriptions votives latines : *arulam donavit... donum de suo dat... sacrum de suo donaverunt* (2).

(1) Lettre de M. Allmer, du 3 mars 1885.

(2) V. pour les dissertations sur les inscriptions de Nîmes et sur les différents mots qui se trouvent dans les inscriptions gallo-grecques, *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1876 ; *Revue des Sociétés savantes des départements*, 1876, III, p. 37, et IV, p. 266 ; *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1851, p. 75 ; *Revue archéologique*, 1858, p. 44 ; *Nouvel essai sur les inscriptions gauloises*, par M. Pictet, p. 19, 45, 51 et suivantes ; *Revue celtique*, III, p. 248 ; lettre de M. Allmer, du 3 mars 1885.

Cherchant à expliquer le mot BPATOΥΔE de la seconde inscription de Nîmes, où contrairement à ce qui a lieu d'habitude, le mot KANTENA ne le suit pas, M. Pictet croyait y reconnaître, avec Siegfried et Stokes,

Digitized by Google

Le texto gallo-grec du Groseau nous ayant révélé, ainsi que nous le montrerons plus loin, le nom de la fontaine de ce nom, nous en avons conclu que c'était une inscription votive dédiée à cette source divinisée. Etudiant le texte de Collias qui, autant par son caractère général que par les lieux où il a été déposé, nous paraît être de même nature, nous sommes amené à rechercher si on n'y lit pas le nom de la source qui coule au fond de l'étroite vallée où il a été trouvé. Nous croyons le reconnaître dans le mot qui compose les deux premières lignes : KOΛIOCPIOϒ. L'inscription étant incomplète en haut, par suite de la cassure de la pierre, ce mot devait en occuper originairement la 3me et la 4me lignes, au

un substantif à l'ablatif, correspondant à l'*ex imperio* ou à l'*ex decreto* qui terminent quelquefois les inscriptions latines. M. d'Arbois de Jubainville a émis l'opinion que le mot BPATOϒΔE des deux inscriptions de Nîmes pourrait être le nom d'une divinité particulière, au datif. Pas plus que M. d'Arbois de Jubainville, M. Pictet n'explique le KANTENA placé d'ordinaire à la suite du BPATOϒΔE, dont il paraît être le complément, et l'interprétation de BPATOϒΔE proposée par le premier de ces savants, est difficilement admissible, étant donnés les deux textes nouveaux de Collias et du Groseau, de provenance si différente et se terminant cependant par les mêmes mots.

Puisque tous deux reconnaissent à ΔEΔE une forme de parfait, il faut en dire de même pour BPATOϒΔE qui présente la même terminaison. Ces deux mots sont indépendants l'un de l'autre, et le premier ne régit pas le second ; en effet, si dans l'inscription de Collias et dans celle de Nîmes que nous avons citée tout d'abord, ΔEΔE précède immédiatement BPATOϒΔE, dans la dernière provenant de cette ville, il termine la première ligne, tandis que BPATOϒΔE est rejeté à la fin de la seconde. En résumé, dans les inscriptions gauloises formulées comme celle de Nîmes, il y avait deux verbes au parfait ; le premier ΔEΔE, exprimant le don fait à la divinité du monument votif, et le second, BPATOϒΔE, marquant d'après notre supposition, l'accomplissement du vœu, ces deux verbes restant distincts et ayant chacun un régime différent. Une inscription de Guéret, moitié gauloise, moitié romaine, est construite de la même manière : « *Sacer Peroco ieuru dvorico.* V. S. L. M. » M. Pictet l'a traduite littéralement par : « *Sacer Peroco* a fait un portique, en accomplissement de son vœu. » (Pictet, *Ibid.*, p. 45).

La première des inscriptions de Nîmes est mal gravée en lettres grecques d'une basse époque. Ce qui suit KANTENA est d'une lecture douteuse. En nous aidant, d'une part, de l'interprétation donnée par M. d'Arbois de Jubainville aux deux premières lignes, et de l'autre, du sens général que nous attribuons aux mots BPATOϒΔE KANTENA,

Digitized by Google

lieu d'en représenter la 1re et la 2me. Il est au génitif, comme celui du Groseau, et doit être comme lui régi par un adjectif qui le précédait, et que nous ne pouvons connaître, puisque le haut de l'inscription manque. Sans avoir la prétention d'expliquer la formation de ce mot, probablement composé, et d'en connaître l'exacte signification, nous ferons simplement observer que par sa terminaison il se rapproche du mot latin *rivus*, qui signifie : ruisseau, eau qui coule, source, et du substantif grec, ῥόος, au génitif ῥόου, ayant la même signification, conformément à une racine que l'on retrouve dans le verbe ῥέω, couler, s'écouler. Nous rapprocherons aussi du PIOΥ gallo-grec, l'espagnol et le portugais *rio*, l'italien *rivo* et *rio*, et surtout le catalan et le provençal *riu*, qui

nous proposerons de ce texte la traduction partielle suivante : « Cassitalos, fils de Versos, a fait don (de ce petit monument), en accomplissement de son vœu. » Le nom de la divinité, à laquelle le monument, autel ou ex-voto, était dédié, est peut-être exprimé par les derniers mots illisibles de l'inscription, ou peut-être aussi sous-entendu, comme cela se voit quelquefois dans les inscriptions votives latines, la divinité étant suffisamment indiquée, par suite de la présence de l'ex-voto dans son temple.

Quant à la seconde, M. E. Germer-Durand avait cru y reconnaître une inscription géographique, mais cette interprétation n'a pas été adoptée par les celtistes. Incomplète dans son commencement, elle paraît avoir renfermé le nom du dévot, celui de son pays, le nom de la divinité, ainsi que les formules dédicatoire et votive. Les deux premiers mots en ont été restitués par M. Mowat. Le premier, auquel il manque l'initiale, est le nom incomplet du dévot gaulois. Le second, qui a perdu un ι, est un ethnique, la patrie du dévot, que M. E. Germer-Durand a proposé d'identifier avec Bédilhan, ancienne localité ayant existé sur le territoire de la commune de Calvisson (Gard). Nous aidant de cette identification et de l'interprétation donnée par M. Pictet aux mots MATREBO NAMAΥΣIKABO, nous traduirons ce texte par : « Un tel (nom inconnu), de Bédilhan, a fait don (de cet autel) aux déesses-mères de Nîmes, en accomplissement de son vœu. »

En parlant de cette dernière inscription, M. le capitaine Colson dit : « qu'elle est gravée sur la face principale du tailloir rectangulaire d'une espèce de chapiteau conique écrasé. » Ce qu'il a pris pour un chapiteau n'est autre chose que le couronnement de l'autel votif élevé par le dévot gaulois aux déesses-mères de Nîmes. Voici, en effet, comment le décrit M. Allmer : « Notre chapiteau paraît avoir formé le couronnement d'un autel surmonté d'un groupe statuaire représentant les *Matres Namausicae*, probablement au nombre de trois, d'après les trous de scellement qui se voient sur sa face supérieure. » (Lettre de M. Allmer, du 3 mars 1885).

Digitized by Google

a avec ce mot la plus grande analogie et par la forme et par la prononciation, l'*u* se prononçant *ou*.

Si notre hypothèse ne nous égare pas, nous ajouterons que, contrairement à ce qui a lieu d'habitude, le nom de la fontaine sacrée de Collias n'est pas devenu complètement celui de cet ancien *vicus*. En effet, tandis que la source divinisée appelée *Divona* avait donné son nom gallo-romain à la ville de Cahors, et que celle de *Nemausus* avait donné le sien à la ville de Nîmes, celle de Collias n'avait laissé à cette localité que la première partie de son nom, celle sans doute qui, dans la formation du mot était caractéristique; du ΚΟΛΙΟCΡΙΟC, c'est le ΚΟΛΙΟC seul qui a survécu, et pendant la période romaine, et postérieurement jusqu'a nos jours. Parmi les monuments antiques qui ont été découverts à l'ermitage de Collias figure l'autel votif élevé à Jupiter, notamment par les CORIOSSEDENSES, ou plus exactement peut-être CORIOSBEDENSES, que l'on considère comme ayant été les habitants du *vicus* voisin : *Coriossedum* ou *Coriosbedum*, devenu aujourd'ui, par la substitution d'un *l*, à l'*r*, d'un *a* à l'*o*, et par apocope de la finale *sedum* ou *bedum*, le nom du village de Collias. Pour l'ethnique romain, comme pour le nom français, c'est le ΚΟΛΙΟC de notre inscription gallo-grecque qui s'est continué ; dans le mot latin, la finale *sedum*, ou *bedum*, s'y est réunie en suffixe, et s'est formée nous ne savons pas comment (1).

(1) L'identification faite par M. E. Germer-Durand entre les CORIOSSEDENSES ou CORIOSBEDENSES et les habitants de l'ancien *vicus* de Collias, n'infirme pas, ce nous semble, le rapprochement que nous faisons nous-même entre ces deux noms et le ΚΟΛΙΟC de l'inscription gallo grecque : le Λ a pu se changer, à l'époque romaine, en R, et postérieurement encore, lors de la transformation du latin en français, l'*l* a pu reparaître. L'*o* a fait place à l'*a* français.

Le nom de Collias a pris un seul *l* jusqu'au XVIII[e] siècle : c'est ainsi qu'on le trouve écrit dans les actes antérieurs à cette époque. (V. le *Dictionnaire topographique du Gard*, par M. E. Germer-Durand, au mot *Collias*).

Avant d'adopter l'opinion que nous venons d'exposer, nous avions sup-

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, considérant notre interprétation du KOΛIOC PIOΥ comme ne devant pas s'écarter notablement de la vérité, et retrouvant encore ici la formule finale ΔEΔE BPATOΥΔE KANTENA, nous possédons l'essentiel de cette inscription, les mots qui en sont pour ainsi dire la caractéristique, et qui en font, à nos yeux, un texte votif à une source consacrée.

Une description sommaire des lieux où elle fut trouvée, et la mention de différentes antiquités qu'on y a découvertes ne doivent pas être inutiles à l'interprétation de notre inscription ; elles viendront la corroborer.

posé que KOΛIOC pouvait être un adjectif, au génitif, distinct du substantif PIOΥ, mais s'accordant avec lui.

A propos de cette opinion, quelque peu modifiée aujourd'hui, M. Allmer avait formulé les objections suivantes :

« KOΛIOC peut être le nom de la fontaine, quoique je ne parvienne pas à comprendre comment ce mot a pu former *Corriossedum* ou *Coriosbedum*. De plus, le nom de la fontaine devrait être au génitif et alors KOΛIOΥ, ou bien, si vous voulez que KOΔIOC soit au génitif, il devient difficile de voir comment devait être le nominatif. D'autre part, si KOΛIOC est le nom de la fontaine s'accordant avec PIOΥ, qui signifierait source, on ne s'explique pas l'utilité de ce dernier mot ; c'est une redondance absolument superflue et même choquante sur une inscription.

« Qui sait, au fait, si la fontaine s'appelait KOΛIOC ? Ce nom est peut-être plutôt celui de la localité qui est maintenant Collias. Ce serait alors l'éthnique du dévot ; alors aussi la fontaine n'aurait pas eu de nom et se serait appelée tout simplement « la Fontaine ; » elle figurerait dans l'inscription au génitif : PIOΥ, en supposant que PIOC soit un mot gallo-grec équivalent au grec ῥόος. » (Lettre du 17 avril 1885).

Si KOΛIOC, objecterons-nous à notre tour au savant épigraphiste, est le nom de Collias, pays du dévot, ce mot n'aurait-il pas la désinence des ethniques gaulois et ne se terminerait-il pas en *acos*, comme nous le voyons par plusieurs inscriptions celtiques, et notamment par celle de Nîmes aux déesses-mères ? Sur cette dernière l'ethnique est BIΔIΛΛANOΥIAKOΣ, de Bédilhan. Cette désinence des ethniques gaulois aurait forcément amené sur l'inscription de Collias la forme : KOΛIAKOC.

En supposant, enfin, dans une dernière hypothèse, que KOΛIOC soit le nom gallo-grec du village même de Collias, servant à en désigner les habitants, et non pas seulement un d'eux en particulier, comment admettre qu'ils n'aient pas été désignés par leur ethnique, au pluriel, conformément à l'inscription latine : CORIOSSEDENSES ou CORIOSBEDENSES ?

Digitized by Google

La chapelle de Notre-Dame-de-Laval est située à l'extrémité d'une longue et étroite vallée, à l'endroit où des roches élevées l'enserrent de tous côtés et la terminent. Comme celui de Vaucluse, comme celui du Groseau, dont nous parlerons tout à l'heure, le site de Collias forme au fond d'une vallée close, *vallis clausa*, une espèce de sanctuaire naturel, complètement isolé et séparé des lieux environnants ; on ne peut y parvenir qu'en suivant l'étroite gorge qui le précède. Comme à Vaucluse, comme au Groseau, une source jaillit abondante et limpide au pied du rocher qui ferme la vallée, et constrastant agréablement avec l'âpre et sauvage nature qui l'environne, complète le site auquel elle donne un charme particulier. Un lieu aussi bien ménagé par la nature a été certainement consacré dès la plus haute antiquité, et la source qui y prend naissance, divinisée comme tant d'autres, a été l'objet d'un culte religieux. Au *sacellum* élevé, à l'époque romaine, à la divinité de ces belles eaux, a été substituée plus tard la chapelle romane de Notre-Dame-de-Laval (1). Ce qui prouve que nous ne nous trompons pas dans nos appréciations, et ce qui vient confirmer notre interprétation de l'inscription gallo-grecque, ce sont les nombreux autels votifs élevés à différentes divinités topiques des environs, et les cippes funéraires qu'on y a trouvés. Ce sont en outre les débris du petit temple qui a précédé la chapelle.

Les monuments votifs consacrés aux divinités gallo-romaines des localités d'alentour formaient, dans l'*area* qui pré-

(1) Ces lieux si sauvages et si déserts, pourvus d'une source abondante et limpide, ont attiré les chrétiens fervents des premiers siècles qui voulaient se vouer à la solitude ; des ermites s'y sont établis de bonne heure et il est à présumer que c'est là que se retira, au VII[e] siècle, saint Vérédème, le plus connu des ermites du Gardon ; il n'y passa pas moins de quarante ans, jusqu'au jour où il fut appelé par l'acclamation populaire à devenir évêque d'Avignon. Comme à Vaucluse, où saint Véran avait remplacé le culte de la source par celui de la Vierge, les premiers ermites de Collias durent y opérer la même substitution, et les pierres du temple antique servirent à élever le sanctuaire de Notre-Dame-de-Laval. (V. au *Journal d'Uzès*, n[os] des 18 nov. 2 et 9 déc. 1866, un article intéressant de M. G. Charvet, sur saint Vérédème, ermite à Collias).

Digitized by Google

cédait le sanctuaire, une espèce de petit panthéon local, et indiquent qu'on s'y rendait de tous côtés en pèlerinage ; chaque dévot était bien aise de laisser dans ces lieux vénérés un pieux souvenir à la divinité de son pays, dont il avait invoqué particulièrement la protection, et vis-à-vis de laquelle il s'était engagé par un vœu. C'est ainsi qu'on parvient à s'expliquer la présence en ces lieux écartés d'un monument votif au dieu Aramon, *Aramoni*, et d'un autre au Mars de *Budenicum*, *Marti Budenico*, ces ethniques représentant deux *vicus* du Gard, qui étaient distants du lieu dont nous parlons d'une vingtaine de kilomètres (1).

(1) Outre les inscriptions trouvées à la fontaine de Nîmes qui se réfèrent au dieu de la source, DEO NEMAVSO, il y en a qui portent associé avec le nom du dieu topique celui d'une autre divinité, ainsi : DEO·SILVANO·ET·LIBERO | PATRI·ET·NEMAVSO (Spon, *Miscell.*, p. 169). D'autrefois, comme à Collias, le monument votif est dédié à une divinité complètement étrangère au lieu consacré où il a été trouvé ; nous en avons un exemple dans l'un des textes gallo-grecs cités plus haut et qui ne renferme que le nom des déesses-mères de Nîmes : MATREBO NAMAΥΣΙΚΑΒΟ, *matrabus Namausicabus*.

Outre l'inscription gallo-grecque dédiée à la source, on a trouvé engagées, dans les constructions de la chapelle romane de Notre-Dame-de-Laval, les inscriptions votives gallo-romaines dont nous donnons ci-après l'énumération :

1

ARAMONI
PORTICVM
LICINIA·P·FIL
ACCEPTILLA
*ex*VOTO·D·S·P·F

2

MARTI
BVDENIC*o*
GRATVS
SEVER*i*
FILIVS

3

SVLIVIAE
IDENNICAE
MINERVAE
VOTUM

4

IOVI
CORIOSSEDENS*es*
ET·BVDENICENSES

Cela fait en tout cinq inscriptions votives, dont quatre renfermant le nom d'autant de divinités topiques. Celles inscrites sous les nos 1, 2 et 4 ont été publiées dans la *Revue épigraphique du Midi de la France* (V. nos 157, 158 et 217). Celle à *Sulivia Idennica Minerva*, qui est aujourd'hui perdue, a été reproduite par Ménard, *Hist. de Nîmes*, t. VII, p. 470.

M. E. Germer-Durand avait cherché à identifier les différents ethniques qui figurent dans ces inscriptions, et qui, géographiquement, les

Digitized by Google

Les cippes funéraires montrent qu'un certain nombre de Gallo-Romains du voisinage avaient tenu à être ensevelis

rendent si intéressantes, avec des localités encore subsistantes du département du Gard.

Et d'abord, on ne saurait hésiter à identifier le dieu topique ARAMONI avec le village de ce nom situé sur la rive droite du Rhône. Notre inscription prouve que, suivant un usage assez général à cette époque, le nom de ce *vicus* gallo-romain avait été divinisé. On a trouvé sur le rocher qui domine le village actuel et sur lequel s'élève le château, de beaux fragments de frise et de corniche, en marbre blanc, richement ornementés, qui pourraient bien provenir du temple élevé au dieu topique auquel *Licinia Acceptilla* s'était engagée par un vœu à construire un portique.

Les CORIOSSEDENSES ou CORIOSBEDENSES (la lecture de cet ethnique est un peu incertaine), habitants d'une localité du nom de *Coriossedum* ou *Coriosbedum*, ont été identifiés par M. E. Germer-Durand avec les anciens *vicani* de Collias, village tout voisin de Notre-Dame-de-Laval.

Ce savant avait rapproché les BVDENICENSES, ou habitants de BVDENICVM, du hameau de Bézuc, commune de Barron, désigné sur des triens mérovingiens sous le nom de *Bisuco-vico*, et de *Bezucum*, dans les anciennes chartes. Le vicus de *Budenicum* était situé non pas à Bézuc même, où l'on n'a pas trouvé trace d'antiquités, et qui a sans doute hérité, à cause de sa proximité, du nom altéré de la localité gallo-romaine disparue, mais sur un emplacement voisin, désigné, dans le pays, sous le nom de Probiac, au quartier des *Claparèdes*. On en a retiré, de tout temps, beaucoup d'objets antiques tels que pierres tumulaires, monnaies et poteries qui témoignent de l'importance de ce vicus. M. Allmer a publié dans sa *Revue épigraphique* (n° 157) neuf épitaphes en provenant. Nous possédons nous-même plusieurs monnaies qui y ont été recueillies et qui nous ont été grâcieusement cédées par M. l'abbé Cordillac, curé de Barron. Nous y reconnaissons : un quinaire en argent de la République romaine portant la tête d'Apollon laurée, à droite, et au revers, une Victoire couronnant un trophée, avec l'exergue : ROMA ; plus, quinze bronzes moyens ou petits, où sont représentés Auguste et Agrippa (coloniales de Nîmes) ; Claude ; Néron ; Domitien ; Faustine, femme d'Antonin ; Julia Domna, femme de Septime Sévère ; Gallien ; Claude II ; Probus ; Constantin.

Nous ne pensons pas cependant qu'il faille considérer cette ancienne localité comme remontant à l'époque gauloise ; l'absence de monnaies de cette provenance semble l'établir ; et nous croyons avoir trouvé l'emplacement de l'oppidum primitif qui plus tard y donna naissance :

A 1 kilomètre environ au nord du quartier des *Claparèdes*, à l'issue d'un étroit défilé, où serpente une vieille voie, d'origine gauloise ou tout au moins gallo-romaine, s'élève une montagne isolée, escarpée de toutes parts, et dont le pied est baigné d'un côté (nord et nord-est) par la rivière du Bourdiguet, et d'un autre (ouest) par les eaux de la source du Cha-

Digitized by Google

autour du temple, afin de reposer pieusement près de ses murailles, et sous la sauvegarde du dieu topique (1).

bian. Cette montagne est couronnée par un vaste plateau couvert d'énormes éboulis d'anciens murs formés de gros blocs de rochers et à pierre sèche. On y remarque de nombreux fragments d'urnes et de tuiles gallo-romaines, ainsi que des débris de moulins à bras circulaires, en basalte, de même provenance, et de moulins en grès, de forme oblongue et d'origine gauloise. On voit aussi, sur le milieu du plateau, les ruines d'une ancienne chapelle désignée dans les chartes sous le vocable de : « *Beatæ Mariæ Bruesii,* » de Notre-Dame-de-Brueis, d'où le nom de *la Dame* que porte la montagne. Cette chapelle a dû remplacer un temple païen, objet d'une vénération particulière, car c'est ainsi que nous expliquons la découverte faite près d'elle de nombreux tombeaux gallo-romains en grandes tuiles plates.

C'est sur ce haut plateau que nous placerions volontiers le *Budenicum* primitif, le vieil oppidum gallo-romain, au milieu duquel s'élevait le temple de Mars, le dieu qui fut plus particulèrement invoqué chez les populations de la montagne, et dont l'ex-voto de l'ermitage de Collias : *Marti Budenic(o)* nous a transmis le souvenir. Cet oppidum, comme tous ceux de la région montagneuse, chez les Volces Arécomiques, était situé au haut de la vallée, près de la source de la rivière du Bourdiguet. Avec l'avènement de l'empire et de la paix qu'il inaugura, les populations durent abandonner ces hauteurs pour aller s'établir non loin de là dans la plaine et fonder la bourgade de Probiac. C'est alors sans doute que l'ancien nom de *Budenicum*, d'origine gauloise, fut abandonné, et qu'il passa à une petite localité voisine, où il se retrouve aujourd'hui quelque peu corrompu. Le *Bezucum* des vieilles chartes ne représente, en effet, qu'imparfaitement celui de *Budenicum*.

Enfin, M. E. Germer-Durand croyait retrouver les IDENNENSES ou habitants d'IDENNA, dans une petite localité correspondant au hameau d'Eyssène actuel, situé au bord de la petite rivière ainsi appelée, au midi d'Uzès. IDENNA aurait été en même temps le nom antique de ce cours d'eau et de la localité gallo-romaine voisine. Sur le plateau qui surmonte le hameau d'Eyssène et qui est entouré d'énormes éboulis de murs en pierres sèches, on trouve de nombreux débris de poteries, de moulins à bras romains et gaulois, pouvant faire croire à l'existence, en cet endroit, d'un ancien *oppidum* celtique.

(1) Dans l'antiquité, comme plus tard au moyen-âge, qui sans doute hérita de cette pieuse tradition, on avait l'habitude de se faire ensevelir autour des temples. On aimait à reposer ainsi près d'un sanctuaire vénéré et sous la protection immédiate du dieu ou du saint en l'honneur duquel il avait été construit. Cette vieille coutume résulte des nombreux vestiges de sépultures antiques qu'on trouve presque toujours autour des chapelles rurales, dont la plupart ont remplacé un petit temple païen.

M. Allmer a publié plusieurs des épitaphes de Notre-Dame-de-Laval ; (V. *Revue épigr. du Midi de la France*, nos 159, 160 et 161).

Digitized by Google

Quand aux débris du *sacellum*, on peut voir encore aujourd'hui, soit dans la petite cour qui précède la chapelle, soit dans le ruisseau où s'écoulent les eaux de la source, des tronçons de petites colonnes en marbre blanc, qui ont vraisemblablement fait partie de la construction primitive.

L'inscription du Groseau, dont nous allons nous occuper maintenant, pour la comparer avec la précédente, avait été signalée depuis longtemps déjà par M. Deloye. Dans un article publié, il y a une quarantaine d'années, ce savant en parlait comme suit : « Nous avons remarqué, un peu au dessous de la source, une pierre de marbre blanc, dont une face est couverte de caractères grecs. Bien que le mauvais état des lettres et le manque de temps nous aient empêché de faire une copie de cette inscription, peut-être antérieure à la domination romaine, nous jugeons utile d'en parler afin de donner à quelque archéologue l'idée de la calquer pour l'étudier à loisir. Le marbre sur lequel elle est gravée sert de base à une croix placée devant la porte de la chapelle de Notre-Dame-du-Groseau (1) ».

Cette description a besoin d'être rectifiée et complétée. L'inscription n'est pas gravée sur le marbre, mais bien sur une pierre de Beaumont, au grain grossier, d'assez fortes dimensions, et ayant la forme d'un autel votif. La partie supérieure est munie d'un couronnement ; les moulures de la base, rongées par le temps, ont presque totalement disparu. L'inscription qui n'est accompagnée d'aucun encadrement, devait occuper à peu près le milieu de la face antérieure, mais par suite de la retaille que ce petit monument a subie à gauche, elle commence au bord de ce côté là, tandis qu'elle est séparée du bord de droite par une marge de 0^m14. En supposant, ce qui est tout à fait vraisemblable, qu'il ait existé à gauche une marge égale à celle-ci, l'autel devait avoir une largeur totale de 0^m52, alors qu'elle n'est actuellement que de 0^m38. La hauteur est de 1^m 03. Avant de servir de pié-

(1) *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. IV, p. 329.

Digitized by Google

destal à la croix, c'est-à-dire jusqu'en 1811, ce cippe servit de support à l'autel roman de la petite chapelle de Saint-Jean-Baptiste, la plus ancienne du Groseau, puisqu'elle remonte, selon toute apparence, à la fondation du monastère, qui y fut établit à la fin du VII[e] siècle.

En 1855, lors du congrès archéologique qui se tint à Avignon, M. Deloye rappela cette inscription, que personne n'avait pris la peine d'étudier sérieusement (1).

C'est seulement dans le courant de l'année dernière que M. l'abbé Saurel, notre confrère à l'Académie de Vaucluse, a le premier fourni aux savants le moyen de déchiffrer ce texte intéressant, en leur en envoyant des moulages. Nous nous trouvons encore ici en présence d'une inscription gallo-grecque.

M. Allmer l'avait d'abord lue comme suit :

//ΛΟΥC
/NAΛIAKOC
μACEΛOΥ
/PATOΥΔE
KANTENA

Postérieurement, ce savant qui avait substitué à sa lecture de la première ligne le mot.... TACΥC, croit pouvoir y distinguer définitivement, mais sans en être encore bien sûr,..... ΛCΥC. Il maintient le.... NAΛIAKOC de la seconde ligne. Il a rectifié sa lecture μACEΛOΥ, de la troisième ligne, en y substituant celle de γPACEΛOΥ que nous lui avons proposée (2).

MM. Héron de Villefosse et Mowat avaient d'abord publié de ce texte la lecture suivante (3) :

(1) *Congrès archéologique de France*, 1856, p. 439.

(2) Lettre de M. Allmer à M. l'abbé Saurel, du 22 avril 1884 ; lettre à nous adressée le 3 mars 1885 et *Revue épigr. du Midi de la France*, n° 532

Conformément à sa dernière lecture, M. Allmer a traduit cette inscription de la façon suivante :

« ....lsys, de tel endroit, a élevé ou dédié (cet autel) de Graselos, avec reconnaissance. »

(3) *Bulletin épigraphique*, mai-juin 1884, p. 141.

Digitized by Google

/////////C
AIMIAK
PACEΛOY(6)
PATOYΔE
KANTENA

Le premier de ces épigraphistes a modifié cette première lecture de la façon ci-après (1) :

////ΛOYC
//ΛIΛKOC
/ PACEΛOY
6 PATOYΔE
KANTENA

En l'état, les deux premières lignes de cette inscription restent seules incertaines, le commencement des mots qui les composent étant complètement fruste et impossible à déchiffrer. Mais si les épigraphistes ont, malgré son mauvais état, donné satisfaction à la légitime curiosité du monde savant, les celtisants n'ont pas encore tenté, que nous sachions, une interprétation de ce texte. C'est pour essayer de la leur faciliter, que nous avons imaginé de rapprocher de l'inscription du Groseau celle de Collias, les lieux où elles ont été trouvées, la source qui y coule, ainsi que les différents vestiges d'antiquité qui les entourent et peuvent aider à les expliquer.

C'est grâce à ces comparaisons que nous sommes amené à penser que l'inscription du Groseau est, comme celle de Collias, une inscription votive à la divinité topique de la source. Les deux mots BPATOYΔE KANTENA, que nous supposons représenter une formule consacrée dans ces sortes d'inscriptions, terminent aussi celle du Groseau. Mais il y a plus : de même que nous avons reconnu, dans le texte de Collias, le nom de la source à laquelle il était dédié, de même aussi, en nous aidant du moulage que M. l'abbé Saurel a bien voulu mettre à notre disposition, nous avons pu lire et restituer le

(2) Dans la lettre que nous adressait M. Héron de Villefosse, le 25 décemb. 1884, ce savant corrigeait, comme suit, sa première lecture : ....ΛOYC | ...ΛIΛKOC | PACEΛOY | βPATOYΔE | KANTENA.

Digitized by Google

nom gallo-grec de la source du Groseau dans le mot qui compose la troisième ligne. Complétant la première lettre de cette ligne, réduite à sa haste verticale, nous y reconnaissons un P, et suppléant la lettre précédente, complètement fruste, qui était un Γ, nous lisons ce mot ainsi rétabli : γPACEΛOΥ, génitif du mot gallo-grec γPACEΛOC, correspondant, au genre près, au mot latin *Grasellum* ou *Grasselum*, par lequel la source du Groseau est désignée dans les chartes du moyen-âge (1).

La lecture de ce mot donne à l'inscription qui nous occupe une grande précision et ne peut plus laisser de doute sur sa signification. Comme celle de Collias, elle est un reste intéressant de ce culte des fontaines, qui fut pratiqué chez un

(1) Ainsi que nous l'a justement fait remarquer M. Allmer, dans une lettre du 14 octobre 1884, le nom primitif de la source du Groseau a dû être masculin ou féminin, puisque à titre de divinité, elle ne pouvait être invoquée que sous un nom appartenant à l'un ou à l'autre de ces genres. Le génitif ΓPACEKOΥ de l'inscription fait supposer le nominatif ΓPACEΛOC. C'était donc un dieu comme à Nîmes : *Deus Nemausus*, et non une déesse qui personnifiait cette fontaine. Postérieurement, lorsque sous l'influence du christianisme, on eut perdu de vue le culte religieux dont ces eaux avaient été l'objet, on ne vit plus qu'un lieu vulgaire là où jadis avait régné la grâcieuse divinité de la source, et le nom masculin se transformant en nom neutre, devint le *Grasselum* des anciennes chartes.

Il nous a paru intéressant de suivre ce mot dans ses transformations successives et de voir comment il est parvenu à sa forme actuelle :

Le mot gallo-grec ΓPACEΛOC, le plus ancien nom connu de la source du Groseau, a, comme presque tous les noms de montagne, de rivière et de source de notre pays, une étymologie celtique dont le sens nous échappe. Une des plus anciennes chartes où il en est fait mention, est celle de 684, par laquelle un évêque de Vaison, désigné tantôt sous le nom d'Aredius, tantôt sous celui de Petruinus, fonde le monastère du Grosseau. On y lit : « .....*monasterium aliquod in suburbano civitatis, in loco cujus vocabulum Grasello, quod nos in honore Sancti Victorii et Sancti Petri, vel reliquorum dominorum Sanctorum ecclesiarum visi sumus construxisse.* » (Mabillon, *Ann. Ben.*, I, p. 571.) Dans une charte de 1059, par laquelle l'évêque de Vaison, Pierre de Mirabel, donne le monastère du Groseau à l'abbaye de St-Victor de Marseille, le mot est écrit par deux *s*, *Grassello*, ce qui est plus conforme à la prononciation du mot gallo-grec de notre inscription (*Cartulaire de St Victor*, II, p. 27). Dans une autre charte de 1113 (*Ibid.*, p. 234), le mot se transforme, et de *Grasello* devient *Grausello*. En 1117 (*Ibid.*, p. 473), nous lisons même : « *monasterium Sancte*

Digitized by Google

grand nombre de peuples de l'antiquité, et particulièrement chez les Gaulois, nos ancêtres. Sans avoir la prétention de donner ex-professo une interprétation complète de ce texte, — nous n'avons pour ce faire aucune compétence, — nous pouvons du moins essayer de lui rendre sa physionomie générale et caractéristique.

A la première ligne, le Λ, l'Υ et le Σ final sont suffisamment distincts ; c'est la deuxième lettre seule qui est incertaine. Quelle que soit la lecture que l'on adopte... ΛΟΥϹ ou... ΛϹΥϹ, nous sommes obligés de nous contenter d'une désinence et dans l'impossibilité de restituer tout le mot qui devait représenter, au nominatif, le nom du dévot gaulois, auteur du vœu.

Marie de Grausel ; » la voyelle finale tend à disparaître. Postérieurement encore, la première syllabe du mot se modifie, et on écrit *Grosel*. Finalement, la vieille désinence *el* devient *eau*, comme dans une foule d'autres mots, et la source prend le nom actuel de *Groseau*.

On a trouvé, aux eaux thermales de Gréoulx (Basses-Alpes), un autel votif sur lequel ces eaux sont désignées par un qualificatif ayant de l'analogie avec le ΓΡΑϹΕΛΟΥ de notre inscription ; cet autel avait été élevé aux nymphes de Gréoulx, NYMPHIS GRISELICIS ; il est fort probable, ainsi que l'a fait remarquer M. Deloye, que ces deux mots ont une commune origine (Spon, *Miscellanea*, p. 94 ; Wilmanns, I, p. 186 ; Borghesi, III, p. 245 ; *Biblioth de l'École des Chartes*, 2e série, IV, p. 328). Cfr. *Bull. des Ant. de Fr.*, 1884, p. 299, et *Bull. Epig.*, V, p. 53.

Le savant conservateur du Musée d'Avignon avait cru pouvoir tout d'abord appliquer à la source du Groseau la légende AQUIS VASON qui figure sur un denier d'argent de Louis le Débonnaire, trouvé au village de Belvezet, dans le Gard. Le VASON de cette monnaie ressemblait assez au nom de la ville la plus voisine du Groseau, l'antique *Vasio*, où les eaux de cette source étaient conduites, à l'époque romaine, au moyen d'un aqueduc. Celle-ci avait pu prendre alors le nom de la ville qu'elle alimentait. M. Deloye est revenu aujourd'hui de cette première appréciation, et il croit que les AQVAE VASON doivent s'identifier avec les eaux thermales de Royat, près de Clermont-Ferrand. Son attention a été attirée par le célèbre temple du Mercure des Arvernes, qui s'élevait tout près de là, au sommet du Puy-de-Dôme, et qui portait le nom gaulois de *Vasso*. Il est probable que les eaux thermales du voisinage, qui ont été fréquentées dès la plus haute antiquité, comme toutes les eaux de même nature, portaient le nom du sanctuaire célèbre. M. Deloye se propose de consacrer une étude spéciale à cette intéressante question. (*Biblioth. de l'École des Chartes, loco cit.*, et de la Saussaye, *Revue Numismatique française*, II, p. 352, et pl. XI, n° 1).

Digitized by Google

A la seconde ligne, nous hésitons à lire avec M. Allmer : ΝΑΛΙΑΚΟC ; en admettant que la première haste verticale que l'on distingue sur le moulage soit le restant d'un N, il se pourrait que la lettre qui suit fût non pas un A mais un Λ ; le petit trait oblique que l'on remarque au milieu, et que le savant épigraphiste est tenté de considérr comme le côté gauche d'un chevron équivalent à la moitié de la barre de l'A, est probablement un accident de la pierre, car nous observons que les autres A de l'inscription portent un trait parfaitement horizontal ; il est facile de faire cette vérification sur les A de ΓΡΑCΕΛΟΥ, de ΒΡΑΤΟΥΔΕ et sur le premier de KANTENA ; dans toutes ces lettres la barre est très apparente. Nous éprouvons le même scrupule à considérer la lettre qui précède le K comme un autre A ; ce serait encore plutôt un Λ. Cette lettre est très nette sur le moulage, et nous ne voyons aucune trace de la barre transversale. Nous lirions donc plus volontiers : ....ΛΛΙΛΚΟC, ce qu'a proposé à peu près, en dernière analyse, M. Héron de Villefosse. Au lieu d'y reconnaître un ethnique, le pays de l'auteur du vœu, comme l'aurait annoncé la terminaison..... AKOC, nous y verrions un adjectif gouvernant le mot suivant qui est le nom de la source au génitif ; le tout correspondant par exemple à : « dévot du Groseau », ou à quelque chose d'analogue. Enfin la formule ΒΡΑΤΟΥΔΕ KANTENA reproduirait en gaulois le *solvit votum* des Latins. En résumé, notre inscription présenterait le sens général suivant : « Un tel, dévot du Groseau, a acquitté son vœu (1) ».

Si nous considérons maintenant la beauté de cette source,

(1) Acceptant tout d'abord la terminaison .....AKOC, nous avions cru nous-même reconnaître celle d'un ethnique, mais en examinant de nouveau le moulage, il nous a paru impossible de ne pas y voir un Λ au lieu d'un A , dès lors nous avons supposé que ce mot devait être la désinence d'un adjectif, gouvernant le nom de la source au génitif. Faute d'expliquer ainsi ce cas, il faut le faire, comme M. Allmer, au moyen d'une inversion et encore ne se comprend-il que difficilement ; on s'attendrait, en effet, à trouver le nom de la divinité au datif, conformément aux formules votives des latins.

Digitized by Google

sa situation tout à fait comparable à celles de Vaucluse et de Collias, et enfin les vestiges d'antiquité qu'on a trouvés près d'elle, on arrive à compléter la preuve de sa divinisation.

La source du Groseau est située à 1500 mètres environ au levant et en contre-haut de Malaucène. On y parvient par un petit chemin montant, bordé de belles prairies en pente, incessamment arrosées par les nombreux ruisseaux dérivés de la source. Après quelques instants de marche, on arrive au haut de la montée, et passant entre les rochers de Belair et de Brassetieux, qui s'avancent de chaque côté et rétrécissent le passage, on entre comme par une porte naturelle dans la calme et riante vallée du Groseau. Tapissée de prairies dans toute son étendue, elle est entourée à droite et à gauche de hautes collines et fermée à son extrémité, c'est-à-dire à trois cent mètres au levant, par la puissante croupe du Puy-Haut. Cette vallée close, plus spacieuse que celle de Vaucluse, formait, lorsqu'elle était couverte de bois, une retraite profonde et mystérieuse, bien digne aussi d'abriter sous ses ombres recueillies les dévots de la belle fontaine qui l'embellit, et le gracieux nymphée qui lui était consacré. La source tombe à flots pressés d'une longue crevasse qui s'ouvre verticalement à la base du rocher du Puy-Haut ; elle forme, à quelques pas de là, un grand bassin où ses eaux apaisées deviennent transparentes comme celles de Vaucluse, et prennent, comme elles, une remarquable teinte vert tendre (1).

C'est au bord de ce bassin que, suivant un historien de Malaucène, M. l'abbé Guinier, on voyait encore, au siècle

(1) En parlant de la Fontaine de Vaucluse, dans son livre sur *Pétrarque*, M. Mézières a écrit ces lignes qui peuvent s'appliquer, avec la même exactitude, à celle du Groseau :

« Dès qu'elle se repose, dès qu'elle ne rencontre plus d'obstacles, elle étend entre deux rives fleuries une nappe d'eau limpide, d'une couleur merveilleuse, dont je n'ai retrouvé nulle part, ni dans les Alpes, ni dans les Pyrénées, ni en Italie, ni en Espagne, ni en Orient, les teintes douces et transparentes... La Sorgue seule, d'un vert tendre à la surface et jusqu'au fond de son lit, ressemble à une plante verte qui se serait fondue en eau. C'est comme une herbe liquide qui court à travers les prés. » (Mézières, *Pétrarque*, p. 80).

Digitized by Google

dernier, des arceaux ou autres débris de constructions romaines, qu'il considérait comme des restes d'anciens bains. C'est aussi en cet endroit, d'après le même historien, qu'ont été trouvées beaucoup de monnaies antiques, dont un grand nombre en argent (1).

Nous ne serions pas étonné qu'à l'époque romaine, lorsque la civilisation eut pénétré dans le pays, une hôtellerie et un établissement de bains eussent été bâtis dans cette fraîche vallée. Tenant compte de la beauté du site et de la source consacrée qui en était le principal ornement, on comprend que bon nombre d'étrangers qui parcouraient la province et suivaient la voie de Cavaillon à Vaison, dussent s'arrêter un instant dans ces lieux charmants, soit qu'ils y vinssent en touristes, poussés par la simple curiosité, soit en pèlerins, par un motif de piété. Ils étaient bien aises d'y trouver, pour se reposer, toutes les conditions de bien-être, et nous savons que pour les anciens une de ces conditions était l'usage fréquent du bain (2).

(1) M. l'abbé Guinier, *Histoire de Malaucène*, 1733. Copie manuscrite de notre excellent ami et confrère, M. Barbeirassy, p. 31 et 66.

Il est fâcheux que les antiquités qui ont été trouvées dans la vallée du Groseau, soit autour de la source, soit autour de la chapelle, n'aient pas été l'objet d'une étude particulière. De même que les dévots avaient jeté des monnaies en offrande dans les eaux de la fontaine sainte, de même aussi un certain nombre de Gallo-Romains d'alentour avaient dû se faire ensevelir près du temple. Le sieur Hiély, propriétaire des terrains qui entourent la chapelle, y trouva, en 1855, en creusant un bassin d'arrosage, une trentaine de sarcophages dont plusieurs étaient superposés. Faute d'examen, nous ignorons à quelle époque appartenaient ces tombeaux. Des fouilles qui se feraient encore aujourd'hui, soit dans le bassin de la fontaine, soit autour de la chapelle, ramèneraient certainement au jour bien des monnaies ou autres menus objets qui y gisent ignorés.

(2) Le P. Camille de la Croix a découvert, il y a quelques années, dans la fraîche et riante vallée de la Vonne, près de Sanxay (Vienne), les substructions d'importantes constructions romaines, telles que temple, théâtre, thermes et hôtelleries. Une station dans un lieu aussi reculé avait probablement pour cause originelle la divinisation de ce petit cours d'eau et le grand concours de pèlerins qui s'y rendaient. Son nom, qui dut être d'abord *Divone*, et qui perdit ensuite sa première syllabe, est en gaulois celui d'une fontaine sainte.

Il y a lieu, croyons-nous, de rapprocher de la petite vallée de la Vonne

Digitized by Google

Les nombreuses monnaies qui, d'après M. l'abbé Guinier, ont été trouvées près de la source, y avaient été certainement jetées en offrande à la divinité des eaux, au dieu ΓΡΑCΕΛΟC,

celle du Groseau ; on devait s'y rendre en pèlerinage et y séjourner. Sa source est, après celle de Vaucluse, la plus remarquable du pays ; si elle est moins abondante, elle a sa fraîcheur et sa limpidité. Ces belles eaux courantes, les bois épais qui répandaient leur ombre, l'altitude enfin, (413 mèt.), tout concourait à entretenir, même au cœur de l'été, une agréable température qui devait captiver et retenir le passant.

Les belles eaux du Groseau servirent, d'autre part, à alimenter Vaison et peut-être aussi Orange. Depuis longtemps ont été signalées les traces de l'aqueduc qui se font remarquer entre Malaucène et Vaison, mais c'est dernièrement que M. le docteur Isnard a révélé l'existence, à 500 mètres avant d'arriver à Vaison, d'un réservoir, et à partir de ce point, d'un double aqueduc, l'un se dirigeant vers le pont romain encore subsistant, c'est-à-dire vers la ville antique, l'autre vers les hauteurs qui couronnent la rive gauche de l'Ouvèze et sur lesquelles s'élevait la ville du moyen-âge. On pourrait induire de ces nouvelles données que les eaux amenées par ce dernier canal traversaient l'Ouvèze en siphon, au moyen de tuyaux en plomb, et étaient ensuite conduites jusqu'à Orange par un autre aqueduc. Millin (*Voyage dans les départements du Midi de la France*, IV, p. 143) rapporte qu'en 1825, M. Forneri, l'auteur d'une *Histoire du Comtat*, étant allé à Vaison, avec le baron Bimard-Labastie, pour en examiner les antiquités, vit des tuyaux en plomb qu'on avait retirés des anciens quais de l'Ouvèze. Cette découverte établit que, pour Vaison comme pour beaucoup d'autres villes, les anciens avaient fait passer en siphon, sous la rivière intermédiaire, les eaux destinées à son approvisionnement. Si elles étaient en même temps portées à Orange, elles pouvaient traverser l'Ouvèze de la même façon. Nous tenons nous-même de M. Chauvin, ancien conducteur des Ponts-et-chaussées d'Orange, qu'en 1839, en visitant pour la première fois les routes de sa subdivision, un de ses agents lui montra dans la plaine du Plan-de-Dieu et au bord du vieux chemin d'Orange à Vaison, les traces d'un ancien aqueduc affleurant le sol et se dirigeant de l'est à l'ouest; d'après la tradition locale, c'était celui qui, à l'époque romaine, conduisait l'eau du Groseau à Orange. Ce canal étant situé au delà de l'Ouvèze, en venant de Vaison, et se dirigeant vers Orange, pouvait être la continuation de celui qu'a signalé M. le docteur Isnard. Le long parcours que les Romains auraient fait suivre à cet aqueduc en le faisant d'abord passer par Vaison, était commandé par la pente naturelle du sol. C'est une loi à laquelle les anciens ont toujours obéi pour l'établissement de leurs aqueducs ; aussi parcouraient-ils souvent des distances considérables. De Malaucène à Vaison, l'aqueduc du Groseau aurait suivi une première pente, et de Vaison à Orange, en passant par le Plan-de-Dieu, il aurait également profité de l'inclinaison du sol. Alors que la source du Groseau est, ainsi que nous l'avons marqué plus haut, à 413 mètres d'altitude, la colline d'Orange, c'est-à-dire le point culminant de la ville antique, n'a que 113 mètres.

Digitized by Google

par la piété des passants ou des baigneurs qui voulaient se la rendre favorable.

Le temple qui lui avait été consacré s'élevait à l'entrée de la vallée, sur l'emplacement de la petite chapelle de Saint-Jean-Baptiste, qui le remplaça au VII^e^ siècle, lors de la fondation du monastère du Groseau, et ses débris ont dû servir à l'édification de celle-ci. Nous reconnaissons un vestige de ce temple païen dans la frise et les fragments de corniche qui ornent les murs de la grande chapelle carrée, dont la construction est attribuée au pape Clément V. Ces rinceaux, dont quelques-uns renferment des masques, sont dans le goût antique. Nous retrouvons ce genre d'ornementation dans la frise de l'ancienne cathédrale de Vaison, que certains auteurs considèrent comme un débris de temple païen (1).

M. Pictet, dans ses *Essais sur les inscriptions gauloises*, avait étudié, avec la haute compétence qui lui appartenait, les différentes inscriptions où se reproduit, comme une formule consacrée, le mot gaulois *ieuru*, qu'il a traduit tantôt par *vovit, consecravit*, tantôt par *fecit*. Les quatre inscriptions que nous avons essayé d'expliquer à notre tour, et que nous considérons comme votives, forment également un groupe à part, puisque nous y trouvons uniformément répétés les mots BPATOYΔE KANTENA, correspondant sûrement à quelque formule consacrée dans les inscriptions de cette nature. Celles de Collias et de Malaucène, entièrement inédites jusqu'à ce jour, sont particulièrement intéressantes au point de vue ethnologique, parce quelles sont un témoin irrécusable du culte antique des fontaines, laissé auprès de deux d'entre elles par les dévots gaulois, comme une marque de leur piété naïve.

L. ROCHETIN.

(1) Alexandre de Laborde, *Monuments de la France classés chronologiquement*, in-folio, t. I, p. 92.

Digitized by Google

LA VÉNUS ANTIQUE

DU MUSÉE CALVET

A notre dernière séance, j'ai eu la satisfaction de vous annoncer que le Musée Calvet était en voie d'acquérir un monument antique de haute valeur tout récemment découvert dans un département voisin. Aujourd'hui l'acquisition est un fait accompli ; la statue vient de prendre place dans nos galeries. J'ai à vous signaler à présent le lieu et les circonstances de la découverte et à vous rendre compte de la grande importance artistique de ce monument.

Il faut que tout d'abord je fasse appel à vos souvenirs classiques. Vous n'avez pas oublié cette bataille mémorable raconté magistralement par Plutarque, où Marius, à quelques lieues d'*Aquæ Sextiæ* et sur les bords de la rivière d'Arc, extermina l'armée innombrable des Teutons et des Ambrons, et sauva ainsi le monde romain et la civilisation latine. Jamais plus sanglante journée ne s'est rencontrée dans l'histoire de notre région, et jamais victoire n'eut plus de retentissement. Aujourd'hui encore après plus de vingt siècles, les populations des Bouches-du-Rhône et du Var conservent sa tradition devenue légendaire. Sur la montagne de Ste-Victoire, qui est pour la Provence ce que le mont-Ventoux est pour le Comtat, on montre un gouffre profond, *le Grand Garagay*, où furent précipités, dit-on, les corps des chefs Teutons et avec eux une grande quantité d'autres cadavres pour éviter l'infection pestilentielle. Mais le champ de

Digitized by Google

bataille et les environs restèrent tellement jonchés de morts et abreuvés de sang qu'ils gardèrent dans le cours des âges le nom de *campi putridi*, les champs de la pourriture, et que les noms de *Pourrière* et de Pourcieux le continuent à présent.

Des notre arrivée en gare de la ville de Trets, l'ancienne *Trittis* ou *Trittiæ* des Grecs marseillais et des Romains, M. le conservateur du Musée et moi nous fûmes frappés par l'aspect de la large plaine de Pourrière. Un immense tapis de verdure la couvrait ; les céréales, les plantes maraîchères ou fourrages y étaient drues, hautes et serrées, avec ces teintes brunes, reluisantes au soleil, qui dénotent la plus robuste végétation. Les paysans à qui, de distance en distance, nous demandions notre chemin, si nous les félicitions de la fertilité de leurs champs, ne manquaient pas de nous parler de la bataille. Plutarque n'était donc pas allé trop au-delà de la vérité, lorsqu'il racontait que les campagnes y avaient été clôturées de haies faites d'ossements humains, et que les *terres y étaient si grasses et si profondément pénétrées de graisses*, suivant l'expression de Jacques Amyot son traducteur, qu'elles continuaient de rapporter une quantité incroyable de fruits. Encore à présent on y exhume parfois des squelettes, des armes, des débris d'armures, témoignages de la bataille. Au milieu de la plaine, tout près de l'Arc, on remarque des assises de pierres recouvertes de gazon, qui, suivant l'opinion commune, seraient les restes du monument élevé par Marius en commémoration de sa victoire. Dans ses environs, et plus particulièrement sur les coteaux, on découvre de nombreux fragments de marbres, des vases d'albâtre et de verre, des tessons de poteries fines, des objets de bronze, qui démontrent combien les Gallo-Romains et les Grecs marseillais avaient pris le pays en affection. C'est ainsi que les lieux qui furent le théâtre de grands évènements historiques ont ordinairement le privilège d'attirer les populations auxquelles ils rappellent leur délivrance ou leurs triomphes. Du reste d'après la statistique des Bouches-du-Rhône, la petite ville

Digitized by Google

de Trets qui ne contient plus guère aujourd'hui que deux mille huit cents habitants, paraît en avoir renfermé plus de dix milles à l'époque romaine, et ses alentours chèrs à l'archéologie, conservent les vestiges de diverses grandes villas.

Après une marche d'environ dix kilomètres dans le département du Var, nous arrivâmes au delà du village de Pourrière, à un endroit où la vallée commençait à se resserrer par des côteaux. Ces côteaux étaient ombragés de futaies de pins et de grands chênes ; les genêts et les bruyères y étalaient partout leurs gerbes d'or. A nos pieds, çà et là, de petites sources cachaient leurs eaux dans des prairies ou de hautes herbes. Ces lieux solitaires, presque sauvages, nous parurent vraiment charmant et pittoresques. Nous disions qu'ils étaient bien faits pour avoir abrité au temps jadis des nymphes et des faunes, ou bien encore des châteaux ou de luxueuses villas. Evidemment nous approchions du but. Au milieu d'une clairière, nous aperçûmes une petite maison de paysan qui se dissimulait à moitié derrière le feuillage.

C'était là. On eût dit que la statue antique nous attendait et nous faisait les honneurs de l'arrivée. Elle était debout contre le mur à côté de la porte. Nous pûmes la contempler à notre aise avant la venue des gens de la maison. C'était bien cette Vénus, la Vénus pudique, que la photographie avait esquissée quelques jours auparavant, et elle portait encore des traces de la terre qui pendant tant de siècles lui avait servi de linceul. Nous admirions en silence, nous félicitant en nous-mêmes de notre diligence qui nous permettait de dévancer les concurrents.

Le propriétaire nous raconta que l'année dernière en défonçant un champ tout près de la ferme, et à une profondeur de soixante centimètres environ, il avait rencontré sous sa pioche de nombreux fragments antiques dont il ne soupçonnait pas l'existance ; qu'encouragé par cette découverte, il avait repris tout récemment les fouilles avec le plus grand soin, et que bientôt après il avait eu la joie inespérée de découvrir et d'exhumer sa magnifique statue, malheureusement

Digitized by Google

privée de la tête et des bras ; que jusqu'à présent ses recherches de la tête et des bras étaient restées infructueuses, mais qu'après la moisson il continuerait les défoncements dans toute l'étendue de son champ. Il nous montra alors, un peu partout autour de sa ferme, des fragments de marbre de toutes couleurs qui nous parurent précieux pour la plupart : marbres blancs de Grèce ou d'Italie, marbres jaunes de Sienne, rouges d'Afrique, verts, noirs, jaspes, porphyres, etc.; des fûts de colonnes des débris de corniches et de sculptures, des revêtements de stuc, de petits cubes de verre de couleur ayant appartenu à des mosaïques, des tessons de poterie, de grandes briques à rebords, et notamment une brique qui portait estampillés les mots *Caius Oppius Natalis*, noms et marque de fabrique du potier gallo-romain. Il y avait aussi un Hermès en marbre blanc. Je ne parle pas d'un énorme bloc de marbre percé de trous, mais non poli, ni d'un monceau de pierres de taille finement équarries.

Tout cela nous démontrait qu'un édifice antique considérable et bien décoré avait existé là; que cet édifice avait été peut-être un temple consacré à Vénus ou à quelque divinité champêtre, mais plus probablement la luxueuse villa de quelque riche gallo-romain ou marseillais, qui sans doute avait amené la statue de la Grèce ou de l'Italie pour en orner sa résidence. La brique estampillée du nom d'Oppius Natalis nous semblait témoigner du caractère romain de cet édifice. Ses colones témoignaient du portique d'un temple ou bien de l'*atrium* d'une Villa.

Nous débattîmes le prix de la statue, et comme nous ne pûmes nous mettre d'accord tout de suite, il nous fallut revenir le lendemain matin. Alors le marché fut conclu, et le précieux monument fut acquis au musée, à notre pays, dont il est désormais un des plus beaux ornements artistiques. Nous nous fîmes céder en même temps les divers morceaux de marbre blanc qui nous parurent susceptibles de lui être attribués.

Après ces préliminaires j'ai à rendre compte maintenant de la statue.

Digitized by Google

Ainsi que je l'ai annoncé, le sujet représenté est une Vénus pudique, c'est dire que la statue n'est point nue comme la Vénus de Médicis de Florence, ni comme la Vénus Callipyge de Naples ; mais, tout comme la Vénus de Milo et la Vénus d'Arles, du Louvre, elle a le bas du corps à partir des hanches couvert d'une large draperie flottante qui ne laisse voir que les pieds. Toutefois cette draperie, à la différence de celles de la Vénus de Milo et de la Vénus d'Arles, devait descendre de derrière la tête comme un grand voile, *peplum* ou *palla*. Une partie est retenue sous l'aisselle gauche ; une autre couvre le dos, s'enroule autour des reins et des hanches et s'étend jusqu'aux pieds; une autre, légèrement soulevée par le genou gauche, retombe de côté en deux larges pans sans aucun plis. Les épaules, la gorge, le sein, la plus grande partie du torse sont nus. La tête manque et le col reste à peine indiqué. Le bras gauche subsiste encore jusqu'au delà du coude ; il sert à retenir la draperie sous l'aiselle. La courbe du coude fait reconnaître que ce bras était recourbé et ramené près du corps, et qu'il devait porter un miroir, un ciste, ou tel autre attribut. Les traces d'une excroissance et d'une légère cassure du marbre au dessous du coude semblent indiquer l'extrémité de la queue du dauphin. Le bras droit manque absolument ; mais sur la draperie au-dessus de la hanche on trouve fixée l'extrémité du pouce, ce qui fait voir que la main droite était appuyée sur la hanche, et à côté on rencontre sur la draperie une cassure produite sans doute par l'arrachement de la main et une très petite cassure indiquant l'arrachement du petit doigt. Malgré l'absence du bras droit, l'épaule est sculptée avec tant d'art qu'elle laisse comprendre comment ce bras y était attaché. La tête devait être légèrement inclinée à droite, ainsi que celarésulte des cassures du col. Enfin les pieds sont chaussés de sandales.

En dessus de son piédestal, la statue dans son état actuel présente une hauteur d'un mètre quinze centimètres. Si à cette hauteur on ajoute celle de vingt cinq centimètres environ que normalement, d'après le canon sculptural, devraient avoir

Digitized by Google

la tête et le col, on arrive à une hauteur totale d'un mètre quarante centimètres environ. C'est à peu près la taille d'une jeune fille de quinze ans, un peu plus mignonne et plus petite que la Vénus de Médicis. A droite est un petit dauphin, attribut ordinaire de la Vénus marine *Anadyomène* ; ce Dauphin surmonte un tronc d'arbre qui sert d'appui. Le piédestal a une épaisseur de dix centimètres.

Le monument dans son entier est en marbre statuaire blanc, remarquable par l'éclat et la dureté de son grain, remarquable aussi par cette belle patine qui est le produit des siècles et d'un long séjour dans le sol. Je ne crois pas que dans les Gaules il existât des carrières de marbre statuaire de réelle valeur. Celui-ci pourrait donc provenir des antiques carrières de Luni en Etrurie, aujourd'hui de Carrare, qui au temps des Romains jouissaient déjà de la même réputation qu'aujourd'hui. Mais bien plutôt paraît-il devoir être d'origine grecque. Il ne faudrait pas s'en étonner, étant donnée l'élégance toute grecque de cette sculpture. Dans ce cas on pourrait l'attribuer aux célèbres carrières de Paros ou de l'Attique, plus particulièrement à celles du Pentélique. Et en effet le marbre Pentélique, si connu dans l'antiquité, si répandu à Athènes, ne différait du Paros, qu'en ce qu'il renfermait quelques veines verdâtres. Or, on remarque sur le pied droit de la statue une petite veine verdâtre qui se continue et va se perdre dans le draperie.

Il n'est pas facile assurément d'analyser dans ses détails et d'interprêter une statue de divinité antique, surtout si elle nous est arrivée mutilée de la tête et des bras. On risque de tomber tout d'abord dans la sécheresse ou dans la fantaisie. Les sculpteurs de l'antiquité classique, maîtres incomparables pour traduire l'idéal de la beauté humaine, sous ses diverses modalités, mais sans s'écarter de la nature, avaient concentré sur le type de Vénus tout ce qui est élégance et gracieuse simplicité. Un idéal d'élégance et de simplicité se sent, se comprend instinctivement ; mais peut-il se définir ?

Digitized by Google

Il faut que je me borne à dire que notre statue dans la plus grande partie de ce qui en reste, dans le sein, le torse, les épaules, les parties hautes de la draperie, présente des beautés de premier ordre, qui ne la rendraient point déplacée dans les plus fameuses galeries, et que, d'autre part, dans notre musée, déjà fort riche en sculptures antiques, elle se trouve l'ouvrage peut-être le plus remarquable. De prime abord malgré son état de mutilation, elle est d'un aspect saisissant ; elle produit sur le spectateur une impression excellente, et, ce qui est le propre des œuvres d'élite, cette première impression ne fait que s'accroître par un examen attentif et réfléchi. On se prend de plus en plus à admirer la pureté grecque, la finesse, l'élégance, la vérité de ses lignes et de ses méplats, l'exquise souplesse et le modèle du toxe, la grace juvénile, la morbidesse de ce sein chaste dans sa nudité, la réelle majesté des parties hautes de sa draperie. Son attitude n'affecte point la ligne droite et perpendiculaire, qui serait raide et austère; mais elle est légèrement infléchie vers le côté gauche, comme la Vénus de Milo, et comme chez celle-ci on comprend avec quelle perfection les bras étaient attachés aux épaules. Du reste, il semble, que dans son ensemble et vue de face, notre Vénus a quelque chose de la Vénus de Milo elle-même ; on dirait que quelque lien de pareuté l'unit à elle et comme chez celle-ci la mutilation du bras droit dégage et ne fait que mieux ressortir l'exquise pureté des lignes de la poitrine et du torse. Mais cette similitude n'existe que de face. Vue de dos, la grande draperie qui la couvre fait cesser toute analogie.

La partie inférieure de la statue me paraît avoir moins de mérite. Les pieds sont sculptés avec moins de soin, et semblent un peu grands pour une figure aussi mignonne, même en tenant compte de la coutume des sculpteurs antiques, qui donnaient aux pieds de leurs figures un peu plus d'ampleur que ne le comporteraient les proportions d'aujourd'hui. En réponse aux observations qui ont été faites à ce sujet, il faut que j'explique la cause de cette différence entre l'art ancien

Digitized by Google

et l'art moderne. Autrefois dans la Grèce et dans l'Italie méridionale, l'usage fréquent des bains chauds, l'habitude de porter des sandales au dehors et de simples babouches à l'intérieur, et même de rester pieds nus sur les nattes et les tapis du gynécée, laissaient aux pieds leurs dimensions naturelles, et même en activaient le développement. Aussi bien, les idées sur la beauté dans l'antiquité n'étaient point en tout semblables aux nôtres. Un pied un peu fort n'y paraissait pas une imperfection ; au contraire. Si le pied de Cendrillon faisait merveille au temps de Perrault, c'eût été l'inverse aux temps de Phidias et de Polyclète et aussi au temps de la reine Berthe, l'illustre épouse de Pépin le Bref.

J'ajouterai que le pied gauche de notre statue me semble à peine dégrossi, et, bien qu'à cause de l'attitude du genou, son talon ne porte point sur le sol, ce talon est un peu massif; le bas de la draperie est pesant, raide, peu élégant ; le dauphin est sculpté d'une manière encore plus rudimentaire que ne le comporte son rôle d'accessoire. Mais cette infériorité dans le bas de la statue est peut-être voulue. Il est de règle en effet, dans la sculpture tout comme dans la peinture, que les parties accessoires ne doivent pas être aussi finies que les parties principales. C'est un moyen de relever celles-ci davantage. Il ne faut pas que le regard du spectateur s'attarde à contempler les perfections d'une chaussure ou d'un pan d'étoffe au détriment de la tête, du torse, des bras. Peut-être aussi le maître, après avoir traité les parties principales, n'a pas lui même parachevé son œuvre, et confié à un autre artiste le restant de l'exécution. Dans les arts, cette dualité n'est pas rare. Peut-être enfin le monument, vu à une perpective et à un plan différents, trouverait-il la plénitude de ses avantages. Quant à l'attitude, à la position statique, au poids du corps qui porte principalement sur le pied droit, ils ne manquent ni d'aisance ni de vérité !

Ainsi donc notre statue à de suprêmes beautés réunit quelques imperfections. Ne nous en plaignons pas trop à

Digitized by Google

Avignon. Si elle n'avait pas ces très légères imperfections et si elle avait conservé sa tête et ses bras, elle ne serait pas au musée Calvet, elle serait à Paris, à Londres, ou à Berlin.

Est-elle une œuvre originale ? Est-elle une imitation grecque ou romaine d'un modèle grec ? Est-elle une simple copie ? La réponse n'est pas facile ; du moins pour à présent. Il semble que ses parties principales sont traitées trop largement et avec une trop grande liberté de ciseau, pour qu'on puisse n'y voir que l'œuvre servile d'un copiste. Je doit ajouter une autre raison. J'ai cherché dans les recueils les différents types de Vénus pour lui en faire l'application. Les Vénus antiques dont les restes sont parvenus jusqu'à nous sont fort nombreuses ; le recueil de Clarac en donne environ cent cinquante. Une seul dans ce nombre a une certaine ressemblance avec la nôtre. C'est une Vénus pudique qui est dans la galerie de Dresde, et qui est entière à l'exception du bras droit, de la main gauche et du Dauphin, qui ont été refaits. Toutefois cette Vénus de Dresde diffère de la nôtre par certains détails. Sa taille paraît plus infléchie ; sa draperie est plus courte ; ses dimensions sont moindres ; elle n'a qu'une hauteur totale de trois pieds un pouce, c'est-à-dire guère plus d'un mètre. Notre Vénus n'est donc point une copie de celle-là, mais elle pourrait bien n'être, comme elle, qu'une imitation libre de quelque œuvre originale de grande réputation dont les restes ne sont pas arrivés jusqu'à nous. En l'absence de la tête et des bras on ne peut rien dire de plus : dans le recueil de Clarac, la Vénus de Dresde est rangée au nombre des Vénus *au bain* ; celle du Musée pourrait donc être appelée aussi une Vénus au bain, ou plutôt une Vénus sortie du bain. Le même recueil présente une autre statue intitulée *Galatée*, qui a de grandes analogies avec la nôtre ; mais elle en diffère pas un point essentiel. Son bras gauche qui, au dire de l'auteur, se trouve essentiellement authentique, est allongé, et la main s'appuie sur le Dauphin, tandis que le bras gauche de la nôtre, d'après ce qui reste du

Digitized by Google

coude, était recourbé tout comme celui de la Vénus de Dresde. Au lieu d'une Vénus pudique serions nous en possession d'une autre divinité maritimes, telle qu'une Galatée, une Néréide ? Aucun indice ne porte à le croire tandis que l'attribution à Vénus Aphrodite me paraît inconstestable.

A quelle origine, à quelle époque de l'art faut-il la rattacher ? Malgré la pureté du torse et du sein, il y anrait présomption à affirmer qu'elle est réellement l'œuvre d'un artiste grec. Il faut être profondément versé dans l'esthétique et l'archéologie artistique pour faire de soi-même la distinction entre certaines œuvres de l'art grec et certaines de l'art romain. Entre les temps de Phidias et la prise de Corinthe l'art Grec a subi de nombreuses transformations, et d'autre part, on sait qu'aux temps d'Adrien et des Antonins les artistes romains s'étaient si bien inspirés de l'art grec, que la science moderne, même la science allemande, sont parfois impuissantes à saisir la distinction. La découverte dans un sol gallo-tomain est une présomption en faveur de l'art romain. N'oublions pas cependant que Trets était une ville de Marseille, c'est-à-dire de race grecque, et qu'à l'époque d'Adrien les ateliers d'Athènes et de Corinthe envoyaient leurs œuvres d'art jusques dans les plus lointaines parties de l'empire. Quelque riche grec ou gallo-romain aura pû acquérir cette statue venue de la Grèce. Je dois ajouter que fréquemment les statues grecques de marbre avaient leurs ornements coloriés. Dans l'état où elle se trouve, celle-ci ne laisse voir aucunes traces de couleur. Mais peut-être sa draperie portait elle un enduit de cire qui aura contribué à sa patine rougeâtre d'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, le plus grand nombre des statues antiques conservées dans les galeries n'étant que des imitations de chefs-d'œuvre grecs exécutés dans le temps du haut empire Romain, on peut bien se dire, vu l'absence de traces d'archaïsme, qu'elle ne date elle-même que des temps romains.

Quelques-uns, étrangers aux choses de l'art rabaisseront à l'excès la valeur de notre statue par ce qu'elle est privée de la

Digitized by Google

tête, d'un bras entier et d'un avant-bras. Si regrettable que doit cette mutilation, elle ne saurait diminuer le mérite intrinsèque de ce qui subsiste. La plupart des statues antiques qui font l'honneur des plus fameuses galeries, ont été recueillies, depuis la renaissance, à l'état de pièces et morceaux, et laborieusement reconstituées par des savants et des artistes éminents. On ne s'est pas fait faute de remplacer ce qui manquait. Toutes n'ont pas eu le bonheur de la Vénus de Médicis, qui. trouvée brisée en treize morceaux disjoints, put être reconstituée presque intégralement. La Vénus de Milo reste privée de ses deux bras; il lui manquait un pied et elle avait le visage mutilé Le groupe de Laocoon a plusieurs membres qui sont l'œuvre des restaurateurs florentins; le groupe d'Antiope à Naples est refait pour la plus grande partie ; à la Vénus Calligyge on a refait la tête, un bras, une jambe et même un morceau du sein. La science et l'art modernes sont plus réservés. Les chefs-d'œuvre de l'art grec importés dans les musées dans le cours de ce siècle ont été religieusement conservés dans l'état où on les a trouvés ; tels les marbres du Parthénon, les marbres d'Olympie, ceux de Sélinente, etc. Mais peut-être a-t-il été jusqu'ici impossible de trouver des artistes dignes de mettre la main sur ces merveilles du génie humain.

Je ne puis donner aucune indication précise sur l'époque où la Vénus a été mutilée et où elle a disparu dans le sol. Mais on sait que, dans nos pays, les mutilation ont eu deux causes : 1re la croisade des chrétiens pour la destruction des idoles sous les règnes du Gratien et de Théodose, 2e les diverses invasions barbares qui se sont succédées pendant plusieurs siècles. Les chrétiens ne s'en prenaient qu'aux idoles, et ils leur détruisaient la tête de telle manière qu'une réaction fût impuissante à les reconstituer. Ainsi donc dans ce cas toutes recherches de la tête seraient inutiles. Les invasions des barbares passaient comme des ouragans ; le plus souvent inconscientes, elles détruisaient uniquement pour le plaisir de détruire ; fréquemment la mutilation était le résultat de

Digitized by Google

l'encendie. Dans ce cas peut on avoir l'espoir de retrouver ce qui manque. Quoi qu'il en soit, quand les barbares passaient devant une statue sans la détruire, invariablement, par dérision ou mépris, ils lui cassaient le nez. C'est ainsi que dans la grande galerie des bustes au Vatican, presque tous les bustes ont des nez d'emprunt, des nez postiches. Notre Vénus de Milo elle-même porte un faux nez.

L'arrivée de la statue dans les galeries du musée Calvet est un événement de haute importance. Notre population doit l'accueillir avec joie. Cette suprême bonne fortune, dont des villes voisines plus considérables qu'Avignon seront jalouses, est due en grande partie à la sollicitude, aux bons offices d'un archéologue distingué, M. Gilles, étranger à notre département, mais qui a toujours gardé une vive affection pour notre pays. C'est lui qui a signalé à l'administration du Musée la découverte qui venait d'avoir lieu et qu'il était un des premiers à connaître ; c'est lui qui a fait tous ses efforts pour en faciliter l'acquisition. Unissons nos vœux pour qu'une nouvelle découverte vienne compléter le monument.

A. SAGNIER.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

Le dimanche 26 décembre, à 4 heures du soir, l'Académie de Vaucluse a tenu sa séance publique annuelle à l'Hôtel-de-Ville d'Avignon.

Un très grand nombre de membres de la Société ainsi que des invités beaucoup plus nombreux que les années précédentes assistaient à cette séance. On remarquait aux places d'honneur, M. Doucin, préfet de Vaucluse, le Président du Tribunal civil, des membres du Tribunal de Commerce et de la Chambre de Commerce, Cerquand, ancien président, docteur Villars, Roumanille, de Seynes, Sagnier, un grand nombre de membres de l'Université, des magistrats, des officiers, un grand nombre de dames, etc.

Le fauteuil de la présidence était occupé par M. Ducos, ayant à sa droite M. le Préfet de Vaucluse, et à sa gauche M. le Président du Tribunal.

M. Ducos a ouvert la séance en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Un premier devoir, — pour celui qui a l'honneur d'ouvrir cette séance, — est de saluer la mémoire de nos défunts. — Devoir plein de poignante mélancolie quand il s'adresse à une jeune et poétique espérance, vers qui tout souriait, M. Louis Clauseau ; empreint d'une tristesse où surnage

Digitized by Google

je ne sais quel orgueil quand il s'adresse à un nom consacré, un chef d'école, frappé en plein éclat de la force et du talent, le grand félibre Théodore Aubanel.

Une telle disparition emporte véritablement un lambeau de la gloire commune ; chacun de nous est touché dans ce qui faisait une part de sa fierté, et l'Académie plus que tout autre. Vous ne sauriez vous étonner qu'elle ait voulu réserver un éloge solennel à cette belle figure d'artiste et choisi, pour mieux célébrer le compatriote, un représentant des vieilles races Avignonaises, et pour apprécier dignement l'homme, l'ami.

Mais il me faut vous retenir encore pour résumer le jugement de notre compaguie sur le dernier concours.

Nous avions, cette fois, demandé de la poésie et de l'histoire. La gerbe poétique est encore assez belle ; on y a remarqué, pour le français, 5 pièces, et pour le provençal, 4. Des médailles d'argent ont été attribuées, dans le premier groupe, à M. Autheman, dans le second à MM. Jouveau et Bouvet ; des médailles de bronze, ici à MM. Michel Doyen, Auguste Verrieux et Hippolyte Baret, là à MM. Léonce Dupont et Léon Spariat.

Un seul travail archéologique a été présenté, la monographie de l'église de La Palud. Sa valeur principale est dans la partie descriptive, accompagnée de beaux dessins et de détails architechtoniques précieux. Une médaille d'argent a été décernée à son auteur, M. J. Reine.

Notre bulletin publiera les rapports sur ces trois concours.

Quant au concours artistique, nous avons le regret de constater l'absence de candidats, alors que le programme offrait à souhait l'occasion d'appliquer les leçons de nos belles écoles et les exemples de nos maîtres en art décoratif.

Quelque mérite qu'on se plaise à relever dans les travaux récompensés, le résultat de ce concours laisse une impression que vous nous permettrez d'indiquer en toute franchise : l'empressement y est moindre, aussi bien que la valeur moyenne des efforts.

Digitized by Google

Serait-ce que la période annuelle ou même bisannuelle de ces appels est trop fréquente, vu le nombre ou le tempérament de ces vocations ? Serait-ce que désormais elle se renouvellerait trop lentement, trop pauvrement, allais-je dire, la génération qui s'attache à la culture littéraire et artistique ?

Non. Nous aimons mieux imputer la faute à nos programmes ; nous essayerons de les varier et de mieux les approprier aux aptitudes préférées.

Non. Nous ne voudrions, nous ne pourions croire, dans ce pays d'élection artistique, au délaissement d'une tradition dont le sujet même des lectures qui vont remplir cette séance attesterait, au besoin, la persistance. Toutes, en effet, semblent choisies exprès pour montrer comme, à toutes les époques et dans toutes les directions, fut vivace le sentiment esthétique de notre Provence ; combien fermement il dut se défendre des influences étrangères et maintenir quand même la sincérité de son accent.

Ces exemples du passé sont bien pour encourager les jeunes. Qu'ils sachent aussi regarder autour d'eux, observer l'heure présente. N'ont-ils pas devant les yeux cette merveilleuse renaissance provençale dont le vaillant promoteur est assis à notre bureau ? N'ont-ils rien retenu de ces fêtes d'Orange où un de leurs compatriotes ranimait sur le théâtre antique les échos d'une grande muse ?

Qu'ils s'entraînent donc à de semblables émulations, et, dès le premier essor, qu'ils ne se laissent point éblouir par le mirage des grands succès parisiens, où parfois tant d'originalité va se perdre dans les banalités du pastiche ou de la mode.

Qu'ils ne dédaignent point l'auditoire plus ami, plus suggestif qui les entoure. La sève est toujours plus généreuse, puisée au sol natal. De grands maîtres l'ont su et pourraient le leur dire. — Qu'ils s'efforcent de captiver la faveur, de soulever l'applaudissement dans le cercle de la cité, de la province. Qu'ils servent d'abord et fidèlement cette petite patrie. Ce faisant, ils serviront mieux la grande !

Digitized by Google

Après ce discours, accueilli par les applaudissements de l'assemblée, M. le docteur Pamard a lu la notice suivante sur M. Théodore Aubanel :

Messieurs,

Le 28 août dernier, le théâtre d'Orange, ce grandiose débris de la puissance romaine, grâce à la libéralité de deux amateurs délicats, ouvrait ses portes à un public impatient ; ses échos longtemps endormis retentissaient des vers de notre ami Mouzin.

Au premier rang des spectateurs, parmi ceux qui firent à l'œuvre nouvelle l'accueil le plus enthousiaste, se trouvait Théodore Aubanel. Ce fut lui qui, le lendemain, présida le banquet offert aux principaux interprètes de *l'Empereur d'Arles* et aux représentants de la presse parisienne.

Nous devions, ce jour-là, l'entendre pour la dernière fois nous dire ces œuvres maîtresses, dont nos oreilles ne savaient se lasser, *la Vénus d'Arles* et *la Vénus d'Avignon.*

Deux mois après, jour pour jour, le mal qui l'avait déjà frappé, venait foudroyer notre ami :

Hola ! quau intro dins l'oustau ?
— Es la Mort, que degun n'espèro,
E que de-longo sus la terro
Pèr li viéu cavo quauque trau !....

C'était la Mort, la Mort impitoyable, qui venait faire son œuvre, et lui dire :

Vène, qu'es à toun tour !

Elle avait choisi pour le frapper la veille de la Toussaint, de cette fête qui est le sujet du premier chant de son Livre de la Mort.

Par une sorte de prescience qui est donnée parfois aux élus, il semblait avoir deviné les catastrophes que nous réservaient les derniers jours de ce mois d'octobre ;

Digitized by Google

Lou tèms èi negre à la baisso....
Quento raisso !
Trono, plóu, lou Rose crèis :
La Mort camino, es en aio :
De sa daio
Sego li jouine e li vièi.

Ce fut le jour même consacré par l'Eglise à la fête des Morts, qui vit ses funérailles. Les éléments jusqu'alors déchaînés avaient fait trêve, le Soleil était avec nous, et le champ du repos, qui avait revêtu sa parure annuelle, semblait s'être mis en frais pour lui faire fête. Vous avez, certes, gardé le souvenir de l'adieu, que, dans un magnifique langage, le capoulié des Félibres, le chantre de *Mirèio*, a adressé au chantre de Zani. J'aurais souhaité que Mistral, dans cette langue qu'il a faite sienne, avec sa voix aux sonorités harmonieuses, nous dît la vie et l'œuvre d'Aubanel. Faute du Maître provençal, ne vois-je pas autour de moi des poëtes et des lettrés, qui étaient qualifiés pour être chargés de cette étude? L'Académie m'a fait l'honneur de me choisir : elle n'a pu invoquer, pour triompher de mes résistances, que mon amitié profonde pour l'homme et mon admiration pour l'œuvre du poëte. Je n'en sens que mieux mon insuffisance, et je n'oserais continuer, si je ne croyais pouvoir compter sur votre indulgente sympathie.

Théodore Aubanel est né à Avignon, le 26 mars 1829, dans la vieille maison aujourd'hui démolie de la rue S. Marc, où était l'imprimerie paternelle. Son père et sa mère étaient déjà fort âgés : la vie de notre poëte est là pour donner un démenti aux faiseurs de théories, qui portent un fâcheux horoscope sur les fils de vieilles gens.

Depuis plus d'un siècle les Aubanel, originaires des Basses-Alpes, étaient venus se fixer à Avignon, où ils étaient imprimeurs de père en fils. Vous n'êtes pas sans savoir que, jusqu'à la réunion du Comtat Venaissin à la France, les imprimeries avignonaises étaient justement renommées. Le père d'Aubanel avait su s'y faire un nom ; actif, entreprenant, il avait joint à son imprimerie une fonderie de caractères, qui

Digitized by Google

est probablement la dernière d'où soient sorties les fontes *sur hauteur d'Avignon*. Les Aubanel étaient en possession du titre d'imprimeurs de Sa Sainteté : ce privilège, qui est, paraît-il, unique, disparut dans la tourmente de la fin du siècle dernier ; il leur fut rendu il y a environ trente ans : vous pouvez voir sculptés sur la façade de leur maison les armes du pape.

Théodore grandit dans cette maison sombre, dans ce milieu austère, où rien ne semblait fait pour préparer l'éclosion d'un poète. Sa famille était une de ces vieilles familles Avignonaises très religieuses et très catholiques, où se conservaient pieusement les traditions du temps passé. La Noël y était consciencieusement fêtée : c'étaient chaque année les mêmes menus fidèlement reproduits : la veille, la brandade de morue ; le lendemain, le dinde bourré de truffes et d'économiques olives, puis les tourtes préparées à la maison, les unes aux fruits, les autres aux épinards, et enfin le nougat aux couleurs variées. Le soir, tous les enfants se réunissaient autour de la bûche flambante ; l'aïeul entonnait les vieux noëls provençaux, et tous reprenaient en chœur les refrains des anciens temps. Dans toute notre Provence, la Noël a toujours été la grande fête de famille, celle qui ramène au foyer le fils absent. Notre ami y était resté fidèle, et chaque année on allumait chez lui *lou cacho-fio*.

Dans cette maison vous retrouviez, comme dans la plupart des familles de la bourgeoisie comtadine, l'oncle entré dans les ordres : vous n'avez sans doute pas oublié le chanoine Aubanel, que son grand âge n'empêchait pas de gravir chaque jour l'escalier, souvent inhospitalier, qui conduit à Notre-Dame : aimable vieillard, qui ne dédaignait ni le provençal, ni les poètes. C'était aussi la vieille servante, d'humeur grondeuse, qui avait élevé les enfants et se donnait voix au chapitre.

Notre ami était tout heureux, quand il pouvait s'échapper et aller passer quelques jours à Monteux chez son grand-père maternel. Il pouvait alors aller à sa guise dans la campagne

Digitized by Google

se griser d'air et de soleil ; puis c'étaient de longues contemplations dans le vaste grenier où il couchait : au plafond pendaient des saucissons et des clairettes ; les rats couraient sur les solives pour aller faire à ces dernières des visites intéressées ; notre poëte avait gardé le meilleur souvenir de ces maraudeurs auxquels il devait l'aubaine de quelques grappes détachées.

Il fit ses études d'abord dans un pensionnat dirigé par les frères à Aix, puis au Petit Séminaire d'Avignon. Il était déjà épris de la muse ; nous avons pu parcourir ces essais de l'écolier : on y trouve déjà quelques-unes des qualités, qui en ont fait le grand poëte que vous savez. Ces premières poésies sont en français. Je me permettrais de regretter qu'il n'ait pas continué à écrire dans cette langue, qu'il aurait su si bien manier ; je ne suis pas bien sûr, malgré le fameux discours de Forcalquier, qu'il ne fût pas de mon avis, et qu'il ne se soit parfois reproché de s'être laissé entraîner par cet apôtre, qui a nom Roumanille. Il y était, du reste, tout préparé par son éducation et le milieu où il avait grandi : il pouvait penser en provençal : ses oreilles étaient habituées à la langue que l'on parlait à la rue St-Marc comme chez le grand'père de Monteux. Il se laissa volontiers séduire par les harmonieuses sonorités de cette langue musicale, qui se prête merveilleusement à la forme poétique : elle est aimable, facile, bonne enfant et ne présente pas ces difficultés, ces règles précises, qui hérissent la prosodie française

Nul plus que moi n'aime notre pays, son ciel bleu, son soleil et même son mistral ; j'ai pour nos poëtes la plus grande estime et l'admiration la plus sincère. J'aime leurs vers, j'aime à les leur entendre dire. Tout cela ne m'empêche pas de penser que les félibres n'ont ni retrouvé une langue, ni ressuscité une nation. Il semble que la marche des temps se plaise à leur donner un amer démenti : dans la maison de mon grand-père on parlait volontiers provençal ; je suis de ceux qui le comprennent et qui peuvent le parler : combien en est-il dans la bourgeoisie de nos villes qui puissent en dire autant ? Il

Digitized by Google

en est de même dans nos campagnes, où la langue provençale disparaît tous les jours ; on la parle encore, mais on y met des façons ; la génération qui s'élève la parlera-t-elle encore ? Peut-il en être autrement, quand vous voyez le costume disparaître ! Etait-il coiffure plus gaie, plus alerte, plus pimpante, que la coiffe de piqûre, qui semblait faite pour faire ressortir l'œil brillant des filles du Comtat : elles lui préfèrent le chapeau ou le bonnet à fleurs, et quelques vieilles femmes seules s'en contentent. Il en est de même pour le costume de Provençale, qui semble pourtant avoir été fait pour faire ressortir les diverses beautés de la femme : les bourgeoises l'ont quitté, les artisanes l'abandonnent. Dans cinquante ans, vous ne verrez plus le large ruban enserrant les cheveux, ni la guimpe de mousseline aux multiples épingles, qui dans ses plis encadre si bien le cou et la naissance de la gorge, ni le fichu aux riches couleurs ; tout aura disparu sous le niveau égalitaire et souvent fort laid d'une mode expédiée de Paris.

Je souhaite que le mouvement créé par les signataires du pacte de Font-Segugne dure plus longtemps qu'eux ; mais pouvons-nous l'espérer ?

Ceux qui parlent d'habitude provençal ne font guère de poésies, à peine lisent-ils l'œuvre de nos poëtes ! Je fais une exception pour Roumanille : son *Armana prouvençau*, à la fois joyeux et sensé, est lu dans nos pays. Notre collègue est peuple et s'adresse au peuple ; mais, suivant l'expression de M. St-René Taillandier, « il ne descend jamais au niveau de son lecteur, il l'élève jusqu'à lui. » Si vous allez *dins li mas*, vous trouverez parfois les œuvres de Roumanille, mais jamais celles de Mistral et encore moins celles d'Aubanel.

Les lecteurs de ces poëtes, ceux qui apprécient leurs œuvres sont partout, à Paris, à l'étranger, dans le monde des lettrés délicats, amoureux des choses de l'esprit. Aussi ne saurais-je m'étonner, quand j'apprends que des chaires de littérature romane ont été créées en Allemagne et aussi en Suède.

Dans notre Académie l'œuvre d'Aubanel était prisée à sa

Digitized by Google

grande valeur ; nons avions été très honorés de lui donner place parmi nous, et nous aurions été très heureux qu'il acceptât de nous présider.

Aubanel est le chantre de l'amour, de l'amour épuré et chaste, non pas de ce sentiment brutal qui veut dire possession, mais de ce sentiment délicat que comprennent ceux-là seulement qui ont aimé et souffert. On a voulu parfois le comparer à Alfred de Musset, ou à Pétrarque, d'autres fois à Horace et à Tibulle. Je ne saurais être de cet avis : l'auteur de la *Confession d'un enfant du siècle* était un blasé délicat, qui avait mordu de bonne heure au fruit de l'arbre de science, chez lequel les désespoirs de l'amour étaient faits de regrets du bonheur perdu et non pas d'espérances déçues. Le chantre des *Canzoni* était un raffiné, qui s'était proposé un idéal : il n'avait peut-être jamais vu celle qu'il a si bien chantée ; son émotion ne nous gagne pas, parce qu'elle n'est pas toujours sincère. Les deux poëtes latins étaient deux aimables épicuriens, dont l'idéal était le plaisir ; leur paganisme matérialiste n'a rien de commun avec le spiritualisme chrétien de notre poëte.

Aubanel est humain ; il est vivant ; il peint ce qu'il sent, ce qu'il éprouve. La passion chez lui n'a pas été usée par la possession : elle n'a pas été développée par elle.

Il a toujours été chaste : sa chasteté est voulue, imposée par ses croyances religieuses. Son œuvre est là pour prouver une fois de plus que jamais la passion n'est mieux rendue que par ceux qui ont passé leur vie à en triompher. Le sang brûlant, qui circulait dans les veines de ce méridional robuste, a dû souvent lui rendre la vertu difficile. Il y avait en lui deux influences ataviques, qui ont dû parfois se livrer des batailles terribles : d'un côté, les Aubanel, catholiques rigides, tranquilles et rangés ; de l'autre, le capitaine Grec, qui avait couru les aventures, taillant les Turcs, enlevant les Sarrasines, terrible, indomptable, farouche.

D'aqui vèn que, pèr fes, de sang moun vers es rouge ;
Tire d'éu moun amour, di femo e dóu soulèu.

Digitized by Google

Les premières œuvres d'Aubanel se trouvent dans *Li Prouvençalo* ; elles ont été reproduites dans la seconde partie de *la Miougrano entreduberto*.

Celle-ci parut en 1860. C'est dans la première partie que le poëte révèla le drame de son cœur :

Quau canto,
Soun mau encanto !

Dois-je raconter, une fois encore, l'histoire de cet amour naissant peu à peu dans ce cœur ignorant de ce qu'il éprouve : on se voit chaque jour, on cause poésie, art, renaissance provençale ; pas un seul mot d'amour n'est prononcé, et le blessé ne s'aperçoit de sa blessure, que lorsque Zani prend le voile et part pour l'Orient. Ce sont les plaintes de ce cœur désolé que nous allons entendre :

Ai lou cor bèn malaut, malaut à n'en mouri ;
Ai lou cor bèn malaut, e vole pas gari.

Nous assistons d'abord à l'éclosion de cette passion ; rien n'est plus touchant que l'histoire vraie de cet amour vierge, qui grandit chaque jour. Zani part : rien n'est plus poignant que l'écho des souffrances du pauvre délaissé, que le poëte s'égare dans les solitudes désolées de la forêt de Lure, ou qu'il nous promène avec lui dans les splendeurs de l'antique Rome, qu'il s'attendrisse sur la fillette cheminant sur un âne gris, ou qu'il envie le calme d'un enfant endormi.

Lisez ces pages ! Si vous n'êtes pas remué jusqu'au fond de l'âme, c'est que vous n'avez jamais aimé. Suivant la magnifique comparaison de Mistral, les grains de corail de la *Miougrano entreduberto* deviendront le chapelet des amants.

Dans la seconde partie, l'*Entre-lueur*, Aubanel semble secouer sa chaîne. Vous y trouvez de gais tableaux de nos mœurs locales : *Li Tirarello de sedo*, *Li Segaire*, où il rend avec une vérité singulière le mouvement d'une filature et les fatigues du robuste ouvrier des champs ; une idylle charmante, *Lou mes de Mai* ; un petit tableau de mœurs rustiques, *Li Piboulo*, qui vous charmera par des détails pleins de vie

Digitized by Google

et de sincérité. Ce sont encore des chansons de noce et de baptême, où il dit les joies de ses amis.

L'*Entre-lueur* ne dure pas, l'éclaircie n'est que passagère : le poëte est saisi de nouveau par la douleur qui le mord au cœur, et nous donne *Lou libre de la Mort*. Ainsi que le dit Mistral dans cette admirable préface, qui est un chef-d'œuvre, « tellement mordants, tellement âpres et vifs sont les ta- « bleaux qu'il peint, qu'on dirait que le poëte violemment « sevré de son amour a voulu se venger de son injuste sort, « en flagellant tous les instruments du sort inique, toutes « les tyrannies de ce monde. »

La Fam, *Lou Lume*, *Lou Tregen*, *Li Belloio de la morto*, courtes tragédies, qui vont droit au cœur et mouillent les yeux.

Et la trilogie, *Lis Innoucènt !*

Et cette pièce maîtresse, le *Neuf Thermidor*, où il flétrit avec cette passion, cette énergie concentrée, qui sont la caractéristique de son œuvre, les massacres de ce jour de deuil, en mettant en scène le bourreau :

— Mounte vas, emé toun grand coutèu ?
— Coupa de tèsto : siéu bourrèu.

Cette pièce que M. Saint-Réné Taillandier a jugée digne de pouvoir être mise à côté des *Iambes* de Barbier ! Il n'est pas une anthologie de la littérature méridionale, en quelque pays qu'elle soit publiée, qui ne lui réserve une place d'honneur.

Le succès de la *Miougrano* fut considérable : il s'étendit bien au delà de nos pays ; le retentissement, qu'eut l'œuvre nouvelle, donna à Aubanel une place incontestée à côté de Mistral et de Roumanille ; les trois noms furent dès lors toujours associés, et cette trinité devint comme le symbole de la renaissance de la poésie provençale.

Je n'oserai pas dire que le talent si franc, si humain de notre grand poëte ne lui assurât pas une place à part auprès des lettrés. Tous ne comprenaient pas sa langue, mais tous se laissaient gagner par l'émotion vraie, qui se dégage de son

Digitized by Google

œuvre : ils étaient séduits par cette poésie fraîche et robuste, où vous trouvez toujours la richesse de la pensée avec la pureté de la forme, la passion et la vigueur associées à la couleur et à la fantaisie, où le vers, admirablement ciselé par un maître ouvrier, vous enchante par son harmonie. « Ses « vers ont la fraîcheur du rubis, que laisse voir, en se sépa- « rant, la blonde écorce de la grenade. (Th. Gautier). » Avec cela, du mouvement et de la vie, l'amour sincère de notre belle nature méridionale ! Chaque pièce est un petit drame, une véritable gravure à l'eau-forte ; un profond sentiment de l'art s'y associe chez le poëte à un grand respect pour lui et pour les autres. Ainsi que l'a dit notre éminent compatriote, M. de Pontmartin, vous trouvez réunies dans les poésies « au mystique parfum » de la *Mióugrano entreduberto* « l'énergie, la concision magistrale, la passion épurée, mais « non refroidie au contact des croyances chrétiennes. »

Toutes ces qualités, cet amour élevé pour toutes les choses de l'art, pour la beauté physique et morale, ce sentiment très vif de la chaude nature du midi, vous retrouvez tout cela dans les poésies, qui ont été réunies en volume sous le titre *Li Fiho d'Avignoun*. Ce volume a paru en 1885 ; il a été imprimé, avec un soin délicat, par les frères Hamelin de Montpellier ; il n'a été tiré qu'à un nombre restreint d'exemplaires, qui portent chacun imprimé le nom de leur destinataire.

Ce livre, j'ai dû le relire ; je l'ai relu avec passion, et je me demande encore ce que l'on a pu reprocher à Aubanel. Il y a chanté la beauté, non pas cette beauté charnelle, qui parle aux sens, mais celle qui élève les âmes et dont furent toujours épris les vrais poëtes. Dans cette pièce admirable la *Vénus d'Arles*, où je ne puis voir qu'un hymne au beau, il a mis toute son âme : je ne connais rien de plus passionné et de plus chaste tout à la fois.

Ainsi que le dit M. Félix Hémon, « Fondez la pureté « grecque et la flamme latine ; sous le marbre d'un Apol- « lon ou d'une Diane, faites courir un sang jeune, qui en

Digitized by Google

« colore vaguement la blancheur, vous comprendrez une « telle poésie, une poésie sereine à la fois et frémissante. »

Que de choses à citer dans ce livre, à côté de l'œuvre maîtresse, tout d'abord, la *Vénus d'Avignon*, poëme plein de sève et de passion, dont je veux vous dire la dernière strophe :

D'abord qu'en terro noun se pòu
Estre amourous sènso avé pòu,
Anen-nous-en dins lis estello :
Auras lou trelus per dentello,
Auras li nivo pèr ridèu,
E jougarai coume un cadèu,
A ti pichot pèd, ma chatouno !

Li Fabre (les forgerons) : je me suis laissé dire qu'un des maîtres de notre littérature contemporaine, qui est un enfant de notre midi, disait : « Quand je perds le sentiment de la « couleur, je prends mon Aubanel et je relis *Li Fabre*. »

Les Fourmis, un admirable tableau de genre.

La Vieille Chanson, un vrai petit poëme.

La Seule, quelle passion chaste et contenue !

Lou Castelas, souvenir d'une visite au château des Baux.

Dans la note triste : *la Guerre* :

Femo, poudès faire d'enfant !

Et les *Fiançailles d'Antoinette*.

Lou Bal ! quelle charmante peinture de mœurs, où le Diable joue son rôle; Aubanel y croyait.

Et sa *Cansoun de l'an que vèn !* dédiée à son fils :

Dau ! dau ! Prouvençau !

Quel soufle ! et quel ardent patriotisme chez celui qu'on a accusé d'avoir des tendances séparatistes ! Je n'ai point encore oublié l'émotion qui nous saisit tous, le jour où le poète nous dit, pour la première fois, ces vers d'une énergie presque sauvage, qui évoquent les jours terribles et appellent nos enfants sous les armes, à l'heure où le pays aura besoin d'eux.

Digitized by Google

Il faudrait tout citer, les pièces légères et les pièces sérieuses, les sonnets, les vers qu'il adresse à ses amis, chaque fois qu'il leur arrive heur ou malheur.

Un jour, ce jour je l'appelle de tous mes vœux, ces œuvres seront livrées au grand public : alors la vérité, qui, ainsi que le dit Renan, « ne doit pas se subordonner aux petitesses des gens « qui mesurent tout à leurs chétives pensées », éclatera toute entière ; on rendra alors justice à notre grand poëte qui, « n'ayant jamais profané l'amour, avait plus de droits que « personne à en parler. »

L'œuvre d'Aubanel comprend un certain nombre de pièces la plupart inédites : au premier rang *lou Poutoun de Judas*, ode adressée au pape Pie IX, au mois de décembre 1861 ; sa Sainteté y répondit par une lettre des plus flatteuses pour le poëte et la « gracieuse poésie provençale » ; ensuite divers morceaux, qu'il serait facile de retrouver dans la mémoire de ses amis ; enfin trois drames, qui n'en sont pas la partie la moins intéressante. N'a-t-il pas prouvé, dans les pièces même les plus courtes, à quel point il a le sens dramatique.

Lou Pastre, que l'on nomme aussi *Cabral*, du nom du personnage principal, est un drame puissant ; il représente d'un côté un berger, vivant seul avec son troupeau sur les cimes des Alpes, qui s'est à peine frotté aux autres hommes et ne connaît d'autres lois que ses instincts et ses passions, de l'autre une jeune fille idéale. Le sujet est la lutte de la matière et de l'esprit : ce dernier ne peut triompher, et la jeune fille doit chercher un refuge dans la mort. Rien ne saurait donner une idée de cette œuvre, qui va de l'idylle la plus gracieuse au drame le plus poignant : il y a là une sorte de débordement d'énergie entraînante, qui donne des effets saisissants.

Lou Roubatòri n'est que *Lou Pastre* revu, corrigé et, à mon sens amoindri.

Le troisième drame, *Lou Pan dou pecat*, a vu le feu de la rampe à Montpellier, lors des fêtes latines célébrées en 1878. Il a été publié en 1882 par les frères Hamelin, ces éditeurs

Digitized by Google

habiles de la littérature romane. Il a été traduit par Paul Arène, et nous nous promettions d'aller l'applaudir à Paris dans le courant de cette année. Nous comptons bien que l'artiste délicat, qui dirige l'Odéon avec un goût si sûr et un amour si éclairé des choses de l'art, ne voudra pas nous faire attendre trop longtemps.

Ce drame est l'histoire éternelle des amours adultères : le mari songeant plus à ses champs qu'à sa femme, celle-ci se trouvant négligée et écoutant les doux propos d'un jeune *gardian* : la faute, puis la fuite ! Le mari poursuit les coupables, les atteint alors qu'ils viennent de terminer leur repas, dédaigne le combat au couteau que lui propose le jeune homme et se contente d'emporter les restes du souper, *le pain du péché*. Il les rapporte à la maison : au moment, où il les sert à ses enfants, l'épouse coupable se précipite pour les empêcher d'y toucher et se tue d'un coup de couteau.

Ce drame est vivant et sincère, la passion y déborde : il abonde en détails locaux, qui en augmentent l'intérêt ; il est écrit avec cette forme admirable et cette passion contenue, qui sont les notes dominantes de la poësie d'Aubanel.

Vous lirez avec intérêt, dans l'article si ému que notre ami Antonin Glaize vient d'écrire sur Aubanel, tous les détails qui ont trait à cette représentation. Le succès obtenu par cette œuvre, qui sortait de la convention, fut immense : ces journées auront des lendemains.

Nous comptons que les héritiers d'Aubanel nous donneront bientôt une édition complète de ses œuvres. Ils ne seront plus enchaînés par cette modestie facile et souvent inquiète qui empêcha toujours notre ami d'oser. C'est un devoir pour eux envers la mémoire de celui qui n'est plus, envers les lettrés, les purs et les délicats de tous les pays. Les pharisiens se voileront la face. Doit-on avoir souci des sots et des hypocrites !

Vous parlerai-je de l'homme ? Vous n'avez point oublié cette tête caractéristique, où le front était tellement proéminent, que le nez en avait presque disparu, donnant ainsi

Digitized by Google

raison aux anthropologistes, qui soutiennent que les organes de l'odorat vont en diminuant, à mesure que le cerveau se développe davantage. Il s'en allait ainsi par les rues, avec son chapeau de feutre et son veston ; et, dans ce petit homme, flânant devant les étalages des bouquinistes ou les boutiques des antiquaires, vous n'auriez pas deviné un grand poëte.

A part ses travaux littéraires, il n'avait que deux joies, sa famille et ses amis. Dans cette maison qu'il parait à sa guise, rangeant, puis dérangeant, puis arrangeant encore, il entassait les œuvres d'art, sculptures, tableaux, gravures, vieilles faïences et meubles anciens. Il avait une femme, qui l'avait compris, qui s'était fondue en lui et était devenue comme une autre lui-même ; son fils s'était associé à ses travaux et l'aidait dans une tâche devenue bien lourde ; il n'était pas moins bien soutenu par la veuve de son frère, qui savait, d'une main ferme, relever son courage et panser les blessures de cette sensitive.

Des amis, il en avait partout : tous ceux qui dans la république des lettres ou dans le monde des arts avaient une notoriété quelconque étaient sûrs d'être accueillis par lui les bras ouverts. A Paris, Aubanel était connu aussi bien qu'à Avignon : vous n'avez pas oublié de quelle façon il y fut reçu lors de la réunion de 1878, qui ne fut que la suite des fêtes données à Arles en septembre 1877. Ces grandes fêtes n'étaient point celles de son choix : il préférait les réunions intimes où il pouvait se livrer. Son bonheur était de se retrouver avec Alphonse Daudet, Paul Arène, les amis de Montpellier, Louis Roumieux, Antonin Glaize, Chassary, Marsal, ou d'illustres savants comme Charcot.

Il avait su acquérir des amitiés solides, fondées sur une estime réciproque. Dois-je vous rappeler ici cette réunion qui s'était groupée autour de lui sous le patronage de la *Miougrano*. On se réunissait chaque mois : le dîner était un prétexte, le but était de se trouver réunis et d'entendre de beaux vers. Rien ne saurait rendre le charme de nos tièdes soirées d'été, alors que la Nature, lasse de l'effort qu'elle a dû

Digitized by Google

faire sous les caresses d'un soleil brûlant, semble s'engourdir peu à peu. Ce n'est pas encore la nuit : au loin le Ventoux s'estompe de douces colorations violettes, le palais des Papes se détache nettement sur le fond bleu du ciel. Tout se tait ! Alors sur les bords de ce Rhône qu'il a si bien chantés, dans cette île aux beaux ombrages qu'il a tant aimée, le poète, de sa voix chaude et vibrante, nous redisait ces vers harmonieux que nous savions tous par cœur et que nous voulions entendre encore. Nous ne reverrons plus ces beaux jours.

Nous, ses amis, qui avons vécu de sa vie et pu lire dans ce cœur, pouvons vous dire ce qu'il valait. Bon, serviable, Aubanel était honnête entre tous. Il était timide à l'excès et d'une modestie qui est, dit-on, rare chez les poëtes. Aussi ne se livrait-il que difficilement, et fuyait-il avec soin le bruit, l'éclat, la lutte. C'était une nature fine, délicate, naïve et sensible, éprise de l'art sous toutes ses formes, susceptible de tous les enthousiasmes.

C'était un croyant, un catholique sincère et convaincu. Il le montra bien lors de l'exécution des Décrets : il n'en fut pas moins nommé chevalier de la Légion d'honneur peu d'années après. Le gouvernement de la République s'honora, certes ! en réparant une longue injustice et en adoptant les propositions d'un homme de cœur qui, par fortune singulière, était doublé d'un lettré. Il n'est pas besoin d'invoquer pour cela certaines palinodies, dont notre ami ne fut jamais capable.

Il avait le cœur d'un enfant, délicat et impressionnable à l'excès. Vous pouvez penser ce que purent amener en lui les incidents qui suivirent la publication des *Fiho d'Avignoun*. Victime de son caractère, Aubanel n'avait fait tirer son livre qu'à un nombre restreint d'exemplaires, qu'il distribuait à ses amis peu à peu.

Ce qui était une grande joie pour les uns devait faire éclater le dépit chez les autres. Ce fut un tolle général dans le clan des gens médiocres, qui ont en haine ceux qui produisent, surtout quand ils produisent des œuvres hors de pair.

Digitized by Google

Ils s'en prirent surtout à cette pièce, qui avait été déjà publiée, que le poëte avait dite partout, en plein soleil au sommet du Ventoux, à la pâle clarté de la lune dans les ruines du théâtre d'Arles. C'est une indignation de commande : on cache la colère sous les hypocrites effarouchements d'une pudeur affectée. Ce livre est l'œuvre d'un païen : il chante la nudité ; à chaque page on ne parle que d'amour et de baisers. Une sourde intrigue est savamment conduite : le livre est mis sous les yeux de celui qui pouvait parler en père. Si c'eût été un Léon X, s'il avait vu le jour dans notre Midi, s'il avait pu comprendre notre langue, il aurait admiré et remercié les dénonciateurs de lui avoir procuré l'occasion de lire d'aussi beaux vers. C'était un homme du Nord, un enfant de cette partie de la France plus féconde en procureurs qu'en poëtes ; et, pour avoir habité pendant longues années la patrie du grand Corneille, je ne sache pas qu'il eût conservé quelque goût pour les beaux vers. Il fit appeler Aubanel et le pria de renoncer à la publication de son livre. Le chrétien se soumit ; mais l'homme souffrit doublement : il était atteint dans son orgueil de poëte ; de plus, il était méconnu, suspecté, lui qui aurait pu prendre pour devise :

Luse tout ço qu'es bèu, tout ço qu'es laid s'escounde !

Je donnerais cher, vous pouvez m'en croire, pour connaître les noms de ceux qui ont su si bien tirer parti de la publication des *Fiho d'Avignoun*. Leurs noms, je voudrais les flétrir publiquement ici. Basile ne faisait que calomnier les gens ; eux ont tué notre poëte.

Avec l'âme d'enfant, le cœur naïf et tendre que nous lui avons connu, vous pouvez penser ce qu'il a dû souffrir. Ce n'était plus notre Aubanel : ce n'était plus son rire franc et sonore, respirant l'abandon et la joie. Il avait toujours une arrière-pensée de tristesse et de défiance ; son courage était abattu, sa muse était muette. Il changeait sensiblement, et ce joyeux vivant se préoccupait de sa santé. Il avait bien raison : une première attaque d'apoplexie vint le frapper le

Digitized by Google

24 décembre. Elle fut heureusement enrayée dans sa marche et ne laissa après elle que des troubles à peine apparents. Il semblait remis ; mais la préoccupation du retour possible du mal, auquel il se sentait prédisposé par des antécédents héréditaires, ne cessait de hanter son esprit. Ce chantre de la mort, dans les vers duquel la pensée de celle-ci revient si souvent, en avait une horreur profonde, comme de tout ce qui est laid. Cette crainte inconsciente a fait de ces dix mois de survie une longue agonie. Il s'était condamné à un régime sévère, renonçant à tout ce qu'il aimait autrefois. Plus de réunions d'amis ! Plus de chants ! Plus de fêtes ! Sa seule distraction était d'aller faire de longues courses à pied. Le but le plus ordinaire de ses promenades était une propriété qu'il venait d'acheter dans la montagne de Pujaut ; la terre y était peu fertile, mais il pouvait y être seul, et la tristesse du paysage était en harmonie avec l'état de son esprit.

La mort n'en vint pas moins à l'heure qu'elle avait fixée. Il se repose maintenant, et comme Mistral l'a dit :

« Confesseur de Dieu durant toute sa vie, aujourd'hui dans « le sein de Dieu, tu embrasses pour toujours la suprême « beauté que tu nous dévoilais dans ton ardente poésie ! »

Cette suprême beauté fut pour lui en ce monde la Vénus d'Arles, en qui s'incarne toute la grâce et toutes les splendeurs de la terre natale. C'est pour elle qu'il a écrit cette hymne admirable, qui restera son chef-d'œuvre. Je ne crois pouvoir mieux faire, en terminant, que de vous dire ces beaux vers, qui sont comme l'écho de l'âme du poëte :

A LA VENUS D'ARLE

Sies bello, o Venus d'Arle, à faire veni fòu !
Ta tèsto èi fièro e douço, e tendramen toun còu
Se clino. Respirant li poutoun e lou rire,
Ta fresco bouco en flour, dequ'èi que vai nous dire ?
Lis Amour, d'uno veto, emé gràci an nousa
Ti long péu sus toun front pèr oundado frisa.
O blanco Venus d'Arle, o rèino prouvençalo,
Ges de mantèu n'escound ti supèrbis espalo ;

Digitized by Google

Se vèi que sies divesso e fiho dóu cèu blu ;
Toun bèu pitre nous bado, e l'iue plen de belu
S'espanto de plesi davans la jouino auturo
Di poumo de toun sen, tant redouno e tant puro.
Que sies bello !... Venès, pople, venès teta
A si bèu sen bessoun l'amour e la bèuta.
Oh ! sènso la bèuta de-que sarié lou mounde ?
Luse tout ço qu'es bèu, tout ço qu'es laid s'escounde !
Fai vèire ti bras nus, toun sen nus, ti flanc nus ;
Mostro-te touto nuso, o divino Venus !
La bèuta te vestis mies que ta raubo blanco ;
Laisso à ti pèd toumba la raubo qu'à tis anco
S'envertouio, mudant tout ço qu'as de plus bèu :
Abandouno toun vèntre i poutoun dóu soulèu !
Coume l'éurre s'aganto à la rusco d'un aubre,
Laisso dins mi brassado estregne en plen toun maubre ;
Laisso ma bouco ardènto e mi det tremoulant
Courre amourous pertout sus toun cadabre blanc !
O douço Venus d'Arle, o fado de jouvènço !
Ta bèuta, que clarejo en touto la Prouvènço,
Fai bello nòsti fiho e nòsti drole san.
Souto aquelo car bruno, o Venus ! i' a toun sang,
Sèmpre viéu, sèmpre caud. E nòsti chato alerto,
Vaqui perqué s'envan la peitrino duberto ;
E nòsti gai jouvènt, vaqui perqué soun fort
I lucho de l'amour, di brau e de la mort ;
E vaqui perqué t'ame, e ta bèuta m'engano,
E perqué, iéu crestian, te cante, o grand pagano !

M. de Bricqueville a donné lecture du travail suivant :

Digitized by Google

UN LIBRETTISTE

AU SIÈCLE DERNIER

L'ABBÉ PELLEGRIN

Il y a foule, ce soir-là, au théâtre de MM. les Comédiens ordinaires du Roy. La salle est pleine avant que le rideau soit tiré, et rarement les grenadiers de service aux portes du parterre ont eu à contenir un public aussi turbulent. Enfin cinq heures sonnent, deux laquais viennent prestement moucher les chandelles placées près de la rampe, l'avertisseur frappe les coups d'usage, le silence se fait, les violons préludent, et le spectacle commence.

La pièce qu'on va représenter est de Marc-Antoine Le Grand, un des fournisseurs habituels de la maison, et de plus acteur de mérite, rival de François Poisson dans les rôles de paysan. On sait qu'il excelle, comme autrefois Dancourt, à saisir au vol le scandale du jour, le ridicule à la mode, l'événement dont s'occupe la Ville ou la Cour, et à transporter sur la scène les situations les plus risquées sans trop dissimuler les véritables personnages.

On a failli le mettre en pièces, à Lyon, après une représentation de la *Rue Mercière*, comédie de sa façon, où deux notables habitants, fort malheureux en ménage, se sont reconnus sous les noms de Harpin et de Cornardet. C'est lui qui, un an avant l'arrestation de Cartouche, a arrangé en vaudeville les exploits du célèbre voleur ; lequel vaudeville a été promptement interdit par le lieutenant de police Hérault, peu flatté de voir critiquer l'inexpérience de ses agents.

On lui doit encore *la Famille extravagante*, *Belphégor*, *l'Usurier gentilhomme*, et vingt autres productions, en prose

Digitized by Google

ou en vers, dont la plus récente est *le Chevalier errant*, amusante parodie de l'*Œdipe* de La Motte.

La pièce qui, ce soir du 27 janvier 1727, attire un public nombreux dans la salle des Fossés Saint-Germain est ce que nous appelons aujourd'hui une REVUE, c'est-à-dire une suite de tableaux indépendants les uns des autres, où les événements de l'année disparue sont présentés, analysés, commentés sous forme de badinage. Celle-ci a pour titre : *La Nouveauté*; et tout d'abord les spectateurs voient avec plaisir apparaître, sous le costume de la commère, une des actrices les plus appréciées dans la Compagnie : mademoiselle Le Grand, fille de l'auteur.

Le théâtre représente donc un bois de cyprès dépouillés de toute verdure, au milieu duquel coulent les eaux noires et boueuses du fleuve d'Ennui. La foule est déjà grande des malheureux qu'un destin contraire a attirés dans ces lieux, et qui sollicitent du Temps la faveur d'en sortir.

Voici un petit maître de robe à la recherche d'une maîtresse idéale ; un nouvelliste sur les dents, une paysanne fatiguée d'être l'épouse de Colin, et qui souhaiterait d'être l'épouse d'un jeune seigneur ; puis, un baron et sa femme, vêtus à l'ancienne mode, deux *antiquailles*, comme on disait dans la société de Monseigneur le Régent, puis un musicien, le fameux La Cascade en train d'écrire un opéra dont les paroles sont exclues.

Nous avons la scène des théâtres, presque entièrement consacrée à *Pyrame et Thisbé*, le grand succès de 1726 ; les cancans de coulisses, avec le chapitre toujours amusant des rivalités d'actrices. On y fait, comme de juste, allusion à la dispute fameuse entre la Pellissier et la Lemaure, « lesquelles, — dit Mlle Aïssé dans une de ses lettres, — se haïsent toutes deux comme des crapauds (1). »

(1) Lorsqu'on joua *Pyrame et Thisbé*, opéra de Rebel et Francœur, en 1726, il fut convenu que le rôle de Thisbé serait chanté alternativement par Mlle Lemaure et par Mlle Pelissier. L'une et l'autre de ces actrices avait ses partisans et ses détracteurs, et la dispute entre *Pelissiens* et *Mauriens* prit, à un moment, des proportions inattendues.

Digitized by Google

Tout à coup une immense éclat de rire secoue la salle, du parterre aux plus hautes loges. La commère vient d'introduire un petit homme vêtu de noir, avec le collet maladroitement ajusté, les bas troués et mal tirés, les souliers faisant bec de corbin, les manchettes en charpie et un mauvais habit de tiretaine, d'où s'échappent plus de cent petits rouleaux de papier imprimé. Le personnage est tellement ressemblant que le public, du premier coup, l'a désigné tout haut et d'une seule voix.

Il est aussi connu, sur le pavé du Roy, que Raguenet l'antiquaire, Barry le marchand d'onguent, Le Rat le montreur de phénomènes, et Minart le violoneux. C'est un des types de Paris, une des curiosités de la République des lettres. C'est PELLEGRIN, par ma foi ! Simon Pellegrin lui-même, admirablement portraicturé. Son geste, son accent méridional, son bégaiement, sa démarche gauche, tous les détails ont été minutieusement étudiés, et pour ajouter encore à l'illusion, l'acteur chargé de représenter le rimailleur s'est procuré l'accoutrement complet de son modèle.

Le musicien La Cascade rêve de composer un opéra sans paroles, sous prétexte que jusqu'alors l'œuvre du librettiste a porté tort au travail du compositeur. Nous allons, avec M. de la Rimaille, ou, pour parler plus exactement, avec l'abbé Pellegrin, tenir la contre-partie de la proposition.

LA RIMAILLE

Un opéra sans paroles ! et plût au ciel qu'on en pût donner sans musique ! Voilà trois poëmes tout de suite que les musiciens m'ont fait tomber. Aussi ai-je résolu de ne plus rien prendre sur mon compte. Les musiciens n'auront qu'à inventer ou choisir leur sujet eux-mêmes, en amener les divertissements à leur fantaisie et en composer la musique. Ils trouveront chez moi des vers tout faits pour le remplissage. J'en ai d'amour, de haine, de vengeance, d'infidélité, de constance ; pour les dieux, pour les démons, pour les roys, pour les bergers ; enfin on trouvera de tout dans ma boutique et à juste prix.

Digitized by Google

LA CASCADE

Parbleu, j'ai de la musique toute faite. Combien me vendrez-vous la GARNITURE COMPLÈTE d'un opéra ?

Le marché s'engage. La Rimaille est accommodant, pourtant La Cascade lésine ; à la fin on s'entend sur le prix de cent dix sols le cent de vers payé comptant.

« Au surplus, ajoute le poëte, remarquez que mes vers prêtent : ils s'allongent et se raccourcissent comme on veut. L'on en peut ôter, ou y ajouter une épithète ou un adverbe sans qu'il y paraisse. Par exemple :

Coulez, ruisseaux, sans murmurer.

Si ce vers est trop court, vous pouvez l'allonger ainsi :

Coulez, coulants ruisseaux, murmurez sans murmure.

Et ainsi de suite (1).

La scène fut, comme nous dirions aujourd'hui, le *clou* de la pièce. On en riait encore quand le divertissement commença.

*
* *

Nous voulons, en quelques traits de plume, dessiner le profil du pauvre hère qui divertit un soir, par sa figure, le public de la Comédie, et dont un opéra fit pleurer, pendant plusieurs années, l'auditoire de l'Académie royale de musique.

Pellegrin était provençal. Il naquit à Marseille en 1663 et appartenait, par son père, à une excellente et ancienne famille de robe. Après avoir fait d'assez bonnes études au collège des Jésuites, il entra dans l'ordre des Servites, à qui appartenait l'abbaye de Moustiers, dans le diocèse de Riez. Remarquons, en passant, que Riez était la patrie d'Abeille, l'abbé Abeille, auteur de cette fameuse tragédie d'*Argélie* dont le premier vers,

Ma sœur, vous souvient-il du feu roy notre père....

(1) *La Nouveauté*, scène XIV.

Digitized by Google

provoqua, d'un plaisant du parterre, une réplique trop souvent citée pour que nous la répétions ici. Pellegrin connut donc Abeille, et il est certain que de cette liaison naquit chez lui le goût des vers médiocres. Quoi qu'il en soit, rien ne faisait encore prévoir M. de la Rimaille dans le jeune religieux de Saint-Servan. Il suivait les offices, mais bâillait un peu à la conférence, et plusieurs fois on le surprit lisant les Vêpres sur la couverture de son bréviaire. Au fond, la solitude l'ennuyait, et un beau matin, en ouvrant sa cellule, on constata que le locataire avait disparu. De Moustiers il s'était dirigé sur Marseille. Là, il s'embarqua sur un vaisseau de l'Etat en qualité d'aumônier, fit deux ou trois courses dans le Levant, et revint à Paris, vers 1704, en quête d'un modeste établissement.

C'était au lendemain des victoires remportées en Italie par les troupes du duc de Vendôme. L'Académie proposa pour sujet de concours *Des félicitations au Roy sur le succès de ses armes*. Notre abbé s'était essayé, pendant ses voyages, à rimer quelques pensées légères dont les officiers du bord avaient bien voulu se déclarer satisfaits. Il accorda donc sa lyre sur un mode convenable, se plaça sur les rangs, et, pour son début, fit un vrai coup de maître.

Les académiciens s'étant réunis pour décider du mérite des concurrents, deux pièces, une Epître et une Ode, furent tout d'abord jugées dignes de se disputer le prix, et balancèrent les suffrages. La discussion fut longue, on se passionna ; à telles enseignes que le marquis de Dangeau tenant pour l'Ode, et, son frère l'abbé défendant l'Epître, ils restèrent, pendant quelques jours, brouillés le plus sérieusement du monde. Enfin, à une voix de majorité, l'Epître l'emporta définitivement, et le nom du lauréat, Pellegrin, fut proclamé. On eut alors la curiosité d'ouvrir le pli qui désignait l'auteur de l'Ode, et la surprise fut au comble lorsqu'on vit que l'une et l'autre pièce étaient dues à la même plume.

Pellegrin rival de lui-même ! Ah ! le joli titre de comédie ! Plusieurs jours de suite l'aventure défraya les conversations

Digitized by Google

de cafés et les réunions littéraires. Madame de Maintenon, qui se connaissait en poésie, se fit présenter le héros, l'accueillit avec beaucoup de bonté et, sur sa prière, lui fit obtenir un bref de translation dans l'ordre de Cluny.

Donc notre provençal commença par *dîner de l'Eglise.* Mais hélas ! la pitance était maigre, et le casuel n'abondait pas.

Chamfort a raconté l'histoire d'un célèbre famélique de son temps, l'abbé Dinouart, à qui l'abbé Laporte passait, pour cinq sols, des messes que lui-même tenait, à moitié de prix, d'un pauvre bénéficiaire. Le futur auteur du *Nouveau-Monde* était réduit au petit bénéfice de Dinouart ; si bien que son estomac menaçait de lui faire un procès en règle, quand l'idée lui vint d'établir à Paris une industrie assurément originale : il se fit marchand de vers.

Les fiancés à qui la langue des mortels paraît insuffisante à peindre les tendres sentiments, les convives exposés à chanter au dessert, les grands seigneurs désireux d'acquérir un renom littéraire, tous vinrent, à l'envi, se fournir de madrigaux, de chansons, de sonnets et d'épithalames. Il y en avait pour tous les goûts, dans tous genres, pour les états les plus divers, et à la portée des bourses les moins favorisées. Le prix se mesurait au nombre des syllabes, et je ne jurerais pas qu'aux jours de détresse, l'abbé n'ait pas débité quelques doubles alexandrins.

C'est à ce comptoir d'un nouveau genre qu'il écrivit son grand ouvrage en quatre parties. La première, qui parut en 1705, est intitulée : *Cantiques spirituels sur les points les plus importants de la Religion, sur différents airs d'opéras.* (A l'usage des dames de St-Cyr.)

Vint ensuite, à peu de mois d'intervalle, l'*Histoire de l'ancien et du nouveau Testament, avec le fruit qu'on en peut tirer, le tout mis en musique sur des airs de vaudevilles.*

En troisième lieu, les *Psaumes de David, sur les plus beaux motifs de MM. Lambert, Lully et Campra ;* et enfin l'*Imitation de Jésus-Christ, sur les plus beaux airs de vaudevilles.*

Digitized by Google

Ce recueil, formé de plus de 500 000 vers, renferme des pensées dont la naïveté ferait paraître compliquées certaines soties de Pierre Gringoire ou de Jean Bouschet (1). Quant à la forme, elle dépasse, parfois, les bornes du burlesque. Tel ce couplet de la Vierge sur la route de Bethléem :

Cher Joseph, ô mon époux,
Arrêtons-nous.
Je sens qu'il n'est pas besoin
D'aller plus loin,
Il faut que le roy des cieux
Naisse en ces lieux.

En sortant de la crèche, un berger et une bergère échangent leurs impressions. Ecoutez le marivaudage :

IRIS.

Est-il rien de plus charmant
Que cet enfant ?
Dis, Tyrcis, l'as-tu bien vu ?
Que m'en dis-tu ?
As-tu vu que ses regards
De toutes parts
Allaient, par des traits vainqueurs,
Blesser les cœurs ?

TYRCIS.

Je l'ai vu, ma chère Iris,
J'en suis épris.
Non, le céleste flambeau
N'est pas si beau.
Peut-on ne se rendre pas
A tant d'appas ?
Puisqu'il veut nous enflammer,
Il faut l'aimer.

Les personnages des pastorales de Benserade, de Moncrif

(1) Il est bon de noter que ces différentes productions eurent du succès, et qu'il s'en tira plusieurs éditions, du vivant même de l'auteur. L'approbation mise en tête de l'exemplaire imprimé en 1741 est ainsi conçue. « *J'ay lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, les Noëls, Cantiques, etc., etc., de M. l'abbé Pellegrin. Le grand débit qui s'en fait marque l'estime du public. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher la réimpression. Signé :* SALMON. »

Digitized by Google

et de Quinault parlent-ils une autre langue ? Et c'est sur cette lyrette que se chantent les événements de l'histoire sainte, depuis la création de notre premier père jusqu'à l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Ne croirait-on pas que Mascarille a deviné Pellegrin, quand il hasarde l'hypothèse d'un auteur mettant en madrigaux toute l'histoire Romaine ?

*
* *

Tandis que Joseph-Simon Pellegrin confectionnait des cantiques, une demoiselle Marie-Anne Barbier rimaillait des tragédies. Or, comme les deux auteurs passaient pour frayer ensemble, il fut convenu, dès qu'on entendit les premiers vers d'*Arie et Pétus*, de mademoiselle Barbier, que celle-ci n'était que le prête-nom de l'abbé. La poëtesse cria au mensonge et, pensant détruire tout soupçon, fit jouer, l'année suivante, une *Cornélie* de sa façon. Le public vit la pièce avec plaisir, mais plus que jamais, il en attribua la gloire à Pellegrin. En vain, elle donna, coup sur coup, deux tragédies, une comédie et trois opéras. Plus elle fournissait des preuves de fécondité, plus on s'opiniâtrait à la croire stérile. L'abbé, on en conviendra, était assez riche pour prêter à ses confrères. Toutefois, comme la mauvaise qualité des vers de mademoiselle Barbier était de nature à porter tort à son commerce, il se décida à signer ses œuvres, et débuta par un succès : *Arlequin à la guinguette*. L'œuvre porte ce titre : *Opéra comique par écriteaux ;* et, en consultant la date de la représentation, je suis amené à attribuer l'invention du genre à l'abbé Pellegrin. En effet, la première pièce par écriteaux qui figure dans le recueil de Lesage et d'Orneval (1) est *Arlequin, roi de Serendib*, joué en 1713 ; or, *Arlequin à la guinguette* fut donné, à la foire St-Laurent, deux ans plus tôt, en 1711.

Il faut dire en quoi consistait ce spectacle.

Comme le Théâtre-Français avait ôté aux comédiens fo-

(1) *Le Théâtre de la foire*, à Paris, chez Pierre Gandouin, 1737.

Digitized by Google

rains la liberté des représentations ordinaires, on imagina, au cours des pantomimes, seules tolérées, de faire tenir par les personnages, au moment opportun, des cartons sur lesquels étaient traduits, en gros caractères, certaines situations que le geste ou le décor étaient impuissants à rendre. On conçoit que rien n'était plus embarrassant pour l'acteur que de tenir ces cartons roulés dans la poche, de les déplier et surtout de ne pas les confondre en les tirant.

C'est alors qu'un homme de génie — je tiens pour Pellegrin — eut l'idée de faire descendre des frises une sorte de cartouche retenu par des ficelles, et portant imprimés les couplets à chanter sur un air connu. Aussitôt l'orchestre attaquait le motif; des virtuoses disséminés dans la salle et gagés par l'administration l'entonnaient ensuite, et tous les spectateurs se mettant alors de la partie, les acteurs mimaient, et la salle entière chantait.

Ce genre de spectacle eut une vogue extraordinaire. Outre que l'auditoire y trouvait le plaisir de prendre part à la représentation, on savait que, par ce moyen, le Théâtre de la foire éludait les prescriptions de la Comédie française et de l'Académie de musique toutes-puissantes. Et chacun sait qu'en France, quel que soit l'objet de la discussion, le public se met volontiers dans le parti des opposants, contre le monopole et le privilège.

*
* *

Voici donc notre provençal justifiant par avance le distique connu :

Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dînait de l'autel et soupait du théâtre.

Malheureusement le cardinal de Noailles jugea, avec raison, que les nouvelles occupations de l'auteur d'*Arlequin* s'accommodaient mal avec son caractère de prêtre, et il lui fit défense de dire la messe.

Le dîner était maigre, on l'a vu, et d'un trait de plume l'archevêque de Paris le supprimait tout à fait. Par bonheur

Digitized by Google

le souper semblait maintenant assuré, et le pauvre diable se promit de mettre les bouchées doubles. Il composa des vaudevilles et des pantomimes, des farces et des tragédies, des opéras comiques et des parodies, des comédies, dont une, au moins, le *Nouveau Monde*, fournit au Théatre Français une brillante carrière, et fut, en 1746, l'objet d'une reprise. Il travailla sans relâche, allant de la foire Saint-Germain à la foire Saint-Laurent, et du Théâtre Italien à l'Académie de musique.

C'est sur cette dernière scène, qu'il rencontra une heureuse veine, et qu'un des plus beaux succès de l'époque vint enfin le venger du ridicule de ses débuts. Le premier, Pellegrin eut l'audace de débarrasser l'Opéra du fatras mythologique qui s'y traînait depuis Cambert et Lully ; et le sujet de son drame, il l'alla chercher tout droit dans l'Ancien Testament, au livre des Juges.

L'émoi fut grand lorsqu'on apprit que *Jephté*, mis en musique par Montéclair, allait, pour la première fois, se montrer aux chandelles. Mais, comme on reconnut que l'action était, en somme, très habilement conduite, que les vers étaient bien tournées et les personnages nettement dessinés, l'ouvrage réussit au delà de toute espéranee. Voici en quels termes le Mercure de France rend compte de la représentation : « L'Académie royale de musique a donné, le 1^er^ jeudy de carême, *Jephté*, tragédie tirée de l'Ecriture sainte. La nouveauté du genre en avait rendu le succès si douteux qu'on ne croyait pas qu'elle pût être jouée deux fois. Cette prévention presque générale n'a pas tenu contre les beautés du poëme et de la musique. M. l'abbé Pellegrin et M. de Montéclair, qui en sont les auteurs, peuvent se vanter qu'il y a très peu d'opéras que le public ait honorés de plus d'applaudissements. »

Jephté mérite, en effet, de faire époque dans l'histoire de l'Académie, non seulement à cause du sujet, qui rompt avec toutes les conventions de la soi-disant tragédie lyrique, mais parce qu'il est le premier opéra dont les scènes se succèdent

Digitized by Google

et s'enchaînent avec quelque logique. On y trouve encore des pensées délicates, et des morceaux charmants, tels que l'invocation d'Iphise :

Ruisseaux qui serpentez sur ces fertiles bords,
Allez loin de mes yeux répandre les trésors
Qu'on voit couler avec votre onde.
Dans le cours de vos flots, l'un par l'autre chassés,
Ruisseaux, hélas ! vous me tracez
L'image des grandeurs du monde.

Nous voudrions pouvoir encore citer le ravissant dialogue d'Ammon et Iphise, la scène où les Ammonites sont écrasés par la foudre, et tout le dénouement, que La Harpe donne comme un des plus beaux qu'un auteur ait imaginé. Certes, il s'en faut de peu que nous ne prononcions ici le mot de chef-d'œuvre, et on peut dire qu'avec *Jephté*, la plus honnête part de l'héritage de Quinault vient de tomber entre les mains de Pellegrin.

Hélas ! l'infortuné avait, une fois de plus, compté sans les scrupules de l'autorité ecclésiastique. Monseigneur de Noailles, en retirant son bénéfice à l'abbé, lui avait enlevé le dîner ; Monseigneur de Vintimille, son successeur, supprima à son tour le souper, en mettant *Jephté* à l'index. L'opéra fut interdit, vers la dixième représentation, sous le prétexte qu'il n'était pas décent de mettre sur le théâtre un épisode de la Bible. Et comme on jouait, à ce moment là, les *Désespérés* (1), à l'Opéra comique, on introduisit, le soir même, le couplet suivant dans le prologue :

Ah ! plaignez le sort de Jephté,
Si digne d'être regretté.
Voici qu'à la mort on le livre,
Quand il ne demandait qu'à vivre,
Et chacun dit, d'un ton plaintif :
Fallait-il l'enterrer tout vif ?

*
* *

A peu de temps de là, Pellegrin rencontra, dans l'hôtel

(1) Prologue, par Lesage et d'Orneval.

Digitized by Google

du fermier général la Popelinière, où il fréquentait parfois un homme d'une cinquantaine d'années qui brûlait du désir de faire apprécier son talent de musicien. C'était un organiste de Dijon, très versé dans la pratique de son art, l'esprit ouvert à toutes les spéculations harmoniques, possédant une âme d'artiste et une intelligence de savant. On l'appelait Jean-Philippe RAMEAU.

Quelques écrits théoriques où l'art italien se trouvait assez malmené avaient déjà mis son nom en lumière ; mais en vain s'adressait-il aux paroliers dont Paris foisonnait à cette époque, pour obtenir un livret d'opéra. Aucun d'eux ne consentait à tenter l'aventure. Voltaire s'était bien décidé à fournir un livret sur *Samson ;* mais quand l'ouvrage fut présenté à l'Académie, Thuret, le directeur, jeta les hauts cris. Un sujet biblique ! au lendemain de l'interdiction de *Jephté !* C'était attirer encore une fois les foudres de l'Archevêque. — *Samson* avait été définitivement rejeté.

Ce refus mit Voltaire en fureur, comme on peut s'en convaincre en parcourant sa correspondance. Quant à Rameau, il en fut désespéré, et, de guerre las, le grand musicien se disposait à retourner dans son pays, quand un heureux hasard lui fit rencontrer l'auteur de *Jephté.* Il fut convenu que l'abbé écrirait un livret, en échange duquel il recevrait un billet de 5oo livres, payable au lendemain de la représentation.

Le sujet choisi fut la *Phèdre* de Racine, adaptée aux exigences du spectacle lyrique sous le titre de *Hippolyte et Aricie.* Bien qu'inférieure à *Jephté,* cette œuvre dépasse de beaucoup les productions de Roy, de Danchet, de La Motte, etc. Les vers sont bien coupés, le dialogue ne manque pas de vivacité, et dans l'acte des Enfers le poëte s'élève, par moment, à des hauteurs où peu de librettistes, même de nos jours, auraient assez de souffle pour le suivre. — Il faut convenir que la poésie profane servait mieux Pellegrin que les sujets religieux.

Rameau se déclara enchanté du poëme et se mit à l'œuvre avec l'ardeur d'un débutant, et la confiance d'un artiste sûr

Digitized by Google

de son génie. La partition terminée, la répétition en fut faite dans les salons du Mécène qui avait rapproché les deux collaborateurs.

Or, le premier acte joué, et tandis que des applaudissements enthousiastes saluaient le compositeur, voici que notre abbé, vivement ému, quitte sa place, court à Rameau, l'embrasse, et déchirant le fameux billet : « Monsieur ! s'écrie-t-il, excusez-moi de m'être trompé, ce n'est pas avec un homme tel que vous qu'il faut prendre des sûretés ! »

Ah ! le magnifique cri d'artiste, et comme ce trait laisse bien derrière lui tous les exemples fameux de désintéressements enregistrés par l'histoire ! Songez au nombre de bons dîners, de soupers réconfortants que représentaient ces cinquantes pistoles ! et jugez des réflexions que dut faire le pauvre diable, quand il vit la musique d'*Hippolyte* furieusement décriée.

Par bonheur les beautés de l'opéra ne tardèrent point à s'imposer. La renommée de Rameau s'affirma d'une manière indiscutable, et l'illustre musicien eut le bon goût de reconnaître que les vers de son ami n'y avaient pas été pour rien. Par surcroît de chance, Monseigneur de Vintimille permettait que *Jephté* fût représenté. L'ouvrage attirait la foule, et on put croire que Pellegrin allait pouvoir enfin faire installer un coffre au fond de sa boutique. Plus modeste, il se contenta d'acheter une magnifique perruque, et la baptisa, par reconnaissance, *ma Jephté*. Et le mot rappela à toutes les mémoires l'histoire de ce Gauthier de Costes, sieur de La Calprenède, à qui on demandait, quelque cent ans auparavant, de quelle étoffe était l'habit de couleur bizarre qu'il portait : « C'est du Sylvandre, répondit-il ! » — *Sylvandre* était le titre d'un roman dont le produit avait permis au poëte gascon de combler les vides de sa garde-robe.

*
* *

Tant bien que mal, plutôt mal que bien, Pellegrin atteignit sa 82e année, forgeant, rimaillant, adaptant, traduisant

Digitized by Google

les odes d'Horace, — son plus pitoyable ouvrage, — arrangeant le *Pastor fido* pour le Théâtre français, rédigeant la partie des spectacles au *Mercure*, où on l'avait fait entrer à la suite de l'interdiction de *Jephté*; en butte aux railleries, criblé d'épigrammes, mais prompt à se venger par un bon mot et d'ailleurs professant la plus douce des philosophies.

Il faisait un emploi généreux du petit bien que sa plume avait fini par lui conquérir, et se refusait parfois le nécessaire pour subvenir aux besoins des enfants de son frère; d'ailleurs plein de droiture, irréprochable dans ses mœurs, d'une candeur et d'une modestie rares chez un poëte, et, si l'on put siffler ses vers, on dut rendre hommage à son caractère. La mort, une mort douce et calme, le trouva en 1745, dans de grands sentiments de piété, mais sans qu'il eût réussi à faire lever l'interdit qui l'avait frappé dès ses premiers ouvrages dramatiques. Ce fut le seul regret qu'il emporta dans la tombe.

On fit sur lui cette épitaphe :

Prêtre, poète et provençal,
Avec une plume féconde,
N'avoir ni fait, ni dit de mal :
Tel fut l'auteur du Nouveau-Monde.

*
* *

De même que Quinault, Pellegrin, après sa mort, trouva des panégyristes. La Harpe, l'abbé Sabathier, Fréron et d'autres encore rendirent à sa mémoire l'hommage que Voltaire devait rendre à son tour au génie discuté du poëte d'*Armide* : « *Jephté*, — lisons-nous dans le *Cours de littérature*, — sera toujours nommé parmi les ouvrages estimables qui peuvent recommander le souvenir d'un auteur. Il suffit à le venger, aux yeux de tout homme raisonnable, de l'injuste mépris dont on s'est plu à couvrir son nom ».

Fréron fait part à la comtesse de X*** (1) de la perte que

(1) Lettres sur quelques écrits modernes.

Digitized by Google

vient de faire le théâtre lyrique en la personne de son « patriarche » ; et il ajoute : « Il n'était assurément pas sans mérite, et nous avons de lui des morceaux qui feraient honneur à certains écrivains d'aujourd'hui qui jouissent d'une grande réputation d'esprit. »

Enfin, après la représentation du *Zoroastre* de Cahuzac, mis en musique par Rameau, on fit courir l'épigramme suivante :

Ombre de Pellegrin, sors du fond du Ténare,
Pauvre rimeur sifflé si longtemps et si haut :
L'Opéra t'a vengé, ta gloire se répare ;
Le poëte gascon à qui l'on te compare
Est au-dessous de toi, plus que toi de Quinault.

La justice consentait enfin à déposer une maigre couronne sur le front du pauvre rimeur à qui il eût certainement suffi de posséder quelques écus pour devenir un vrai poëte.

Elle vint à son heure accoutumée..... c'est-à-dire trop tard.

Eug. DE BRICQUEVILLE.

Digitized by Google

UNE BOURGEOISE AVIGNONAISE

AU MOYEN-AGE

Mesdames et Messieurs,

Nos vieux écrivains : chroniqueurs, romanciers, poètes, nous ont transmis de nombreux et curieux détails sur les mœurs et coutumes des castes supérieures de la société au sein de laquelle ils vivaient. Les personnages qu'ils mettent en scène, dans les grands drames historiques, comme dans les petites intrigues politiques et amoureuses, appartiennent presque toujours au patriciat féodal ou à la clientèle de ce monde privilégié. Ils font défiler sous leur plume un long et brillant cortège de princes et de princesses, de chevaliers et de châtelaines, de courtisans et de dames-d'atours, d'hommes d'armes, de moines, de troubadours, de jongleurs, de nécromanciens, d'astrologues. Pour eux, le reste des hommes ne compte pas ; ils ne nous disent rien de l'histoire intime des classes subordonnées, embrassant la masse des gens de métiers, marchands, artisans, agriculteurs. Les éléments de cette histoire existent pourtant, mais il faut les recueillir laborieusement dans les archives des anciennes communautés civiles, des chancelleries des Etats provinciaux, et dans les vieux protocoles des notaires. En ce qui concerne notre pays, l'ancien comté de Venisse et la ville d'Avignon, — deux parties distinctes, administrativement, d'une même province, — les matériaux abondent. On peut les classer en quatre catégories :

1° Les papiers d'Etat ;

2° Les registres des délibérations des conseils communaux et les comptes des trésoriers municipaux ;

3° Les écritures des notaires ;

Digitized by Google

4° Des documents particuliers, tels que cartulaires domestiques, livres de raison, mémoires, journaux ou *diaires*, rédigés par des chefs de famille, intendants, etc.

Je n'entreprendrai point aujourd'hui de donner une idée même très succincte des trésors que la science historique peut puiser dans ces sources d'une véracité indiscutable, je tracerai seulement une esquisse légère des mœurs de la bourgeoisie avignonaise au XIV^e^ siècle.

J'ai déjà cité dans d'autres travaux un livre-journal manuscrit conservé aux Archives du département de Vaucluse, et qui présente, par *Doit et Avoir*, de 1348 à 1359, la comptabilité domestique de Douceline Guazin, veuve de Jean de Sade, chenevassier (1), d'Avignon. Ce document, écrit en roman provençal, renferme des détails très intéressants sur les mœurs privées et publiques des bourgeois avignonais du moyen âge, et révèle certains aspects peu ou mal connus de la vie sociale à cette époque reculée : *procédures judiciaires*, *pratiques agricoles*, *commerciales*, *redevances féodales*, *usages religieux*, *constructions*, *costumes*, etc. C'est une vraie photographie de la cité avignonaise au XIV^e^ siècle, et, en même temps, un spécimen précieux, pour la science philologique, de l'idiome vulgaire que parlaient les contemporains de Laure de Sade, proche parente de Douceline.

Les propriétés et les intérêts de Douceline étaient administrés par son cousin germain, Jean Textoris, dit *Agassa*, originaire de Saint-Maxime, du diocèse d'Uzès, chenevassier, cordier, mercier, marchand d'habits, et qui, avec ces professions multiples, trouvait encore le temps de gérer, à titre gratuit, la comptabilité de la commune d'Avignon. C'est lui qui tenait le livre de comptes de la veuve de Jean de Sade ; mais celle-ci ne se confiait pas aveuglément à la probité de son intendant, et si, le plus souvent, elle écrit en marge des dépenses le mot *Aproat*, qui indique son approbation, quelquefois elle conteste la réalité d'une dette, l'exactitude des paiements faits par Jean Textoris ; alors on lit en regard de l'article contesté : — *Non credit.* — *Non credit,*

(1) Les *Chenevassiers* ou *Chanvriers* vendaient de la toile et des cordes, du chanvre, du lin, et certains articles de mercerie.

Digitized by Google

nisi doceat per instrumentum. — Credit, sed non de tanto, et autres formules analogues, ce qui, pour le dire en passant, dénote un degré d'instruction classique bien surprenant chez la femme d'un marchand de toiles. Il lui arrive même, deux fois, de déférer le serment à son homme d'affaires. La première fois, Jean Textoris l'avait débitée de 17 livres 13 sols, qu'il lui avait prêtés, disait-il, pour la dépense de sa maison et pour payer maître Astruc, le médecin (*lo mège*), qui la traitait pour la guérir de la bosse, (*que la tenié en cura de la bossa*). Douceline ne reconnaît pas la dette en ce qui concerne le médecin : « *Non crey son creditor de medico ; deferat sacramentum* ». Il faut que Textoris jure sur l'Evangile qu'il a réellement payé le physicien juif. La seconde fois, le cas est assez étrange et peint bien le caractère de Douceline Guazin. La mère de cette dame avait fondé par testament une chapellenie dans l'église de St-Symphorien, et laissé une pension annuelle de 4 écus d'or pour les gages d'un clerc qui devait réciter des prières quotidiennes dans la chapelle où la testatrice était ensevelie avec ses ancêtres. Ce chapelain remplissait exactement son office, mais il voulait être payé, et comme Douceline lui devait le salaire d'une année et restait sourde à ses réclamations, il s'empara du calice de la dite chapelle et l'engagea chez un usurier. Jean Textoris dut faire citer celui-ci devant la Cour épiscopale pour l'obliger à restituer le vase sacré. Il produisit pour cela trois témoins, qui durent comparaître par trois fois devant les juges, et, la restitution opérée, il eut à rembourser les 3 écus d'or prêtés par l'usurier, et à compter 5 sols à chacun des témoins. Douceline consent à payer les 3 écus, mais pour les 15 sols des témoins, elle exige le serment.

A la suite de cette affaire, messire Mathieu, le chapelain, fut congédié et remplacé par messire Guillaume de St-Saturnin, avec qui Douceline ne tarda pas à se quereller au sujet du drap d'or qui recouvrait le cercueil de Pélat Guazin, le jour de ses obsèques. Le défunt avait ordonné de faire avec ce drap une chasuble pour le service de sa chapelle sépulcrale, mais Douceline, qui était toujours à court d'argent, l'avait mis en gage, ce qui lui

Digitized by Google

attirait de fréquentes remontrances de la part de messire Guillaume. Jean Textoris intervient encore pour dégager le drap d'or et pour faire confectionner la chasuble.

Habituellement, dame Douceline ne payait ses créanciers qu'autant qu'elle y était contrainte par voie de justice ; elle majorait ainsi ses dettes par l'addition des frais de procédure. Toutes les objurgations de Jean Textoris n'y pouvaient rien : Douceline voulait bien que son intendant lui prêtât de l'argent pour réparer les fautes qu'elle avait commises, mais elle ne lui reconnaissait pas le droit de les prévenir.

Voici un aperçu des dépenses de la veuve de Jean de Sade, qui fera connaître quelques-unes des vicissitudes de son existence :

— Pour payer les sergents que le trésorier du Petit-Scel de Montpellier (1) et la cour temporelle d'Avignon avaient mis en garnison dans la maison de Douceline, à la requête de trois de ses créanciers. . . . . 3 livres 9 sols.

— Acompte donné à maître Robert du Bois, notaire, qui avait fait beaucoup d'écritures pour le père et la mère de Douceline, et n'avait jamais touché un sou d'honoraires, *per que se rancurava fort*. . . . . 8 livres, 8 sols.

— Remboursement à Pierre de Sade, beau-frère de Douceline, d'un prêt qu'il lui avait fait depuis long-temps, et qui était un sujet continuel de plaintes pour ce parent peu aimable. 5 florins.

(1) La Cour du Petit-Scel fut fondée par saint Louis, pour le service des pèlerins de la Terre-Sainte. Après l'avoir d'abord établie au château de Montredon et au pont de Sommières, ce prince la transféra à Aigues-Mortes, en 1254, pour la plus grande commodité de ses justiciables. Philippe-le-Bel, devenu maître de Montpellieret, la transféra à son tour dans la *Part antique* de la ville de Montpellier. C'était une cour attributive, comme celle du Châtelet de Paris, et dont la mission consistait à juger en matière de dettes. On appelait de ses sentences au sénéchal de Beaucaire. En prenant un engagement, un débiteur pouvait soumettre sa personne et ses biens à la juridiction de cette cour, alors même qu'il n'était pas le sujet du roi de France, et il ne lui était plus permis d'en décliner la compétence. Les juges du Petit-Scel exerçaient leur autorité avec une rigueur excessive, que nos anciens souverains durent plusieurs fois tempérer par des ordonnances empreintes d'un remarquable esprit de justice et d'humanité.

Digitized by Google

— Paiement de *10 ans de gages* dus à messire Guillaume de St-Saturnin, le chapelain de St-Symphorien (de 1349 à 1359), à raison de 6 et 8 florins par an. . . . . 70 florins.

Ce chapelain était plus patient ou moins besoigneux que son prédécesseur, lequel avait pris à la lettre le dicton : *Il faut que le prêtre vive de l'autel.*

Douceline était propriétaire de plusieurs comptoirs ou tables de change (*Taulas de cambi*) qui devaient un droit de directe au prévôt de Notre-Dame-des-Doms. Là, comme partout et toujours, elle était en retard pour le paiement. Le prévôt, qui ne plaisantait pas, met les comptoirs en *commise*, c'est-à-dire, les fait saisir, en vertu de ses prérogatives seigneuriales. Tout émue, Douceline met en campagne un jurisconsulte de ses parents, messire Aloyn, qui plaida chaudement sa cause auprès du prévôt (*que ac mot grans paraulas am lo Prébost*), et finit par la gagner, moyennant la somme de 7 florins, montant des censes arriérées.

Cette question des directes est un curieux sujet d'étude. Il est impossible d'imaginer un système d'impôt plus compliqué que celui-là. Au moyen âge, la propriété immobilière n'était pas imposée au profit des souverains d'une manière régulière et permanente, mais elle payait des redevances annuelles, nommées *censes*, à des seigneurs particuliers, appelés *Majeurs* et *Directs*. Ce droit de majeure et directe seigneurie appartenait tantôt aux menses épiscopales, aux collèges capitulaires, aux congrégations religieuses, tantôt à de simples citoyens. Il n'était pas rare de voir un même immeuble soumis ainsi à plusieurs seigneurs.

La veuve de Jean de Sade possédait aussi de nombreuses vignes dans divers quartiers du territoire d'Avignon, et plusieurs maisons dans la ville. Les principales étaient situées dans la rue *Ste-Catherine* et aux *Trois-Pilars*. Douceline habitait la maison paternelle, sur la place des Trois-Pilars, non loin du grand et bel hôtel que Jean Textoris avait fait construire dans la rue *Via Nova*, vis-à-vis la Livrée du cardinal de Beaufort. Elle en louait une partie à un boulanger, marchand de grains, Pérot de Verdun. Ce locataire lui devait deux années de loyer, et ne voulait

Digitized by Google

ni payer ni déguerpir. Il se prévalait du privilège des *Curiaux*, et le cardinal de Tolède le protégeait : « *non lo podian gitar foras per razon de lur malvais prévolége et per que lo cardenal de Tuela l'amparava.* » En vertu de ce privilège, si odieux aux Avignonais, tous les officiers, serviteurs et fournisseurs de la Cour papale ne pouvaient être jugés que par le maréchal de ladite Cour. Grâce aux démarches de Jean Textoris, Douceline finit par avoir raison de maître Pérot; elle le fit expulser, mais elle perdit le loyer qui lui était dû.

Une autre de ses maisons était louée à l'évêque de Clermont. C'était un vaste et somptueux hôtel renfermant une chapelle et un promenoir. Ce prélat payait un loyer de 18 florins par an, environ 280 francs de notre monnaie, somme assez élevée pour le temps dont nous parlons ; mais il exigeait des réparations et des embellissements continuels, et quand Douceline hésitait à les accorder, il savait lui forcer la main. Un commandement de messire Bernard Rascas, maréchal de la Cour romaine, commissaire de la paroisse St-Symphorien, l'obligea à paver de neuf la partie de rue qui longeait ledit hôtel.

Les comptoirs de Douceline payaient l'impôt censuel, je l'ai déjà dit, au prévôt du chapitre de Notre-Dame-des-Doms. C'étaient de petites loges, moitié bois, moitié maçonnerie, comme on en voyait un si grand nombre sur le Grand-Marché (1), sur la place des Grands-Changes et dans les rues adjacentes, notamment dans la rue de la *Boutique-Rouge*, la *rue Rouge* d'aujourd'hui, qui doit son nom à un magasin tendu d'étoffe écarlate (2), et non point à une inondation de sang chrétien ou sarrasin (3). On s'explique aisément la multiplicité de ces tables-

(1) *Magnum Macellum*, aujourd'hui la place de l'Horloge.

(2) C'était un magasin de joaillerie appartenant à deux marchands associés : Georges de Faret et Guillaume de Damianis. Il était au premier étage, et au rez-de-chaussée il y avait la Loge des agents de change : *Logia personnetarum cambiarum.* (Voir prot. de Jacq. Girardi.)

(3) Deux légendes populaires existent à Avignon sur l'origine du nom de cette rue. La première veut que le sol de cette partie de la ville ait été rougi du sang des chrétiens massacrés par l'allemand Crocus ; la seconde attribue cette scène de boucherie humaine aux soldats de Charles Martel qui avaient repris Avignon livré aux Sarrasins par la trahison de Mauronte.

Digitized by Google

de-change à Avignon au milieu du XIV^e^ siècle ; le séjour de la Cour romaine y attirait journellement une énorme affluence de visiteurs de toute nationalité, qui venaient solliciter des grâces, des bénéfices, des absolutions. Les hôtelleries, dit Pétrarque, regorgeaient de clercs et de moines de tous les noms et de toutes les couleurs. Il fallait à tout ce monde des banquiers pour le change des monnaies et la négociation des valeurs étrangères. Les *Campsores* remplissaient ce double office ; il en était venu d'Angleterre, d'Allemagne, de France, d'Italie surtout. Là sont les ancêtres de la plupart des grandes familles avignonaises.

Douceline donnait encore en location de petits magasins, *Botiguetas,* à de petits marchands, tels que cordonniers, merciers, verriers, gantiers, calotiers, etc. Elle eut, de ce côté, une grosse affaire. Une gantière, nommée Guillaumette, tenait à bail une de ces boutiques, sur la place des Grands-Changes. Douceline lui avait donné congé, parce qu'elle ne payait pas son loyer, sous prétexte qu'il était trop élevé. Mais la gantière lui opposait toutes sortes de fins de non-recevoir. La cause se plaidait devant le maréchal de la Cour romaine. Douceline avait pour avocat Pierre d'Ortigues, allié à la famille de Sade, pour procureur François Nini, notaire, et pour protecteur Garnier de Sade, dont le crédit était très grand. Mais Guillaumette avait pour ami un grand-maître de la Pignotte (1), qui la défendait de tout son pouvoir et par des moyens tout à fait extra-judiciaires ; il vint même un jour dans l'atelier (*obrador*) de Jean Textoris, avec six estaffiers de la livrée du cardinal de Limoges, pour lui faire des avanies que le pauvre intendant ne veut pas divulguer (*per far mi vilania que me convenc escondre.* Le procédé était violent ; Garnier de Sade en fut indigné, et il fit si bien qu'il obtint du maréchal de la Cour romaine un ordre d'expulsion contre la gantière : « *e fon ordenat que la malvaiza ribauda salhissa foras de la taula nostra.* » Mais la *ribaude* avait sans doute de puissants moyens de séduction ; maître Jean Julian, officier de la Cour du maréchal, fit prier si instamment Douceline de garder

(1) La Pignotte (de l'italien *pagnotta,* pain) était un établissement de bienfaisance fondé et doté par les papes avignonais.

Digitized by Google

sa locataire, promettant qu'elle payerait les termes arriérés de son loyer, dès qu'elle aurait été taxée, que la bonne dame se laissa fléchir. Jean Textoris consentit lui-même à renouveler le bail de Guillaumette, bien contre son gré, mais pour sa sûreté personnelle : « *per pavor de ma persona* », dit-il.

Ce procès dura longtemps, et la veuve de Jean de Sade eut à payer une forte somme pour les honoraires des sergents et courriers de l'auditeur, pour ceux de l'avocat, du notaire, etc. Les seigneurs taxateurs renoncèrent à leur salaire par égard pour Garnier de Sade.

Ce personnage si influent était simplement chenevassier, comme feu Jean de Sade, son neveu, et comme plusieurs autres membres de cette famille sur laquelle il y aurait tant de choses intéressantes à dire ; mais sa fortune était considérable, il siégeait comme syndic dans le conseil de la cité, une des rues d'Avignon portait son nom. C'était un de ces bourgeois (*Burgenses*) qui, dans la ville des Papes, comme dans l'ancienne République Impériale, marchait de pair avec la noblesse. Il prêtait quelquefois de l'argent à sa cousine, par petites sommes, pour les menus besoins de son ménage, mais quand elle abusait de sa complaisance par des demandes d'emprunt intempestives, il lui fermait impitoyablement sa bourse.

« J'ai prêté 20 sols à Douceline, dit Jean Textoris, pour la « dépense de sa maison ; car elle m'a dit que messire Garnier « de Sade ne lui voulait donner ni denier ni maille. »

Comme beaucoup de gens qui ne savent pas régler leurs dépenses, et qui ont, comme on dit, les mains percées, la veuve de Jean de Sade avait bon cœur, ce qui rachète bien des défauts : ayant appris un jour que les Frères Mineurs étaient réduits à une extrême misère : « *non avièn rèn per mangear,* » elle s'empresse de leur envoyer cinq salmées de blé, que Jean Textoris lui achète à raison de deux florins 5 gros la salmée, environ 187 francs d'aujourd'hui le tout (1).

(1) Villani dit que les premiers florins furent frappés à Florence, qu'ils étaient d'or pur et pesaient en moyenne 3 grammes 3 décigrammes. Le prix du gramme d'or fin étant aujourd'hui de 3 fr. 444, la valeur intrin-

Digitized by Google

Cette dépense, eu égard à l'état continuel de gêne de Douceline, peut paraître une prodigalité, et on s'étonne, à première vue, qu'elle ait reçu l'approbation d'un homme aussi sérieux que Jean Textoris, de ce parfait négociant qui administrait avec une égale habileté ses finances et celles de la ville ; mais il faut tenir compte des idées religieuses du XIV^e^ siècle et de la faveur énorme dont jouissaient alors les corporations monastiques. Jean Textoris était fort pieux, ses livres de comptes sont pleins de libéralités faites aux couvents et aux églises ; il leur donne des *majestés*, ou images de cire, pesant jusqu'à 25 livres, des manteaux de soie pour confectionner des vêtements sacerdotaux ; il fait construire dans l'église St-Pierre une chapelle pour sa sépulture et celle de ses trois femmes, et dans son testament il lègue un drap d'or pour faire des manteaux aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Il n'aurait eu garde de restreindre la liberté de Douceline dans ses œuvres pies. Certaines de ces œuvres ne coûtaient pas bien cher; c'étaient des *Brandons* pour la chapelle de St-Symphorien, vendus 10 sols 2 deniers pièce, des cierges et du *pain blanc* pour les âmes de ses parents défunts, le jour des Morts, ce qui ne coûtait en tout que 10 sols. Il est vrai que 10 sols, au XIV^e^ siècle, valaient un peu plus que 50 centimes de notre monnaie ; cependant ce n'est pas sans surprise que l'on voit ce qu'était à cette époque la rétribution annuelle payée par un élève des classes primaires. Lorsque Jean Textoris met son fils Martin à l'école de maître Jean Aynès, de Nice, dans l'église de Ste-Perpétue, il est convenu entre lui et cet instituteur que le prix de l'externat, pour une année complète, sera de 18 sols. Maître Aynès devra, pendant ce laps de temps, apprendre au jeune Martin l'*alphabet et les Sept Psaumes*. 9 sols lui seront

sèque du florin serait de 10 fr. 77. Mais l'or, comme toutes les marchandises, n'a qu'une valeur relative et comparative, qui varie suivant les oscillations de l'offre et de la demande. C'est le prix variable résultant d'un traité formel ou tacite entre le vendeur et l'acheteur qu'on a appelé le pouvoir de la monnaie. Dans une savante étude sur les monnaies provençales des XIV^e^ et XV^e^ siècles, M. Damase Arbaud a établi que la valeur courante du florin à notre époque serait comprise entre 15 fr. 94 et 15 fr. 08.

Le *gros* était la 12^e^ partie du florin.

Digitized by Google

payés le jour où l'élève entrera à l'école, et les autres 9 sols à la fin de l'année, mais seulement dans le cas où cet enfant « aura appris l'alphabet et les Sept Psaumes ; sinon, non : « *d'autramens non deu aver lo compliment de la dicha soma* ». Le plus fort, c'est que, pour ce prix, l'instituteur devait fournir les livres de classe à ses dépens.

Après cette petite digression, je reviens à Douceline Guazin, sur laquelle je n'ai plus que peu de choses à dire.

Abstraction faite des habitudes processives de cette dame, on peut juger par elle de la manière de vivre d'une bourgeoise avignonaise au moyen âge. Elle allait beaucoup à l'église, où elle faisait célébrer des anniversaires pour ses parents défunts et brûler des cierges devant les saintes images. Puis elle visitait les couvents et leur portait ses aumônes. Revenue dans sa maison, elle s'occupait de l'admnistration de ses propriétés urbaines et rurales, faisant réparer et embellir ses maisons pour complaire à ses locataires, parfois bien exigeants et souvent mauvais payeurs, cultiver ses champs et ses vignes, engranger ses récoltes, vendre son vin et ses sarments. Entre temps, elle filait sa quenouille pour gagner un peu d'argent, *et ipsa lucrabatur aliquod filando*, dit le Cartulaire de Jean Textoris ; ou bien elle cousait ses vêtements et ceux de sa fille Johanella, assise devant sa porte, quand le temps était beau (1). Cette occupation bien innocente lui suscita un jour un petit désagrément que Jean Textoris raconte comme il suit :

« *Item dèu mais Doussalina Guazina que li prestiey al jorn*
« *desus dig per far sercar un lairon lo cal li avia rauba sa*
« *flassada cant ela fasie au regar sa rauba davant son ostal,*
« *lo cal lairon atrombèm dins la taverna bassa que z-ès davant*
« *San Saforian. Non fon mal cozinat. Costet mi de far lo*

(1) Les dames d'Avignon avaient alors l'habitude de s'asseoir sur le banc de pierre posé à côté de la porte de la plupart des maisons, soit pour travailler, soit pour se reposer en prenant le frais dans la saison chaude. Pétrarque nous montre Laure assise, rêveuse, sur un de ces bancs :

El sasso ove a ' gran di pensosa siede
Madonna, e sola seco si ragiona.

Digitized by Google

« *penre e ménar à la cort del Manescal e de far atrobar la « flassada, entre sirvent e donar lo comandament e proar com « la flassada era de Doussalina, que paguey per tot à la cort « del Manescal, X solz, X déniés* » (2).

Cette aventure m'offre l'occasion de parler des toilettes de Douceline; mais le temps me manque pour traiter cette intéressante question. Tout ce que je puis dire c'est que Jean Textoris ne refusait rien à sa cousine de ce qui lui était nécessaire, selon les convenances de sa condition sociale; il dépense un jour 30 florins d'or (environ 450 francs) pour lui acheter un costume complet pour les jours de fête, un beau costume en drap fin de Bruxelles, jaspé sombre, *gonelle, corset* et *manteau,* le tout garni fort élégamment de soie, de cendal, de boutons, de franges, de parements, de fourrure. Ces parements avaient orné jadis un superbe vêtement vert que Douceline portait le jour de ses noces : « *La rauba verda de son dos* », mais cet habit, après bien des années sans doute, était rongé par les teignes et tout déformé, il fut vendu avec un couvre-pied et un oreiller de soie à un juif, qui paya le tout 14 florins.

C'était là, il faut le dire, la suprême ressource de Douceline, les jours de grande gêne. Elle vendait sa garde-robe et son argenterie, tasses et cuillers. Qui ne l'excuserait en voyant le bon roi René mettre ses habits en gage? Jean Textoris voulait bien avancer de l'argent à sa cousine pour ses dépenses, mais ce n'était pas sans compter; il se remboursait rigoureusement sur les revenus qu'il était chargé de percevoir, et, en cas de découvert, Douceline allait frapper à la porte de quelque Shiloch de la *Grand'Rue de la Reille.* Le rigide intendant parvenait ainsi, au

(2) « Item, doit encore Douceline Guazin pour le prêt que je lui fis au jour susdit, quand il fallut rechercher un voleur qui lui avait dérobé sa couverture alors qu'elle cousait son vêtement, *en public*, devant sa maison, lequel voleur fut retrouvé dans la Taverne-Basse qui est devant St-Symphorien. Cette affaire ne fut pas mal conduite (litt. *cuisinée*). Les frais du procès, savoir ce qu'il fallut dépenser pour s'emparer du voleur et le conduire à la cour du maréchal, pour faire retrouver la couverture, donner le cartel et prouver que ladite couverture appartenait bien à Douceline, s'élevèrent en tout à 10 sols, 10 deniers, payés à ladite cour. »

Digitized by Google

bout de l'année, à équilibrer, à peu de chose près, le budget de cette dame. Après onze ans de gestion, sa comptabilité se balançait, en recettes et en dépenses, avec un déficit de 49 livres, 3 sols, 4 deniers seulement.

Gustave BAYLE.

Digitized by Google

L'ÉCLUSE

Siffrein le vagabond, dans sa barque, tout seul,
Errait sur la Durance, elle aussi vagabonde.
Elle avait débordé, les ponts étaient sous l'onde,
En plaine s'étendait un jaunâtre linceul.

Le village là-haut s'épouvantait. Les cloches
Sonnaient, ce même jour, pour l'octave des morts ;
Le deuil des champs rendait les autres deuils plus forts ;
Le paysan pleurait sa terre, outre ses proches.

Pour Siffrein, jeune fou sans biens et sans parents,
Dans son bateau trouvé la veille à la dérive,
Il braconnait ; c'est l'heure où nul garde n'arrive
Quand les sentiers des bois sont changés en torrents.

Pendant qu'à coups de rame il chassait, dans les branches,
Les lapins effarés déjà du flux des eaux,
Un cri l'appelle. Il va. Les cimes des roseaux
Affleurent son chemin de leurs aigrettes blanches.

Aux murs épais d'un mas où se brise le flot,
Siffrein aborde ; il voit, par la fenêtre ouverte,
Le grenier bien pourvu, beau blé, luzerne verte ;
Et le maître pourtant l'accueille d'un sanglot...

— Non qu'il ait peur. Le mas est sûr. — Mais Pascalette,
Sa pauvre enfant, qu'un long suaire ensevelit,
Morte depuis deux jours, dort là, sur le grand lit,
Prête pour le bon Dieu dans sa pâle toilette.

Seize ans ! Les noirs cheveux dont elle a le front ceint
La font encor plus blême. Et le père, farouche,
Se sentant devant elle un blasphème à la bouche,
Veut, ce soir, qu'on la porte au village en lieu saint.

Digitized by Google

Et la mère et les sœurs d'une étreinte dernière
La retiennent... — Siffrein pieusement revêt
Du suaire sa barque, y forme un doux chevet ;
Il y couche le corps et vogue au cimetière.

La route est longue. Au mas le maître est demeuré,
Moins pour veiller aux chocs des eaux qu'aux pleurs des femmes.
Sous les clartés du soir le bateau fuit ; les rames
Tracent dans la Durance un sillage moiré.

Voici que Pascalette aux reflets du ciel rouge
Se colore, et Siffrein contemple fixement
Ce frais visage mort, presque se ranimant
Aux caresses de l'air lorsque son voile bouge.

Le glas intermittent fatigue le clocher.
Devant Siffrein la voie est perfidement droite.
Mais cette enfant qu'il mène à cette fosse étroite,
Pourtant au libre espace elle aimait à marcher.

Vive, accorte ; des yeux rieurs, toujours les mêmes,
Et dès l'aube dehors par des matins glacés.
Elle eut froid, la semaine avant les Trépassés,
En récoltant, au vent d'hiver, des chrysanthèmes.

Aujourd'hui la Durance a moissonné le champ.
Où passe le bateau qu'un remous environne,
Quelques tiges de fleurs surnagent en couronne.
Ainsi va Pascalette aux rayons du couchant.

Lui s'émeut. L'eau profonde et vaste le captive ;
Puis encor, cette vierge allant vers l'inconnu.
Siffrein le vagabond, cœur naïf, esprit nu,
Rêve, le front au ciel et la rame inactive.

Si ce beau crépuscule ouvrait un plus beau jour ?
Si par un même essor se fiançaient deux âmes ?
Oh ! Pascalette et lui, dans l'horizon de flammes,
Tous les deux, s'ils trouvaient l'infini de l'amour ?...

— Comme le malheureux oublie ainsi le monde,
La rivière l'entraîne ; il reste indifférent.
Une écluse rompue où bondit le courant,
Est tout proche ; le flot s'y pousse, écume, gronde.

Digitized by Google

Au-dessus de ce bruit, Siffrein entend le glas
Sonner plus lamentable au clocher de l'église,
Et, se signant tandis que sa barque se brise,
Il s'engloutit avec la morte dans ses bras.

Décembre 1886.

A. MOUZIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME V

	Pages
Autel (L') du Loup à Sault (M. Bayle)	204
Bibliographie	150, 207
Bourgeoise (Une) avignonaise au moyen-âge (M. Bayle)	295
Colonie (La) aptésienne du Ier au IVe siècle (M. Garcin)	187
Écluse (L'), poésie (M Mouzin)	307
Librettiste (Un) au siècle dernier (M. de Briqueville)	280
Livret (Le) d'opéra, de Lully à Gluck (M. de Briqueville)	97, 159
Monographie de trois monastères fortifiés (Montfavet, S.-Praxède, Bompas). (M. Gayet)	1
Notice sur M. Th. Aubanel (M. Pamard)	263
Séance publique annuelle	260
Séances (Procès verbaux des)	93, 156
Sépulture (Une) de l'âge de bronze (M. Nicolas)	193
Sources (Les) de Vaucluse et du Groseau (M. Rochetin)	211
Université d'Avignon (Inscriptions de l'). (M Laval)	122
Vénus (La) antique du musée d'Avignon (M. Sagnier)	248

Digitized by Google

Digitized by Google

PLAN
DE
ONTFAVET

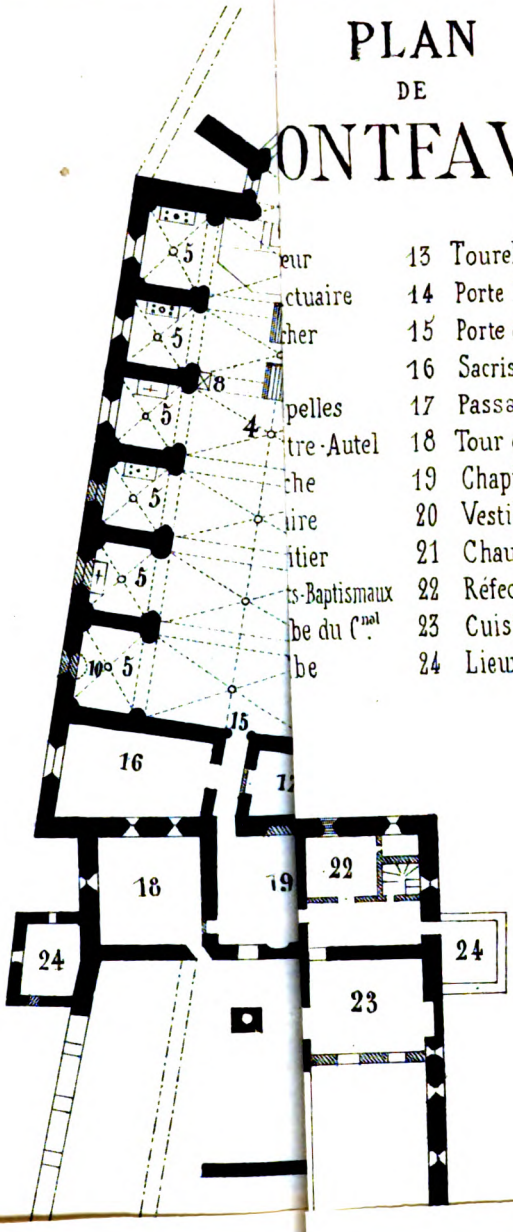

eur
ctuaire
cher
pelles
tre-Autel
che
lire
itier
ts-Baptismaux
be du C.nel
be

13 Tourelle
14 Porte latérale
15 Porte du fond
16 Sacristie
17 Passage
18 Tour du Nord
19 Chapitre
20 Vestibule
21 Chauffoir
22 Réfectoire
23 Cuisines
24 Lieux-comm.

Digitized by Google

Digitized by Google

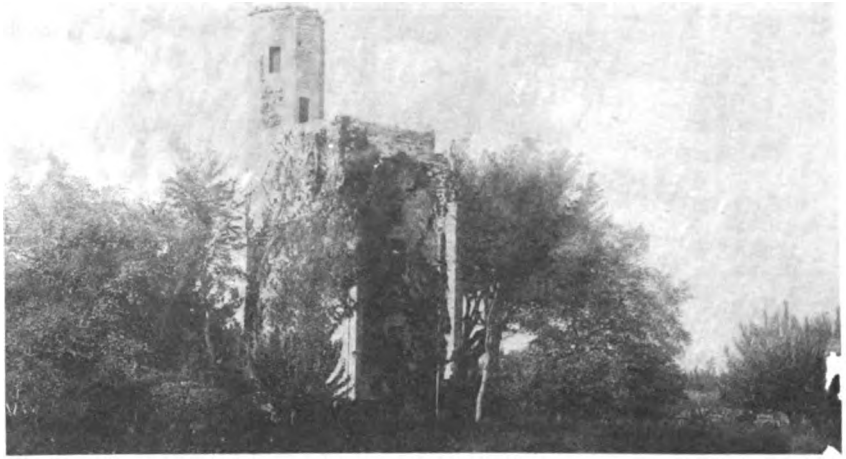

Digitized by Google

Digitized by Google

PLAN DE BONPAS

N.° 22

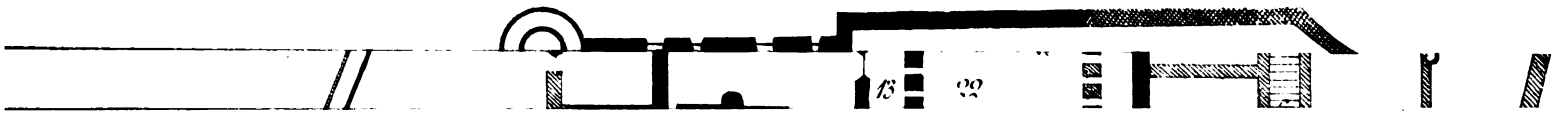

Partie basse

1 Ancienne Chapelle
2 Ancien Puits
3 Couvent des Hospitaliers
4 Grande Cour
5 Tour de l'Horloge
6 Escalier de la Terrasse
7 et 8 Portes d'Entrée
9 Escalier du Jardin

Partie haute

10 Grand Voûtre
11 Cellules Anciennes
12 Réfectoires dessous Cuisines
13 Passage au Colloque
14 Chapelle St.-Laurent
A et B Tombeaux
15 Eglise
A et B Tombeaux
16 Chapelle des Convers
A Tombeau
17 Chapelle St.-Hugues
18 Chapitre
19 Sacristie
20 Cellules nouvelles
21 Cellule de dom. coadjuteur
dessous, greniers et passage
22 Petits doîtres
23 Citerne

Constructions primitives
Hospitaliers
XIV.e siècle
XVII.e siècle
Incertain

Digitized by Google

Digitized by Google

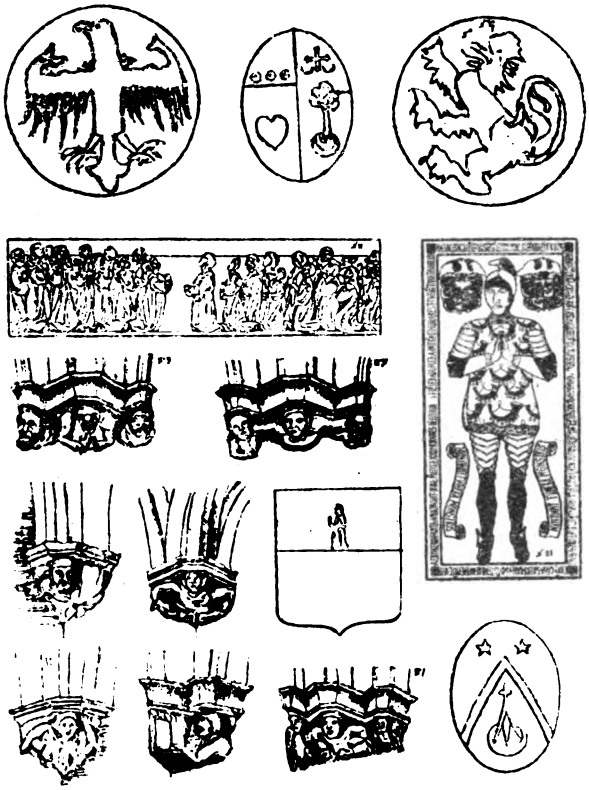

Photolithographie Michal, Avignon

Digitized by Google

Digitized by Google

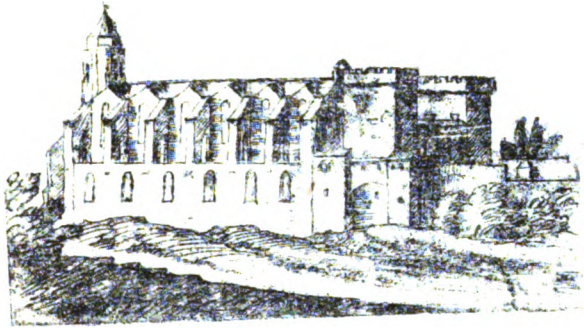

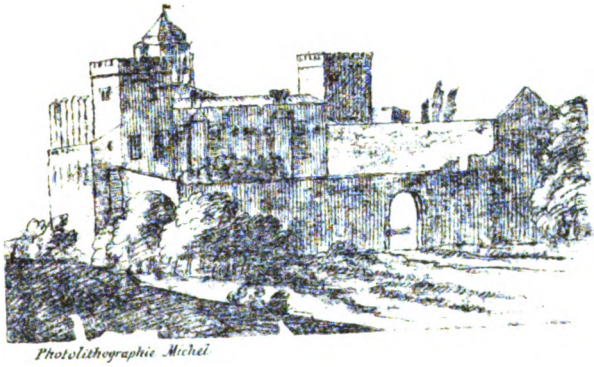

Photolithographie Michel

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

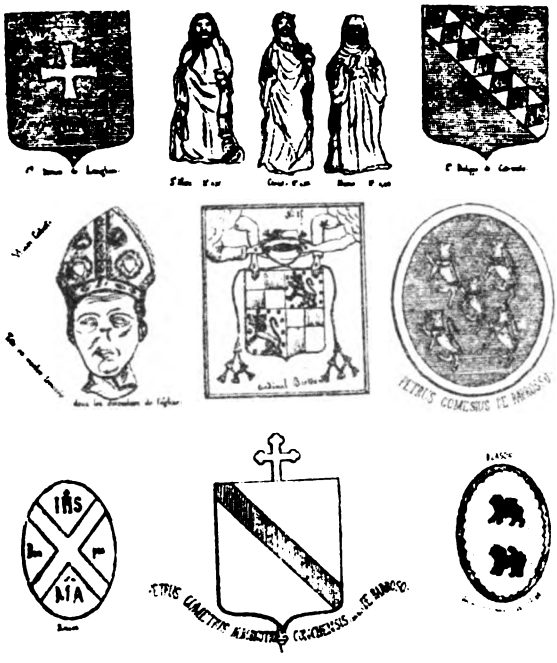

Photolithographie Michel Avignon

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Inscription en Relief - Grandeur Naturelle

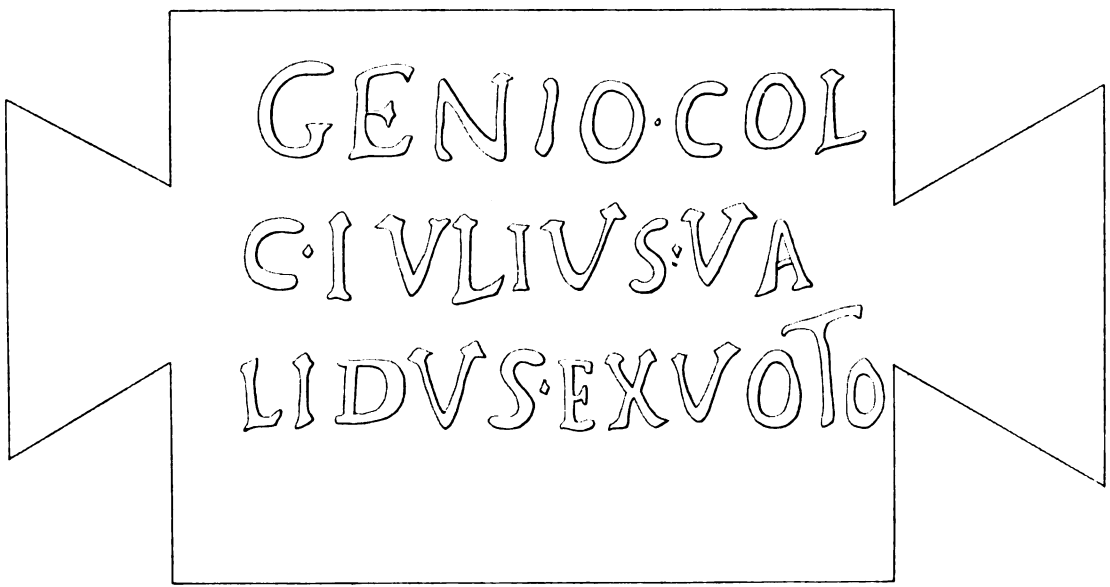

DELMAS. AVIGNON

Digitized by Google

Digitized by Google

Inscription en Creux - Grandeur Naturelle

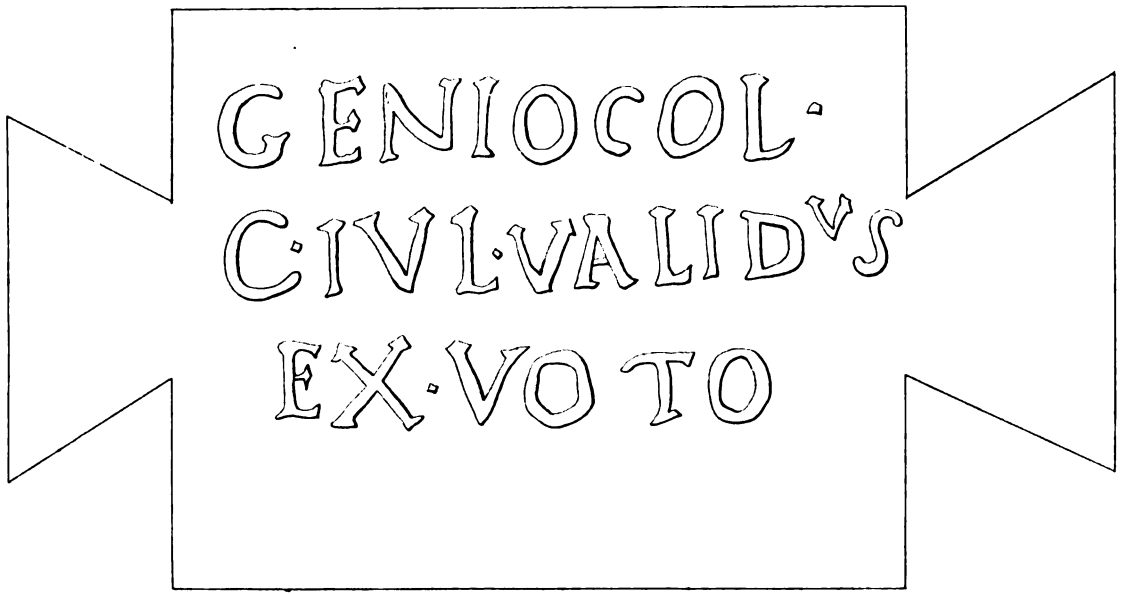

DELMAS . AVIGNON

Digitized by Google

Digitized by Google

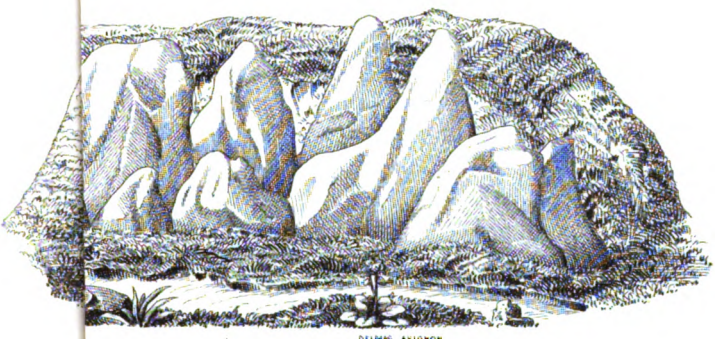

DELMAS, AVIGNON

Digitized by Google

Digitized by Google

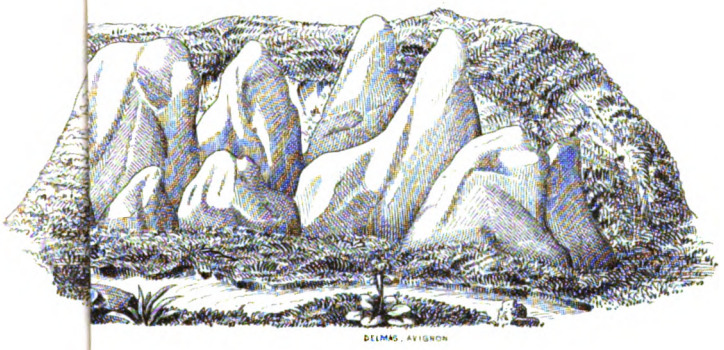

DELMAS, AVIGNON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY
PAIR>
32101 041843820

Digitized by Google